





HYAMASKA
YAMASKA
MASKA

1727 - 1977

VOLUME - SOUVENIR
à l'occasion du
250e anniversaire de

LA PAROISSE ST-MICHEL D'YAMASKA

PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

Réalisation:

M. Germain Farley, ptre, curé
M. Gérard Bernotchez
M. Gérard Cartier
Mme Thérèse Desrosiers-Daigneault
Mme Hélène Crevier-Mondou
M. Fernand Parenteau
R.S. Adrienne Pélissier, a.s.v.
M. Raynald Villiard (couverture)

JUIN 1977

Tiré à 1000 exemplaires numérotés

NO.: 832

Chaque article est sous la responsabilité de son auteur.
Copyright - Tous droits réservés par les auteurs - HULL - juin 1977
Dépôt légal - 2e trimestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec

PREFACE

“La paroisse, suivant l’expression de Mgr de Landrieux a fait le Canada, l’a conservé et elle a sauvé la race. Elle a été le plus solide rempart de la foi, de la langue et de ses traditions”.

Georges Bouchard, membre de la Société Royale du Canada, a relevé cette pensée et l’a insérée dans son introduction au livre de l’histoire d’un autre coin du pays.

Je n’ai pu trouver de mots plus justes pour exprimer le rôle qu’a tenu “Saint-Michel” au cours des deux derniers siècles écoulés et celui que notre paroisse si belle continuera de jouer au Québec si chacun sait conserver sa foi en elle.

Ce volume écrit par des gens de chez-nous, veut sans prétention aucune, relater des pages de son histoire. Tissée de peines et de joies, de labeur et de loisir, la vie des nôtres était surtout le fruit du devoir accompli malgré toutes les embûches dressées sous des pas souvent vacillants et combien difficiles à faire. Mais on était courageux chez-nous et la preuve en est là!

Il me fait plaisir de signer la page préface de ce livre et de me joindre à tous ceux qui ont contribué à le faire pour inviter les maskoutains à le garder comme une souvenance de quelques bribes de deux cent cinquante ans de leur histoire.

*Germain Farley, prêtre curé,
Président honoraire du 250^e*

*G. Farley curé
à ses 250 ans*

AVANT-PROPOS

Amis lecteurs,

C'est un grand honneur pour moi de vous présenter ce livre, à la fois, le résumé autant que l'héritage de deux cent cinquante ans de la vie d'Yamaska.

Vos ancêtres et les miens ont navigué sur cette rivière si pittoresque qui lui a donné son nom et dont l'embouchure est à deux pas de ma porte. Ils en ont étudié chaque méandre, ils l'ont admirée quand elle était calme et se sont étonnés de chacune de ses colères.

Beaucoup de générations futures, je l'espère, pourront continuer, tout comme eux à vivre pleinement sur ses rives.

Deux facteurs incontrôlables, soit le temps et les moyens limités dont on disposait furent à l'origine de la rédaction des différentes parties du livre par plusieurs auteurs, mais son contenu n'en demeure pas moins admirable d'authenticité.

L'abbé Fernand Parenteau y a travaillé de façon intensive par ses recherches et ses écrits concernant toute la partie religieuse et civile de l'origine d'Yamaska, à laquelle il a ajouté un chapitre sur le Calvaire, la Pointe du Norda, ainsi que les notables de la place.

Madame Thérèse Daignault a mis tout son cœur de maskoutaine dans ses chapitres sur les municipalités scolaires, les événements marquants de la paroisse et du village. Elle nous transmet également quelques souvenirs de son enfance. Ils sont empreints d'une note poétique qui ajoute à leur charme et à leur intérêt.

Ont aussi apporté une aide appréciable en travaillant chacun à écrire quelques pages sur des sujets particuliers: Madame Réjean Mondou, la Révérende Soeur Adrienne Pélissier, A.S.V. de Nicolet (d'origine maskoutaine) et Monsieur Gérard Bernatchez.

Par amour du passé, Monsieur Camille Villiard en a été le premier instigateur et comme chercheur d'anciens documents et d'anciennes photos, il a été précieux. De même, M. Jean-Louis Leduc y a également collaboré. N'étant pas de la paroisse, il n'en a que plus de mérites.

A tous ces hommes et ces femmes qui n'ont compté ni leur temps ni leur peine pour faire de ce volume, un souvenir autant qu'une relique, je dis merci du fond du coeur.

Enfin, j'ose souhaiter vous avoir intéressés moi-même en vous décrivant cette partie "du pays", vrai paradis pour le chasseur que je suis.

Mes amis vous transmettent un legs et en terminant, je fais le voeu qu'il soit encore là, dans vos foyers, lorsque viendront ceux qui célébreront le cinquième centenaire d'Yamaska.

Merci.

*Gérard Cartier,
président du comité des Fêtes*

Chapitre I

Les origines historiques d'Yamaska

par Fernand Parenteau



Yamaska" ou il y a des joncs au large.

(Photo monsieur Gérard Carlier)

L'année 1977 marque le cinquième jubilé d'or d'Yamaska, depuis l'autorisation émise en 1727 de tenir des registres d'état civil spécifiques au territoire même de la paroisse.

Ce 250e anniversaire de fondation est une occasion privilégiée de ressourcement collectif par un rappel des origines historiques de notre milieu, autour de l'arrivée de nos ancêtres, des labeurs qu'ils se sont

imposés, des us et coutumes qu'ils ont créés et vécus, pour nous léguer au cours des ans un héritage singulier.

De pareilles circonstances créent chez les uns une certaine nostalgie du passé que l'on voudrait revoir et revivre; elles engendrent chez les autres un rajeunissement et un dynamisme nouveau au service de l'avenir de notre milieu; elles revigorent, chez tous, les sentiments de fierté que nous ont appris et transmis nos ancêtres proches et lointains, pour perpétuer ainsi le type du "fier maskoutain". "Halte-là!", a-t-on chanté déjà, "les gens de Maska sont là!"

Nous souhaitons que le rappel succinct des origines d'Yamaska éveille, chez chacun de ceux qui liront ces lignes, le sens de l'histoire et de l'héritage culturel, pour permettre un jour le récit d'une histoire authentiquement maskoutaine.

ORIGINES DU MOT YAMASKA

Le mot Yamaska serait apparu pour la première fois dans des documents officiels aux environs de 1673, au moment où le Sieur Jean Crevier recevait de Pierre Boucher, son beau-frère, Sieur de Grosbois, ancien gouverneur des Trois-Rivières et plus tard seigneur de Boucherville, la partie nord de la Seigneurie de Saint-François-du-Lac, tandis que la partie sud de cette même Seigneurie, appelée Hyamaska, passait des mains de Pierre Boucher à celles de Michel Le Neuf de La Vallière ¹ .

Selon la même source, on ne connaît pas au juste l'étymologie du mot Yamaska. Vraisemblablement, il désigne une "rivière aux eaux bourbeuses" ou rivière dite des "Savanes" par les Algonquins ("hia": voici et "muskeg": savanes). D'après Mgr Louis-François Laffèche, ancien évêque des Trois-Rivières, Yamaska veut dire "il y a des joncs au large ("lyam": au large et "Askaw": il y a des joncs). La "Commission de Géographie d'Ottawa" dit que "Yamaska", "Ouamaska" et "Hyamaska" sont des mots sauvages qui signifient: "là où il y a des joncs au fond de l'eau" ²⁻³ .

Diverses appellations ont été utilisées pour désigner le territoire d'Yamaska. La plus fréquente est celle-là même qui a été conservée jusqu'à maintenant et dont nous venons de retracer l'origine. Les variantes principales ont été "La Vallière" pour rappeler le premier Seigneur de l'endroit; "Les Savanes" pour prolonger l'appellation donnée par les Algonquins ⁴ ; "St-Michel" pour désigner plus particulièrement la mission religieuse et plus tard la paroisse ⁵ ; "Ouamaska" utilisée par madame de Thiersant pour nommer sa seigneurie sur la rivière du même nom ⁶ ; le "Grand Maska" pour mentionner ce territoire où l'on avait établi un important poste de soldats ⁷ ; enfin "Maska" ou "Masca" ⁸ , comme diminutif commode à employer et dont l'usage est encore courant dans les temps actuels.

YAMASKA AVANT SES SEIGNEURIES

Le territoire d'Yamaska est le résultat de morcellements successifs qui ont été effectués sur l'étendue de la Nouvelle-France. A l'origine de la colonie du Nouveau-Monde, la portion de pays appelée maintenant Yamaska était alors anonyme au milieu de l'immense forêt que constituait la Nouvelle-France.

La première personne qui remarqua et signala notre région semble avoir été Samuel de Champlain, qui fit à tout le moins deux excursions sur le St-Laurent en 1603 et en 1609. Selon toute apparence, Champlain baptisa la rivière Yamaska du nom de Gennes⁹, qui lui apparut, ainsi que la rivière du Pont (Nicolet), "très belles et en beau et bon pays". Le nom de Gennes reçut une certaine reconnaissance officielle puisque, vers la fin du XVIIe siècle, une carte de l'Amérique septentrionale identifiait la rivière Yamaska sous le nom de "rivière de Gennesens" qui devait avoir quelque rapport avec la dénomination signalée par Champlain¹⁰. Cette appellation finit toutefois par disparaître au profit du nom actuel à cause de la présence et de l'influence des Algonquins, puis des Abénakis venus ultérieurement, qui ont aussi donné le nom "Yamaska" à cette rivière qu'ils empruntaient pour faire des incursions en territoire ennemi ou anglais¹¹, i.e. vers les Etats-Unis.

Quelques années après la fondation de Québec allait s'amorcer le mouvement de concession des terres et seigneuries. Une des premières seigneuries à être concédée au pays fut celle du Sault-au-Matelot, sur la rive nord de Québec, vers 1623¹². En 1635, Yamaska était englobé dans la Seigneurie de la Cité concédée à François de Lauzon le 15 janvier de cette même année 1635¹³. La Cité "s'étendait, au sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Saint-François (.....) jusqu'à la rivière Sainte-Marie (Châteauguay), soit sur un front de vingt-cinq lieues, et sur une profondeur de soixante lieues dans les terres"¹⁴.

Cet immense domaine fut lui-même cédé à quelques reprises, par dons et successions, pour devenir en 1659 la propriété de Jean de Lauzon, seigneur de l'endroit du même nom, qui est devenu plus tard la ville de Lauzon. Ce dernier décédé, la Seigneurie de la Cité devait être "administrée" par son père, l'ancien intendant et gouverneur de Nouvelle-France retourné en France, qui, le 20 avril 1662, allait céder à Pierre Boucher de Grosbois une portion:

"... d'une terre en fief et seigneurie appelée la rivière St-François-des-Prés, qui est en remontant le long du grand fleuve jusqu'à mi-chemin de l'embouchure de la rivière des Iraquois (Richelieu) dans le dit fleuve, et une lieue de profondeur dans les terres en la seigneurie de la Cité, avec les îles, îlets et battures qui se rencontrent vis-à-vis les dites étendues jusqu'à un quart de lieue dans le dit fleuve St-Laurent"¹⁵.

Ainsi se précisaient petit à petit les délimitations du territoire d'Yamaska qui était toujours en 1662 en quête de défricheurs et qui

devra attendre encore quelques années avant que ne s'amorce sa colonisation. Jusqu'alors d'ailleurs, l'histoire de St-François-du-Lac et celle de Yamaska se sont recoupées et même confondues, sous certains aspects, dans celle de la Seigneurie de la Cité. Ni les Seigneurs de Lauzon ni Pierre Boucher n'occupèrent ces territoires pour y établir des colons, laissant ce vaste domaine à l'ombre de la forêt que hantaient les Iroquois et dont la menace était à ce point constante qu'elle retarda le mouvement initial de colonisation de la région ¹⁶ .

LA SEIGNEURIE D'YAMASKA ET SES TITULAIRES

Les contours de la Seigneurie et du territoire d'Yamaska ont été déterminés de façon assez définitive par le partage du fief de Pierre Boucher cédé, d'une part, au Seigneur Jean Crevier et, d'autre part, au Sieur Michel Le Neuf de La Vallière. Pierre Boucher ne fit pas valoir les terres qui lui avaient été accordées par Jean de Lauzon. Au terme de son second mandat comme gouverneur des Trois-Rivières, en 1667, il se fixait à Boucherville pour y développer la Seigneurie obtenue à cet endroit ¹⁷ .

LA SEIGNEURIE DE LA VALLIERE

Michel Le Neuf de La Vallière obtint officiellement la Seigneurie qui portera son nom vers le même temps où Jean Crevier s'appropriait celle de St-François-du-Lac. La date de cette dernière transaction remonterait au 23 juillet 1673 ¹⁸, si bien qu'on situe les débuts effectifs de la Seigneurie de La Vallière vers 1673-74.

Officiellement, Le Neuf de La Vallière ne reçut le titre de son fief que le 24 septembre 1683 par un acte de concession de Messieurs Lefebvre de la Barre et De Meulles, respectivement gouverneur et intendant de Nouvelle-France, qui lui accordaient:

... "en titre de fief, seigneurie, haute moyenne et basse justice les terres non concédées qui sont entre la Dame de Saurel et le Sieur Crevier, vis-à-vis le lac St-Pierre du côté sud, contenant demie-lieue de front ou environ, ensemble des îles, îlets et battures étant au devant jusqu'au chenail des barques, comme aussi trois lieues de profondeur à commencer dès l'entrée de la rivière des Savannes, avec le droit de chasse, de pêche dans l'étendue des dits lieux" ¹⁹ .

Ce titre officiel avait été précédé toutefois d'une possession certaine, puisque l'ordonnance qui fut émise en 1676 par l'intendant

Duchesneau laissait la Seigneurie d'Yamaska à Michel Le Neuf de La Vallière, qui évitait ainsi que son domaine non défriché ne soit rétrocédé au roi ²⁰ . *Ce même droit de propriété était encore reconnu, et maintenu, le 8 octobre 1678 alors que le même intendant solutionnait un litige entre les Sieurs Crevier et de La Vallière, concernant les bornes de leurs domaines respectifs, et:*

... "portant que le sieur Crevier demeurerait seigneur et propriétaire de partie des terres à lui concédées par le sieur Boucher, à prendre depuis le chenal Tardif jusqu'au bord de la rivière Yamaska, autrement dite des Savanes, du côté du nord-est, avec les îles qui sont au dedans du chenal du Moine et îles nommées îles Percées; et que le surplus de ce qui se trouverait rester depuis la dite rivière Yamasko jusqu'à celle du sieur de Saurel appartiendrait au sieur de La Vallière avec la grande île qui est au-devant, faisant le restant de ce qui avait été concédé au sieur de Grosbois par le sieur de Lauzan"

²¹

La Seigneurie des Savanes faillit redevenir propriété royale puisqu'une ordonnance avait statué que les terres non défrichées reviendraient à la Couronne pour être distribuées à de nouveaux colons qui les mettraient en valeur. On ignore la date de l'établissement du premier colon sur le territoire d'Yamaska. Il semble cependant qu'il y en ait eu quelques-uns en 1681, avant que La Vallière ne fut officiellement propriétaire de sa Seigneurie. Ainsi le 23 septembre 1681, une inscription au registre des baptêmes, à Sorel, mentionnait comme parrain et marraine Michel Robert, habitant de St-Michel, et Jeanne Messier, femme d'Ignace Hébert, habitant de St-Michel également. En outre un recensement fait en l'année 1681 pour le Gouvernement des Trois-Rivières indiquait l'établissement de colons à Yamaska ²² .

Ce développement se serait vraisemblablement réalisé grâce aux offices du Sieur Aubert de la Chesnaye qui a souvent agi comme procureur et agent d'affaires de plusieurs Seigneurs de Nouvelle-France, dont Jean Crevier et La Vallière lui-même ²³ . *Comme Michel Le Neuf de La Vallière s'était fait concéder, le 24 octobre 1676, le fief de Chignectou, en Acadie, qu'il nomma Beaubassin et où il alla demeurer en 1678, on devine que le Sieur de la Chesnaye lui aurait été utile, comme en font foi les greffes des notaires du temps. Les services de ce dernier au profit de Jean Crevier, par exemple, furent payés de retour par le Sieur Crevier qui accordait à De La Chesnaye un petit fief de sa Seigneurie, le 6 octobre 1685:*

“Je soussigné, seigneur de la Rivière St-François, déclare avoir donné et concédé au sieur Charles Aubert de la Chesnaye, à Québec, pour luy, ses successeurs et ayans cause la quantité de douze arpents de terre de front avec toute la profondeur qui m'appartient dans la Baye St-François. en descendant du bord de la rivière des Savanes pour revenir à la dite rivière St-François dans ce que l'on appelle la Baye, aux mesmes droits et privilèges appartenant à ma dite terre et seigneurie de St-François selon mon premier titre une lieue de profondeur à prendre à la pointe de la Rivière, les dits douze arpents et dépendances déchargé de toute charge la dite Donation faite au dit Sieur Aubert de la Chesnaye en faveur des bons offices que j'ai reçus de luy” 24 .

Cette portion de terre faisant enclave entre la Seigneurie de St-François et celle d'Yamaska deviendra plus tard partie de la seigneurie d'Yamaska, au moment de la vente, de cette dernière en 1694. Effectivement, il s'agirait de l'extrémité de la Pointe du "Norda" (Pointe du Nord-Est).

Nous terminons cette première section en résumant brièvement la vie du premier Seigneur d'Yamaska, Michel Le Neuf, Sieur de La Vallière, "père, capitaine, commandant et gouverneur de l'Acadie, major, Seigneur de Beaubassin, baptisé le 31 octobre 1640 à Trois-Rivières, troisième fils de Jacques Le Neuf de La Poterie, gouverneur de cette ville, et de Marguerite Legardeur" 25 . En 1666, il épousait en premières noces Marie Denys qui lui donna huit enfants; vers 1683, il mariait en secondes noces Françoise Denys, fille de Simon Denys de la Trinité. Il fut promu commandant de l'Acadie en 1678, grâce à la recommandation de Frontenac, et vint y demeurer. Le 28 mai 1699, Louis XIV le nommait major de Montréal. A l'automne de 1704, il revenait en France pour un séjour, pendant lequel il se fit confirmer officiellement son titre de Seigneur de Beaubassin, le 2^e juin 1705. On prétend qu'il mourut en juillet 1705 durant sa traversée qui le ramenait de France vers le Canada.

LA SEIGNEURIE PETIT

Il ne semble pas, du moins dans les documents parcourus, que l'on ait déjà appelé le territoire d'Yamaska du nom de Seigneurie Petit. Seuls ont prévalu anciennement les noms de La Vallière, Les Savanes et Yamaska, il va sans dire. Nous intitulos cette section "La Seigneurie Petit" pour mieux mettre en évidence le second titulaire du fief d'Yamaska.

Pierre Petit vint en Nouvelle-France vers 1690 sous l'influence de son oncle Jean Gobin, marchand de Québec, qui le savait orphelin ²⁶ . Il se fixa à cette époque aux Trois-Rivières et entra au service de Etienne Véron de Grandmesnil, marchand et notaire de cet endroit. Deux ans plus tard, en 1692, il y épousait la fille de son maître, Marguerite Véron de Grandmesnil.

Invité par Aubert de La Chesnaye à devenir "fermier" de ses terres obtenues du Sieur Crevier, pour une période de trois ans, Pierre Petit allait devenir, peu de temps après, acquéreur du fief d'Yamaska ou des Savanes et donc Seigneur de l'endroit. C'est ainsi que le 9 juillet 1694 avait lieu, devant Me Louis Chambaton, de Québec:

"L'Acte de vente de Charles Aubert de La Chesnaye, tant en son nom que pour et au nom de Michel Le Neuf, seigneur de La Vallière et de Beaubassin, au Sieur Pierre Petit, marchand, demeurant aux Trois-Rivières, de la terre, fief et seigneurie appelé Yamaska ou Les Savanes situé vis-à-vis le lac St-Pierre, du côté du sud, joignant d'un côté les terres de la seigneurie des héritiers du Sieur Crevier, d'autre côté celles de la demoiselle de Saurelle..." ²⁷

Le montant de cette transaction était de 3333 livres payables sur une base d'une rente annuelle de 166 lbs. ²⁸ et il englobait l'achat des douze arpents de terre reçus déjà par Aubert de La Chesnaye venant de Jean Crevier, à titre de services rendus ²⁹ . Lorsque, les 1er et 3 juin 1723, comparaitra à Québec Pierre Petit, "propriétaire du fief nommé vulgairement hiamaska" pour y rendre foi et hommage au roi, par devant Michel Orégon, et y faire l'aveu et le dénombrement de sa seigneurie, il y sera fait mention que les douze arpents achetés de Aubert de La Chesnaye n'ont pas d'habitants "attendus que ce sont des terres basses, sujettes à être inondées et que cette concession n'est utile que pour la pêche et pour faire pacager les animaux" ³⁰ .

A la mort de monsieur son oncle, Jean Gobin, et de la femme de ce dernier en 1703, lors d'une épidémie de choléra, Pierre Petit hérita de cet oncle. La portion de terre appelée à Yamaska le "côteau à Gobin" serait-elle une partie de cet héritage reçu par le Seigneur Petit ou s'agirait-il d'une ancienne propriété de Pierre Petit dit Gobin, le fils du premier Seigneur Petit?

Il semble que le Sieur Petit se soit intéressé plus particulièrement à sa seigneurie à l'époque où quelques colons venant de Sorel et de Berthier sont venus s'établir sur des terres inoccupées de sa seigneurie ³¹ , où il séjournait occasionnellement en conservant sa résidence

permanente aux Trois-Rivières. On sait qu'il avait une résidence ou manoir, avec dépendances, du côté sud-ouest de l'Isle dite du Domaine, dont l'appellation ne saurait être justifiée si le cas eût été contraire. L'aveu et le dénombrement du 3 juin 1723 indiquent les concessions faites par le Sieur Petit ou ses prédécesseurs, et occupées à ce moment-là par des habitants. Malheureusement nous n'avons pu compléter, pour les fins de ce travail, la lecture du manuscrit original détaillant ce premier recensement seigneurial, les noms des habitants, les dimensions de leurs terres, etc.

Une source valable de renseignements à cet égard est celle des "Procès-verbaux du procureur-général Collet sur le district des paroisses de la Nouvelle-France" conservés aux Archives de Québec ³². On y apprend, en effet, que le 5 mars 1721, messieurs Collet et Boucault, respectivement procureur-général du roi et greffier du procureur, rencontraient les Seigneurs de St-François, Pierreville et Yamaska, celui de Baie-du-Febvre étant absent. A cette occasion, à laquelle assistait monsieur le Curé Jean-Baptiste Dugast de St-François, le Sieur Pierre Petit était accompagné de "Gilles Laplante, Charles Brisetout, Jacques Ridelhok (Ritchot), Ignace Brezat, Léger Hébert, Louis Guignier (Gagné), René Gany (Danis) et Pierre Parentot tous habitants de la seigneurie d'Hyamaska".

Le compte rendu de cette audience précise les limites de la Seigneurie d'Yamaska et le nombre de ses habitants résidants et non résidants. Ainsi il y est affirmé:

..."que lo ditte seigneurie d'Hyamaska contient deux lieues ou environ de front, que le fleuve Saint-Laurent depuis la ligne qui la sépare du costé d'en bas d'avec lo seigneurie de St-François jusqu'à celle qui la sépare du côté d'en haut d'avec la seigneurie de Saurel, que lo ditte seigneurie est de trois lieues de profondeur, au bout de laquelle profondeur, sur la rivière d'Hyamoska est un fief d'une lieue et demye de front des deux costez de la dite rivière sur deux lieues de profondeur appartenont oux héritiers du d. feu sieur Fezeret, qu'ou dessus du dit fief est un autre fief le long de la ditte rivière dans lequel la rivière de Chibouet est comprise lequel appartient au Sieur de Ramezoy, qu'entre les dits deux fiefs est un autre fief prenont au dessus du front du dit fief Fezeret qui est d'une lieue et demie de front sur la ditte rivière d'Hyamasko des deux costez d'icelle sur deux lieues de profondeur, les dits trois fiefs non encore établis, que de la ditte seigneurie d'Hyamaska dépendent deux isles et quelques islets adjocents, desquelles isles une seule nommée l'isle du Moine est habitable, les autres n'estant propres qu'à poccager les bestiaux et foire du foin..." ³²

Quant au nombre d'habitants, il y est détaillé comme suit:

...”sur le front de la ditte seigneurie d’Hyamaska dans l’estendue d’environ une lieue à prendre depuis l’entrée de la baye de la Vallière jusqu’à la ligne qui sépare la ditte seigneurie d’avec celle de Saurel, il y a six (6) habitants résidents et trois habitations que les concessionnaires font valloir sans y résider, que jusqu’à la hauteur d’environ une lieue et demie il y a vingt cinq (25) habitants résidents, y compris le damaine et huit habitations que les concessiannaires font valoir sans y résider, que sur la ditte isle du Moine il y a trois (3) habitants résidents et deux concessions que les propriétaires font valoir sans y résider”... 32

Ainsi, en 1721, Yamaska comptait 34 habitants résidants et 13 habitants non résidants, desservis par voie de mission, en l’église du lieu située sur le bord de la dite rivière, par le curé J.B. Dugast de St-François. Notons toutefois qu’en mars 1722, les habitants de l’Ile du Moine seront considérés comme appartenant à la paroisse religieuse de Sorel; ceux d’Yamaska continueront à recevoir les services religieux du curé de St-François.

A compter de cette même année 1721, le Seigneur Petit commença à cumuler plusieurs fonctions. Auparavant marchand et seigneur, il obtint ensuite les fonctions de greffier du tribunal, huissier, notaire royal, substitut du procureur du roi qui était également son beau-père. Il fut remplacé à ce poste le 1er octobre 1735 et mourut à l’hôpital des Ursulines de Trois-Rivières où il fut inhumé le 24 avril 1737 33

A la suite de ce décès du Sieur Pierre Petit, la Seigneurie d’Yamaska échut aux enfants de ce dernier, qui furent vraisemblablement au nombre de neuf, soit quatre fils et cinq filles, qui conservèrent des titres de propriété jusqu’en 1756 environ. Une partie de la Seigneurie a été cédée en 1749 pour l’emplacement de l’église actuelle d’Yamaska par le Seigneur Jean Petit, officier, décédé en 1750. Le terrain donné à la Fabrique était relativement grand. Ceci expliquerait que le Curé J.-Basile Parent ait été considéré, en 1765, comme un des plus importants propriétaires terriens d’Yamaska avec ses 950 arpents de terre.

LA SEIGNEURIE DE TONNANCOUR

En 1749 allait s’amorcer le mouvement par lequel une troisième famille importante deviendrait plus tard titulaire de la Seigneurie

d'Yamaska, soit la famille Godefroy de Tonnancour, qui posséda la Seigneurie pendant plus d'un siècle.

La famille Godefroy de Tonnancour est une des plus anciennes et des plus nobles familles de la Nouvelle-France et du Québec. Le chef de la famille Godefroy au Canada fut Jean-Baptiste Godefroy, Sieur de Linctot, arrivé en Nouvelle-France vers 1626 ³⁴. Il servit d'interprète à Samuel de Champlain. En 1633, Godefroy s'établissait aux Trois-Rivières et y épousait en 1636, Marie Le Neuf, fille de Mathieu Le Neuf, Sieur du Hérisson. En 1648, Godefroy devenait gouverneur-général des Trois-Rivières. Vingt ans plus tard, soit en 1668, Louis XIV anoblissait monsieur J. Baptiste Godefroy en le nommant Sieur de Linctot.

En poursuivant notre recherche sur les ancêtres des Seigneurs de Tonnancour, nous y avons retrouvé le second fils du Sieur de Linctot qui prit le nom de Louis Godefroy de Normanville. Ce dernier était né aux Trois-Rivières en 1639 pour devenir procureur du roi en 1677, nommé par Louis XIV qui le fit Sieur de Normanville par la même occasion. De son mariage avec Marguerite Seigneuret, sa première de trois femmes, naquit un fils: René ³⁵.

René Godefroy de Tonnancour, troisième génération de cette famille au Canada, est né le 12 mai 1669 aux Trois-Rivières. Il avait douze ans lorsque mourut son père, le gouverneur de l'endroit. Il fut le premier Godefroy qui prit le nom de Tonnancour ³⁶. Le 1er juin 1695, René Godefroy de Tonnancour devenait à son tour procureur-général du roi aux Trois-Rivières, selon la volonté de Louis XIV, en l'an cinquante-troisième de son règne. En 1714, le Roi-Soleil le nommait son conseiller et lieutenant-général au siège de la juridiction des Trois-Rivières. Le roi confirmait ensuite ses titres de noblesse, comme Sieur de Tonnancour, en mars 1718. Lorsque sera signé le premier registre de la paroisse d'Yamaska, le 1er juillet 1727, René Godefroy de Tonnancour sera titulaire des fonctions que nous venons de mentionner ³⁷.

Le fils de René Godefroy de Tonnancour, Louis-Joseph, né de Marguerite Aneau, le 27 mars 1712, fut nommé, comme ses ascendants, le procureur du nouveau roi, Louis XV, à compter du 1er avril 1740. Il le demeurera jusqu'à la conquête du Canada par l'Angleterre ³⁸. Par la suite, lors de l'invasion américaine de 1775-1776, il sera lieutenant-colonel de milice du district des Trois-Rivières. Il épousa en premières noces Mary-Ann Seaman, le 11 février 1740, qui lui donna quatre enfants. Selon le Père Thomas Charland, cette

Anglaise avait été capturée par les Abénakis lors d'une guerre. En secondes noces, il épousait Louise Carrerot, le 2 novembre 1849, avec laquelle il eut douze enfants, dont le célèbre Marie-Joseph Godefroy de Tonnancour, futur député de Buckinghamshire. Nous identifions en Louis-Joseph le premier Seigneur de Tonnancour pour le fief d'Yamaska. Voyons maintenant comment il devint titulaire de cette Seigneurie.

La Seigneurie d'Yamaska fut acquise par Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour, dans une suite d'achats consécutifs effectués entre 1749 et 1781, alors que le nouveau Seigneur d'Yamaska prêtait foi et hommage au roi Georges III. Ainsi le 9 septembre 1749 avait lieu la transaction suivante:

"Acte de vente de Pierre Petit dit Gobin et son épouse, Joseph Fortier et Agathe Petit, son épouse, et Michel Dumas et Jeanne Petit, son épouse, Jean-Louis Algrain et Angélique Petit, veuve de Delpé dit Montour, à Joseph Godefroy de Tonnancour de tous les droits à eux échus dans la Seigneurie d'Yamaska par le décès des sieur et dame Petit, leur père et mère." 39

L'année suivante, le 30 novembre 1750, une sentence d'adjudication de la juridiction des Trois-Rivières accordait au sieur de Tonnancour la moitié de la Seigneurie d'Yamaska, suite à une poursuite faite le 28 septembre précédent par monsieur Fafard Longval, des Trois-Rivières, contre monsieur Godefroy de Tonnancour.

Quelques années plus tard, monsieur de Tonnancour augmentait encore ses propriétés à Yamaska, en plus des concessions qu'il avait déjà dans le fief de LaBadie 40 . Ainsi il achetait le 7 mars 1755, les parts et portions que détenaient Augustin Laroche et Marie-Jeanne Petit, sa femme, dans la Seigneurie d'Yamaska 41 . L'année suivante, en 1756, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour participait aux transactions suivantes:

"15 mars 1756 - Acte de vente de Joseph Mondoux et sa femme, et Antoine Petit à Joseph Godefroy de Tonnancour de deux-cinquièmes et un quart dans la seigneurie d'Yamaska 42 .

puis, les 3 et 17 mai suivants avait lieu:

"l'Acte de vente de Pierre et Joseph Petit à Joseph Godefroy de Tonnancour d'un quart dans le total de la seigneurie d'Yamaska plus un cinquième dans un quart 43 .

On doit signaler ici que nous n'avons relevé aucun achat auprès du Sieur Jean Petit, que certains documents disent Seigneur d'Yamaska en 1749, puisque le terrain de l'église actuelle aurait été donné par lui ⁴⁴, et dont la veuve Marguerite Gamelin, signait un contrat le 30 décembre 1751, avec Joseph Deguire dit Desrosiers, en l'exemptant de droits seigneuriaux, pour lui avoir construit une maison satisfaisante ⁴⁵.

Par suite de l'augmentation progressive de ses terres, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour prêtait foi et hommage au roi le 23 février 1781 comme Seigneur officiel du fief d'Yamaska ⁴⁶. Selon l'original de son hommage, il était également seigneur du fief de Tonnancour, de celui de Gatineau, de partie du fief de Roquetaille et de LaBadié. Cet hommage était présenté par un monsieur Nollet, qui détenait une procuration pour représenter monsieur de Tonnancour devant le général Haldimand, l'ami du nouveau Seigneur, auquel ce dernier devait porter foi et hommage le même jour au Château St-Louis de Québec.

Le premier Seigneur de Tonnancour connu, comme d'autres seigneurs, certaines difficultés provenant de la question des bornes de sa Seigneurie avec celles des fiefs voisins, entre autres avec celui de Bonsecours dont le propriétaire, monsieur George Jackson, se plaignait d'empiètement sur ses terres par le Seigneur de Tonnancour. C'est ainsi que le 23 juillet 1767, la Cour mandait monsieur John Collins, député et arpenteur-géomètre, de tirer la ligne de division entre le fief de Sorel, celui de Bonsecours et celui d'Yamaska ⁴⁷. Il finit ce travail le 7 mars 1768, mais le litige fut porté devant les tribunaux ⁴⁸. Le 8 août de la même année, une décision fut rendue en faveur du Seigneur Jackson qui signifiait que certaines terres concédées par monsieur de Tonnancour étaient en fait reliées au territoire de monsieur Jackson qui devait, en conséquence, en retirer le cens et les rentes seigneuriales. Monsieur de Tonnancour dut alors rembourser à Jackson les sommes qu'il avait perçues des censitaires, depuis quatre ans. Cependant, on présuma de la bonne foi qu'aurait eu monsieur de Tonnancour et, en conséquence, les frais de poursuite, de même que le coût de l'arpentage, furent payés à parts égales par les deux Seigneurs concernés ⁴⁹. L'affaire rebondit à nouveau en 1771, semble-t-il, pour ne se solutionner que vers 1822, au temps où le fils du premier seigneur était devenu propriétaire du fief d'Yamaska ⁵⁰. Le premier seigneur de Tonnancour mourut aux Trois-Rivières le 15 mai 1784.

Après la mort de ce dernier, le successeur allait être son fils

Joseph-Marie-Godefroy de Tonnancour. Celui-ci acquit, par divers échanges et achats, les parties de la Seigneurie d'Yamaska appartenant à des membres de sa famille, suite au partage successoral de la Seigneurie fait devant le notaire Badeau, des Trois-Rivières, les 9 novembre et 9 décembre 1785 ⁵¹. Il acheta les droits et prétentions de ses frères et soeurs dans le même fief d'Yamaska ⁵². L'acte du 12 mars 1787 est un échange entre le Seigneur de Tonnancour et son beau-frère Thomas Coffin qui céda ses droits et prétentions dans la Seigneurie d'Yamaska et qui obtint en retour une partie du fief de Gatineau, propriété de Joseph-Marie de Tonnancour.

Le deuxième Seigneur de Tonnancour connut lui aussi certaines difficultés dans l'administration de son fief. Ainsi le 16 février 1803, il racontait dans une lettre qu'un moulin acheté récemment avait été incendié ⁵³. Il y parlait également d'un petit fief qui ne lui rapportait que 50 louis et qu'il ne recevait qu'une demi-payé de lieutenant-réformé. D'autres difficultés surgirent au sujet des bornes seigneuriales qui furent arpentées de nouveau en 1820 par Olivier Arcand, arpenteur d'Yamaska. L'arpenteur Arcand s'était fondé, pour son travail, sur des bornes solides, mais elles ne furent reconnues par le Gouvernement que le 9 février 1827 ⁵⁴.

Joseph-Marie-Godefroy de Tonnancour fut extrêmement actif toute sa vie. Le 17 septembre 1815, il avait demandé au Gouvernement le droit d'établir une traverse sur la rivière Yamaska. Cette traverse était située là où réside en 1977 monsieur Marcel Cardin. En 1819, le 20 novembre, il fut nommé commissaire pour la construction et les réparations d'églises, de presbytères, etc... dans le district des Trois-Rivières ⁵⁵. Il fut en outre lieutenant-colonel de milice, toutes occupations qui en font un personnage important sur lequel nous devons revenir ultérieurement.

Joseph-Marie-Godefroy de Tonnancour rendit foi et hommage au roi d'Angleterre, le 8 mai 1830, par François Vassal qu'il avait délégué à cet effet. Il mourut à Yamaska le 22 novembre 1834 ⁵⁶.

Le fils aîné de Joseph-Marie-Godefroy, qui s'appelait Marie-Joseph, fut avec son père co-seigneur d'Yamaska et également lieutenant-colonel de milice. Il était né à Yamaska le 5 juin 1786 et y mourut le 3 septembre 1850 ⁵⁷. Il fut cependant moins célèbre que son père, qui à 81 ans commandait encore des troupes militaires.

Le véritable continuateur de la lignée seigneuriale fut Léonard Godefroy de Tonnancour. Il est né le 7 novembre 1793; il fut député

d'Yamaska du 14 août 1832 au 27 mars 1838 et mourut dans sa place natale le 29 janvier 1867. Son fils, Louis-Charles-François d'Assises Godefroy de Tonnancour, né le 10 octobre 1843, fut, semble-t-il, le dernier Seigneur attitré d'Yamaska. Il fut marchand-tailleur à Montréal, après avoir épousé à Yamaska, le 24 septembre 1866, Marie Fourquin, fille de Michel Fourquin dit Léveillé, ancien député d'Yamaska, et de Bibiane Giguère ⁵⁸. Il mourut à Montréal à l'âge de 88 ans, le 18 octobre 1931 à sa demeure d'Outremont ⁵⁹ où il s'était retiré.

Les familles de Tonnancour de Yamaska descendent toutes du premier Seigneur de Tonnancour. Ainsi, monsieur Roch - Alphonse - Adjude Godefroy de Tonnancour qui fut maire de Yamaska - village, de 1949 à 1955, était le fils de Charles-Jean-Baptiste Godefroy. Ce dernier était le quatrième fils de Michel-Jean-Baptiste Godefroy de Tonnancour, dont le père Marie-Joseph et le grand-père Louis-Joseph de Tonnancour furent respectivement deuxième et premier Seigneur de ce nom dans la Seigneurie d'Yamaska ⁶⁰. L'ancien maire d'Yamaska était la huitième génération des Godefroy de Tonnancour en ce pays, selon une ascendance dite de deuxième branche. Il descendait en effet du second des trois fils du premier ancêtre en Nouvelle-France.

QUELQUES ELEMENTS RELATIFS A LA TENURE SEIGNEURIALE

Le régime seigneurial, comme tout système socio-politique, a eu ses normes particulières, ses prescriptions et proscriptions, qu'il est intéressant de rappeler brièvement dans ce volume-souvenir. Ainsi, par exemple:

"Le concessionnaire et ses héritiers et oions causes, par la teneur de lo concession, et por la loi du païs (article 32 et 35 de la coutume) était obligé de porter foy et hommage au Roy (par son représentant) au château St-Louis dans cette ville (Québec); le vassal était obligé ensuite, ou dans l'espace de quorante jours après (.....) de délivrer ou représentant du Roy, un aveu et dénombrement c'est-à-dire, un état particulier de son titre, l'étendue de son fief, ses dépendances, ses appartenances et prérogatives, s'il ovait le droit de tenir des cours de justice haute, moyenne ou basse, oucune et quelle de ces cours; le montant de lo rente des greffiers et notaires, ... son manoir, les terres de son domaine, la quantité et lo qualité de ses terres en lobour"... etc. ⁶¹

Lorsque le concessionnaire vendait son fief, "l'amende appelée droit de quint ou la cinquième partie du montant du prix de la vente, était payée au Roy dans les tems de la reddition de la loy et hommage"... et quant aux terres sous la coutume du Vexin le Français,

... , un relief était payé, c'est-à-dire, une année de revenu du dit fief vendu et non le quint, à chaque mutation quelconque" ⁶² .

En outre, les concessionnaires devaient conserver tout bois de chêne poussant sur leurs domaines surtout pour la construction des vaisseaux du Roi par les censitaires et pour la construction du manoir, de l'église et du presbytère. On devait déclarer au Roi la découverte de mines et minéraux trouvés dans les terres. Les concessions passaient de père en fils et le premier enfant succédait au manoir principal; s'il y avait un moulin, ce moulin appartenait à l'ainé. Quant aux censitaires, s'ils ne versaient pas de somme d'argent lorsqu'ils prenaient possession de leurs terres, ils devaient verser quelque redevance, comme celle de donner au Seigneur, chaque année, le 11 novembre, quelques chapons "vifs en plume" ⁶³ . Le premier jour de mai, les habitants devaient planter "un may d'épinette de 45 à 50 pieds de hauteur, devant la porte du manoir seigneurial" ⁶⁴ . Il était interdit aux colons de bâtir aucun moulin à farine ou à scie ni aucun autre type de moulin, puisque ceci était le privilège du Seigneur.

Le régime seigneurial comportant des droits et devoirs de type féodal fut aboli en mai 1856, après que le gouvernement de Sir Edmond Head eut créé le tribunal dit "Cour Seigneuriale" en 1854. Cependant, les censitaires continuèrent à verser des rentes foncières qui remplaçaient les droits de cens et de rente, et qu'on pouvait racheter à volonté des seigneurs eux-mêmes ou de leurs ayants-droit, selon le cas. En 1925, était votée la Loi des Seigneuries ⁶⁵ . Enfin en 1940, le gouvernement créait le "Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales" qui, à partir du 11 novembre 1940, devait "faciliter la libération de toutes les terres ou lots de terres des rentes constituées ayant remplacé les droits seigneuriaux". ⁶⁶⁻⁶⁷

YAMASKA COMME LIEU D'OPERATIONS MILITAIRES

L'histoire d'Yamaska, même succincte, ne saurait être complète sans rappeler les activités militaires qui se sont déployées sur le territoire même de la paroisse et dans les paroisses limitrophes. Les opérations militaires ou guerrières furent commandées dès le début de la Nouvelle-France alors que les nouveaux venus, les Français, auxquels s'étaient alliés quelques Indigènes, sont devenus les ennemis jurés des Iroquois qui entendaient les chasser du continent américain ⁶⁸ . La menace des Iroquois contre les colons retarda, comme on l'a signalé, la mouvement de colonisation du pays. Même une fois commencé l'établissement des colons sur des terres, l'opposition et l'offensive des Iroquois se continuèrent longtemps, si bien que les colons devaient

défricher leurs terres, en tenant leur fusil à portée de la main, puisqu'il leur fallait parer à toute éventualité d'attaque de la part des ennemis Iroquois, qui surgissaient de partout.

Le péril Iroquois, dont les bandes étaient très solidaires les unes des autres et qui possédaient leur organisation ou fédération ⁶⁹, constitua longtemps une menace insécurisante et terrifiante pour les colons. Nombreux sont les exemples de massacres opérés par ces bandes Iroquoises, qui connaissaient bien le pays et qui savaient se dissimuler habilement ⁷⁰, pour attaquer à l'improviste.

Les offensives des Iroquois sont à l'origine de la venue du régiment de Carignan-Salières dont les renforts s'imposaient pour protéger la colonie, pour permettre l'établissement des colons et pour inciter ceux-ci à se fixer définitivement en Nouvelle-France ⁷¹. Sans ces renforts militaires, le climat "d'horreurs et de frimas" qui caractérisait la Nouvelle-France aurait compromis le développement de la nouvelle colonie. La présence des soldats du roi de France réussit à pacifier les colons et à leur permettre de défricher leurs terres, même s'il leur fallait toujours redouter une attaque subite. Une plus grande tranquillité s'instaura à partir de 1700, suite au traité signé entre le Gouverneur du Canada et la Confédération des Iroquois, si bien qu'à partir de ce moment-là les militaires étrangers figurèrent moins dans la région. ⁷²

Quelques années plus tard, les Abénakis tentaient de se venger contre les Anglais qui avaient malmené jadis leurs congénères d'Acadie. Ils reprirent donc les hostilités et firent des prisonniers au cours de leurs excursions en territoire anglais, de 1680 à 1725 ⁷³. La rivière Yamaska constituait pour eux un chemin discret et sûr vers la Nouvelle-Angleterre. Les Abénakis, "ces bons sauvages" amis des missionnaires et des colons, auraient été ainsi les premiers à naviguer et à explorer la rivière Yamaska ⁷⁴. Une tradition orale rapporte qu'un jour, des sauvages, non des Iroquois semble-t-il, s'étaient arrêtés, sur la pointe de l'Île du Domaine près de la ferme de monsieur Arthur Hébert autrefois (en 1977, celle de monsieur Gaston Goulet); le père de monsieur Hébert les y aurait surpris bien endormis ⁷⁵.

ETABLISSEMENT DE LA MILICE A YAMASKA

Si la présence massive de militaires avait disparu dans la région, il n'en restait pas moins des dangers réels qui nécessitaient la présence d'une certaine armée. Ainsi dans chaque paroisse, on institua le régime des miliciens, sous la direction de capitaines de milice, au service des

rois de France, pour la protection et la garde du Canada ⁷⁶ . Ce régime des milices se poursuivit même après la conquête du Canada par les Anglais, en 1760.

Le territoire de la paroisse d'Yamaska eut son propre capitaine de milice. On ne peut préciser exactement le moment où se fit la première élection d'un capitaine de milice dans la paroisse. Toutefois, une étude très récente ⁷⁷ *réalisée par monsieur René Desrosiers, f.c., de Drummondville, nous révèle que son ancêtre, Joseph Deguire dit Desrosiers était élu capitaine de milice à Yamaska, vers 1737. Il s'agit de l'ancêtre des familles Deguire dit Desrosiers.*

Les fonctions de ce capitaine de milice étaient multiples ⁷⁸ . *Ainsi, une fois reçue sa "Commission", c'est-à-dire sa nomination officielle, le capitaine de milice, ou "capitaine de côte", était gendarme et bailli (i.e. agent du roi). Il recevait ses ordres du Gouverneur et des hautes instances du pays, ce qui le rendait parfois supérieur au Seigneur de l'endroit, si ce dernier n'était pas militaire. Il avait droit à un siège spécial à l'église; à certains endroits, comme à St-François par exemple, ce privilège posa de sérieux problèmes de préséance dans l'église* ⁷⁹ .

Le capitaine était en outre reconnu officiellement pour recevoir des contrats de mariage, de vente, d'achat et des testaments. Il était encore juge de paix local pour régler les différends entre les individus vivant sur le territoire de sa juridiction. Telles furent les attributions principales de Joseph Deguire dit Desrosiers, qui habita toujours, semble-t-il, dans le Petit Chenal, à Yamaska, du côté de l'Île du Domaine ⁸⁰ , *même après avoir acquis en 1751 la Seigneurie de la Rivière-David qu'il vendait cependant le 29 décembre 1772.*

Le capitaine Desrosiers a bénéficié d'un prestige certain, si bien que, même après l'abolition de sa fonction, suite à la Conquête, ses interventions auprès du Gouverneur Guy Carleton, en faveur de ses co-paroissiens lésés dans leurs droits, furent entendues favorablement ⁸¹ . *Il mourut le 12 février 1789 et fut inhumé, d'après l'acte de sépulture, dans l'église d'Yamaska, selon ses propres désirs et comme sa fonction le lui avait mérité.*

Après la défaite du Canada aux mains de l'Angleterre, les milices canadiennes continuèrent leurs opérations. Jusqu'en 1832, tous les hommes admissibles à la milice et vivant sur les bords de la rivière Yamaska, depuis l'embouchure de cette rivière jusqu'à la rivière Salvail (située à environ sept lieues du St-Laurent), tous ces miliciens étaient

dirigés par le capitaine de Yamaska ⁸². Au cours des dernières années, les exercices de la milice étaient devenus rudimentaires et ne consistaient plus qu'en "une simple revue ou parade, une fois l'année, le 29 juin, fête de la S.-Pierre, après avoir été annoncée d'avance à la porte de l'église".

YAMASKA EST: BASE MILITAIRE

Lorsque commença à poindre la révolte des colonies américaines contre l'Angleterre, la rivière Yamaska devint un point stratégique à surveiller. Comme au temps des guerres menées par les Abénakis, le parcours de la rivière Yamaska était une voie libre, et moins surveillée, entre le Canada et l'Amérique anglaise ⁸³. Aussi les Américains en quête d'appuis et de renforts tentèrent-ils de gagner des Canadiens à leur cause. Des émissaires qui voyageaient par la rivière Yamaska apportaient aux Canadiens des circulaires et des pamphlets promouvant la cause des rebelles Américains et cherchant des adeptes canadiens. C'est ainsi que Yamaska devint une "base militaire" importante à ce moment-là.

En effet, à la fin de 1778, le général Haldimand décidait de construire deux postes militaires sur la rivière Yamaska, l'un à Yamaska même et l'autre à St-Hyacinthe.

"Ces postes ou casernes, ou "blockhaus", furent établis dans le cours des années 1780 et 1781, et furent occupés par des soldats allemands, au service de l'Angleterre, sous le commandement du baron Von Riedsel (.....). Celui de S.-Michel d'Yamaska, contenant 190 hommes, fut appelé Grand-Maska, et construit sur le côté opposé de l'église de S.-Michel, c'est-à-dire sur le côté est de la rivière, à Yamaska-est. Celui de S.-Hyacinthe fut appelé Petit-Maska, et construit à l'endroit où s'élève aujourd'hui cette ville, ou à quelques milles plus haut, selon l'opinion respectable de quelques-uns". ⁸⁴

A cette époque, St-Hyacinthe était appelé "nouvelle paroisse sur la rivière Yamaska" et peu d'habitants y vivaient puisque le missionnaire de l'endroit, en 1784, ne recevait pas encore "ni dîmes ni grains", faute de cultures suffisantes, parce que, faut-il croire, les habitants y étaient nouvellement installés.

"Les troupes de ces postes eurent pour mission de faire la patrouille, sur les deux rivières Yamaska et du Brochet, parce qu'on craignoit une invasion de ce côté. Dans le but de prévenir toute

tentative, elles devoient fournir constamment des renseignements sur l'ennemi, vers la baie de Missisquoi et autres postes voisins du lac Champlain; faire cesser le commerce de Du Calvet (à la Rivière-David); saisir les correspondances; arrêter les espions, intercepter les émissaires et empêcher les désertions". 85

Selon la tradition établie, Yamaska avait son capitaine de milice, au service maintenant du roi d'Angleterre. Ce capitaine de milice était Luc Ouf Schmid, officier du roi, natif de Karlsruhe, en Allemagne, et arrivé au Canada avant la Conquête 86 . Ce dernier

... "se morio à Yomosko en 1753 à Elizabeth Desrosiers, fille de Joseph Desrosiers, capitaine de milice et seigneur de Guire, et d'Angélique Pépin; prit une part active à la guerre de l'invasion américaine. A la prise du fort St-Jean par les Bastonnais le 2 novembre 1775, et après la capitulation du major anglais Preston devant le général américain Montgomery, Schmid fut amené prisonnier aux Etats-Unis avec vingt officiers et gentilshommes, quatre volontaires particuliers comme lui et soixante-deux officiers de milice et miliciens. 86

Luc Schmid, au moment de l'existence des casernes, devait renseigner le Colonel St-Léger, installé à Sorel, sur tout ce qui se passait à Yamaska. On était sous le régime des mesures de guerres qui exigeait de donner, aux habitants et colons de St-Michel, des permis de circuler soit pour transporter leur bois, entailler leurs érables, effectuer tout autre voyage, "jusqu'au passeport des prêtres qui voyageaient entre le Grand et le Petit-Maska".

La présence des militaires à Yamaska suscita des difficultés aux Maskoutains, comme aux habitants de St-François, qui connurent les mêmes difficultés avec les troupes militaires auxquelles ils devaient fournir le "bois de chauffage" pour les casernes, et qui s'y refusaient en pratique. Aussi,

"A maintes reprises, ces allemands furent accusés de pénétrer, le jour et la nuit, dans les granges et les étables et de faire moins de mal sur moutons, cochons et volailles; d'enlever les planches des étables, les perches et piquets de clôture et les pièces de pont, pour les convertir en combustible; de pénétrer avec effraction dans les maisons et les caves pour y enlever argent et légumes, de gripper les hardes et linges, séchant sur les cordes". 87

Après de tels événements, le capitaine Schmid autorisa un

dimanche, à la porte de l'église, où on donnait les avis publics, de faire feu sur le premier soldat qu'on verrait, le jour ou la nuit, près d'une grange. Plus tard, une cour martiale était instituée. Trois allemands furent condamnés à mort. L'appel de leur cause retarda leur exécution et peu après le 5 avril 1782, ils étaient tous trois fusillés.

Les troupes anglaises et allemandes continuèrent un temps encore leur surveillance à Yamaska car tout danger d'invasion n'était pas encore écarté. Cependant, en 1783, les hostilités diminuèrent et cessèrent même. Aussi le 23 juin 1783, le général Haldimand commandait l'évacuation des casernes de la rivière Yamaska, et ordonnait de les remettre aux propriétaires des terrains sur lesquels on avait construit ces casernes. Ainsi se rétablissait la paix. Malgré les inconvénients subis, cette occupation militaire sera plus tard jugée positivement, pour avoir permis aux abords de la rivière Yamaska de devenir un important centre de colonisation. ⁸⁸

Quant au capitaine Schmid, l'assemblée législative de 1795 lui accordait cinquante louis comme pension et allocation pour services rendus au pays, et avoir été lieutenant dans le corps canadien de milice en 1764. Schmid, établi à Yamaska sur des terres qu'on lui avait concédées, vit son fils, Louis, époux de Marie-Anne Pélissier dit Lafeuillade, devenir le capitaine de milice de St-François-du-Lac. Luc Schmid mourut à Yamaska le 22 avril 1797, à l'âge de 71 ans. "L'Isle Schmid" qu'il s'était fait concéder déjà, en bas du village d'Yamaska, n'existe plus aujourd'hui, puisqu'elle a été absorbée par les eaux de l'écluse ("dam") d'Yamaska construite en 1881-1882. ⁸⁹

LA REVOLTE DES PATRIOTES DE 1837-1838

Le mouvement des Patriotes de 1837-1838 eut des retentissements assez spectaculaires dans la paroisse d'Yamaska. L'insurrection de 1837 commença à se préparer bien avant qu'elle ne se réalise effectivement. A la source de ces troubles devenus célèbres, on identifie certaines attaques contre la langue du peuple du Québec; ⁹⁰ le désir d'imposer l'anglais aux débats de l'Assemblée législative; une "Institution royale" projetée pour ériger des écoles, y faire des règlements d'études, embaucher des maîtres; ce projet fut jugé comme un moyen d'angliciser le Québec; en outre, certaines questions de favoritisme avaient été soulevées dans la distribution des emplois publics; on détecta des manoeuvres dans l'octroi de subsides; enfin, et surtout, un incident rendit la situation plus brûlante encore: le parlement britannique imposa au Canada une loi lui enjoignant un emprunt auprès du trésor impérial d'Angleterre, que le peuple du Québec devrait rembourser plus tard, de toute évidence.

C'est ainsi que débutèrent les assemblées populaires visant à faire échec aux mesures dont se disaient victimes les Patriotes. Le 18 juin 1837, une de ces assemblées se tenait à la porte de l'église des Abénakis présidée par Joachim Charpentier, de La Baie, par son assistant François Despins, puis par un maskoutain, l'arpenteur Jean-Olivier Arcand qui faisait office de secrétaire. ⁹¹ Dix-huit résolutions furent proposées et adoptées à l'unanimité par l'assemblée dite "anti-coercitive", au milieu de vives discussions et de débats contradictoires et passionnés. On décida de se ranger derrière Louis-Joseph Papineau qui dirigeait les Patriotes dans la vallée du Richelieu.

Ce mouvement aiguïsa le Gouvernement qui sévit contre des juges de paix et officiers de milice, en les suspendant de leur fonction. ⁹² En décembre 1837, le capitaine J.B. Michel de Tonnancour lisait, à l'occasion d'une assemblée "constitutionnelle" par opposition aux assemblées "anti-coercitives", une adresse loyale portant 200 signatures et exprimant au gouverneur Lord Gosford un ralliement au Gouvernement du Bas-Canada.

Les Patriotes n'en continuèrent pas moins leur opposition. Les plus ardents venaient, semble-t-il, d'Yamaska, soit Jean-Olivier Arcand, Amable Paradis, Dominique Charland et le Dr. Léon Rousseau. Les Patriotes de La Baie demeurèrent plus calmes; ils n'en fouettèrent pas moins cependant un soldat anglais de passage qui avait insulté madame Rousseau. ⁹³ Ceux d'Yamaska, plus ardents et plus engagés, inquiétaient aussi bien le curé Leclerc que l'évêque même de Québec, Mgr Signay. Ce dernier écrivait le 25 novembre 1837:

"Qu'il me ferait peine d'apprendre que la première paroisse à l'extrémité de mon diocèse ne fût pas à l'unisson des autres, qui toutes, grâce à Dieu, ont donné à leur évêque et au Gouvernement le plus grand sujet de satisfaction pour leur tranquillité et leur soumission aux autorités établies". ⁹⁴

Les Patriotes d'Yamaska se nommèrent même des officiers. Les messieurs de Tonnancour ont refusé ce poste, affirmant qu'ils n'avaient pas d'autorisation du Gouvernement à cet effet et, quittant l'assemblée, ils furent en quelque sorte répudiés. Pierre-Joseph Chevreffits, notaire, et Dominique Charland furent nommés capitaines; Michel Cardin, Jean-Baptiste Pélissier, Joseph Salvas, Bénoni Pépin et Joseph Lambert, officiers. Michel Parenteau et Joseph Morel refusèrent leur nomination à ce dernier grade, le premier proclamant bien haut: "J'ai servi mon roi et je le servirai encore". ⁹⁵ C'était vers le 21 novembre 1837.

En mars 1838, des dépositions étaient portées contre les 39 personnes suivantes: Jean-Olivier Arcand, arpenteur, Dr. Léon Rousseau, Dominique Charland, Amable Paradis, Pierre-Joseph Chevrefils, Basile St-Germain, Michel Cardin, Paul Lafleur (dit Bréza autrefois), Joseph Salvas, Jean Deguire, Louis Mondou, P. Desmarais, Pierre Proulx, Jean-Baptiste Labonté, Thomas Bergeron, Basile Cardin, Jean-Baptiste Cardin, Edouard Dugré, Charles Laveaux, Marie Dubois, Basile Giguère, Joseph Cartier, Léonard de Tonnancour, Joseph Robin, Charles Giguère, père, Joseph Giguère, Jean-Baptiste Giguère, Isaac de Tonnancour, Pierre Piette, Basile Théroux, Laferté Landroche, Michel Fourquin, Jean-Baptiste de Tonnancour, Jean-Baptiste Boisclair, Félix Hébert, Joseph McLure, Célestin Caron, Jean Cartier, Hubert Lasalle ⁹⁶. La plupart s'en tirèrent assez bien, à l'exception de Arcand, Paradis et Charland qui furent emprisonnés en mars 1838 et libérés en juillet suivant. L'histoire du Calvaire d'Yamaska, comme nous la relaterons ultérieurement, est reliée précisément à Dominique Charland, le Patriote.

LA "GUERRE DES ÉTEIGNOIRS" DE 1850

La "guerre des éteignoirs" réfère à l'opposition manifestée dans notre région par les ennemis de la loi de l'éducation votée en 1846. Les éteignoirs étaient précisément ces opposants.

Les écoles rurales furent fondées à partir du régime parlementaire institué en 1791. Ces mêmes écoles furent appelées plus tard "écoles de fabrique" parce que soutenues principalement par les Fabriques de paroisse. Mais en 1846, on fixait le caractère de l'Instruction publique dans le Bas-Canada. ⁹⁷ *Dès lors, les écoles devaient être entretenues par une contribution obligatoire fondée sur l'évaluation municipale.* ⁹⁸ *Cette mesure fut mal accueillie des habitants qui "s'en prirent aux estimateurs municipaux et aux commissaires d'école, tondirent la crinière et la queue de leurs chevaux et mirent le feu à leurs bâtiments. Ils brisèrent les fenêtres des écoles, incendièrent même quelques-unes de ces maisons".*

La guerre des éteignoirs fut particulièrement violente sur le territoire de Nicolet-Yamaska. Ainsi, Thomas Chapais note dans les "Mémoires de la Société Royale 1928" ⁹⁹ *que deux magistrats ont été envoyés à Yamaska pour rétablir l'ordre. Leur mission parut réussir, mais quelques heures plus tard, dans la nuit suivant le départ des deux visiteurs, une maison d'école était incendiée. Selon des témoignages recueillis par Mgr Antonio Parenteau, les écoles de l'Île du Domaine, du Grand Chenal, du Pot-au-Beurre, auraient toutes été incendiées successivement; celle du Village Est aurait été incendiée avant d'être*

complètement construite. Les commissaires étaient fort mal reçus pour percevoir les taxes, puisque les habitants opposés aux écoles les recevaient avec un fusil à la main. En conséquence,

“Le Gouvernement envoya dans cette partie du district des Trois-Rivières un détachement de soixante hommes de troupe et de douze hommes de la police montée (la cavalerie Fortin), pour arrêter les incendiaires et aider les autorités civiles à rétablir l’ordre. Il institua en outre, une commission extra-judiciaire, composée du major Johnson et de MM. Delisle et Futvoye, pour enquêter sur les causes de l’opposition à la loi des écoles et faire condamner les contribuables réfractaires... Les habitants de cette dernière paroisse (i.e. St-Michel d’Yamaska) parurent se soumettre. Ils promirent de payer, mais la majorité n’en fit rien. Les commissaires d’écoles furent eux-mêmes incriminés et condamnés à l’omende”.¹⁰⁰

L’examen des faits précédents indique quelques traits caractéristiques des maskoutains, dont celui de la combativité et de la détermination qui en ont fait des gens un peu coriaces, qui n’aiment pas se laisser influencer ou manipuler par les premiers venus, même investis d’autorité. L’ensemble de ces traits un peu fougueux et rébarbatifs est peut-être à l’origine première du sobriquet populaire “gros casques de Maska” qui indiquait que les maskoutains avaient la nuque raide. L’explication plus récente à cet égard a été associée aux coiffures ou gros casques que portaient les têtes des maskoutains.

LA SEIGNEURIE DEVIENT MUNICIPALITE

Avant le Gouvernement de l’Union, en 1840, il n’était pas possible aux habitants de se former en assemblée ou en corporation pour l’administration des affaires paroissiales publiques. Il fallait recourir à l’Assemblée législative elle-même. La loi des municipalités de 1841 permit à chaque paroisse, village, ville et comté de se former en corporation municipale pour l’administration des affaires locales publiques. Depuis lors, les municipalités ont le pouvoir et le devoir de veiller au bien de la collectivité, d’entretenir les chemins, routes et ponts, etc... et d’administrer selon certains pouvoirs qui prévalent encore aujourd’hui.¹⁰¹

La municipalité de la paroisse de Saint-Michel d’Yamaska fut érigée en vertu de l’Acte 8, Victoria, chapitre 40, le 1er juillet 1845.¹⁰² De ce territoire initial seront distraites en 1867 et en 1955 les municipalités des villages d’Yamaska et Yamaska Est. Les chapitres ultérieurs illustreront l’histoire particulière des trois municipalités d’Yamaska.

CONCLUSION

Telle est la trame générale des origines les plus anciennes d'Yamaska que nous avons voulu reconstituer avec le plus de rigueur et de fidélité possible, d'autant plus qu'il s'agissait d'une première tentative de systématisation de l'histoire d'Yamaska. A cet effet, nous avons privilégié un certain éclectisme pour concentrer notre intérêt sur Yamaska même, en laissant aux paroisses limitrophes ce qui a pu, ou ce qui pourrait, constituer leur histoire propre.

“Comme le dit un vieil adage, rien n'est si beau que son pays. Et de le chanter c'est l'usage”. Chantons le nôtre à nos amis.

Fernand Parenteau

Québec, le 20 mai 1977

*-Tous droits réservés par l'auteur
Reproduction interdite sans autorisation*

REFERENCES

- (1) Comité d'organisation, Souvenir du Congrès Eucharistique régional tenu à St-Michel d'Yamaska les 10, 11 et 12 juillet 1917, Arthabaska, Imprimerie L'Union, 1918, p. 5.
- (2) Hormidas Magnan, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec, Arthabaska. L'Imprimerie d'Arthabaska Inc . 1925, p. 590.
- (3) Ovide - M.H. Lapalice affirme, dans son Histoire de la Seigneurie Massue et de la paroisse de St-Aimé, publiée en 1930, que les Algonquins nommèrent en leur langage "Yamaska" l'endroit du Chenal-du-Moine en bordure du St-Laurent, et que ce mot signifiait "là où il y a plusieurs maisons" que l'on voyait en naviguant sur le Lac St-Pierre. Il tenait ce renseignement de l'Histoire des Abénakis rédigée par l'abbé Morault, Cf. Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 7.
- (4) Mémoire de la Société généalogique Canadienne-française, "Vol. IX, Nos 3 et 4, Juillet-Octobre 1958, "Relevé sommaire des paroisses fondées avant 1800", pp. 130-151; Yamaska, p. 142
- (5) Ibid. p. 142.
- (6) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 64.
- (7) Ibid. p. 121.
- (8) Ibid. p. 65 et dans Mariages de St-Michel d'Yamaska (1727-1965), B. Pontbriand (éd.), Québec, 1966, p. 2. (Notes préparées par monsieur Roland Auger. du ministère des Affaires culturelles du Québec).
- (9) Thomas-M. Charland, o.p. Histoire de St-François-du-Lac, Ottawa. Imprimerie Leclerc Enrg., 1942, p. 35.
- (10) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 7.
- (11) Ibid. p. 8.
- (12) Carte Seigneuriale de la Nouvelle-France (moins la côte nord) pour les Gouvernements de Québec, Trois-Rivières et Montréal - par Marcel Trudel, 1950.
- (13) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 11.
- (14) Ibid pp. 11-12 ss.
- (15) Ibid. pp. 14 ss - L'acte est daté du 20 avril ou 20 août 1662.

- (16) Ibid. pp. 39, 45 ss et Histoire de St-Aimé, op. cit. pp. 13 et 16
- (17) Il semble d'après l'auteur de l'Histoire de St-François-du-Lac, que Pierre Boucher s'est établi à Boucherville en 1667 (Cf. op. cit. p. 13). Il y vécut 50 ans sur sa seigneurie selon le Dictionnaire National des Canadiens français, Partie historique, Tome III, Institut généalogique Drouin, 1958, p. 1418 - La date officielle de concession de cette Seigneurie de Pierre Boucher est le 3 novembre 1672. (Cf. Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, Tome I, pp. 296-297. Boucher mourut le 19 avril 1717. Il était né le 1er août 1622.
- (18) Histoire de St-François, op. cit. p. 14
- (19) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, Tome I, op. cit. p. 79. Selon des documents de l'abbé Couillard-Després, cette concession aurait eu lieu le 15 octobre 1681 (Voir Histoire de St-François, p. 28).
- (20) Histoire de St-François, op. cit. pp. 25-26.
- (21) Ibid. p. 26
- (22) Hervé Biron, Grandeur et misères de l'église trifluvienne (1615-1947), Trois-Rivières, Les Éditions Trifluviennes, 1947, p. 24.
- (23) Histoire de St-François, op. cit. p. 28; Grefte des notaires aux Archives de Québec, vol. XX - Dans le Dictionnaire biographique du Canada, on dit même que La Vallière lui aurait donné sa Seigneurie d'Yamaska. Ceci nous paraît cependant erroné.
- (24) Ibid. p. 28; Pierre-Georges Roy, dans Archives de Québec "Concessions en fiefs - Fois et hommages - Aveux et dénombremments", Vol. III, p. 261 indique cette donation sous le nom du Sieur Le Neuf de La Vallière. Toutefois, l'original des Cahiers d'intendance, "Concessions en fiefs", no 1, folio 144, identifie bien le Sieur Jean Crevier faisant un tel don à Aubert de la Chesnaye.
- (25) Dictionnaire biographique du Canada, Vol. II 1701-1740, pp. 427 à 429
- (26) Ibid. pp. 545-546.
- (27) Pierre-Georges Roy Archives de Québec "Concessions en fiefs - Fois et hommages - Aveux et dénombremments", Vol. III, p. 262
- (28) Dictionnaire biographique du Canada, op. cit. p. 545.
- (29) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 29.
- (30) Ibid. p. 29; P.G. Roy, op. cit. p. 262. Original manuscrit, dans Fois et hommages, régime français, cahier 2, folio 70

- (31) Dictionnaire biographique du Canada, op. cit. p. 546, texte rédigé par monsieur Raymond Douville.
- (32) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour l'année 1921-1922, pp. 262 sq. : St-François et Yamaska, p. 320 et suivantes.
- (33) Dictionnaire biographique du Canada, op. cit. p. 546; L'inventaire du Greffe de Pierre Petit, notaire, fut publié aux Archives nationales du Québec, dans "Inventaire des Greffes des notaires". vol. XXVII, en 1976, pp 1 à 107.
- (34) Pierre-Georges Roy, La famille Godefroy de Tonnancour, Lévis, Imprime-J.-A.K. Laflamme, 1904, 128 pages.
- (35) Ibid. p. 31.
- (36) Selon la Tradition orale, souvent répétée par madame Yvonne Boucher de Tonnancour, épouse de Alphonse Godefroy de Tonnancour, descendant des Seigneurs et plus tard maire de Yamaska-village, ce nom de Tonnancour aurait été pris par cette famille parce qu'on y avait l'habitude d'amasser au fond de la cour familiale quantité de tonnes ou barils. Ce surnom serait devenu plus tard titre de noblesse reconnu par le roi de France Louis XIV.
- (37) Premier registre des Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse St-Michel d'Yamaska.
- (38) P.G. Roy, La famille de Tonnancour, op. cit. p. 52.
- 39) Greffe de Louis Pillard, notaire aux Trois-Rivières, 9 septembre 1747. rapporté dans P.G. Roy, Archives de Québec "Concessions en fiefs...", op cit. Vol. III, p. 263 sq.
- (40) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, op. cit. pp. 122
- (41) Greffe de Louis Pillard, rapporté dans P.G. Roy, Archives de Québec, op. cit. Vol. III, p. 263.
- (42) Greffe de Jean Leproust, notaire aux Trois-Rivières, 15 mars 1756, rapporté dans P.G. Roy, op. cit. p. 264.
- (43) Greffe de Jean Leproust, notaire aux Trois-Rivières, 3 et 17 mai 1756, rapporté dans P.G. Roy, op. cit., p. 264.
- (44) Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. p. 7.
- (45) René Desrosiers, f.c. Un Seigneur de la région Joseph Deguire dit Desrosiers 1704-1789, Membre de la Société historique de Drummondville, texte ronéotypé, le 26 avril 1977, p. 10.

- (46) P.G. Roy, op. cit. p. 264 où l'auteur cite le cahier des Fois et hommages sous le régime anglais, cahier 1, folio 197.
- (47) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 115.
- (48) Ibid. p. 97.
- (49) Ibid. p. 97.
- (50) Ibid. p. 115-118.
- (51) "J.-M.G. de Tonnancour (1750-1834)" dans Hon. Juge Fabre SURVEYER et Francis J.-AUDET, Les députés de St-Maurice et de Buckinghamshire, (1792-1808), Trois-Rivières, Les Pages Trifluviennes, 1934, p. 43.
- (52) Acte d'échange du 12 mars 1787 et acte de vente (achat) du 15 mars 1787, de J.-Marie Godefroy de Tonnancour, devant Me Jean-Baptiste Badeau, notaire aux Trois-Rivières, dans P.G. Roy, Archives de Québec, op. cit. Vol. III, pp. 264-265.
- (53) Les députés de St-Maurice et de Buckinghamshire, op. cit. p. 43.
- (54) Histoire de St-Aimé, op. cit. pp. 117 et 125.
- (55) Les députés de St-Maurice et de Buckinghamshire, op. cit. p. 45.
- (56) P.G. Roy, Archives de Québec, op. cit. Vol. III, p. 265.
- (57) La famille Godefroy de Tonnancour, op. cit. pp. 73-74.
- (58) Ibid. p. 95
- (59) La Presse. Extrait de la chronique nécrologique du 20 octobre 1931, conservée par l'auteur du présent article.
- (60) La famille Godefroy de Tonnancour, op. cit. 128 pages.
- (61) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, op. cit., Vol. I, Section 2 - Rapport du Solliciteur-général J. Williams aux Membres du Conseil, Québec, 5 octobre 1790, p. 8.
- (62) Ibid. p. 10
- (63) Histoire de St-Aimé, op. cit. pp. 87, 89.
- (64) Ibid. p. 103.
- (65) Statuts refondus de la Province de Québec, 1941, Vol. IV, Chap. 321, pp. 1009-1031 (Loi des Seigneuries - S.R. 1925, c. 260, a. 1).

- (66) Ibid, Vol. IV, Chap. 322, pp. 1031-1046 (Loi abolissant les rentes seigneuriales - 25-26, - Geo., V, c. 82, a. 1 et 3)
- (67) Pierre Georges Roy, dans Archives de Québec, "Concessions en fiefs - Fois et hommages - Aveux et dénombrements", Vol. III, p. 264, cite le cahier des Fois et hommages, vol. 2, folio 35 et il rappelle une demande faite le 29 mai 1781 par Pierre Du Calvet au général Haldimand. Du Calvet était propriétaire d'un franc-alleu noble (i.e. d'une propriété exempte de servitudes) dans le fief et seigneurie d'Yamaska. Etant prisonnier, il ne pouvait se rendre à Québec, au Château St-Louis, pour y porter foi et hommage pour le fief et seigneurie de la Rivière-David qu'il détenait, pour son franc-alleu de la seigneurie d'Yamaska et son arrière-fief de la seigneurie de Bourchemin. Haldimand accepta qu'il porte foi et hommage, plus tard, après sa libération. Du Calvet fut appelé Seigneur, mais principalement Seigneur de la Rivière-David. L'acquisition de ce dernier fief par Du Calvet eut lieu le 2 mars 1774; ce fief appelé également "Ruisseau du Petit Lac" avait été concédé en 1751 à Joseph Deguire-Desrosiers. Ce dernier le vendit au Sieur Paul L'huissier de Varennes pour son fils Christophe, qui le vendit à Du Calvet en 1774 (Cf. Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 121, et Un Seigneur de la région - Joseph Deguire dit Desrosiers, op. cit. pp. 1 et 20).
- (68) Abbé A. Couillard-Després, Histoire de Sorel, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1926, p. 22.
- (69) Ibid. p. 21.
- (70) L'Histoire de St-Aimé (p. 95) rapporte que monsieur Pierre Forcier établi à St-François, était pris à l'improviste en 1692 pour être massacré avec plusieurs compagnons cultivateurs; le territoire de St-François-du-Lac fut rudement visité par les Iroquois, puisque le Sieur Louis Crevier aurait été tué par eux en 1690 et Pierre Parenteau, le premier de ce nom au Canada, aurait subi une mort identique, par les Iroquois, au début d'août 1693 (Cf. Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. pp. 47 à 49).
- (71) Histoire de Sorel, op. cit. pp. 38 et 43
- (72) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 97
- (73) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 8.
- (74) Ibid. p. 8
- (75) Témoignages fournis par monsieur Arthur Hébert à Mgr Parenteau qui, il y a quelques années, a interrogé plusieurs doyens de la paroisse d'Yamaska sur leurs souvenirs d'enfance.
- (76) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 349.

- (77) René Desrosiers, f.c., Un Seigneur de la région - Joseph Deguire dit Desrosiers (1704-1789), Drummondville, Société historique de Drummondville, le 26 avril 1977, 23 pages
- (78) Ibid. p. 8.
- (79) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. pp. 184 et suivantes.
- (80) Un Seigneur de la région, op. cit. p. 12.
- (81) Ibid. pp. 17-18 et Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 124.
- (82) Histoire de St-Aimé, op. cit. pp. 12, 349 et 350.
- (83) Les événements relatifs à l'invasion américaine sont décrits de façon brève, mais fort intéressante, dans l'Histoire de St-Aimé, aux pages 120 à 123 principalement. On retrouve plusieurs indications à ce sujet aussi dans l'Histoire de St-François-du-Lac aux chapitres des événements militaires, et dans l'Histoire de Sorel, aux pages 124 à 137.
- (84) Ibid. p. 121.
- (85) Ibid p. 121.
- (86) Ibid. p. 90.
- (87) Ibid p. 122
- (88) Ibid. p. 123
- (89) Ibid pp. 90-91
- (90) Joseph Rutché et Anastase Forget, Précis d'histoire du Canada, Montreal Librairie Beauchemin, 1954, pp. 179-191.
- (91) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit p. 257.
- (92) Ibid. p. 261-262-263
- (93) L'abbé Jos. Elzéar Bellemare, Histoire de la Baie Saint-Antoine dite Baie du Febvre (1683-1911) Tome I. Montréal, Imprimerie "La Patrie", 1911, p. 256.
- (94) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour l'année 1938-1939, p. 223.
- (95) Notes colligées par Mgr Robert Charland, du Séminaire de Nicolet, et fournies à monsieur Albert Mondou d'Yamaska le 16 mai 1972.

- (96) Notes colligées par l'abbé Valère Proulx, originaire de Yamaska et fournies à Mgr Antonlo Parenteau.
- (97) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 196.
- (98) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 306.
- (99) Photostat sur la "Guerre des éteignoirs" signé par Thomas Chapais - Pièce détachée possédée par l'auteur de ce chapitre.
- (100) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 307.
- (101) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 211.
- (102) Hormidas Magnan, Dictionnaire historique et géographique des Paroisses, Missions et Municipalités de la Province de Québec, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, 1925, p. 590.

Chapitre II

La paroisse St-Michel d'Yamaska

par Fernand Parenteau



Eglise d'Yamaska 1977

(Graciense: Les archives de la Fabrique)

INTRODUCTION

On ne peut décentement publier un volume-souvenir sur Yamaska sans y consacrer un chapitre à la paroisse comme entité religieuse et sociale.

Depuis les tous débuts de la Nouvelle-France, la paroisse a été le noyau principal de la vie aussi bien des premiers colons que de tous ceux qui sont venus peupler jusqu'à maintenant notre pays commun. Faire l'histoire de la Nouvelle-France, c'est faire, entre autres choses, l'histoire de la naissance et du développement de ces multiples paroisses qui y furent érigées et qui ont constitué, en divers points, le pôle central de la vie religieuse, sociale, économique et politique des premiers colons et de tous nos ancêtres jusqu'à nous.

Actuellement, la paroisse désigne principalement l'organisation de la vie religieuse et sociale tandis que la municipalité fait référence à l'organisation de la vie socio-économique et de la vie politique des résidents qui l'habitent. Autrefois, cependant, la paroisse déterminait l'organisation globale de la vie de ses résidents dans laquelle s'entremêlaient et se confondaient vie religieuse et vie sociale, vie économique et vie politique.

Dans le présent chapitre, nous relatons, pour les fins de ce volume-souvenir, les points majeurs et connus qui ont caractérisé la vie religieuse à St-Michel d'Yamaska, autour de son église et de son clergé.

YAMASKA

Les origines du mot Yamaska ont été spécifiées au chapitre précédent. La signification étymologique la plus courante désigne Yamaska comme l'endroit "où il y a des joncs au large" ^{1,3}. Voyons maintenant, en commençant cette section sur la paroisse, l'origine de l'appellation St-Michel d'Yamaska.

ST-MICHEL D'YAMASKA

La paroisse de Yamaska aurait été placée sous le patronage de St-Michel dès l'ouverture de la Seigneurie ⁴⁶. En 1721, Mathieu-Benoît Collet, seigneur de la Fortière, conseiller du Roy et procureur-général au Conseil supérieur de la Nouvelle-France, visitait les paroisses et missions de Nouvelle-France accompagné de son greffier, monsieur Nicolas-Gaspard Boucault. Le 5 mars 1721, Collet rencontra à Saint-François-du-Lac le Seigneur Petit, monsieur le Curé J.B. Dugast et huit habitants de Yamaska. Son rapport fait état que "sur la dite seigneurie d'hyamaska il y a aussi une église nommée St-Michel située sur le domaine de la dite seigneurie au bord de la dite rivière à distance d'environ trois quarts de lieu de son embouchure" ⁴.

En 1925, monsieur le Curé Isidore Béland, curé d'Yamaska, écrivait que la paroisse avait été mise sans doute sous le patronage de Saint-Michel en l'honneur de Michel Le Neuf, Sieur de La Vallière, qui est devenu officiellement propriétaire de la Seigneurie d'Yamaska ou de La Vallière le 24 septembre 1683 après l'avoir acquise de Pierre Boucher ⁵.

ERECTION CIVILE DE LA PAROISSE D'YAMASKA

L'érection civile de la paroisse d'Yamaska remonte à 1727 ⁶. C'est en vertu de cette érection que s'ouvrent les registres officiels d'état civil tenus par les missionnaires ou curés pour l'inscription des baptêmes, mariages et sépultures célébrés sur le territoire même de la paroisse. Il nous faut noter ici cependant que les limites territoriales de la paroisse avaient été déterminées quelques années auparavant, soit par le règlement du 3 mars 1722 édicté par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi émis à la suite du rapport de monsieur Collet, qui avait été déposé le 20 septembre 1721, après la tournée de monsieur Collet en Nouvelle-France ⁷.

Le premier registre de St-Michel d'Yamaska fut remis à monsieur Jean-Baptiste Dugast, curé de St-François et prêtre desservant, par Me René Godefroy, "escuyer, Seigneur de Tonnancour, conseiller du Roy, lieutenant général au Siège de la Juridiction des Trois-Rivières". Il s'intitulait "Grosse des Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Yamaska le 1er juillet 1727". Le premier baptême eut lieu le 16 août 1727; on baptisait Marie, Geneviève Ridechot, fille de Jacques et de Barbe Brisebois; le même jour on inhumait à Yamaska "Pierre de flond âgé d'environ treize ans"; puis le 11 janvier 1728 avait lieu le premier mariage, celui de Paul Hué, de Sorel d'une part, avec Marie Rose des Rosiers d'Yamaska, d'autre part.

Au point de vue religieux toutefois, la paroisse d'Yamaska demeura une mission qui fut desservie d'abord par des missionnaires ambulants puis, après quelques années, par des missionnaires résidents. Ceci se réalisa plus particulièrement en 1751, date de la nomination du premier curé en titre, monsieur le Curé Antoine Proulx. A ce moment-là, un corps ou conseil de Fabrique y était organisé, avec desserte du territoire qui comprend aujourd'hui les paroisses de St-Aimé ⁸, St-Robert ⁹, une partie de Saint-Pie-de-Guire, Saint-David, Saint-Guillaume, Saint-Germain, Drummondville, Saint-Jude et aussi Saint-Hyacinthe où, de 1768 à 1778, il y a eu une mission régulière donnée par ordre de monsieur Etienne Marchand, vicaire général de l'évêque de Québec et curé de Boucherville ¹⁰. Pendant plusieurs années, la paroisse d'Yamaska demeura le chef-lieu religieux des habitants des fiefs avoisinants. A l'occasion, le curé d'Yamaska a desservi la paroisse de St-François. En 1805, le curé d'Yamaska desservait encore les paroisses de St-Aimé, St-Marcel, St-Hugues, St-Louis et une partie de St-Robert. Le chemin reliant St-Aimé à Yamaska fut d'ailleurs déplacé en 1774 afin d'être "plus commode pour aller à l'église" ¹¹.

ERECTION CANONIQUE DE LA PAROISSE ST-MICHEL D'YAMASKA

L'érection canonique d'une paroisse est caractérisée par la création officielle par l'évêque du lieu d'une entité territoriale donnée aux fins du culte religieux. Ainsi le territoire de la paroisse d'Yamaska avait été délimité par le règlement de 1722. L'érection civile s'était faite en 1727 par l'autorisation de tenir les registres d'état civil. Le 11 juillet 1831, Mgr B.-C. Panet, évêque de Québec, écrivait à monsieur Alexis Leclerc, curé à Yamaska, en lui demandant d'engager ses paroissiens à présenter une requête à l'évêque pour obtenir une érection canonique de la paroisse ¹².

La paroisse St-Michel d'Yamaska fut donc érigée canoniquement par le décret du 10 août 1833, soit 106 ans après l'érection civile. A ce moment-là, la paroisse fut détachée officiellement du territoire de St-François-du-Lac pour demeurer toutefois sous la juridiction du diocèse de Québec auquel elle fut rattachée jusqu'au 8 juin 1852. A compter de cette date, elle relevait du diocèse des Trois-Rivières jusqu'au 10 juillet 1885, date de la fondation du diocèse de Nicolet dont dépend maintenant St-Michel d'Yamaska, qui constitue d'ailleurs la limite nord-ouest du diocèse de Nicolet ¹³ .

Nos vieilles paroisses échelonnées le long de la rive sud du fleuve Saint-Laurent ont eu la visite de Mgr François de Montmorency Laval. A l'été de 1676, le premier évêque du Canada confirmait à St-François-du-Lac; le 14 juillet 1681, à Cressé (Nicolet); le 15 juillet 1681, à la Rivière-Puante (Bécancour) et enfin le 16 juillet 1681 à Gentilly ¹⁴ .

Yamaska n'eut pas l'honneur de recevoir le premier évêque du Canada. Vraisemblablement ses successeurs, Nos Seigneurs De St-Vallier, Dosquet, de Pontbriand et autres seraient venus confirmer à Yamaska. Les archives de la paroisse de Yamaska conservent une relique de saint Sévérin et de sainte Casta apportée de Rome par Mgr Dosquet, évêque de Québec, en 1735 et exposée pour la première fois à Yamaska en 1736 par Jean-Baptiste Gosselin, alors missionnaire résident et plus tard chanoine ¹⁵ .

On sait de plus que Mgr Jean-Olivier Briand a visité Yamaska le 9 juin 1768 et le 23 juillet 1782 pour y confirmer les enfants de la paroisse après avoir visité chaque fois, la veille, la paroisse de St-François-du-Lac ¹⁶ . Après ces dates, les visites pastorales allaient devenir assez régulières pour s'effectuer aux quatre ans en général.

EGLISES PAROISSIALES DE ST-MICHEL D'YAMASKA

Depuis ses origines, la paroisse d'Yamaska a édifié quatre églises paroissiales.

PREMIERE EGLISE

La première église d'Yamaska était dans l'Isle du Domaine, appelée ainsi parce que le Seigneur Petit y avait son domaine. Ce renseignement nous est fourni par le rapport du procureur-général Collet qui visitait le territoire en mars 1721. Il était chargé, par le gouverneur M. De

Vaudreuil et l'intendant Bégon, de s'enquérir auprès des seigneurs et des habitants de l'étendue des paroisses et de la commodité ou incommodité qu'ils y trouvaient pour le service du culte ¹⁷ . Selon Collet, l'église nommée St-Michel était située à environ trois quarts de lieue de l'embouchure de la rivière Yamaska.

Dans le volume-souvenir du Congrès Eucharistique régional de 1917, on y fait mention que la première église était située à environ un mille de l'église actuelle en descendant le long du grand chenal. Il semblerait que l'emplacement de cette modeste chapelle fut un peu plus bas et situé à peu près là où naquit monsieur Emile Léveillé, fils de Georges Félix Léveillé, dans l'Isle du Domaine. La localisation exacte de cette chapelle se situerait sur le lot cadastral 381 où réside en 1977 monsieur Marc-André Roy. Des témoignages verbaux recueillis auprès des anciens de la paroisse nous font croire que cette chapelle et le presbytère qui s'y trouvaient ont été emportés par l'eau et les glaces à l'occasion d'une débâcle.

On ne possède à date aucune information concernant l'année de la construction de cette chapelle, ni concernant le style de cet édifice ni concernant enfin l'année de sa disparition. On présume qu'elle aurait été construite aux environs de 1700, après l'acquisition de la Seigneurie par le Sieur Petit en 1694.

DEUXIEME EGLISE

La seconde église était située quant à elle au confluent de la rivière Ste-Catherine avec la rivière Yamaska ¹⁸ , dans le Grand Chenal. Vraisemblablement, cette nouvelle chapelle était située près de l'ancien petit "pont de fer", sur le coteau de sable, sur la propriété ayant appartenu jadis à monsieur Eusèbe Schmid et devenue plus tard la propriété de monsieur Albert Lachapelle qui y réside toujours en 1977. On la situerait sur le lot cadastral 276.

On ne possède sur cette chapelle guère plus d'information qu'on en avait sur la première située dans l'île. Tout au plus, peut-on conclure à l'utilisation de cette église jusqu'aux environs de 1768-1770. Ce qui nous laisse croire ces derniers faits se rattachent à l'histoire de la troisième église.

TROISIEME EGLISE

En effet, on sait de façon certaine que le Sieur Petit, fils du Seigneur Pierre Petit, qui avait acquis en 1694 la Seigneurie de La Vallière, a reçu de son père cette même Seigneurie en 1737. Or, en 1749, le Sieur Petit, fils, donnait à la Fabrique de St-Michel d'Yamaska un emplacement situé en face de l'Île aux Erables, appelée aussi Île aux Sables, vis-à-vis le village ouest actuel de Yamaska. Le contrat authentique de cet acte de donation signé par le Sieur Petit, par messire Louis-Laurent Parent, curé de Sorel et contresigné par le Notaire Louis Pillard, des Trois-Rivières, est conservé dans les archives de la paroisse ¹⁹ .

En 1917, on mentionnait que la troisième église était située près du chemin du roi. Selon des témoignages verbaux, elle était même parallèle au chemin du roi. L'abbé Antonio Parenteau affirmait en 1927, dans son sermon à l'occasion du deuxième Centenaire d'Yamaska, que les travaux de construction de la troisième église avaient commencé en 1751 ²⁰ , au temps d'ailleurs où on aurait constitué le premier conseil de Fabrique, avec l'arrivée du premier curé résident.

On apprend d'autre part, par l'histoire de St-François-du-Lac, que le successeur de monsieur Basile Parent à la cure d'Yamaska fut un jésuite, le Père Charles Germain, qui a dû choisir St-François comme lieu de résidence. Comme la population d'Yamaska était alors sensiblement plus considérable que celle de St-François, on présume qu'il ne pouvait se loger à Yamaska, dans un presbytère. De plus, on sait qu'alors "l'église d'Yamaska n'était pas couverte et ses murs étaient sans crépi" ²¹ . Arrivé en décembre 1767, durant l'hiver 1767-1768, le Père Germain vit à faire achever l'église sur laquelle on aurait jeté le comble dans la semaine du Jeudi-Saint. Au même moment, le Père Germain, qui desservait St-François à cause d'une pénurie de prêtres, était aidé de monsieur Alex. Maquet, également jésuite et missionnaire des Abénakis de 1767 à 1774, qui devint missionnaire à Yamaska de 1767 à 1775, comme en fait foi l'écriteau à l'arrière de l'église actuelle.

La troisième église d'Yamaska fut, semble-t-il, plutôt restreinte et l'augmentation de la population de Yamaska obligea bientôt à devoir construire une église nouvelle, celle que l'on retrouve aujourd'hui en 1977.



Eglise paroissiale d'Yamaska (1900)

(Gracieuseté monsieur Fernand Parenteau)



Intérieur de l'église d'Yamaska (1900)

(Gracieuseté madame Andre Proulx)

QUATRIEME EGLISE

“Dès 1805, en effet, l'on constatait que l'église St-Michel d'Yamaska était trop petite, et l'on agita la question d'en bâtir une nouvelle”²². Le 31 août 1805, les habitants de Yamaska adressaient à l'évêque une supplique à cette fin. Toutefois, l'affaire en resta là pour le moment, puisque Mgr Plessis, évêque de Québec, ne permit pas la construction de l'église demandée, avant le 8 septembre 1811, et ce après une nouvelle requête en date du 8 janvier 1811²³.

Entretemps, Mgr Plessis avait écrit au curé d'Yamaska le 9 juillet 1810 au sujet des réparations à effectuer à la troisième église et pour la faire examiner par des experts. Le temps filait sans que ne s'amorce la nouvelle construction. Aussi, le 8 juin 1833, une requête était faite demandant encore de construire une église et ce n'est que le 22 mai 1834 que le décret permettant la construction fut émis par l'évêque de Québec. Les travaux n'en commencèrent pas aussitôt pour autant puisque le 24 août 1837, Mgr Joseph Signay précisait à monsieur Alexis Leclerc, curé à St-Michel d'Yamaska, les conditions selon lesquelles la fabrique devrait contribuer à la construction de l'église²⁴.

L'édification de cette église ne se fit pas sans heurts. Ainsi le 23 mars 1837, Mgr Signay signale dans une lettre que les habitants de St-Michel avaient demandé que les plans de la nouvelle église soient diminués. Il signalait en outre qu'on demandait cette église depuis près de 40 ans. Le 4 octobre de la même année, il invitait le curé Leclerc à faire bonne contenance en face des difficultés qu'il rencontrait à l'occasion de la construction de son église, l'invitant du même coup à ne pas se préoccuper de ce qu'on dit de part et d'autre²⁵. Pendant les troubles de 1837-38, les habitants d'Yamaska auraient même songé à s'emparer des deniers de la fabrique pour se procurer des armes²⁶.

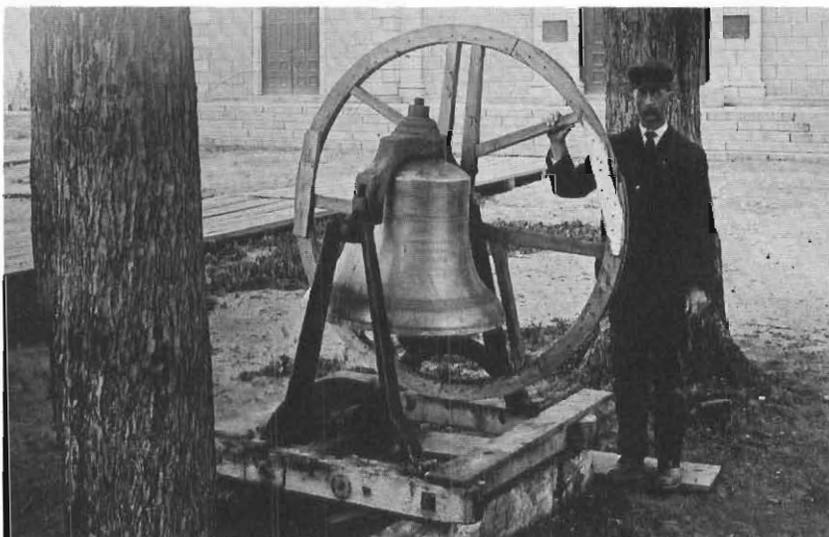
En conséquence, la construction effective de l'église actuelle n'aurait vraisemblablement commencé qu'en 1839-40, après qu'une répartition ait été homologuée en janvier 1839, selon des notes du notaire F.X. Rivard qui pratiqua autrefois à Yamaska. La quatrième église fut entreprise sur le même terrain que la précédente, mais un peu plus au nord et plus éloignée du chemin du roi près duquel devait se trouver encore la troisième église²⁷. La bénédiction de la première pierre de l'église aurait eu lieu, selon certaines sources, le 15 juillet 1840²⁸, sous la présidence de l'abbé Jean Raimbeault, curé de Nicolet.

Ainsi qu'on l'a signalé auparavant, les habitants de Saint-Michel d'Yamaska avaient demandé en 1838, avant l'autorisation de



Le nouveau carillon 1910.

(Gracieuseté monsieur Charles Proulx)



La vieille cloche "Michel Marie" et monsieur Hercule Mineau.

(Gracieuseté monsieur Charles Proulx)

construire, que les dimensions de la future église soient diminuées. Certaines opinions ont été émises déjà à l'effet que l'église d'Yamaska avait été construite en vue d'en faire un jour une cathédrale. Comme Yamaska était un centre important, sous la juridiction de l'évêque de Québec, et que n'étaient pas créés ni le diocèse des Trois-Rivières fondé en 1852, ni celui de St-Hyacinthe fondé également en 1852, ni même celui de Nicolet fondé en 1885, on aurait songé, semble-t-il, à établir à Yamaska le siège d'un nouveau diocèse. Cette affirmation toutefois mériterait une recherche plus approfondie que ne nous permet pas le temps dont nous disposons.

Monsieur Lapalice note, dans son histoire de St-Aimé, que "les clochers des deux églises, de St-Michel et de St-Aimé, avaient été élevés à peu d'années d'intervalle, d'après les plans de l'architecte Alexis Milette" ²⁹. Monsieur Milette était né à Yamachiche en 1793; il disposait d'un atelier d'architecte à cet endroit après avoir fréquenté "l'école de sculpture et d'architecture de Louis Quévillon, maître-sculpteur des Ecorres" ³⁰. Selon la même source de renseignement, "en 1844 et 1845, Alexis Milette construisait l'église de St-Michel d'Yamaska; Joseph-Hengard Lapalice, de Yamachiche également et plus tard de St-Aimé, agissait comme contremaitre, avec un salaire de neuf dollars par mois, y compris la nourriture, et il y surveillait la construction et la décoration de l'église" ³¹. Mentionnons que les entrepreneurs étaient Milette et Hébert de St-Grégoire ³².

L'église de Yamaska commencée avec des plans grandioses ne fut jamais terminée complètement avant la grande réparation de 1908-1910. En 1905, l'extérieur de l'église fut réparé en même temps que le presbytère ³³. En 1908, M. le Curé Alfred Smith avec l'aide de son vicaire, monsieur F.X. Joseph Letendre, fit une restauration complète de l'intérieur de l'église. Ces travaux commencèrent le 17 septembre 1908. Les entrepreneurs furent MM. Boileau et Frères de l'Île Bizard, sous la surveillance de monsieur Emile Boileau. Le 22 octobre, les vieux clochers étaient jetés par terre parce que dangereux et irréparables. En août 1909, on faisait faire un plancher élevé (choeur) et des bancs pour les dames religieuses dans les galeries de chaque côté du choeur ³⁴.

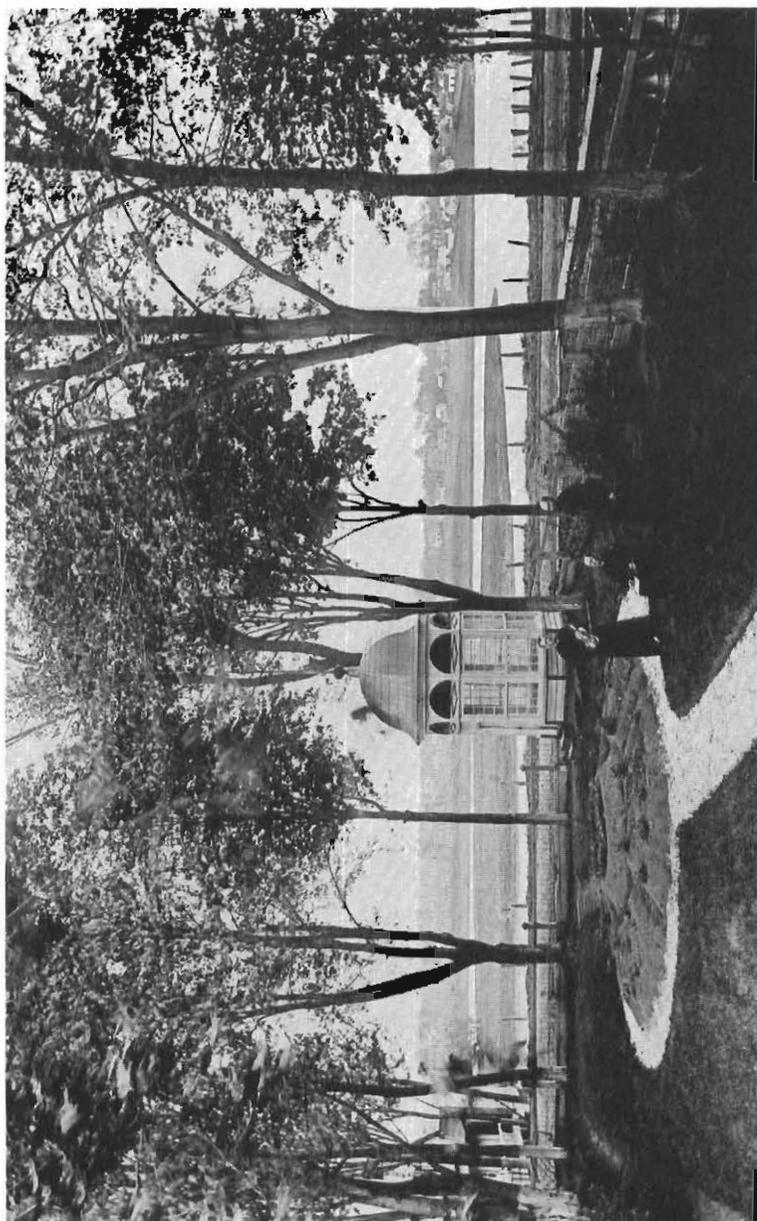
Notons par ailleurs que la démolition des clochers a obligé la descente de la cloche "Michel Marie" qui se trouvait dans le clocher nord de l'église depuis cinquante ans environ. Pendant un certain temps, elle donna ses services dans le jardin grâce aux bons offices de monsieur Hercule Mineau, sacristain. En 1910, un nouveau carillon comprenant quatre cloches fut acheté. Quelques années plus tard, la

plus petite de ces cloches fut vendue à la paroisse de St-Edmond. On avait pourtant conservé la cloche primitive baptisée "Michel Marie". Elle sera vendue, vers les années 1948, aux entrepreneurs chargés de réparer les trois cloches du carillon pour que leur mouvement roule sur billes ("bearings")³⁵. La vente de la vieille cloche devait diminuer d'autant la dette occasionnée par la réparation des trois cloches du carillon.

Continuant notre tour à l'extérieur de l'église, signalons la statue de saint Michel qui orne la façade de l'église. Cette statue fut installée le 14 août 1909. Elle est l'oeuvre de monsieur Louis Jobin de Ste-Anne-de-Beaupré. Son poids est d'environ cinq cents livres et sa hauteur de huit pieds. Elle est de bois sculpté recouvert de plomb et doré avec or de qualité, pour un coût global de cent vingt-cinq dollars. Les donateurs en furent messieurs Louis Véronneau, Michel Autotte, Ferdinand Mondou, Joseph Parenteau et Albéric Parent. Monsieur le Curé Smith note dans ses registres que la statue antérieure était de bois sculpté "peinturé" et sablé. Elle avait servi pendant environ vingt-cinq ans et souffrait à la fin de gangrène sénile³⁶.

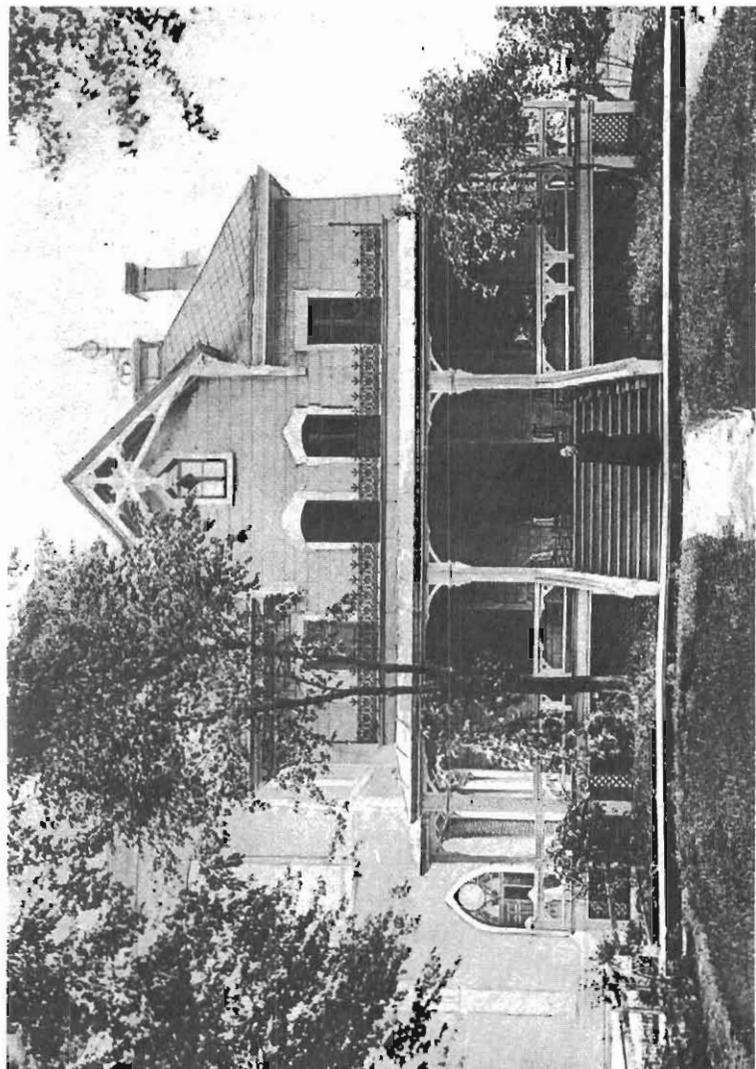
Quant à l'intérieur actuel de l'église d'Yamaska, il est sensiblement le même que celui qui a été aménagé lors des grands travaux de 1908-1910. Les bancs de la nef principale dateraient de ce moment-là, tandis qu'une partie des bancs anciens sert aux fidèles dans les galeries ou jubés au-dessus de la nef. C'est de ce temps aussi que date la magnifique Chemin de la croix qui orne les murs de l'église, chaque station ayant été donnée par un paroissien, ou groupes de paroissiens du temps, dont les 14 noms figurent sur un écriteau à l'arrière de l'église. Ce sont la famille Basile Cardin, messieurs Pierre Bergeron, Nazaire Comiré, Révérends Alfred Smith et Prudent Proulx, les Enfants de Marie, les Dames de Ste-Anne, messieurs Arsène Parenteau, Joseph (Louis) Desrosiers, mesdames Joseph Véronneau, Bruno Cournoyer, Jean-B. Forcier, Thomas St-Germain et mademoiselle Elise Villiard.

Comme on peut l'admirer dans cette église d'Yamaska, une splendide et immense peinture de l'archange saint Michel figure au-dessus de l'autel principal dont on se servait il y a quelques années pour la célébration de la messe. Cette peinture est une reproduction d'une toile du maître Raphaël Sanzio qui est exposée au Musée du Louvre à Paris. La peinture qui orne l'église d'Yamaska ne porte pas de signature. Vraisemblablement, elle nous aurait été apportée de France vers les années 1800 par des prêtres qui furent chassés par la Révolution française de 1789. Ces prêtres, environ quarante-cinq venus au Canada³⁷, s'établirent pour un certain nombre dans les régions de



Vue prise du presbytere (1926).

(Extrait du volume: souvenir du Couvent d'Yamaska)



Le presbytère d'Yamaska (1926)

(Extrait du volume-souvenir du Couvent d'Yamaska)

Yamaska, St-François-du-Lac, La Baie-du-Febvre, Nicolet et Trois-Rivières, si bien qu'on appelait la région "la petite France" ³⁸. Ces mêmes prêtres auraient apporté avec eux des oeuvres d'art, entre autres des toiles, dont ils se seraient servi pour envelopper leurs bagages. Un de ces prêtres, l'abbé Pierre Gibert, fut curé à Yamaska de 1804 à 1824, au temps de la troisième église. On prétend que c'est par lui qu'on obtint cette belle toile de saint Michel terrassant le prince des démons.

Les livres de la Fabrique de St-Michel d'Yamaska contiennent une multitude de renseignements sur l'église. On ne peut, faute de temps, en extraire toute la documentation historique. Aussi terminons-nous cette section en rappelant que l'intérieur de l'église que nous connaissons présentement fut construit ainsi pendant les années 1909-1910. Des réparations diverses ont eu lieu par la suite, particulièrement en 1956, autour desquelles nous soulignons la générosité de messieurs Théode Robidoux, Narcisse Salvas, Joseph et Philippe Salvas, Gilles Lapointe, Armand Villiard et René Cartier. Une restauration complète de la peinture a été effectuée en 1959 sous les bons offices du Chanoine Cyrille Morvan et par l'expertise de la Compagnie Pelland de Sherbrooke, pour donner à l'église le cachet qu'elle revêt et conserve en 1977.

LES PRESBYTERES

A la suite des notes qui précèdent dans lesquelles nous avons parlé des quatre églises paroissiales, nous ajoutons ici quelques données sur les presbytères, étant donné l'existence quasi inévitable d'un presbytère, à proximité de toute église, pour loger curés et autres collaborateurs du ministère paroissial.

Nous savons peu de choses sur les presbytères antérieurs à celui qui existe actuellement. Nous avons noté qu'il y en aurait eu un dans l'Île du Domaine et qu'il aurait été emporté par les glaces à l'occasion d'une débâcle. Quant au second, nous n'avons retracé aucune indication à son sujet. Il est probable que les missionnaires et curés rattachés à la seconde église aient habité le haut de l'église, puisque certaines églises des temps anciens comportaient une chapelle tandis que le haut servait de presbytère ³⁹.

Un des seuls éléments que nous ayons concernant le troisième presbytère nous est fourni par une lettre de Mgr Denault, évêque de Québec, nommant monsieur Pierre Gibert, curé à Yamaska en 1804

pour remplacer le Père Chrysostome Dugast qui venait de mourir d'apoplexie ⁴⁰. Il était conseillé à monsieur Gibert de loger dans la maison du Père Chrysostome en attendant que le presbytère soit réparé.

Enfin, Mgr Joseph Signay, évêque de Québec, écrivait à monsieur Alexis Leclerc le 4 février 1836 pour approuver l'achat du terrain à côté de l'église d'Yamaska en lui disant que la maison pourrait servir de presbytère ^{40a}. Cet achat serait à l'origine du presbytère actuel dont on a fêté le centenaire en 1940 en même temps que celui de l'église dont la construction avait commencé en 1839-40.

Les presbytères d'il y a cent ans avaient tous, ou presque, une caractéristique commune. Ils comportaient chacun une "salle des habitants" comme en témoignent l'histoire de St-François-du-Lac et celle de St-Aimé. Le presbytère de St-François comptait même deux salles, une pour les femmes et une pour les hommes. Il en était de même à Yamaska puisque c'est dans cette "chambre publique" que les habitants discutèrent de changer d'endroit le chemin conduisant vers St-Aimé ⁴¹.

Originellement, le presbytère d'Yamaska était en pierres des champs, comme l'église d'ailleurs. Les transformations qu'on y a faites l'ont fait recouvrir de ciment pour dissimuler ces pierres. C'est ainsi que fut également couverte de ciment la façade de l'église qui était elle-même en pierre des champs. Ces pierres des champs ne paraissent plus maintenant que sur les trois autres murs de l'église et de la sacristie.

MISSIONNAIRES, DESSERVANTS ET CURES DE ST-MICHEL D'YAMASKA

Les habitants de St-Michel d'Yamaska ont bénéficié des services des missionnaires dès l'établissement de la Seigneurie de La Vallière et même avant que le Sieur de La Vallière ne reçut officiellement le titre de son fief en septembre 1683. Les tout premiers missionnaires vinrent majoritairement de Sorel pour desservir le territoire d'Yamaska aussi bien que celui de St-François-du-Lac qui étaient tous deux compris à l'origine, pour les fins du culte, dans le territoire de Sorel ⁴². Tous les missionnaires n'étaient pas de Sorel cependant, puisqu'il en venait des Trois-Rivières pour desservir St-François; on aurait fait appel aux missionnaires de Sorel durant l'hiver surtout ⁴³.

Un des premiers à être identifié comme missionnaire ambulant desservant Yamaska fut le Père Claude Volant de St-Claude. On peut lire, dans l'histoire de Sorel ⁴⁴, que monsieur de St-Claude fut ordonné prêtre le 17 septembre 1678 et le 22 du même mois, on le retrouvait à Sorel avec le titre de curé. Il desservait simultanément à ce moment-là la Rivière-du-Loup-en-haut (Louiseville), Berthier ou Vilmure, La Noraie ou Autray, la mission de St-François-du-Lac et celle de St-Michel d'Yamaska ^{45 46}.

La responsabilité des missionnaires de Sorel sur le territoire d'Yamaska est confirmée par monsieur Emile Salone dans son livre sur La colonisation de la Nouvelle-France où il mentionne qu'en 1683, le missionnaire de Sorel avait charge d'âmes sur quinze lieues des deux côtés du fleuve, de Sorel à Nicolet ⁴⁷. Ce travail des missionnaires de Sorel devait se poursuivre de façon assez continue jusque vers 1700, principalement, et à l'occasion par la suite.

Outre monsieur Claude Volant de St-Claude, les missionnaires de Sorel desservant Yamaska furent, vraisemblablement, d'après l'abbé Couillard-Després, les Pères Paul de Sennémaud, Chrétien Leclercq, Jean Séré de la Colombière, Etienne Guyotte, Pierre Volant de St-Claude, frère jumeau de Claude, Jean-François Buisson de St-Cosme, Alexandre Doucet, Laurent Gaschils, Guillain Beaudoin, Hilaire Hilaire, Romuald Lebrun, Alphonse Droïerres, Michel-Philibert Boy, puis quelques prêtres de St-Sulpice qui ne firent en général que de brefs séjours à la mission de Sorel et donc de St-François ⁴⁸. Parmi les précédents, les Récollets Etienne Guyotte et Romuald Lebrun ainsi que l'abbé Alexandre Doucet sont mentionnés explicitement comme desservants de St-François respectivement en 1686, 1690 et 1689.

De 1700 à 1714, le territoire de St-François-du-Lac fut desservi par les Pères Jésuites qui étaient les missionnaires attirés des Abénakis ⁴⁹. Il est possible que ces Jésuites aient dispensé certains services religieux aux habitants de St-Michel. On ne peut toutefois l'affirmer ici avec certitude, parce que les registres de la mission des Abénakis ont été brûlés en 1759. Les Jésuites abandonnèrent la desserte de St-François avec l'arrivée de l'abbé Jean-Baptiste Dugast comme premier curé résident, suite à l'érection canonique de la paroisse de St-François par Mgr de Saint-Vallier, le 4 novembre 1714 ⁵⁰. C'est à partir de ce moment-là qu'on connaît avec plus d'exactitude la suite ininterrompue des missionnaires et curés de Yamaska.

Ainsi, l'abbé J.-B. Dugast, curé de St-François-du-Lac de 1714 à 1763, fut le premier missionnaire officiel de St-Michel d'Yamaska. Cette

nomination ou assignation fut confirmée par l'arrêt du Conseil du roi, le 3 mars 1722 ⁵¹, dans lequel on demandait au curé Dugast d'aller dire la messe en l'église de St-Michel un dimanche ou fête sur trois et d'y faire le catéchisme pour les enfants. C'était d'ailleurs ce qu'avaient demandé le Seigneur Petit et les habitants d'Yamaska. Mais contrairement à leurs désirs d'alors, le reste de la Seigneurie, du côté de Sorel, avec les îles du Moine et des Barques qui en dépendaient, demeurerait joint à la paroisse de Sorel ⁵².

Avant cette nomination officielle, l'abbé Dugast venait célébrer la messe à Yamaska un dimanche ou fête sur quatre, puisqu'il desservait en même temps la paroisse de Baie-du-Febvre. Les résidents d'Yamaska s'étaient même offerts à venir le chercher à St-François pour lui permettre de ne pas diminuer le nombre de messes célébrées à St-François.

L'abbé Jean-B. Dugast sera missionnaire d'Yamaska à quatre reprises à compter de 1727. Nous déterminerons ces dates un peu plus loin en donnant la liste officielle des missionnaires et curés d'Yamaska.

Le second missionnaire d'Yamaska fut le Père de Verquailié (Vercuaillié), récollet, qui vint à Yamaska de 1729 à 1731 ⁵³. De fait le Père Verquailié était devenu curé de Sorel en octobre 1729 où il demeura jusqu'en août 1734. Ses activités à Yamaska l'amènèrent à donner suite à l'ordonnance de l'intendant Hocquart qui défendait aux habitants d'Yamaska de couper du bois, sans permission, sur la Seigneurie de madame Thiersant. Le missionnaire ainsi que le garde-côte devaient imposer des amendes aux contrevenants au profit de la fabrique de "Masca" ⁵⁴.

Le premier missionnaire résidant à Yamaska semble avoir été monsieur Jean-Baptiste Gosselin, prêtre séculier et plus tard chanoine ⁵⁵. M. Gosselin vint à deux reprises à Yamaska pour être remplacé chaque fois par monsieur Dugast qui redevenait le missionnaire de St-Michel en conservant sa cure de St-François.

En 1750, la mission d'Yamaska relevait du curé de Sorel, monsieur Louis-Laurent Parent qui signa d'ailleurs le contrat de donation du terrain de l'église actuelle par le Seigneur Jean Petit en 1749 et par devant Me Louis Pillard, notaire aux Trois-Rivières. Monsieur Ls-L. Parent devait être un des derniers missionnaires non résidents puisque son successeur monsieur Antoine Proulx est considéré comme le premier curé permanent de Yamaska à compter de 1751. A l'exception du Père Charles Germain, curé à partir de 1767 et qui choisit

de résider à St-François en déléguant à Yamaska le Père Alex Maquet, jésuite, tous les autres missionnaires et curés ont été résidents à partir de 1751.

En résumé, nous fournissons la liste complémentaire des missionnaires et curés d'Yamaska, depuis l'érection civile de 1727 à nos jours. Ce sont:

Messieurs

<i>Jean-Baptiste Dugast</i>	1727-1729
<i>P. De Verquailié, récollet</i>	1729-1730
<i>Jean-Baptiste Dugast</i>	1730-1735
<i>Jean-Baptiste Gosselin</i>	1735-1737
<i>Jean-Baptiste Dugast</i>	1737-1738
<i>Jean-Baptiste Gosselin</i>	1738-1741
<i>Jean-Baptiste Dugast</i>	1741-1745
<i>F.X.N.M. Brassard</i>	1745-1747
<i>J. Louis-Laurent Parent</i>	1747-1751
<i>Antoine Proulx (premier curé)</i>	1751-1758
<i>J.B. De Labrosse, jésuite</i>	1758-1759
<i>J. Basile Parent</i>	1759-1767
<i>Alexis Maquet, jésuite</i>	1767-1775
<i>Théophile Dugast, récollet</i>	1775-1804
<i>(en religion appelé Chrysostome neveu de J. Baptiste Dugast)</i>	
<i>Pierre Gibert</i>	1804-1824
<i>Alexis Leclerc</i>	1824-1841
<i>Charles-Isaac Lebrun</i>	1841-1858
<i>Léandre Tourigny</i>	1858-1873
<i>Edouard Laflèche, desservant</i>	1873-1874
<i>Isaac Guillemette</i>	1874-1879
<i>Augustin Pierre Roberge</i>	1879-1888
<i>Joseph Alfred Smith</i>	1888-1910
<i>Isidore Béland</i>	1910-1929
<i>J. Emile Guillemette</i>	1929-1944
<i>Cyrille Morvan</i>	1944-1965
<i>Léo Rousseau</i>	1965-1969
<i>Germain Farley</i>	1969-.....
	(curé actuel)

Chacun de ces missionnaires et curés s'est signalé à sa manière dans son ministère paroissial. Il serait intéressant de relever un jour les activités de chacun, comme certains l'ont fait dans l'histoire de plusieurs autres paroisses.

VICAIRES ET ASSISTANTS DES CURES D'YAMASKA

Les premiers missionnaires d'Yamaska exercèrent seuls leur ministère. Plus tard, avec l'augmentation de la population, les curés durent s'adjoindre les services d'un vicaire ou assistant. On ne peut dire avec une précision rigoureuse le moment où commença cette pratique à Yamaska, faute d'avoir feuilleté, pour les fins de ce texte-ci, tous et chacun des registres paroissiaux. On sait qu'à St-François-du-Lac, le premier vicaire de l'endroit arriva en 1830, avec la nomination d'un curé âgé, monsieur Bellenger ⁵⁶.

Le premier vicaire d'Yamaska que nous ayons recensé, comme prêtre du clergé de Nicolet, serait arrivé dans la paroisse vers 1863. Il s'agit de monsieur Thomas Martel. De 1866 à 1868, nous y avons retrouvé monsieur Augustin Pierre Roberge qui devint curé de la paroisse de 1879 à 1888. Enfin, de 1868 à 1870, nous avons, comme vicaire de la paroisse, monsieur Zéphirin Tourigny qui fut ordonné prêtre à Yamaska le 4 octobre 1868, au temps du curé monsieur Léandre Tourigny avec lequel le jeune abbé devait avoir un lien de parenté. Ce jeune vicaire devait mourir peu après, en 1871, à St-Grégoire.

La liste qui suit donne les noms de presque tous les vicaires d'Yamaska depuis 1878 jusqu'à 1968. Cette liste ne recense que des prêtres incardinés au diocèse de Nicolet. Ce sont:

Messieurs

Elzéar Bellemare	1878
Norbert Proulx	1879
Edouard Brunel	1880-1881
Jos-Gilbert Perreault	1881-1882
Philippe Bourassa	1882-1883
Jos-Eugène Roberge	1885-1888
Jean-Baptiste Pinard	1889-1892
Roch Joyal	1892-(4 mois)
Jean-Baptiste Pinard	1892-1895
Albert Gladu	1895-1896
Gédéon Carignan	1896-1898
Albert Gladu	1898-1899
F.X. Joseph Letendre	1899-1909
Aimé Champoux	1903-(1 mois)
Alfred Bernier	1909-(2 mois)
Alfred Tétreau	1909-1910
Alfred Bernier	1910-(9 mois)

<i>Agénor Thérroux (Argé)</i>	1910-1911
<i>Alfred Bernier</i>	1911-1914
<i>Victoré Despins</i>	1914-1916 ⁵⁸
<i>Roméo Salois</i>	1916-1918
<i>Antoine Mélançon</i>	1918-1919
<i>Charles Wellie Roux</i>	1919-1921
<i>Eugène Demers</i>	1921-1922
<i>Jean-Marie Leclerc</i>	1922-1924
<i>Napoléon Gagnon</i>	1924-1925
<i>Arthur Charest</i>	1925-1926
<i>Laurent Fréchette</i>	1926-1927
<i>Armand Foucault</i>	1927-1929
<i>Joseph Falardeau</i>	1929-1930
<i>Roland Mercure</i>	1930-1932
<i>Gérard Descôteaux</i>	1932-1933
<i>Agénor Thérroux</i>	1933-1934
<i>Rémi Allard</i>	1934-1936
<i>Camille Longval</i>	1936-(11 mois)
<i>Joseph Laforest</i>	1936-1938
<i>Alphonse Desharnais</i>	1938-1939
<i>Joseph Laforest</i>	1939-1940
<i>Germain Farley</i>	1940-1943
<i>Georges Sylvestre</i>	1943-1945
<i>Donat Boisvert</i>	1945-1946
<i>Adélard Vanasse</i>	1946-1950
<i>Yves Marier</i>	1950-1952
<i>Achille Morel</i>	1952-1953
<i>Jean-Baptiste Mathieu</i>	1953-(5 mois)
<i>Marcel Joyal</i>	1953-1955
<i>Germain Langelier</i>	1955-1962
<i>Paul-Emile Gill</i>	1962-1964
<i>Rémi Lemaire</i>	1964-1965
<i>Pierre Bélisle</i>	1965-1966
<i>Réal Lemaire</i>	1966-1967
<i>Julien Lefebvre</i>	1967-1968
<i>Jean-Paul Fleurent, jr.</i>	1968-1968

Il n'y a plus de vicaire résident depuis le 9 décembre 1968. Depuis ce temps, toutefois, des vicaires dominicaux sont venus pour assister le curé de la paroisse, les dimanches et fêtes. Ces vicaires dominicaux furent principalement:

<i>Messieurs</i>	<i>Andréo Pothier</i>	<i>Septembre 1968 à février 1969</i>
	<i>Gilbert Lemire</i>	<i>Février 1969 à septembre 1974</i>
	<i>Jean-Paul Fleurent, sr.</i>	<i>Janvier 1975 à nos jours.</i>

Notons enfin que, depuis 1969, trois prêtres du diocèse ont fait office d'aumôniers des écoles primaires de Yamaska. Ce sont messieurs André Messier, Louis-Paul Deshaies et Gaston Charland, les deux premiers venant de Nicolet, le dernier curé de St-Gérard d'Yamaska.

PRETRES ET RELIGIEUX-PRETRES ORIGINAIRES DE YAMASKA

Une des tâches principales auxquelles se sont employés les missionnaires, curés et autres prêtres d'Yamaska fut celle de veiller au recrutement de prêtres pour assurer la relève et dispenser l'enseignement religieux⁵⁹. Depuis 1851 jusqu'à nos jours, la paroisse d'Yamaska a fourni vingt-huit prêtres qui, à l'exception de trois, sont tous nés à Yamaska même. Les trois prêtres nés à l'extérieur de l'endroit ont tous trois vécu longtemps dans la paroisse avant leur ordination, si bien que nous les considérons comme originaires de l'endroit.

Les prêtres originaires de Yamaska ont été majoritairement membres du clergé séculier. Quelques-uns sont entrés dans des communautés religieuses que nous signalerons le cas échéant dans la liste qui suivra. Nous donnons ci-dessous, outre le nom de ces prêtres, leur date de naissance et leur année d'ordination, ainsi que le nom de leur communauté lorsqu'il y a lieu⁶⁰.

	Naissance	Ordination
Georges-Fidèle-Octave Chèvrefils	28 avril 1828	20 sept. 1851
Léon-Léonard Lasalle	6 juillet 1833	18 oct. 1863
Jean-Baptiste Parent	16 décembre 1853	23 sept. 1877
Prudent Proulx	20 janvier 1853	23 sept. 1882
Lucien-Hercule Lavallée	26 novembre 1859	27 sept. 1885
Pierre Cardin	10 mai 1861	15 août 1886
Joseph Lalancette	23 septembre 1864 (né à St-François)	1er juillet 1894
Walter Comiré, oblat	1er novembre 1865	23 mai 1891
Elzéar Mondou	13 mai 1870	26 juillet 1897
Camille Villiard	19 avril 1875	29 juin 1904
Rodolphe Laplante, franciscain (Frère Georges-Albert)	3 août 1887	20 juillet 1913
Adélarde Desrosiers	23 juillet 1893	7 juillet 1918
Eugène Guilbeault, franciscain (Frère Jules-Marie)	13 septembre 1898	29 juin 1929
Arsène Joyal	20 mai 1899	25 avril 1926
Alphonse Rajotte, oblat	30 octobre 1899	16 juin 1927

<i>Antonio Parenteau</i>	<i>14 mai 1901</i>	<i>19 juil. 1925</i>
<i>Georges-Etienne Roberge</i>	<i>28 décembre 1902</i>	<i>7 juil. 1929</i>
<i>Elzéar Coll</i>	<i>6 janvier 1905</i>	<i>17 mai 1931</i>
<i>Robert Brouillard, franciscain</i> (Frère Carmel)	<i>30 juin 1906</i> (né à N.D. Bon-Conseil)	<i>29 juin 1935</i>
<i>Camille Parenteau</i>	<i>10 février 1908</i>	<i>15 déc. 1936</i>
<i>Willie-Théodore Coll</i>	<i>12 février 1909</i>	<i>8 juil. 1934</i>
<i>Charles Hébert</i> (missionnaire du S.-Coeur)	<i>21 janvier 1911</i>	<i>24 juin 1936</i>
<i>Roch Salvat</i>	<i>22 mai 1914</i>	<i>7 sept. 1941</i>
<i>Isidore Descôteaux</i>	<i>1er janvier 1919</i>	<i>22 déc. 1945</i>
<i>Marcel Desrosiers</i>	<i>30 novembre 1919</i>	<i>18 juin 1944</i>
<i>Valère Proulx</i>	<i>29 mars 1922</i>	<i>13 juin 1947</i>
<i>Fernand Parenteau</i>	<i>12 juin 1940</i>	<i>23 mai 1964</i>
<i>Michel Villeneuve</i> (Société Voluntas Dei)	<i>8 mars 1943</i> (né à St-Léonard d'Aston)	<i>8 juin 1968</i>

Un travail ultérieur que nous projetons réaliser à partir de ces données nous permettra de suivre le cheminement et la carrière de chacun de ces prêtres originaires d'Yamaska. Nous projetons du même coup effectuer une étude comparable recensant les Maskoutains qui sont entrés dans des communautés religieuses d'hommes et de femmes.

MANIFESTATIONS RELIGIEUSES IMPORTANTES SURVENUES A YAMASKA

Depuis le moment de l'ouverture de la mission d'Yamaska, plusieurs manifestations religieuses ont été célébrées dans la paroisse. On songe entre autres choses aux visites pastorales d'autrefois qui étaient généralement de grands événements à cause de la présence de l'Evêque du diocèse qu'on recevait avec solennité. On songe également à ces heures particulières qui ont été vécues à l'occasion de la première messe d'un nouveau prêtre. Nul doute aussi que les inaugurations officielles des églises de l'endroit ont donné lieu à des festivités d'envergure, puisqu'il s'agissait alors de moments tout-à-fait singuliers dans la vie communautaire paroissiale.

Nous voulons maintenant rappeler dans ce volume-souvenir trois événements importants survenus depuis le début du siècle, à Yamaska. Ce sont, le Congrès Eucharistique régional de 1917; le Deuxième Centenaire de la paroisse et le Centenaire de l'église actuelle, comme manifestations religieuses d'abord, mais également profanes, comme on le verra.



Une croix du chemin
(près de MM. Yvon Lacouture et Henri Arel)

(Extrait du volume-souvenir du Couvent d'Yamaska)



Niche chez M. Abel Guilbeault (1977).

(Photo monsieur Gérard Cartier)

LE CONGRES EUCHARISTIQUE REGIONAL ⁶¹

Les 10, 11 et 12 juillet 1917, la paroisse de St-Michel d'Yamaska était l'hôte du Troisième Congrès Eucharistique régional du diocèse de Nicolet. Les deux précédents avaient eu lieu en 1915 et 1916, à Bécancour et à St-Thomas de Pierreville. Comme l'indique le titre de ce Congrès, il s'agissait par ces célébrations d'éveiller les fidèles à la dévotion à l'Eucharistie et à la pratique de la communion fréquente.

Le Congrès fut placé sous la présidence d'honneur de Sa Grandeur Mgr J. S. Hermann Brunault, et sous la présidence active de monsieur le Curé Isidore Béliand, qui était assisté, au Comité des fêtes, des abbés F. A. St-Germain et F. X. Joseph Letendre.

Les préparatifs du Congrès, sur le plan spirituel, comportèrent trois prédications de l'abbé Antonio Camirand pendant les deux jours précédant la tenue des célébrations spéciales. Puis les mardi, mercredi et jeudi, 10, 11 et 12 juillet, on célébra messes, heures d'adoration et séances sacerdotales prêchées par de réputés prédicateurs du temps, soit messieurs Pierre Jutras, Stephen Edge, Joseph Letendre, Antonio Camirand, Lucien Hébert, Odilon Desrosiers, Henri Bernier, Charles-Edouard Brunault et l'Evêque même de Nicolet, Mgr Brunault.

Un des points frappants dans la prédication de ce moment-là, et en rapport avec la dévotion à l'Eucharistie, c'était la recommandation aux fidèles de faire "des voyages de famille" à l'église pour assister à la messe, au moins une fois par semaine, sinon tous les jours, avec quelques membres de la famille si tous ne pouvaient pas venir. On recommandait encore d'aller à l'église sur semaine "à tour de rôle", dans une même famille.

Ce Congrès Eucharistique semble avoir été une fructueuse initiative dont on a voulu conserver un souvenir tangible en publiant l'année suivante un petit volume-souvenir, pour que chaque famille y retrouve et y puise les enseignements transmis au cours des célébrations du Congrès Eucharistique.

Comme il se devait, le Congrès d'Yamaska exigea également des préparatifs d'ordre matériel ou temporel. C'est ainsi qu'en vue de ces fêtes, on érigea un monument au Sacré-Coeur sur les bords de la rivière Yamaska, en face de l'église paroissiale. Ce travail se fit par corvées. De la même manière, on fit construire, à côté du monument, un abri pour protéger les chantres contre l'ardeur du soleil. A cet effet, on fit revivre une vieille tradition, en couvrant cet abri avec de

“l’herbe à lien” fixée au moyen de gaules et de “plions”, comme on faisait jadis en construisant les granges pour les couvrir de chaume.

En outre, toutes les maisons du village furent décorées de drapeaux, d’oriflammes, de banderolles et guirlandes multicolores. Fait à signaler, comme il n’y avait pas à cette date de pont pour les voitures, on vint accueillir l’Evêque, au débarcadère, sur les bords de la rivière, pour le conduire triomphalement au presbytère d’Yamaska, sous l’escorte de la fanfare de la paroisse.

Plus rien ne reste de ce monument et de cet abri qu’on estimait alors pouvoir résister cent ans. Leur emplacement a fait place à un stationnement pour les voitures, signe des temps modernes, tandis que la statue elle-même du Sacré-Coeur est venue décorer un temps le charnier, tout près du cimetière, pour disparaître enfin en même temps que cette dernière construction, avec les souvenirs qu’elle avait amassés.

LE DEUXIEME CENTENAIRE D'YAMASKA

Dix ans après la tenue du Congrès Eucharistique, Yamaska se rappelait ses origines et sa fondation. C’est ainsi que les 26, 27 et 28 juillet 1927, la paroisse de St-Michel d’Yamaska était de nouveau marquée de célébrations spéciales, présidées encore par Sa Grandeur Mgr Brunault, qu’on appelait ainsi, à cause d’un titre qu’il avait reçu et qui l’avait fait Comte romain et Assistant au trône pontifical ⁶².

D’après l’article signé dans la Presse du 29 juillet 1927 par madame Louis Véronneau ⁶³, le premier jour des fêtes, mardi le 26 juillet, avait été marqué par l’arrivée de l’Evêque de Nicolet, par la proclamation de monsieur le maire Jean Lemoine décrétant le 27 juillet fête civique, par un Salut du Saint-Sacrement suivi d’un concert en plein air, le tout couronné d’un feu d’artifice.

Le deuxième jour devait être particularisé par une foule d’activités au programme. D’abord, en matinée, une messe solennelle fut célébrée en présence de l’Evêque par l’abbé Arsène Joyal, originaire de la paroisse. L’abbé Antonio Parenteau, également natif de la paroisse, prononçait le sermon de circonstance en traçant un bref historique sur la paroisse et en invitant les paroissiens, ses concitoyens, à demeurer fermes pour conserver les traditions héritées des ancêtres.

La messe solennelle devait être suivie d’une visite au cimetière et

d'un banquet à la Salle St-Jean-Baptiste (Rue de la Salle) présidé par Mgr Brunault, assisté de monsieur le Curé Béland, de messieurs Aimé Boucher, député fédéral, David Laperrière, député provincial, Jean Lemoine et Arthur Hébert, maires des deux municipalités d'Yamaska (village et campagne); monsieur Robert Véronneau, notaire à Yamaska, faisait office de "maître des santés" et de promoteur principal des fêtes. Un programme musical fut exécuté par mademoiselle Aline St-Germain, pianiste; MM. Adélard Parenteau et Ludovic Gagnon, cornettistes; M. et Mme Camille Parenteau, violonistes.

L'après-midi de cette fête civique devait être marqué d'un pique-nique au Parc Deguire (Villa des Ormes) ⁶⁴, présidé par le maire, monsieur Arthur Hébert et où monsieur Elie Salvas, devenu juge plus tard, brossa un tableau historique des origines d'Yamaska et des plus anciennes familles. Au souper champêtre pris sur place succéda une séance dramatique et musicale à la salle municipale. Au programme figuraient des airs canadiens par la fanfare d'Yamaska, une pièce de théâtre "Clémence ou le doigt de Dieu", des chants par le chœur du Centenaire et des citoyens de la paroisse et une Saynète "Au Cabinet de Maître Chicandard".

Enfin, la dernière journée était marquée par une messe de requiem célébrée pour tous les défunts d'Yamaska depuis les origines de la paroisse pendant laquelle Mgr Brunault formulait le voeu que tous restent "de fidèles observateurs des us, coutumes et vertus des "ancêtres".

LE CENTENAIRE DE L'ÉGLISE ACTUELLE

A l'été 1940, Yamaska célébrait cette fois le centième anniversaire de la construction de son église, l'église actuelle. Fait curieux à constater, autour d'un événement récent contrairement aux précédents, les documents pour décrire ces fêtes nous font défaut, puisque nous n'avons pu mettre la main sur aucun. Peut-être cette chose sera-t-elle plus facile lors du troisième centenaire! Aussi devons-nous ne rapporter ici que quelques éléments recueillis par des témoignages verbaux.

Ainsi, en juillet ou août 1940, le Centenaire de l'église était signalé par une messe solennelle célébrée par Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet depuis 1938. Quelques jours de festivités allaient être tenus au cours desquels la troupe des Compagnons de St-Laurent, dirigée par le Père Emile Legault allait présenter "Le jeu de Celle qui la porte fit s'ouvrir". Ce montage dramatique rappelait la Vierge Marie ouvrant aux



Pavillon du Sacré-Coeur (1917)

(Extrait du volume-souvenir du Couvent d'Yamaska)



Le Chemin de la Croix - Eglise d'Yamaska.

(Photo monsieur Gérard Carlier)

baptisés, par sa maternité, la porte du Ciel. C'est ainsi qu'on a accueilli dans la paroisse tous ceux qui font la vedette aujourd'hui à la télévision: Jean-Louis Roux, Jean Coutu, Thérèse Cadorette, Jean-Pierre Masson et autres qui en étaient à leurs premières armes. Au jeu de ces personnages devait s'ajouter la participation de jeunes paroissiens comme Edwidge et Georges Péliissier, Roch et Wilfrid Mondou, Denise Desrosiers et autres co-paroissiens dans divers rôles de figurants et dans la fanfare d'Yamaska qui existait toujours à ce moment-là.

Enfin, autre élément que nous rapportons dans cette section sur les manifestations religieuses, sans que cet élément ne soit religieux, c'est la tenue, lors de ces fêtes d'une Kermesse ou Tombola au profit des oeuvres de la paroisse, sous l'instigation de monsieur le Curé Emile Guillemette.

LE CALVAIRE ET LES CROIX DU CHEMIN

La vie religieuse des habitants de St-Michel d'Yamaska a été polarisée par les églises de l'endroit, d'une manière principale. Cependant on doit noter comme autres points de rassemblement pour la prière le Calvaire situé à Yamaska Est et les Croix du chemin érigées dans chacun des rangs de la paroisse.

LE CALVAIRE

Le Calvaire, situé à Yamaska Est, conserve à lui seul, des souvenirs particuliers qui sont liés aux troubles fameux de 1837-38 et à l'histoire des Patriotes de ce temps. Ce Calvaire est l'oeuvre de l'un de ces Patriotes, monsieur Dominique Charland.

Dominique Charland est né aux Grondines (Portneuf) le 4 juin 1800, de Dominique Charland et de Scholastique Merrand ⁶⁵. Dominique, père, venu de France, s'était établi à Deschambault ⁶⁶. Dominique, fils, traversa le fleuve à l'âge de dix-sept ans pour vivre quelque temps à Gentilly puis à La-Baie-du-Febvre et enfin à Yamaska où il épousa le 7 janvier 1824 Marie-Charlotte Forcier qui lui donna dix enfants ⁶⁷. Il mourut à Yamaska en 1857.

Dominique Charland fut d'abord journalier et devint navigateur. Il construisit un bateau pour faire du cabotage, mais son bateau périt près de Québec et il s'en tira au risque de sa vie. Il en construisit un autre

avec lequel il s'enrichit suffisamment pour ouvrir à Yamaska Est un magasin général florissant. Son fils, Alfred, continua son commerce, et Arthur Charland, fils d'Alfred, exploita également ce même commerce à la suite de son père, pendant un certain temps.

Lorsque survint la Rébellion de 1837-38 avec Louis-Joseph Papineau, trente-neuf patriotes maskoutains participèrent à l'insurrection, particulièrement à la bataille de St-Denis-de-Richelieu. Des dépositions judiciaires furent portées contre eux, mais la plupart s'en tirèrent assez bien. Trois personnes cependant, considérées comme chefs des patriotes furent emprisonnées à Montréal. Ce sont J. Olivier Arcand, Amable Paradis et Dominique Charland qui furent arrêtés le 29 mars 1838.

Le 5 avril 1838, huit affidavits produits par les citoyens d'Yamaska furent présentés à la Cour, signés Théophile Cadran, Pierre Bergevin, Célestin Caron, André Vien, Charles Lacourse, Joseph Morelle, Michel Parenteau, Antonio Robin. D'autre part, des dépositions contre les mêmes inculpés avaient été envoyées, signées par un nommé Basile Gauvin, le 19 décembre 1837, et par R. Jones, de William-Henry (Sorel) à C.R. Ogden, procureur-général, le 28 mars 1838.

Alors Arcand, Paradis et Charland adressèrent une requête le 12 avril 1838 à Sir John Colborne, et aussi à l'honorable Charles Butler, secrétaire-principal de la prison d'Etat, à Montréal, le 6 juin 1838, expédiant en même temps un tas d'affidavits affirmant qu'ils n'en n'avaient pas contre le roi, mais qu'ils voulaient simplement protéger leurs concitoyens et qu'on ne pouvait les accuser de haute trahison.

Emprisonné à Montréal, Dominique Charland fit la promesse d'ériger, à Yamaska, un Calvaire si jamais il était acquitté et libéré. Arrêté le 29 mars 1838 à Sorel, il passa quatre mois en prison et fut libéré le 7 juillet 1838, moyennant un cautionnement de mille livres. Sitôt libéré, il s'acquitta de sa promesse en érigeant le Calvaire à Yamaska en 1838 même.

Ce Calvaire fut érigé d'abord sur la rue qu'on appelait naguère la rue du Calvaire, appelé en 1977 rue Du Pont, à quelque distance de l'ancienne demeure de la famille Charland. Il se situait presque en face de la résidence habitée en 1977 par monsieur Robert Courteau. Le Calvaire fut entretenu par la famille Charland de père en fils. Dominique le "patriote" l'a entretenu jusqu'à sa mort en 1857 (notons que le Patriote eut un fils nommé également Dominique qui épousa Sophie Olive Lasalle) ⁶⁸. Alfred Charland, fils du Patriote, prit la relève, puis

Arthur, fils du précédent, le fit restaurer en 1908⁶⁹. Une autre restauration fut effectuée en 1918 par monsieur Roch Pélissier qui le fit déplacer aux environs de 1922 pour le situer à l'endroit où il se trouve maintenant, sur le terrain de monsieur Albert Mondou qui en a la charge depuis 1942.

Une plaque-souvenir, gracieuseté de monsieur Georges-O. Hébert, de Giffard (Québec), rappelle l'érection de ce monument et les noms des responsables, anciens et actuels de ce Calvaire. Mentionnons, outre les responsables déjà nommés, messieurs Omer Hébert, Georges Sicard et Nérée Desgagnés qui ont collaboré à l'entretien de ce Calvaire, qui se dresse encore aujourd'hui presque tel qu'il fut construit en 1838.

LES CROIX DU CHEMIN

Les Croix du chemin, avons-nous dit, ont été un autre point de rassemblement du peuple et des chrétiens d'Yamaska. Il y a quelques années, chaque rang de la paroisse avait sa Croix du chemin. Ces Croix étaient pour la plupart situées à proximité de l'école du rang, tantôt sur le terrain même de l'école, tantôt sur un coin de terre appartenant à un cultivateur qui en faisait l'entretien. Dans certains rangs, comme au Grand Chenal où l'école n'était pas au centre du rang, on a même vu deux Croix du chemin, près desquelles se rassemblaient les gens à l'occasion.

Les Croix du chemin ont été un témoignage visible de la foi des citoyens qui les ont érigées en hommage à leur Créateur et pour attirer sur leur patelin la protection et les bénédictions de la Providence. Une pratique s'était établie chez les anciens qui consistait à saluer la Croix, chaque fois qu'on passait devant, soit par un geste de la main, soit en levant légèrement sa casquette ou son chapeau. On faisait de même en passant devant le Calvaire et devant l'église du village.

La Croix du chemin était l'objet d'une attention particulière au mois de mai et au mois d'octobre. A ce moment-là, des réunions de prières étaient tenues chaque jour à l'église pour la récitation du chapelet. Tous les habitants de la paroisse ne pouvaient évidemment pas se rendre à l'église pour ces cérémonies, à cause de la distance, d'une part, et à cause également des travaux de la ferme et des champs, qui coïncidaient avec le début des semences ou avec la fin des récoltes.

C'est ainsi que, dans les rangs, les habitants et leurs familles venaient à la Croix du chemin pour la prière du soir qui était dirigée



Le Calvaire à Yamaska Est.

(Gracieuseté de monsieur Fernand Parenteau)

souvent par une dame de l'arrondissement. Ce rassemblement comportait à l'occasion la récitation du chapelet, des prières litaniques à la Vierge et diverses invocations.

De plus, durant les mêmes mois, les institutrices de la paroisse avaient pris l'habitude de rassembler leurs élèves, à la Croix du chemin, en fin d'après-midi, pour célébrer le "mois de Marie" ou le "mois du Rosaire". Comme à ce moment-là, la classe faisait relâche, personne ne se faisait prier, d'autant plus que quelques-uns considéraient cette excursion comme si on était parti pour un pique-nique.

En dehors des mois de mai et d'octobre, certains rassemblements avaient lieu à l'occasion près de la Croix du chemin. Cependant, la plupart du temps, la prière du soir avait lieu en famille, à la maison.

Aujourd'hui, en 1977, il ne reste plus de Croix du chemin dans aucun rang de la paroisse. Toutes les Croix, à l'exception du Calvaire, sont maintenant disparues. Dans chaque rang cependant, on retrouve une niche édiflée sur le parterre d'un résidant du rang qui l'entretient après l'avoir rénovée pour en faire un joli monument en pierres des champs. L'une d'entre elles, surmontée d'une petite croix, est demeurée directement accessible du chemin, sans être située sur un parterre particulier, sur le Chemin Ste-Catherine (Route 122), près de la demeure de madame Louis Fagnan, dont les deux fils, Ernest et Hector entretiennent cette niche avec fidélité et respect. Quant aux autres niches en l'honneur de la Vierge ou du Sacré-Coeur, on les retrouve, du côté est de la rivière, chez messieurs Abel Guilbeault et Aurèle Guilbeault; du côté ouest, chez messieurs Donald Salvas, Fernand Hébert, Louis St-Germain, Paul-André Paul-Hus, Hector Parent, Marcel Tellier, René Cartier, Yvon Lacouture et Henri Arel, Clément Cartier, Robert Desrosiers, William Simpson, Josaphat Parenteau et Sylvio Boisvert, qui ont tous continué l'heureuse relève de la Croix du chemin, pour qu'elle soit moins solitaire qu'on ne l'a chantée jadis.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DU NORDA

Nous faisons état dans cette dernière section, pour l'information des générations futures, de l'existence du centre communautaire du Norda.

La Pointe du Norda est cette partie de Yamaska qui est située au Nord-Est de la paroisse, en bordure de la rivière Yamaska et qui fait une pointe entre la Baie de La Vallière et la Baie de St-François. Cet endroit fut décrit jadis, en 1712, par Gédéon de Catalogue comme "faisant



Centre communautaire du Norda.

(Photo monsieur Gérard Cartier)

paroisse avec celle de St-François, les terres y sont basses et unies. Celles qui sont en culture produisent abondamment toutes sortes de grains et légumes, la chasse et la pêche y sont fort abondants, il y a toutes sortes de bois mélangés même pour construction” 70 .

Personne n’habite actuellement cette Pointe, l’année durant, mais cette Pointe est devenue depuis quelques années un endroit de villégiature fort populaire. Il y a vingt ans, quelques chalets y étaient édifiés. Aujourd’hui au-delà de cent cinquante résidences d’été y sont construites dont quelques-unes sont d’un luxe particulier.

L’existence d’une population estivante importante a provoqué en 1965 la construction d’une chapelle maintenant appelée le Centre Communautaire du Norda. Ce centre sert principalement pour la célébration des messes mais également pour la tenue de soirées communautaires et de soirées familiales, à l’occasion, par les résidents de l’endroit. Le service religieux fut assumé par les prêtres de la paroisse de Yamaska depuis la construction du Centre et par le signataire de cet article, depuis 1969 jusqu’à maintenant. Malgré les risques d’inondation que l’on craint chaque année et qui ont été particulièrement sévères en 1974 et 1976, la Pointe du Norda demeure un endroit de repos privilégié, et le Centre Communautaire un endroit propice à la continuation d’un esprit de fraternité, de collaboration et d’entraide, dans ce coin de pays qui a été à l’origine même de Yamaska, “où il y a toujours des joncs au fond de l’eau”.

CONCLUSION

Au terme de ce tour d'horizon sur la paroisse de St-Michel d'Yamaska pour en retracer les origines et l'évolution, nous constatons que les éléments fournis constituent une modeste description de la paroisse, compte tenu de tous les souvenirs que nous aurions pu remémorer. On souhaite en terminant que ce rappel sommaire nous fasse prendre conscience de notre héritage culturel particulièrement riche et qu'il donne à chacun le goût de l'enrichir davantage au profit des générations futures.

Fernand Parenteau

Québec, le 20 avril 1977.

-Tous droits réservés par l'auteur.

-Reproduction interdite sans autorisation.

REFERENCES

- (1) Comité d'organisation, Souvenir du Congrès Eucharistique régional tenu à St-Michel d'Yamaska, les 10, 11 et 12 juillet 1917. Arthabaska. Imprimerie L'Union, 1918, p. 5.
- (2) Hormidas Magnan, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec. Arthabaska. L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1925, p. 590.
- (3) Ovide - M.H. Lapalice affirme, dans son Histoire de la Seigneurie Massue et de la paroisse de St-Aimé, publiée en 1930, que les Algonquins nommèrent en leur langage "Yamaska" l'endroit du Chenal-du-Moine en bordure du St-Laurent, et que ce mot signifiait "là où il y a plusieurs maisons" que l'on voyait en naviguant sur le Lac St-Pierre. Il tenait ce renseignement de l'Histoire des Abénakis rédigée par l'abbé Morault, Cf. Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 7.
- (4) Benoît-Mathieu Collet, "Procès-verbaux sur la commodité et l'incommodité dans chacune des Paroisses de la Nouvelle-France", dans Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour l'année 1921-1922, p. 322.
- (5) Hormidas Magnan, op. cit. p. 591.
- (6) Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. p. 6.
- (7) Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du trois mars 1722, qui confirme le règlement fait par Messrs De Vaudreuil et Bégon et Monsieur l'Evêque de Québec, pour le district des paroisses de ce pays, en date du 20 septembre 1721, Edits et Ordonnances, Vol. I, p. 420.
- (8) Ovide - M.H. Lapalice, op. cit., p. 86: Les premiers habitants de St-Aimé dépendirent de la paroisse d'Yamaska pendant environ 80 ans.
- (9) Ibid. p. 110: Quand les habitants de St-Aimé demandèrent le 31 août 1805 d'ouvrir une nouvelle paroisse parce que l'église d'Yamaska était trop petite, 31 habitants du rang de St-Thomas demandèrent à l'évêque de les laisser unis à jamais à la paroisse de St-Michel.
- (10) Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. p. 7 et Histoire de Sorel, p. 118.
- (11) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 104 et p. 99.
- (12) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour l'année 1935-1936, p. 184.
- (13) Arthur Bergeron, Le clergé du diocèse de Nicolet, 1885-1958, Montréal, Imprimerie des Frères des Ecoles Chrétiennes, 1958, p. 39.

- (14) Le clergé du diocèse de Nicolet, op. cit. p. 39.
- (15) Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. p. 8.
- (16) Thomas - M. Charland, o.p., Histoire de St-François-du-Lac, Ottawa, Imprimerie Leclerc Enrg., 1942, p. 204.
- (17) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1921-1922, p. 322. et dans Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 178.
- (18) Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. p. 7.
- (19) Ibid. p. 7.
- (20) Antonio Parenteau, Sermon de circonstance à l'occasion du deuxième Centenaire d'Yamaska, le 27 juillet 1927, texte ronéotypé, p. 2.
- (21) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 203.
- (22) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 110.
- (23) Ibid. p. 110.
- (24) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1938-1939, p. 206.
- (25) Ibid. p. 247 et 277.
- (26) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1938-39, p. 223.
- (27) Souvenir du Congrès Eucharistique, op. cit. p. 7.
- (28) Cette note nous est fournie par l'abbé Armand Gagné, archiviste à l'Evêché de Québec qui relève dans une lettre datée du 23 juillet 1840 que l'abbé Raimbeault, curé de Nicolet, aurait fait la bénédiction de la première pierre et aurait donné le sermon de circonstance.
- (29) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 214.
- (30) Ibid. pp. 167 et 377.
- (31) Ibid. p. 378.
- (32) Cette dernière note a été extraite, en 1977, par mesdames Joffre Cardin et Murielle Descheneaux, d'un registre paroissial commenté par monsieur Alfred Smith, curé de 1888 à 1910. On y mentionne, comme entrepreneurs, les noms de MM. Hébert et Leblanc ou Hébert et Millette de St-Grégoire. On sait par l'Histoire de Sorel (p. 188) qu'il y avait à St-Grégoire

un maître sculpteur nommé Augustin Leblanc. On sait aussi que la construction de l'église de St-Aimé fut faite par MM. Jean-Baptiste Hébert et Alexis Millette, le premier originaire de Bécancour et mort à La Baie-du-Febvre en 1864, le second, de Yamachiche, comme on l'a dit déjà. On retrouvera les deux mêmes personnages un peu plus tard à St-François. S'agirait-il donc des mêmes constructeurs Hébert et Millette qui seraient venus à Yamaska? On est porté à le croire. Cf. Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 167 et Histoire de St-François, pages 281, 287, 299.

- (33) Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. p. 7.
- (34) Notes recueillies par mesdames Cardin et Descheneaux.
- (35) Notes fournies par monsieur François Morvan, sacristain actuel, en poste à Yamaska depuis 1944.
- (36) Notes recueillies par mesdames Cardin et Descheneaux.
- (37) Hervé Biron, Grandeurs et misères de l'Eglise trifluvienne (1615-1947). Trois-Rivières. Les Editions trifluviennes, 1947, p. 117; Histoire de St-François, op. cit. p. 215.
- (38) Ibid. p. 118 ss.
- (39) Histoire de St-Aimé, op. cit. pp. 111-112.
- (40) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1931-1932, p. 225.
- (40a) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1932-1938, p. 82.
- (41) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. pp. 208 et 234; Histoire de St-Aimé, op. cit. pp. 104 et 155.
- (42) Mémoires de la Société généalogique canadienne française, Vol. IX, nos 3 et 4, juillet - octobre 1958: "Relevé sommaire des paroisses fondées avant 1800": Sorel. p. 132; St-François-du-Lac, p. 141 et St-Michel d'Yamaska, p. 142
- (43) Histoire de St-François, op. cit. p. 52.
- (44) Abbé A. Couillard-Després, Histoire de Sorel, Montréal: Imprimerie des Sourds-Muets. 1926, p. 81.
- (45) Ibid. pp. 81-82.
- (46) "Le vingt-troisième jour du mois de septembre de l'année mil six cent quatre vingt un, par moi, prêtre curé de Saurel, a été baptisé dans l'Eglise paroissiale du lieu, Gabriel, fils de Gabriel Bérard et de Geneviève Ajoy sa femme. nez le sixième jour du mois et an, que de plus le parrain a été

Michel Robert, habitant de St-Michel et la marraine. Jeanne Messier, femme d'Igance Hébert, habitant de St-Michel, et le (père?) parrain et marraine ont déclaré ne savoir signer. de les interpellez signant l'ordonnance. Voland Claude, ptre. curé" Cf. Registre du Palais de Justice de Sorel.

- (47) Cette donnée est extraite des notes manuscrites rédigées par Mgr Antonio Parenteau.
- (48) Histoire de Sorel, op. cit. pp. 85 ss.
- (49) Mémoires de la Société généalogique canadienne française, op. cit. p. 141; Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 14 où l'on rapporte les propos tenus à ce sujet par Gédéon de Catalogne en 1712; Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 175.
- (50) Histoire de St-François, op. cit. p. 175.
- (51) Edits et ordonnances des Intendants, Vol. I., p. 455 et Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1921-1922, p. 322
- (52) Histoire de St-François, op. cit. p. 181.
- (53) Histoire de St-Aimé, op. cit. p. 65.
- (54) Ibid p. 65.
- (55) Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. p. 8. Il semble que soit ce même monsieur Gosselin qui devint plus tard curé de St-Charles de Chambly. Cf. Histoire de St-Aimé, p. 29.
- (56) Histoire de St-François, op. cit. p. 234.
- (57) Le clergé du diocèse de Nicolet, op. cit.
- (58) Monsieur Yvon Cartier de Yamaska a fait le relevé des vicaires, à partir de 1916 et a publié ces notes dans Ici Yamaska, Guide commercial et historique, Imprimerie Mongeon et Fils Ltée, 1972, pp. 19-23.
- (59) D'après l'abbé Couillard-Després, le premier prêtre né au Canada fut monsieur Germain Morin, baptisé le 14 janvier 1642 à Québec et il fut curé à Sorel en 1669. Cf. Histoire de Sorel, p. 78.
- (60) Ce relevé a été fait à partir du volume Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. p. 9 et à partir également de notes manuscrites de Mgr Antonio Parenteau.
- (61) Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. 1918, 36 pages.

- (62) Le clergé du diocèse de Nicolet op. cit. p. XXI
- (63) Madame Louis Véronneau (De notre envoyé spécial) "A Yamaska. Les Fêtes du deuxième centenaire". La Presse, 29 juillet 1927, pages 8, 11 et 25.
- (64) Le Parc Deguire ou Villa des Ormes a été érigé en 1924 sur la ferme de monsieur Joseph Desrosiers, du côté ouest de la rivière Yamaska, grâce à l'initiative du curé Béland, pour servir d'endroit récréatif aux élèves du Couvent et aux divers groupes sociaux d'Yamaska.
- (65) Ces notes ont été préparées en bonne partie par Mgr Antonio Parenteau, originaire de Yamaska et décédé le 9 mai 1976.
- (66) "Comment un patriote de 1837 fit construire un Calvaire à Yamaska-Est" dans La Presse, samedi le 18 novembre 1916, article fourni par monsieur Albert Mondou de Yamaska.
- (67) Extrait du rapport de l'examen volontaire de Dominique Charland fait à Montréal, dans la Province du Bas Canada, le 12 mai 1838: Notes fournies par Mgr Robert Charland du Séminaire de Nicolet.
- (68) Notes de Mgr Robert Charland.
- (69) La Presse, Soc. cit 1916
- (70) Histoire de St-Aimé, op. cit p. 13.

Chapitre III

La municipalité de paroisse St-Michel



Ancienne ferme du Petit Chenal.

(Photo monsieur Gerard Cartier)

L'érection civile de la Municipalité de Saint-Michel d'Yamaska remonte au 1er juillet 1845. Dans les livres des minutes du Conseil municipal le compte-rendu de la première session générale le 30 juillet 1855, est rédigé comme suit:

1ère SEPSION GENERALE

Par l'acte du Registrateur qui a agit comme secrétaire trésorier, pendant cette sepsion, sous No premier, les dits conseillers ont fait leur serment d'office, et Benjamin Grudeau est élu Maire de la dite municipalité. Les officiers de voyerie sont aupsu nommés par le même acte demeuré comme record au Bureau de la Municipalité, ainsi que les syndics ou Inspecteurs de fopsés et clôtures.

Par ordre
(signé) P.A. Lapsalle, I.F.

Dans la marge figurent les noms des membres du premier conseil J. Bte de Tonnancour, Michel Pélissier, Jos Fourquin, Michel Mondoux, Narcisse Parenteau, Benoitte Pepin, et Benjamin Trudeau.

A ce moment-là, la population de St-Michel d'Yamaska prenait en main l'administration de son territoire et devenait responsable de son aménagement et de son développement. A la lecture des minutes, nous constatons que les problèmes municipaux sont centrés sur la circulation. La traverse de la rivière Yamaska revient souvent à l'ordre du jour et les tiraillements à propos des chemins refont souvent surface aux assemblées du conseil.

A cette époque-là, la population assurait sa subsistance en se livrant d'abord à la culture de la terre et en chassant le gibier pour la fourrure et la chair et en s'adonnant aussi à la pêche. Nous voyons se développer lentement le commerce du bois qui ouvre la porte à l'industrialisation. A la scierie viendra s'ajouter la construction navale à Yamaska qui répondait au développement de la navigation qui venait répondre aux besoins d'exportation des productions locales telles que le bois, le foin, etc.

Les "briquades", au nombre de quatre, furent les industries les plus importantes qui se développèrent dans la municipalité. Les fromageries et les beurreries se multiplièrent bien que leurs dimensions étaient assez restreintes. Mais ce fût surtout l'agriculture qui se développa pour faire de Yamaska un milieu dont l'activité se concentrait sur l'agriculture.

L'agriculture devenue très prospère a régressé avec le développement industriel dans la région qui a connu une poussée phénoménale à l'occasion de la deuxième guerre mondiale. L'industrie qui manquait de main d'oeuvre offrait un attrait très fort à ces travailleurs de terre

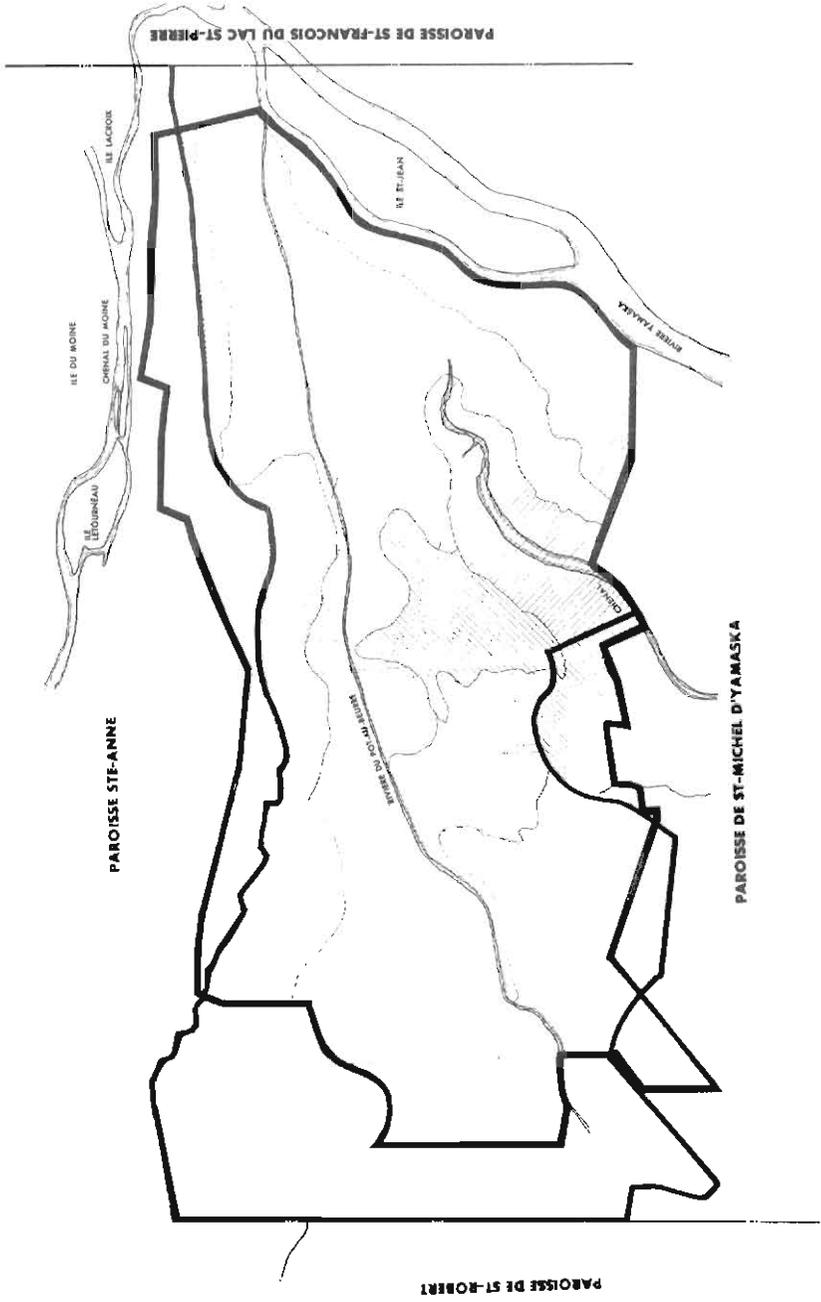
n'ayant pas peur de l'ouvrage et riches en esprit de débrouillardise et de compétences propres à nos bons "Habitants". Les gros salaires qu'elle leur offrait après les dix années de disette de la "Crise" les a amenés à reléguer l'agriculture au second rang et dans l'espace des dix dernières années les beaux troupeaux de vaches qui peuplaient toutes les fermes se font rares maintenant. Yamaska a amorcé un tournant. La population qui se chiffrait à 483 habitants en 1760 selon le recensement du gouverneur Burton, dépasse aujourd'hui les 2000 et va toujours en augmentant dû au développement industriel de la région, qui engendre les cités dortoirs. Ces changements amènent la disparition d'une civilisation terrienne avec ses caractères originaux d'indépendance, de responsabilité, d'initiative qui permettait l'éclosion de personnalités colorées, fortes et souvent malcommodes qui inspiraient la communauté. La solidarité dynamique non dépourvue d'opposition et de querelles représentait pour Yamaska une force qui a permis des créations admirables.

La municipalité de 1845 s'était fractionnée en cours de route pour former trois municipalités. En 1867, le village était incorporé et en 1955 c'était au tour du Village de Yamaska Est de voler de ses propres ailes. La recherche de l'autonomie sur le plan municipal souligne l'amour de l'indépendance de la population d'Yamaska qui se distinguait encore dans ce sens-là sur le plan scolaire puisqu'elle comptait encore il y a peu d'années 9 commissions scolaires, une pour chaque école de rang.

La Municipalité de la paroisse d'Yamaska est administrée aujourd'hui par un Conseil formé de M. André Villiard, maire et de MM. Louis Joyal, Paul-Emile Forcier, Léodard Salval, Marcel De Tonnancourt, Gaston Goulet, Hector Fagnan, conseillers.

Une caractéristique assez extraordinaire de cette municipalité c'est qu'elle s'administre depuis une quinzaine d'années sans imposer de taxes municipales à ses administrés et elle a su bâtir un réseau d'aqueduc pour desservir toute sa population rurale à un coût inférieur à ce qui se paye ailleurs. La sagesse, la pondération et le bénévolat qui caractérisaient nos québécois d'antan se sont conservés à Yamaska pour le bien-être de toute sa population et les conseillers n'ont pas peur encore de donner de leur temps ce qui permet de réussir un tel exploit administratif.

Gérard Bernatchez



“COMMUNE MASKA”

La commune est située à l'embouchure de la rivière Yamaska. A l'ouest bornée par Ste-Anne de Sorel; au sud par le Pot-au-Beurre; au nord par l'île St-Jean qui fait partie de son territoire. Sa superficie couvre environ trois cents acres.

Sur ce territoire il y a plusieurs mares et marais; la Baie de Lavallière, la Grande Mare, la Petite Baie. Le territoire couvert de marais représente la moitié de la superficie totale. La Commune est complètement inondée chaque printemps à la crue des eaux. Celles-ci ne se retirent qu'au début de juin seulement. Ces terres ne sont utilisées que pour le foin et la coupe du bois.

(PLAN DE LA COMMUNE voir p. 4)

Le premier propriétaire reconnu vers 1670 était le Seigneur Pierre Boucher. Il condéda les terres de la commune à Michel Le Neuf de la Vallière en 1776. Elle s'agrandit par une portion qui venait du Seigneur Crevier de St-François après une dispute au sujet des limites. Son fief fut patenté en 1683.

En 1694, le Seigneur de la Vallière vendit à son tour sa Seigneurie d'Yamaska à Pierre Petit. Par la suite les terres de la commune furent laissées à l'abandon pendant plusieurs années.

CORPORATION

La Seigneurie d'Yamaska perdit ses droits par arrêt gouvernemental et le premier conseil se forma en 1871. M. Hector Lafleur fut élu président, le Notaire Rivard, greffier. Maxime Pellissier, Louis Arel et Joseph Cardin furent nommés syndics.

REPARTITION DES DROITS

Il fut décidé par le conseil de vendre des droits de commune aux cultivateurs à trois dollars (\$3.00) le droit. Ce droit était attaché à un lopin de terre bien défini et n'était pas transférable. Quelques-uns achetèrent quatre et même cinq droits. On pouvait aussi détenir une fraction de droit. Il existe actuellement 233 droits et 59/60: 1 1/60 de droit fût égaré durant le premier cent ans d'opération.

En 1880, la chasse aux rats musqués devenait une source de revenus intéressante. Il fut interdit à toute personne ne détenant pas un

droit de chasser sur le territoire de la commune. Cette pratique fut abandonnée, en 1942 parce que le contrôle était difficile à exercer.

Un permis de chasse sur le territoire de la commune coûtant \$10.00 en 1931.

LES CLOTURES

La plupart des troubles majeurs du conseil s'accrochaient aux clôtures, à l'époque où les cochons étaient admis. Les syndics devaient surveiller de très près les animaux qui pouvaient sortir et causer des dommages aux terres avoisinantes.

Beaucoup de réclamations pour des dommages subis par les cultivateurs provoquèrent des disputes souvent très animées, car ces responsables devaient, eux aussi faire des bouts de clôture. La part de responsabilité de chaque cultivateur était difficile à trancher.

La crue des eaux et le passage des glaces le printemps obligeaient la direction à faire enlever les clôtures l'automne pour les remettre en place au printemps.

Les contrats pour la construction de clôtures étaient donnés au début de mai, sur le perron de l'église. On exigeait que la clôture soit faite avec des piquets de sept pieds de long et trois pouces de diamètre au petit bout et cinq broches piquantes. Plus tard on adopta la broche maillée. Il y avait le Petit Chenal, un autre pour l'Île, et le troisième pour le Grand Chenal. Il y eut un relevé des lignes de la commune en 1879 après la tenue d'un référendum, qui changea les exigences des contours et aussi les clôtures.

LA RENTREE

Elle avait lieu début juin à trois endroits différents: le ranch du Petit Chenal, le Ranch de l'Île et le Ranch du Grand Chenal.

Très tôt le matin de la rentrée des troupeaux de 25 à 30 têtes, conduits par trois ou quatre cultivateurs qui se groupaient pour faciliter la tâche. Les bêtes entraient souvent dans les chemins de maison ou de ferme.

Aux barrières de la Commune, un syndic était en fonction pour prendre note du nombre de bêtes. Chaque cultivateur était limité par son nombre de droits. Avec un droit on pouvait pacager:

- 10 bêtes à cornes ou 5 chevaux ou 20 moutons
3 petits moutons comptaient pour une tête.
- les personnes qui menaient des béliers payaient une amende de \$25.00 par tête.

Le syndic devait aussi enregistrer les bêtes, tous les animaux qui entraient étaient marqués; chaque cultivateur avait sa marque pour ses bêtes. Pour M. Cournoyer, c'était un croissant sous l'oreille gauche de chaque bête et un carré dans l'oreille droite. Pour celles de M. St-Germain, un trou dans le bas de l'oreille droite, l'oreille gauche fendue. Pour M. Cartier, les deux oreilles coupées et une broche dans la droite, etc., etc.

Le système permettait de retracer les bêtes à l'automne quand venait le temps de la sortie. On construisait des enclos tout près des barrières où l'on regroupait les animaux à l'automne pour les identifier.

Tous les animaux morts durant la saison étaient enterrés aux frais de la Commune. On enregistrait la marque pour avertir le propriétaire de la bête.

Il y avait aussi les vols qui décimaient parfois les troupeaux. En 1877, un lot important de moutons fût volé, les personnes soupçonnées de ces vols furent poursuivies. Une répartition de sept chelins par droit fut faite pour payer les frais du procès.

Beaucoup d'autres vols de moindre importance eurent lieu, car la commune était facile d'accès par voie d'eau.

Aujourd'hui le prix des bêtes étant élevé, les cultivateurs préfèrent les garder sur leur terrain. Ils craignent moins de les voir disparaître.

"DRODGAGE"

Une décharge fut creusée en 1931-1932. Elle partait du Pot-au-Beurre et croisait la petite rivière du même nom pour déboucher à l'entrée de la rivière Yamaska au bout nord de l'île St-Jean dans le but d'égoutter les terres en amont. Les cultivateurs se plaignaient que l'égouttement des eaux était inadéquat et que les eaux des crues du printemps demeuraient trop longtemps sur leur terre causant des dommages à la récolte de foin.

Malheureusement, ce ne fut pas un succès, le foin devint de plus en plus mauvais et le sol n'étant plus engraisé par le limon que l'eau

déposait au printemps. Plusieurs terres furent abandonnées par la suite, surtout au "Pot-au-Beurre".

Le creusage de cette décharge causa un grand tort à la faune aquatique et surtout aux rats musqués. La grande mare était pratiquement asséchée.

Il est très possible que la Commune change de vocation très bientôt. Des négociations se poursuivent avec le gouvernement provincial pour l'acheter avec quelques terres avoisinantes. Le gouvernement ramènerait ce milieu à sa vocation en rétablissant le niveau d'eau comme il était dans le passé pour favoriser la survie de la faune aquatique.

Gérard Cartier

LA CHASSE ET LA PECHE SUR LA RIVIERE YAMASKA

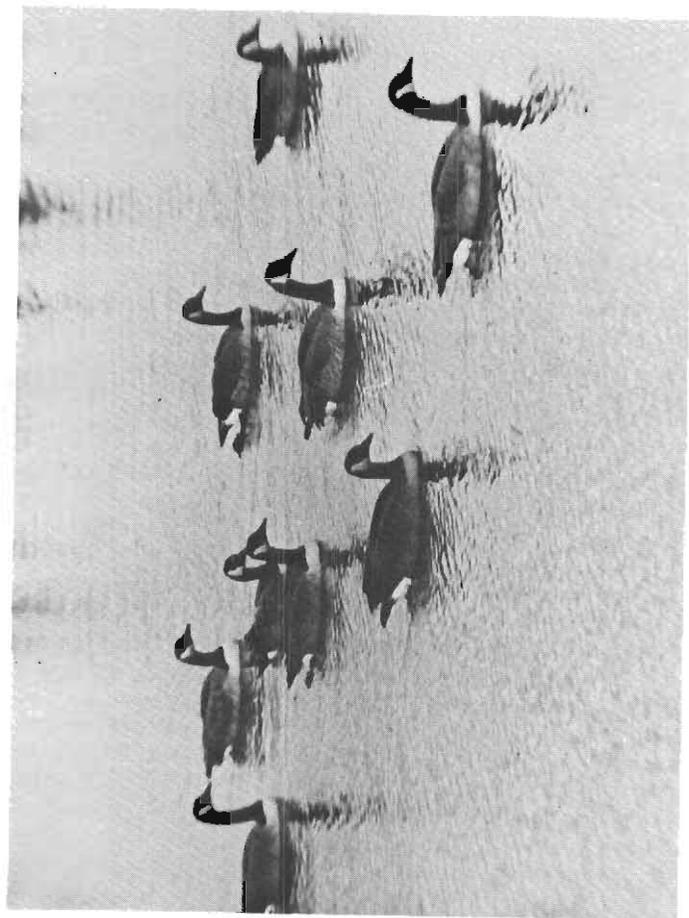
A Yamaska comme ailleurs, la chasse a été longtemps un atout majeur dans la vie des premiers colons. Plus tard leurs fils et petits-fils s'y adonnèrent encore et le gibier constituait toujours pour eux un bon moyen de subsistance. Cependant après la deuxième guerre mondiale, l'essor des cultivateurs vers les usines de Sorel transforma la chasse en un sport qui s'avérait parfois assez coûteux.

COMMENT PRATIQUE-T-ON LA CHASSE AU RAT MUSQUE?

A la crue des eaux qui le chassent de sa cabane ou de son terrier, le rat musqué circule le long des rives. Depuis des centaines d'années, on s'empare de cette petite bête dont la chair est excellente et la fourrure fort recherchée. Jacques Cartier en fit mention dans un de ses écrits. Le 28 septembre 1535, son bateau remontant vers Hochelaga, fit escale à l'entrée des lacs à l'embouchure des rivières Yamaska et Saint-François. "Nous trouvâmes cinq hommes qui prenaient des bêtes sauvages. Nous leur trouvâmes un grand monceau de rats sauvages qui vont en l'eau et sont gros comme lapins et bons à merveille à manger desquels firent présent au dit Capitaine" (Biggar 1924).

Il y a bien des années, le trappage du rat musqué était permis entre le 15 mars et le 15 avril mais la loi a toujours défendu de le tuer avec des armes à feu.

Avant l'avènement des brise-glaces, la glace très épaisse du mois de janvier faisait monter le niveau de l'eau dans les baies. Le rat était alors obligé de se réfugier dans sa cabane d'hiver et pourchassé par les braconniers qui connaissaient bien le fait que la bête serait dans l'obligation de sortir pour respirer. Ils avaient découvert le refuge au préalable, avaient masqué l'entrée avec un peu de foin et l'attendaient avec une hachette ou une petite "gaffe". Chaussés de patins de bois, ils s'étaient rendus en groupes sur les lieux afin de pouvoir surveiller plusieurs cabanes à la fois et craignant les garde-chasse, le meilleur patineur était devenu le meilleur guetteur. Sa mission consistait à entraîner l'intrus pour permettre à ses compagnons de déguerpier avec le butin. Mais il arrivait que l'employé du gouvernement se rende jusque dans les fermes et fouille tous les endroits susceptibles de servir de cachette. On en a même vu qui soulevaient jusqu'au couvercle du chaudron cuisant sur le poêle pour y découvrir quelque beau rat tout au fond de la marmite.



Outardes.

(Photo monsieur Gérard Cartier)

Le coupable devait payer une première amende de cinq piastres. S'il récidivait, on doublait la peine. En temps d'élections cependant, le chasseur pris en défaut menaçait de ne pas voter ainsi que sa famille et par l'intermédiaire de l'organisateur local se voyait ordinairement remettre le montant des amendes s'il était du bon parti.

L'année 1919 fut exceptionnelle pour la chasse. Les peaux se vendaient jusqu'à cinq dollars chacune pendant que le salaire journalier d'un aide-fermier n'était que de cinquante sous. Le braconnage aidant, certains chasseurs en tuèrent près de cent pour une seule journée. Il va sans dire qu'en tout temps, les "varvaux" de broche placés à l'entrée des fossés ou des décharges étaient étroitement surveillés par leurs propriétaires car les pilleurs étaient sans cesse à craindre et le premier levé était sans conteste le premier servi.

*"...AVEC SON GRAND FUSIL D'ARGENT
VISA LE NOIR, TUA LE BLANC..."*

L'embouchure de la rivière, la baie de la Vallière, les Iles du Lac Saint-Pierre sont d'excellents territoires de chasse aux canards et à l'outarde.

Ces deux oiseaux constituent une nourriture de choix en plus d'attirer tous les amateurs de sport rude de plein air. Avant 1930, il était permis pour les chasseurs de se servir "d'appelants vivants" de sorte que certains possédaient une douzaine ou une quinzaine de ces oiseaux dont les cris attiraient les bandes de migrateurs descendant vers le sud. C'était à qui aurait possédé les meilleures bêtes. Aussi les racontars ou les histoires allaient bon train telles, ce fameux jars en liberté qui faisait des incursions dans les mares voisines et revenait accompagné de cinq ou six volatiles à sa suite.

Dès le premier septembre, la chasse était ouverte pour toute la durée de la migration. De grands préparatifs précédaient le jour fatidique. On transportait tout l'attirail sur des wagons à foin: chaloupes, caboches (petits bacs de bois recouverts et munis de meurtrières), cages, toiles, nourriture suffisante pour une quinzaine de jours sans oublier les cages avec les oiseaux.

La fièvre s'était emparée des chasseurs à mesure que l'été avançait et depuis la mi-juillet, on avait fauché les joncs d'une mare qu'on considérait comme sa propriété personnelle. Même les plus novices savaient qu'ils ne pouvaient se l'approprier à aucun prix. Chacune portait un nom bien particulier comme: la mare à "joncs

bleus", "à l'islet", "du rigolet", "à Rémy", etc... On y avait semé du sarrasin qui prétendait-on attirait le gibier et on y construisait une "cache" dans les plus hautes herbes avec des branches de saule entourées de joncs liés par des cordes afin de la rendre invisible du haut des airs. L'installation des appelants dans l'eau devait être faite avec beaucoup d'adresse; ainsi un jars loin de la vue de sa compagne tandis que cette dernière jacassant derrière l'affût attirait particulièrement les oiseaux. Parfois des canards domestiques étaient attachés en ligne avec des "mitasses" (corde de laine se resserrant dans l'eau) et une "virole" ou une douille de cartouche et d'un clou crochi, le tout retenu par des perches enfoncées dans l'eau.

Pendant toute la saison, plusieurs chasseurs habitaient de petits camps construits à la Pointe Norda et lorsque les nuits semblaient trop calmes ou trop noires pour être fructueuses, ils y couchaient attendant des moments plus propices. La vie qu'ils y menaient était fort agréable en compagnie de joyeux lurons qui agrémentaient leur déjeuner fait de lard frais, d'oeufs ou de galettes de sarrasin, d'incidents de la nuit de chasse si elle avait eu lieu. Si on revenait bredouille, certains matins, ce n'était jamais la faute des personnes mais bien plutôt celle des oiseaux rétiis ou du temps capricieux.

Les canards vendus chez les Beauchemin du Chenal du Moine à quelques arpents de là pour environ vingt-cinq cents pièce n'étaient pas le pactole mais suffisaient pour se procurer quelques cartouches ou la poudre nécessaire pour les fabriquer. Cependant les anciens parlent encore de ce temps dont on garde une douce souvenance. Pour eux, c'était vraiment le bon temps!

Quand les lois devinrent plus sévères, les braconniers augmentèrent en nombre. Le printemps, à l'époque de l'accouplement, ils se servaient d'appâts domestiques. On dit même que certaines familles se spécialisaient dans la matière et leur installation des plus modernes leur permettait de vendre jusqu'à cinq cents oiseaux en saison détendue.

Cela valait aussi pour l'outarde que le soleil d'avril invite vers le nord et qui visite chaque jour les champs de maïs ou les prairies de trèfle pour y chercher sa pitance. Des voiliers complets attirés par des jars isolés étaient abattus par les chasseurs à l'affût derrière les granges. C'est un fait, il existe encore et le restera sans doute longtemps. Mais peut-on leur en vouloir de ramasser cette manne qui leur tombe du ciel? Et comme disait le Seigneur:

*"Que celui qui est sans péché
Leur jette la première pierre..."*

*"JE CROIS EN VOUS, PETITS POISSONS
QUI NAVIGUEZ DANS LES RIVIERES..."*

La pêche industrielle existe toujours sur la rivière Yamaska mais rares sont les familles qui en vivent exclusivement de nos jours. Les varvaux, les lignes dormantes, les seines, les raies sont les principaux instruments dont on se sert pour prendre le poisson en quantités suffisantes pour en faire le commerce.

Depuis une quinzaine d'années, les sportifs vont plutôt à la pêche en amateurs, leur nombre s'accroît sans cesse et leur équipement se modernise continuellement. Ils peuvent jeter leur ligne un peu partout où les conduit l'embarcation à moteur. Munis de lignes luxueuses, de moulinets perfectionnés et de leurres multicolores et multiformes sans oublier les puises, les paniers à poissons et autres agrès de toutes sortes ils espèrent toujours rapporter des trophées qui feraient l'envie de tous leurs compagnons de travail.

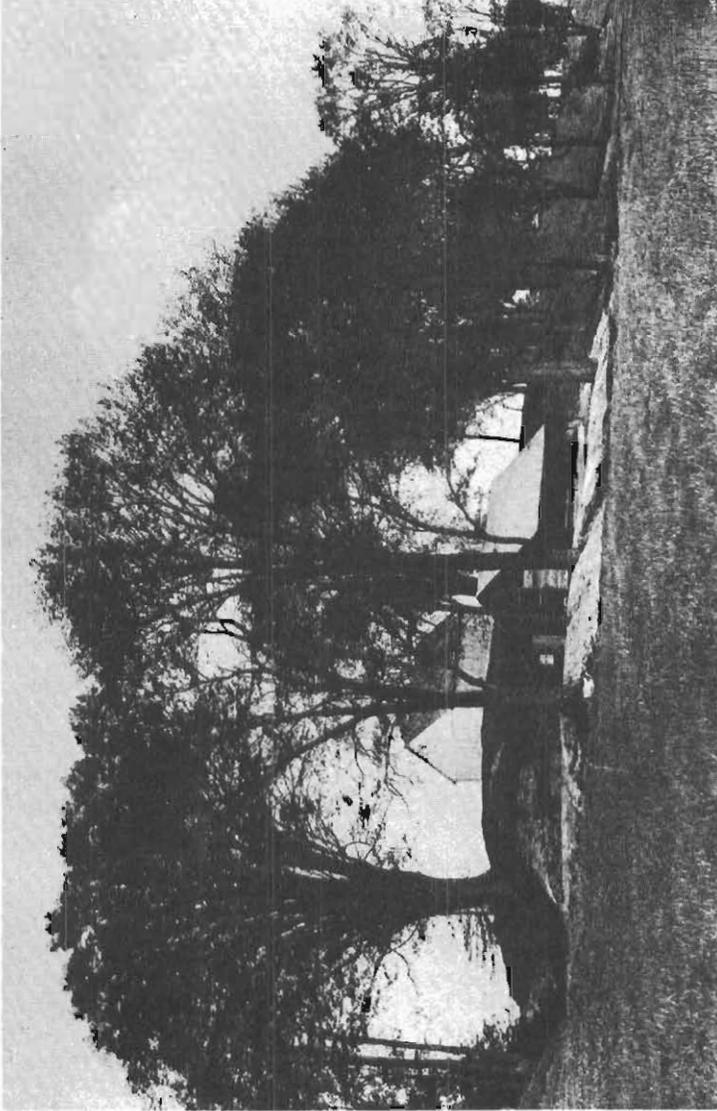
Cependant, si la rivière abonde en poissons de toutes sortes comme le doré, la barbotte, la perchaude, l'achigan, le brochet, l'anguille, la barbue et la loche, ils se font souvent prier pour mordre aux meilleurs appâts et les pêches miraculeuses n'existent encore que dans l'esprit des mordus de ce sport.

La pêche au dard faite de nuit avec un fanal recouvert d'une feuille de tôle, ou la pêche à l'anguille dite "pêche aux paquets" (vers enfilés dans du fil à coudre et roulés en paquets) ne se pratiquent qu'en de rares occasions.

Trop de facilités rendent les pêcheurs plus douillets qui se contentent d'errer tout le jour jusqu'à la "brunante" à la recherche de prises qu'ils seront fiers d'exhiber et heureux de faire frire ensuite pour les déguster tout en les arrosant de petit vin blanc en compagnie de voisins ou d'amis qui s'entendront raconter pour la millième fois les péripéties de cette journée ou de ce voyage merveilleux de leur hôte.

Pour conclure le tout on doit dire que la chasse et la pêche sont devenus deux attraits touristiques qui tendent à s'accroître d'année en année. À l'automne, le nombre de tireurs dépasse la quantité de gibier et on parle de démarches entreprises pour faire monter l'eau des baies et doubler les territoires. Quant aux pêcheurs, l'embouchure de la rivière et les chenaux des lacs constituent un vrai paradis pour eux.

Gérard Cartier



La Villa des Ormes (Parc de Guire) (1926).

(Extrait du volume-souvenir du Couvent d'Yamaska)

LE PARC DE GUIRE ET LES PIQUE-NIQUES AU NORDA

Un lieu bien typique de la paroisse existe qui en 1924 portait le nom de "Parc De Guire".

C'était en réalité un pré situé en face de la demeure de Messieurs Lucien et Philippe Desrosiers (c'est probablement pourquoi, le nom de De Guire lui fut donné) dans le rang du Bord de l'eau Ouest à environ 1½ mille du village.

Aménagé il y a un peu plus de cinquante ans, sous l'égide du curé Isidore Béland, il servait de lieu de divertissement paroissial. Durant quelques étés, toute la population s'y rendait à une date spécifique, à pied, en voiture ou à bicyclette pour une journée de pique-nique suivi de réjouissances diverses. Quelques automobilistes s'y aventuraient mais de quelles prouesses ne se rendaient-ils pas capables pour descendre ou remonter la côte abrupte et tortueuse!

On peut encore voir à flanc de côteau, la bâtisse de bois rouge surmontée d'un clocher minuscule qu'on y avait construite pour accueillir les pique-niqueurs et servir des repas et des rafraîchissements. Une plate-forme tout autour tenait lieu de terrasse sur laquelle les dames pouvaient s'asseoir à l'ombre des ormes qui l'entouraient pendant que leur époux s'en donnait à coeur joie dans les compétitions diverses, faisant valoir sa capacité physique.

Des jeux de hasard attiraient les amateurs lorsqu'une vente de charité avait lieu pour venir en aide aux orphelins de Nicolet.

Et chacun s'amusait ferme tout l'après-midi, même les marmots prenant leurs ébats sur l'herbe fraîche.

Bien sûr quelques "flacons" de "Petit Blanc" absorbés par les messieurs en cachette n'étaient pas pour gâter la sauce et les retours étaient parfois très joyeux pour certains participants qui prolongeaient la fête tard le soir.

Des journées semblables furent aussi organisées à la "Pointe Norda" dont le développement commençait à peine à l'époque. Tous s'y rendaient en wagon à foin et pouvaient s'y restaurer ou faire tourner "la roue de fortune" ou encore "pêcher" de menus objets pour un prix modique.

Même la crème glacée ramollie par le transport en charrette n'était que meilleure selon certains acheteurs.

Et de ces bazars ou de ces pique-niques, les profits allaient à différentes oeuvres de charité et paroissiales. Ainsi, le club de fanfare s'est vu attribuer \$500. une certaine année pour aider à parer aux dépenses encourues.

De quel esprit de fraternité les gens faisaient-ils preuve?

Pensez qu'ils étaient nos pères et nos mères!

Thérèse Desrosiers-Daigneault

LA DEBACLE SUR LA RIVIERE YAMASKA

La première inondation majeure des terres à l'embouchure de la rivière Yamaska date de 1865, où le Saint-Laurent, montant à un niveau de huit pieds et demi supérieur à la normale, refoula l'eau de notre rivière qui inonda ses deux rives sur une longueur de plusieurs milles ainsi que sur toute l'Île du Domaine, pendant que l'Île de Grâce disparut complètement sous dix pieds d'eau, quoiqu'on puisse lire dans l'Histoire de Sorel par l'Abbé A. Couillard-Després le fait d'une sérieuse inondation survenue le 19 avril 1862 durant laquelle le bateau "Yamaska" faisant la navette entre Montréal et St-Aimé fut détruit. (p. 209 Histoire de Sorel).

Cette eau du "Nord" (ainsi nommée à cause de sa provenance par rapport aux terres concernées) n'entraîna cependant pas de glace mais apporta sans doute de grands inconvénients aux habitants de la région. On rapporte même que 34 morts survinrent pendant ce sinistre.

A cette époque, les gens ne craignaient pas de s'établir sur les terres basses et de construire leur maison à proximité de l'eau qui était leur principal moyen de communication. Les débâcles étaient pratiquement inexistantes car en amont, les lots encore en friche, ne possédant ni fossés, ni décharges, absorbaient la neige fondue qui s'écoulait très lentement à travers les terrains. Par ce fait même, la glace de la rivière, non soulevée, se décomposait sur place et ne risquait guère de déborder. On dit qu'au début du siècle on a déjà planté le "mai" sur la glace de la rivière.

Un peu plus proche du village toutefois, on rapporte qu'en 1870, l'année de la "grande eau haute", une maison construite sur le bord de la rivière fut emportée par la glace. Précédemment, vers 1840, le chemin du rang du Grand Chenal avait été remonté et en 1871, M. Arsène Parenteau, père de Monsieur Camille Parenteau, vit le jour au moment où la maison de ce dernier, qu'on était en train de déménager sur le haut de la côte, était à mi-chemin de son emplacement actuel.

On peut lire aussi dans l'Histoire de Massueville qu'à la requête des habitants de la Seigneurie Barrow, le chemin vers Yamaska passant sur le bord de l'eau fut retracé sur le haut des terres pour se rendre à l'église plus facilement. Le même chemin depuis la "Pointe à l'Ours" jusqu'à Salvail, lequel passait également sur la grève, fut aussi remonté. C'était vers 1774.

Pour revenir à Yamaska, au printemps de 1881, vingt-six familles



Cortège funèbre au temps de la débacle (1933).
(Gracieuseté de monsieur Ovila Carlier)



Domages causés par les glaces (1910).
(Gracieuseté de monsieur Fernand Parenteau)

étaient déjà établies "en bas" soit dans le Petit Chenal ou dans l'Île. Messieurs J. Saint-Germain, Bazin Proulx, Norré (Honoré) Parenteau, Arthur Hébert, Narcisse Parenteau (fils de Jean, fils d'Olivier), Louis-Aimé Léveillé, Joseph-Oliva Parenteau, Georges Léveillé (père d'Emile) et Philis Léveillé, soit neuf propriétaires durent déménager leur demeure à la suite d'une sérieuse inondation.

En 1881 également, afin de permettre la navigation intérieure, la construction de la "dam" sur la rivière apporta de sérieux ennuis en empêchant l'écoulement normal de la glace vers le fleuve. Des embâcles se formaient et inondaient les terres à des milles à la ronde, les recouvrant d'innombrables morceaux de glace encore verte et de débris de toutes sortes.

La culture des terres plus hautes prenant de l'importance, les dangers d'inondation augmentaient. Après deux ou trois jours de soleil chaud suivis de pluie accompagnée de vent d'Est, inévitablement le niveau de la rivière montait, enrichie de tous ses affluents et de tous les ruisseaux de moindre importance. Tous charriaient leurs eaux pendant que les fossés et les décharges déversaient journellement des milliers de tonnes de neige fondue. C'est ainsi que sur son parcours de cent milles, notre rivière "gonflée à bloc" éclatait littéralement de toutes parts; ordinairement au soir d'une journée ou durant la matinée d'un jour plein de soleil.

Mais les gens de l'Île, du bas du Petit Chenal et d'une partie du Grand Chenal étaient "fin prêts" à y faire face; de père en fils, ils avaient connu la malignité de la crue subite de l'eau et appris à parer à l'inondation. Tout était mis en branle pour l'événement. Les animaux étaient prêts à être montés sur les greniers des étables, on avait enlevé des bâtisses et monté aussi tout ce qui pouvait être endommagé. Les machineries remisées convenablement et les hangars liés ou renforcés ne risquaient pas d'être emportés par une trop forte attaque de l'élément déchaîné. Les chaloupes attachées au perron de chaque demeure attendaient le moment de servir.

À l'intérieur des maisons, le bois indispensable à l'entretien des feux était rentré pour plusieurs jours. On avait emmagasiné la nourriture suffisante en prévision de l'isolement et tout le second étage mobilisé ferait face à l'envahissement de l'eau dans la cuisine, ce qui se produisait parfois.

Les hommes étaient à l'affût du moindre craquement insolite et inspectaient la rivière toutes les demi-heures. Lorsque ce bruit qu'on

attendait avec anxiété tous les ans se produisait enfin, le soulagement faisait place à l'angoisse. "On peut voir venir" se disaient-ils tous.

Les années de fortes débâcles comme en 1936 où des poulaillers furent emportés par l'eau malgré toutes les précautions prises et celle de 1939 où des trous immenses de deux à trois cents pieds de long furent creusés et qui demeurent encore aujourd'hui, toute l'île du Domaine était pratiquement assaillie par l'eau et la glace qui se ruaient à une vitesse effarante dans un grondement de tonnerre. Les blocs verts envahissaient les routes, les champs, se bousculant les uns par dessus les autres. Poussés par une force incontrôlable, ils s'échouaient sur les bâtiments de ferme, les perrons des demeures ou encore à la moindre butte de terre sur laquelle ils prenaient appui.

Durant des heures, le même bruit assourdissant persistait, accompagné par le sifflement du vent froid et humide et dans un paysage d'Apocalypse où les morceaux de glace à perte de vue se mêlaient aux arbres et aux clôtures à demi brisées, les gens de l'île subissaient patiemment la débâcle à l'abri de leur demeure.

Souvent, les poteaux conducteurs de la ligne téléphonique étaient arrachés, aussi ces gens étaient-ils coupés de tout moyen de communication pour des jours entiers, voire même des semaines. Si la malchance s'acharnait sur quelque famille et que la maladie ou même la mort choisissaient ces heures pour leur rendre visite, on pouvait être témoin d'actes vraiment héroïques accomplis par des voisins charitables afin de porter secours et assistance à ceux qui se trouvaient dans le malheur. A travers la glace et l'eau, on se frayait un passage dans une embarcation menaçant à tout instant de se renverser ou encore de peine et de misère on escaladait à pied les blocs amoncelés pour se rendre chez le médecin y chercher les remèdes nécessaires ou encore avertir le prêtre que la mort avait passé.

Ainsi, durant une sérieuse débâcle, la dépouille mortelle de Madame Adélarde Cartier, décédée le 10 avril 1933, fut transportée sur une chaloupe précédée et suivie de deux embarcations pour la rendre sur la terre ferme.

En 1906, après plusieurs inondations importantes, les familles de M. John Bibeau et de M. Eugène Cartier décidèrent d'élire domicile sur un endroit plus élevé; ils furent imités plus tard par M. Aimé Parenteau. Entre 1910 et 1915 ce fut au tour de M. Omer Léveillée, suivi en 1913 par M. Aimé Bibeau et M. Edmond Léveillée.

A la hauteur du village cependant, l'eau délivrée de l'entrave de l'hiver ne peut envahir les rues à cause de l'élévation du terrain mais en 1891, le pont du chemin de fer servant aussi pour le passage des voitures s'effondra à la suite des atteintes de la glace et fut emporté ainsi qu'un chaland en construction qui alla s'échouer sur l'île Saint-Jean.

En 1903, deux autres chalands amarrés à leur port d'attache pour l'hiver furent détachés et emportés vers dix heures du soir. Leurs propriétaires, Messieurs Paul Robidoux et Joseph Lafleur partirent à leur poursuite et sautant d'un glaçon à l'autre parvinrent à les attacher à un arbre à environ un mille plus loin. Tous deux faillirent laisser leur vie dans cette aventure.

Et malgré tout, les gens "d'en bas", continuent à cultiver leur terre dont la fertilité s'enrichit avantageusement chaque printemps. Ils y vivent heureux et paisibles et ne changeraient en rien leur place pour aller vivre ailleurs. Chasseurs invétérés pour la plupart, le coup d'eau est pour eux le début d'une saison formidable quand on l'allie aux joies de la pêche.

Si les embâcles se forment encore de temps à autre sur la rivière, comme lors des sérieuses inondations de l'an dernier et de 1974, que le vent souffle plus ou moins fort au passage de la glace, l'isolation ne dure maintenant que quelques heures grâce aux moyens modernes de communication et aux facilités de déblaiement des routes après le départ de l'eau.

Thérèse Desrosiers-Daigneault



Scène sur la rivière Yamaska.

(Photo monsieur Gérard Cartier)



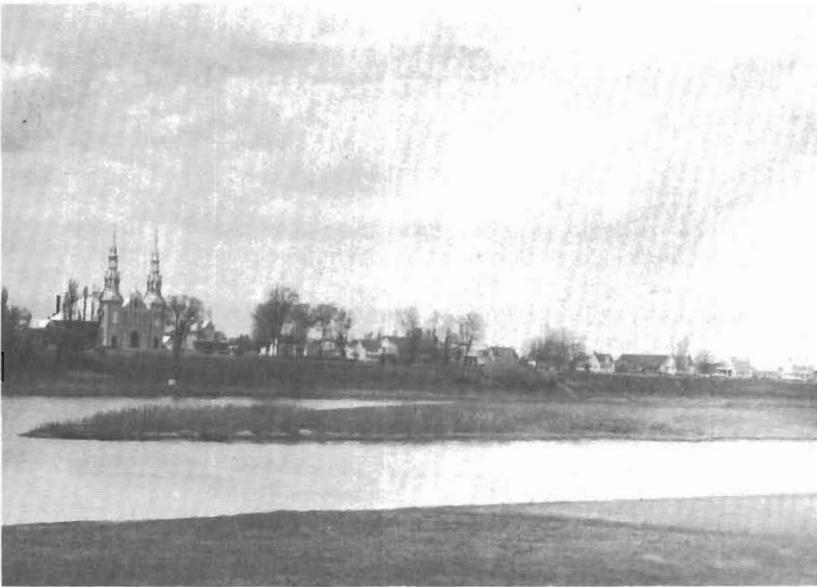
Coin de la route de Sorel à Yamaska (1910).

(Gracieuseté monsieur Fernand Parenteau)

Chapitre IV

La municipalité du Village

par Thérèse Desrosiers-Daigneault



Vue panoramique du village Yamaska (1960).

(Gracieuseté de la Fabrique d'Yamaska)

A l'heure de la Confédération des provinces, guidés par des besoins ou des intérêts différents, nos pères ont cru bon de former deux municipalités distinctes pour être régis par le Conseil de la paroisse ou celui du village. Ils espéraient pouvoir apporter ainsi des améliorations plus nombreuses à leur patelin sans ennuis pour leurs co-paroissiens vivant sur les fermes, et conserver de cette façon l'amitié de tous.

Pour relater l'histoire entière de cette dernière municipalité, depuis plus d'un siècle, des milliers de pages n'auraient pas suffi; elle a pris forme lentement, façonnée par des mains rudes mais sûres, bâtie de la sueur des habitants et pétrie de décisions et règlements longuement mûris et appliqués avec un sens profond de justice et de compréhension.

Il y eut sûrement les multiplications des jours difficiles mais l'horloge du temps a marqué aussi les heures heureuses pour Yamaska village.

Ce ne sont que quelques morceaux de son existence que le présent chapitre vous livrera; j'ai essayé de les rendre avec le plus d'intérêt et d'authenticité possible, me servant de renseignements puisés dans les registres de la municipalité ou de témoignages verbaux de personnes ayant vécu plus longuement que moi une partie de ce siècle écoulé et si pleinement enrichissant.

En tournant la page, vous lirez le procès-verbal de cette première séance du Conseil du quatorze janvier mil huit cent soixante-sept.

A sa suite, vous prendrez connaissance de ce qu'il m'a fait plaisir de pouvoir écrire avec le temps et les moyens dont j'ai disposé.

Thérèse Desrosiers-Daigneault

REGISTRE DE LA MUNICIPALITE DU
VILLAGE DE ST-MICHEL

A une assemblée des habitants du Village de St-Michel, présidée par Joseph Lemaître, Ecuier, Préfet du Comté d'Yamaska, tenue au dit Village le quatorzième jour de janvier mil huit cent soixante-sept, ont été élus conseillers: Maxime Beaupré, Toussaint Vigent, Paul Payan, Pierre Letendre, Narcisse Stanislas Lassalle, Joseph Girard et Narcisse Cartier.

Messieurs les conseillers présents après avoir prêté serment, ont passé les résolutions suivantes:

Proposé par Paul Payan,
Secondé par Narcisse Stanislas Lassalle,
Que Maxime Beaupré soit choisi pour être le Maire de la Municipalité locale du Village de St-Michel.

Passé à l'unanimité.

Proposé par Toussaint Vigent,
Secondé par Joseph Girard,
Que Jean-Baptiste LeBlanc, Ecuier, Notaire, soit le Secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité.

Passé à l'unanimité.

Attesté,

J.B. LeBlanc,
Sec.-trés. protempore

Président: Dr Jos. Lemaître, Préfet
Session 14 janvier 1867
Présents: M. Beaupré, Toussaint Vigent, Paul Payan, Pierre Letendre,
N.S. Lassalle, Joseph Girard.

1867

Registre de la Municipalité du Village de St. Michel.

À une assemblée des habitants du Village de
St. Michel, présidée par Joseph Lamoignon, Secrétaire,
Préfet du Comté d'Yamaska, tenue au dit
Village, le quatorzième jour de Janvier, mil huit
cent soixante sept, ont été élus conseillers
Maxime Beaufre, Toussaint Vigent, Paul
Fagan, Pierre Letonde, & Arcise Stanislas
Lassalle, Joseph Girard et Narcisse Cartier.

Président

M. Lamoignon

Séance

14 Janvier

1867

Présents

M. Beaufre

Toussaint Vigent

Paul Fagan

Pierre Letonde

A. Lassalle

Joseph Girard

Messieurs les conseillers présents après avoir prêté
serment, ont passé les résolutions suivantes

Proposé par Paul Fagan.

Secondé par Narcisse Stanislas Lassalle.

Que Maxime Beaufre soit choisi pour être
le Maire de la Municipalité locale du Village
de St. Michel.

passé à l'unanimité.

Proposé par Toussaint Vigent.

Secondé par Joseph Girard.

Que René Baptiste LeBlanc, Notaire
soit le Secrétaire trésorier de la susdite Munici-
cipalité.

passé à l'unanimité.

Attesté.

R. LeBlanc

le 14 Janvier 1867

CHARITE MASKOUTAINE

“La crise est universelle” comme disait un bon vieux maskoutain dans une chanson qu’il composa lors de la construction du pont des voitures!

Elle n’a pas été sans passer par ici et si nous avons été privilégiés en regard de certaines autres régions, le nombre de chômeurs entre les années “30 et 40” fut tout de même assez appréciable.

Mais les “sans travail” abondaient dans les petites villes avoisinantes, et de Sorel, Pierreville, Saint-Hyacinthe ou Nicolet, ils arrivaient à pied, ayant parcouru les routes de campagne, descendaient du train de marchandises qu’ils avaient “jumpé” ou simplement, les rails avaient été leur meilleur sentier et ils l’avaient pris, se servant des gares comme relais.

C’était le règne des gueux!

Les secours gouvernementaux étant inexistantes, ces hommes ou ces femmes n’avaient que le chemin en partage et ils s’étaient mis en route!

Chaque jour voyait apparaître trois, quatre et même cinq mendiants ou plus à la porte des demeures; ils demandaient “la charité pour l’amour du bon Dieu” et nos mères ne refusaient ni la nourriture ni les sous que ces pauvres hères réclamaient pour eux ou leur famille.

Mais le soir venu, les pauvres ne savaient où loger quand les cultivateurs leur refusaient l’accès de leur grange par crainte du feu ou des déprédations. Dans les maisons pleines d’enfants, il n’y avait pas de place et si l’automne ou l’hiver s’amenait, point n’était question de coucher à la belle étoile!

Il arriva souvent, que sollicité par l’un d’eux, le maire l’envoyât coucher dans un des hôtels de la place. Mais les membres du Conseil trouvaient cette solution onéreuse et loin d’être idéale.

En 1932, après la fermeture de la traverse, ils achetèrent la cabane ayant servi à cette fin qu’ils installèrent sur un terrain de Monsieur Georges Saint-Germain, à l’entrée du village Ouest (du côté de Sorel) pour que les quêteux puissent y coucher. En 1935, elle fut fermée par la suite du refus de la paroisse de collaborer à l’entretien de ce logis de fortune.



Maison de monsieur Honoré Béland (Prudent Proulx).

(Gracieusele de M. Charles Proulx)



Rue Principale à Yamaska Ouest.

(Gracieuseté de madame Germaine Béland)

Monsieur Saint-Germain la racheta et continua à la garder ouverte. Pour \$0.10 par soir, il procurait un lit aux mendiants n'ayant pas trouvé place ailleurs.

C'est tout à l'honneur des maskoutains d'avoir pensé à donner un abri aux sans-logis qui "vécurent la crise" plus péniblement que d'autres.

Avec la guerre de "39", les chômeurs retrouvèrent de l'emploi dans les usines et malgré tous les ravages de ce terrible conflit mondial, le nombre de mendiants diminua considérablement. Vint un jour où le Conseil interdit même aux errants de solliciter de l'argent dans les maisons du village car ceux qui avaient continué à le faire recevaient alors des secours du gouvernement et n'avaient plus de raisons valables d'embêter les gens.

Cette affiche est maintenant disparue. On ne voit plus de quêteux et la charité maskoutaine peut s'exercer de façon différente puisqu'il y aura toujours sur terre des riches et des pauvres. Il en reste encore qui ne sont pas si loin de nous!

LES HOTELLERIES

L'industrie hôtelière de notre patelin a subi des hauts et des bas mais aussi loin que date le livre des minutes des assemblées du Conseil, on y retrouve le nom de tenanciers d'hôtel.

En 1877, trois noms figurent déjà à la liste: Philippe Beaupré, Louis Léveillé et Georges Cartier.

Par la suite trois ou même quatre hôtels ont été constamment ouverts à la fois dans le village. Leur présence était justifiée par les difficultés et les lenteurs du transport de ces années-là d'où la nécessité pour les voyageurs de loger dans ces hôtelleries pour un, deux et trois jours au hasard de leurs voyages.

Evidemment, ces établissements étaient tous pourvus d'un bar ou taverne dont l'accès interdit aux femmes s'avérait un endroit accueillant pour les adultes du sexe fort. Ils y allaient désaltérer leur soif des jours chauds de l'été et se réchauffer l'hiver, ils y célébraient dignement des événements marquants de leur vie, ils noyaient un quelconque chagrin ou une désillusion amère, ils y discutaient leurs querelles de ménage ou de voisinage, parlaient politique ou tout simplement y entraient pour boire un petit coup et s'amuser un peu.

Quoi qu'il en soit, les bars n'étaient jamais déserts et dans les cours, les chevaux attelés prenaient leur mal en patience, souvent ils attendaient une partie de la journée que leur maître délaisse la dive bouteille et revienne s'y intéresser et retourner à sa besogne.

Les curés, les uns après les autres, ont déploré du haut de la chaire l'existence des bars à Yamaska et les uns à la suite des autres faisaient tout en leur pouvoir pour limiter leur nombre le plus possible pendant que, de leur côté, les hôteliers, se servant des députés ou d'autres intermédiaires, travaillaient sans relâche pour garder leur précieuse licence de permis de vente de boisson ou pour se la faire rendre si elle leur avait été enlevée à la suite d'infractions.

Situés à proximité du chemin de fer de chaque côté de la rivière, quatre hôtels recevaient les voyageurs descendant du train. Sans cesse sur un pied d'alerte, les propriétaires les maintenaient ouverts, se voyant parfois dans l'obligation de vendre leur "affaire" à un meilleur partisan politique ou à un tenancier plus chanceux.

En 1942, le 7 décembre l'établissement de Monsieur Zotique Parent situé près de la rue Plante brûla en entier et ne fut jamais rebâti comme tel. A Yamaska Ouest, il n'y en avait plus car l'autre avait été démolit par Monsieur Paul Bibeau, père de Madame Lucien Arel, qui s'était bâti une maison à la place.

Les deux autres établissements existent encore à Yamaska Est, l'un a été transformé en maison à logements multiples et fut entièrement rénové. Le quatrième dont le propriétaire était monsieur Georges Cartier en 1877 est opéré par monsieur Bob Saint-Jacques. Des chambres sont toujours à la disposition d'éventuels voyageurs, mais un bar-salon a été ajouté à la taverne et peut recevoir des couples venus s'y rafraîchir ou passer quelques heures agréables en aimable compagnie.

A un mille du village Ouest les voyageurs de 1977 peuvent se loger pour la nuit au Motel Yamaska qui met plusieurs unités à leur disposition.

Ces seuls établissements suffisent au siècle où les gens peuvent se procurer à volonté des liqueurs alcooliques un peu partout et avec tant d'aisance.

ÉPIDÉMIES

On n'a pu vivre 250 ans d'histoire sans qu'il s'y glisse des jours plus sombres. Si nos prédécesseurs savaient profiter pleinement de leurs joies, les ennuis ne leur manquèrent pas, mais ils poursuivirent la route sans donner prise aux découragements.

Outre les incendies, les débâcles et l'éboulement encore si proche de nous, un autre spectre plus effrayant est souvent apparu aux portes des demeures. C'était la maladie qui régna en maîtresse à ces époques où les médecins si rares ou trop éloignés ne pouvaient secourir à temps les malades jeunes ou vieux. La diphtérie, la rougeole, la coqueluche, les infections pulmonaires atteignaient durement les enfants mais lorsqu'ils prenaient un caractère épidémique les gens s'alarmaient à juste titre.

En novembre 1901, la variole fit son apparition et on découvrit bientôt que cette maladie était fort grave, parfois même mortelle. Aussi, les foyers d'infection durent-ils être complètement isolés (mis en quarantaine) et des gardiens dont Messieurs Adolphe Arel et Alfred Saint-Germain furent payés pour leur procurer l'approvisionnement nécessaire à leur survie tant qu'il fut nécessaire.

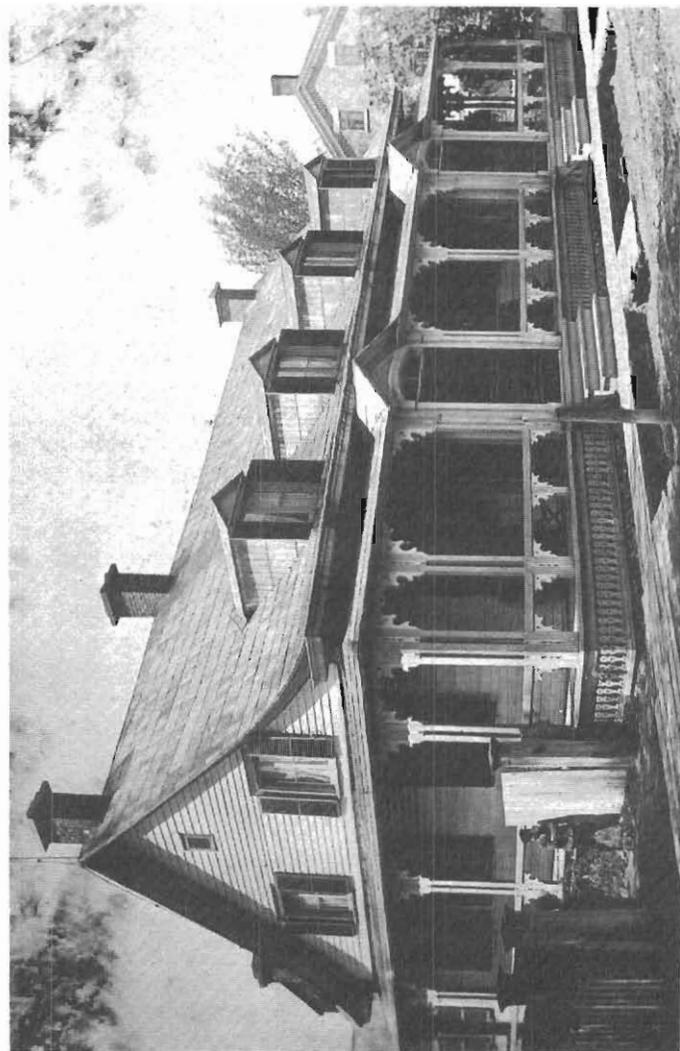
Le 30 décembre de la même année, un règlement municipal obligea les maskoutains à se faire vacciner contre ce mal qui resurgit au mois de mars 1905 et fit probablement encore quelques victimes.

En 1912, une autre épidémie semblable frappa la paroisse, on la nommait "Picotte" et cette autre maladie pouvait aussi être mortelle pour ceux qui la contractaient.

Mais la plus terrible fut la grippe espagnole de 1918-1919, relique de la première guerre mondiale, elle s'attaqua sans pitié aux riches comme aux pauvres, aux jeunes ou aux plus âgés et ne laissa derrière elle que des tombes et des familles décimées à travers tout le pays.

Yamaska ne fut pas épargné et les monuments du cimetière témoignent encore de son funeste passage.

Les maskoutains surmontèrent courageusement ces épreuves et prémunis contre les attaques, ils ont continué à vivre malgré leurs deuils.



Résidence du Dr Pierre Bergeron, coroner.

(Gracieuseté de la Fabrique d'Yamaska)

LES FEUX

Ces récits sont écrits d'après le témoignage verbal de Mme Bruno Desrosiers, qui âgée de 84 ans, fut témoin de ces trois incendies.

21 septembre 1909. Mademoiselle Victoria, fille de Monsieur Albéric Parent, recevait des visiteuses cet après-midi-là, pendant qu'à l'arrière de sa demeure située au 99 de la rue Principale, son jeune frère, Georges-Edouard, âgé de trois ans, s'amusait en compagnie d'une cousine du même âge, Emilia Autotte et de Marguerite Bergeron qui, elle, avait quatre ans.

Les trois enfants entrés dans le hangar attenant à la maison admiraient les tresses de blé d'Inde suspendues aux poutres de la bâtisse. Ils eurent la malencontreuse idée d'allumer un petit feu pour y faire cuire quelques épis. Ainsi l'innocence de ces jeunes bambins devait être à l'origine du premier grand incendie qui dévasta tout le centre du village, des deux côtés de la rue Principale.

La municipalité demanda l'aide des pompiers de Sorel qui n'arrivèrent qu'une ou deux heures plus tard sur un wagon de marchandises. On descendit les pompes du train et on les poussa à bras d'homme jusque sur les lieux du sinistre. L'opération s'avéra ardue et fut d'une efficacité très relative.

Pendant ce temps, l'incendie faisait rage, et la température chaude et sèche de cet automne ensoleillé n'arrangeait en rien la situation.

Désespérément, les gens tentaient de sauver leurs meubles ou effets personnels qu'ils transportaient dans la rue. Les travailleurs partis à l'ouvrage étaient revenus en toute hâte et s'affairaient à sortir tout ce qu'ils pouvaient des maisons menacées. Mais le feu impitoyable embrasait le tout et le détruisait pratiquement au fur et à mesure.

Quinze maisons furent rasées en l'espace de quelques heures malgré les efforts acharnés des pompiers enfin installés et de tous les volontaires accourus pour apporter leur aide.

Messieurs Joseph Bergeron, Edouard Autotte, Albéric Parent, Henri Lambert, Pierre Salvas, Daniel Cardin, J. Thériault et un ou deux autres propriétaires d'un côté de la rue et Messieurs Alfred Saint-Germain, Mademoiselle Joséphine Paul et Madame Eusèbe Robidoux de l'autre côté se trouvèrent sur le pavé avec leurs familles et durent chercher refuge chez des parents ou des amis.

Toutes les maisons du numéro 89 au numéro 111 de la rue Principale brûlèrent et dans leurs cendres, des souvenirs inestimables périrent à tout jamais.

Courageusement les gens "relevèrent leurs manches" selon l'expression populaire et se mirent à l'oeuvre. Ils reconstruisirent ce qui avait été détruit et le centre du village renaquit à nouveau.

A l'été de 1921, douze ans après le premier incendie, Yamaska était le théâtre d'un deuxième désastre.

Cette fois le feu prit naissance dans la demeure de Madame Cyrille Parenteau, qui le dimanche après-midi du 28 août était occupée à préparer le repas du soir sur un petit poêle à l'huile. Le contenu d'une casserole remplie de graisse se renversa sur le feu et les flammes jaillirent de ce combustible inattendu.

La paroisse n'était pas encore organisée pour combattre efficacement des incendies sérieux et les pompiers de Sorel furent appelés à l'aide une fois de plus. Comme leur installation était longue et difficile, cinq maisons furent la proie des flammes. Heureusement tous les habitants purent sortir de leur demeure et on n'eut à déplorer aucune victime.

Du numéro 125 de la rue Principale jusqu'à la salle publique voisine de l'église, il ne restait plus rien qu'un vaste amas de ruines fumantes.

Madame Cyrille Parenteau et son locataire, le notaire Louis Véronneau, Monsieur Wilfrid Guillemette, marchand, le docteur Mignault, Monsieur Philippe Desrosiers et Monsieur Maurice Cardin, cultivateur, furent à leur tour sans abri.

Une seconde fois, le village eut à se relever après le passage de l'élément dévastateur. A nouveau, on déplora la perte de biens précieux, non par leur valeur marchande mais par les souvenirs qui s'y rattachaient.

Heureusement, il se trouva des gens généreux qui apportèrent leur secours à ceux qui en avaient tant besoin.

Yamaska dut encore une fois, subir l'épreuve du feu. Si incroyable que cela puisse paraître, le coeur du village s'embrasa une troisième fois le 15 août 1926, un dimanche pendant la messe.

A leur sortie de l'église, les gens purent constater que le magasin de Monsieur Wellie Théroix, en ce temps-là, au numéro 107 de la rue Principale était en feu. Personne ne sut exactement comment ce nouveau brasier prit naissance en l'absence des propriétaires de l'épicerie.

L'incendie se propagea rapidement aux maisons avoisinantes malgré les efforts conjugués des pompiers volontaires et des nombreux paroissiens qui tentèrent en vain d'éteindre les flammes.

Les maisons de Monsieur Edouard Autotte (pour la deuxième fois), Mme Joseph Salvas, Messieurs Wellie Théroix, Wellie Parent, Louis Véronneau et en face d'eux, celles de Monsieur Léon Robidoux (pour la deuxième fois) et Joseph Forcier disparurent en fumée, soit du no 101 à 107 des deux côtés de la rue.

C'est lors de ce même incendie que la dépouille mortelle de Madame Narcisse Hébert, exposée dans sa maison, fut transportée dans un des hôtels du village.

Il ne resta encore une fois que des cendres et des ruines d'une partie d'un village qui ne voulait pas mourir.

Le "Feu" avait à nouveau passé et la désolation se lisait sur tous les visages. Les parents et amis des sinistrés apportèrent encore leur secours et presque par miracle, Yamaska se remit à vivre une troisième fois, avec l'espoir de ne plus jamais connaître des heures si sombres.

LES POMPES A INCENDIE

Le 2 août 1909, un grand nombre de maskoutains, après avoir été témoins d'un incendie qui aurait éclaté le 23 juillet de la même année, présentèrent une requête au Conseil, demandant l'achat de pompes à incendie. On prit cette requête en considération puis on proposa que des informations fussent prises quant aux endroits où elles étaient disponibles et aux meilleures conditions d'achat qu'on pouvait obtenir.

Le projet fut abandonné par la suite. Le 21 septembre de la même année, le centre du village fut le théâtre de la première des conflagrations dont il serait la cible deux fois de plus.

Pourtant, si incroyable que cela puisse paraître et quoiqu'en 1923, le magasin général de Monsieur Omer Hébert à Yamaska Est, sur

l'emplacement actuel de Monsieur Lucien Blanchard au numéro 33 de la rue Du Pont, fut la proie des flammes, ce n'est que trois ans plus tard que le Conseil remit sur table le projet abandonné en 1909, lorsqu'une partie du village était encore sous les ruines du dernier incendie.

Aidé par la Fabrique qui fit un don de \$400., on acheta un terrain de chaque côté de la rivière, l'un de Monsieur Diogène Cartier au numéro 14 de la rue Du pont au prix de \$90. et l'autre de Monsieur Léon Robidoux au numéro 96 de la rue Principale pour \$25. mais lequel était soumis à une rente foncière annuelle de \$5.

Monsieur Emile Parenteau construisit une des bâtisses pour garer la pompe au prix de \$500. tandis que Monsieur Oménil Joyal entreprit la construction de l'autre pour \$485.

L'équipement, dont on aurait eu un pressant besoin nombre d'années auparavant, fut acheté de la Compagnie de Pompes à Incendie Tremblay Ltée et installé dans les remises. Il faut dire que Monsieur Charles Thibault de Pierreville avait soumissionné pour cette vente qui lui fut refusée.

Voici la liste des premiers pompiers à qui on fit appel:

<i>Messieurs Ernest Cartier</i>	<i>Michel Mondou</i>	<i>Elphège Ouellet</i>
<i>Thomas Laplante</i>	<i>Osias Robidoux</i>	<i>Alexandre Mondou</i>
<i>Omer St-Germain</i>	<i>Albert Villiard</i>	<i>Emile Côté</i>
<i>Urbain Bibeau</i>	<i>Ernest Lavault</i>	<i>Armand Nadeau</i>
<i>Jacob Parenteau</i>	<i>Alma Arel</i>	
<i>Wellie Thérroux</i>	<i>Arsène Cartier</i>	

Le système était cependant loin d'être parfait, chaque fois qu'un feu se déclarait, les pompiers perdaient un temps précieux à installer les pompes directement dans la rivière mais comme les bornes-fontaines étaient pratiquement inexistantes, cela s'avérait la seule solution possible.

En 1948, on racheta des boyaux neufs pour remplacer les vieux et quatre ans plus tard, une nouvelle pompe. Une des deux anciennes fut vendue à Monsieur Albert Mondou. Quelques accessoires complétèrent l'équipement qui, avec les bornes-fontaines nombreuses maintenant installées dans les deux villages, est devenu très convenable en cas d'alerte.

Enfin, si le tout ne suffit pas, le Conseil n'hésite jamais à

demander l'aide des pompiers de Pierreville ou de Sorel qui s'empresstent d'accourir avec leur camion-citerne. En terminant, disons sous forme de conclusion que le meilleur équipement ne fait pas de miracle et la protection la plus efficace est encore la prévention et toutes les mesures de prudence qu'elle implique.

L'AQUEDUC DU VILLAGE YAMASKA OUEST

En 1896, le 25 mai, trois citoyens du village Ouest, Messieurs Pierre Bergeron, médecin, L.J. Comiré, médecin également et Antoine Camiré, commerçant, éprouvèrent le désir de se former en compagnie pour construire un aqueduc qui distribuerait l'eau à toutes les familles du village Ouest ainsi qu'au village Est, si celui-ci réunissait vingt abonnés ou plus.

Dans la demande qu'ils adressèrent au Conseil, ils s'engageaient, moyennant une exemption de taxes de vingt-cinq années sur les propriétés de l'aqueduc, à construire le dit aqueduc dans un délai de dix-huit mois, tout en exigeant le privilège exclusif de la pose des tuyaux de bois convenables. Ils s'engagèrent à bâtir un réservoir en bois d'une capacité de dix-huit à vingt mille gallons, de prendre l'eau de la rivière, d'avoir un filtre et de maintenir le tout en opération pendant au moins autant d'années que dureraient les privilèges.

Le 6 juillet de la même année, le Conseil, après avoir étudié le rapport du Président du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec qui déclarait que, vu la situation du futur aqueduc (qu'il suggérait sur l'ancien quai Lafleur) par rapport à l'établissement des gens qui se trouvaient être en aval, donc ne pouvant polluer l'eau qui servirait à la consommation, il considérait comme potable, la dite eau, déclarant qu'elle pouvait servir à la consommation domestique de tout le village.

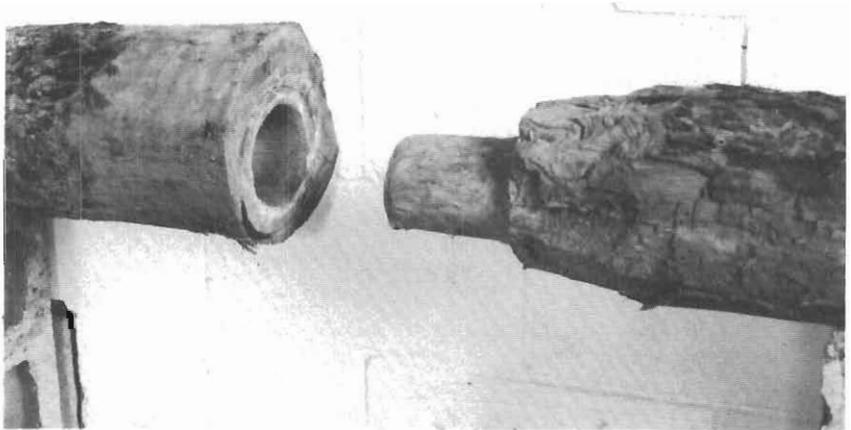
Le Conseil donna donc son accord pour la pose des tuyaux et l'établissement de l'aqueduc.

Tout un règlement fut établi autour de cette demande telle l'obligation pour les propriétaires de laisser "faire et souffrir" sur leur terrain les travaux nécessaires par la construction de l'aqueduc et tel aussi le devoir pour les constructeurs de réparer les dommages faits et nécessités par l'installation de la conduite d'eau. Chaque abonné devait venir chercher l'eau à la conduite maîtresse de la rue et l'amener à ses frais sur sa propriété.



Rue Principale à Yamaska Est.

(Gracieuseté de madame André Proulx)



Aqueduc : Tuyaux de bois.

(Photo monsieur Gérard Cartier)

Cependant pour des raisons obscures, les trois requérants abandonnèrent le projet, ne le jugeant sans doute pas assez rentable.

Quatre ans plus tard, les mêmes demandeurs se joignirent à onze autres dont les noms suivent: Messieurs Alfred Smith, curé, Roch-Moise-Samuel Migneault, médecin, Hercule Mineau, bedeau, Pierre Laplante, cordonnier, Jérémie Cartier, cultivateur, Jean-Baptiste Pelletier, menuisier, Jean-Baptiste Giguère, forgeron, Joseph Bergeron, menuisier, Daniel Cardin, cultivateur et Louis Véronneau, notaire, tous du village ainsi que Joseph Pélissier de la paroisse, et soumièrent une seconde fois au Conseil le projet de former la compagnie d'aqueduc Saint-Michel d'Yamaska. Ils prièrent les dirigeants de la municipalité de leur accorder les mêmes privilèges qu'en 1896. Leur requête fut acceptée et Pierre Bergeron fut nommé président de la compagnie.

Le système d'aqueduc fut alors établi le long du chemin de fer et l'eau de la rivière était amenée dans le réservoir par un "moulin à vent" situé sur le haut de la côte, près de la voie ferrée.

En 1906, la compagnie, invoquant les dépenses considérables à faire en réparations de toutes sortes et voulant donner entière satisfaction aux clients demandèrent un prolongement de privilèges de quinze années supplémentaires.

Mais en 1920, les droits de la compagnie furent rachetés par Madame veuve J. Forcier, devenue par la suite Madame L.J. Frigault, qui s'engagea à la maintenir durant vingt-cinq années supplémentaires sous peine de perdre tous les avantages du contrat. Entre autres engagements, elle devait bâtir un réservoir d'une contenance d'au moins vingt-cinq mille gallons. Est-ce à dire que le précédent ne suffisait plus? Elle s'obligeait à remplacer les tuyaux de bois au fur et à mesure de leur détérioration par des conduites de fer galvanisées de trois pouces de diamètre dans le centre du village et de deux pouces ailleurs à la demande de tout nouvel abonné. Enfin, elle acceptait d'installer des "tés", d'avertir le Conseil du remplacement de tout tuyau de bois pour faciliter la pose de bornes-fontaines.

On établit différents nouveaux taux de paiement selon la nature de l'établissement qui se servait de l'eau. Le taux le plus bas était alors \$8.00 et augmentait à mesure de la dépense d'eau plus élevée selon les types de consommateurs. La municipalité accepta les conditions de la nouvelle propriétaire qui le demeura pendant quelques années.

Après que le Conseil eut refusé en 1931, l'offre de vente de

Madame Frigault, messieurs Dorila Villiard et Robert Véronneau acquirent cette affaire vers 1932 ou 1933. Peu après cette date, Monsieur Villiard en resta cependant seul propriétaire jusqu'à 1965 et l'opéra de façon satisfaisante.

Mais les conditions sanitaires avaient considérablement changé au cours des années et la pollution des eaux de la rivière augmentait de saison en saison. Les résidants du village étant maintenant nombreux en amont des réservoirs à pression qui avaient remplacé l'ancien réservoir de bois qu'on pouvait voir encore dans les années 1940, entre la rue Principale et la rue Saint-Michel sur le terrain voisin de l'emplacement actuel de la "Yamaska Sportswear", les égouts charriaient d'innombrables déchets. Enfin la rivière recevait sur son parcours les eaux usées de maintes usines de Saint-Hyacinthe, Granby ou Farnham de sorte que deux possibilités s'offraient aux dirigeants du village: construire une usine de filtration dont le coût était exorbitant, et l'installation quasi impossible vu l'état de l'eau à traiter, ou se procurer de l'eau potable ailleurs. Après des études prolongées des deux hypothèses, on opta pour la seconde solution.

La municipalité du village Ouest racheta de Madame Villiard le système d'aqueduc et demanda à la ville de Sorel de lui vendre son eau.

De concert avec Saint-Pierre de Sorel et Saint-Robert qui tous deux étaient sans source d'approvisionnement majeure en eau potable et le village Est, on amena l'eau de Sorel jusqu'ici passant le long de la route Marie-Victorin et on construisit un réservoir souterrain d'une capacité de deux cent mille gallons avec pompe de régularisation de pression et automatisme de niveau d'eau à l'intérieur du réservoir en association avec le village Est. La conduite d'eau du village fut complètement rénovée pour permettre la pose de bornes-fontaines efficaces.

Quelques années plus tard, la municipalité de paroisse décida d'acheter l'eau des villages qui la lui revendent à taux fixe.

Ainsi depuis ce temps, l'eau du Richelieu sert à satisfaire les besoins de Yamaska ainsi que de plusieurs villages environnants.

ON ENGAGE DES POLICIERS

Un jour le village sentit le besoin de demander les services d'un policier, non que nos villageois soient des malfaiteurs, mais tout simplement pour faire respecter certains règlements d'usage comme ceux de "ne pas troubler la paix", ne pas passer sur les trottoirs à

bicyclette, ne pas aller plus vite que le trot ordinaire du cheval lorsqu'on traversait les rues du village en voiture; et autres du genre. Comme vous pouvez le constater, il n'était question ni de poursuivre des criminels, ni d'arrêter des voleurs mais il faut dire également que ces agents de police n'étaient pas rétribués très largement.

Leurs services étaient payés \$25. certaines années ou \$15. et \$20. à d'autres.

C'était en 1914. Le premier constable que l'on connaisse fut Monsieur Edouard Dupré, mécanicien.

En 1917, il dut voir à faire respecter une loi interdisant aux automobiles de rouler à une vitesse supérieure à "9" milles à l'heure dans le village. Le nombre d'automobiles étant limité à deux, il avait certainement le temps de les reconnaître!

Monsieur Ernest Cartier (père de Madame Jean Saucier) le remplaça après sa démission et resta à l'emploi de la municipalité pendant au moins une dizaine d'années. Monsieur Diogène Cartier remplit aussi cette fonction durant un ou deux ans.

Mais il faut croire qu'à Yamaska, il n'y avait que du bon monde, comme diraient nos anciens, puisqu'en 1936, le service fut abandonné.

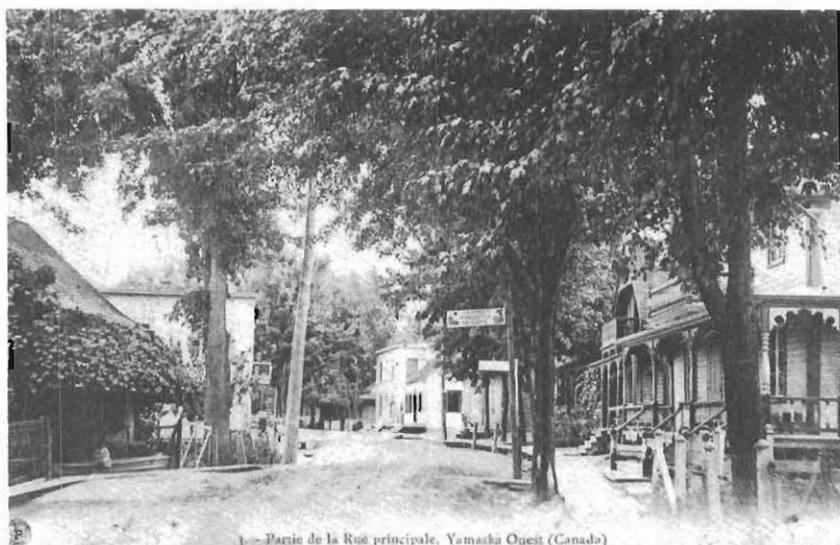
La paix et l'harmonie n'ont pas cessé de régner malgré tout! Que les enfants fassent quelques fredaines, c'est inévitable! Rappelez-vous votre jeunesse! Si les motocyclettes ou les motoneiges réveillent certains dormeurs, on peut le regretter mais si le village a vécu depuis quarante ans sans histoire fâcheuse, il pourra bien continuer à le faire sans gendarme!

"QUE LA LUMIERE SOIT, ET LA LUMIERE FUT!"

Juin 1914! Le temps d'un éclair, Yamaska vécut l'espoir d'être enfin illuminé, quand la Compagnie Southern Canada Power demanda un permis pour l'installation de l'électricité.

Mais ce fut la guerre peu de temps après et l'énergie électrique devait servir à d'autres fins. Durant cette période de restrictions, la compagnie abandonna son projet.

Notre patelin dut attendre encore onze ans avant que la



3. - Partie de la Rue principale, Yamaska Ouest (Canada)

Bouquet de verdure: rue Principale à Yamaska Ouest.

(Gracieuseté de monsieur André Villiard)



Coin de la rue du Pont, à Yamaska Est.

(Gracieuseté de la Fabrique d'Yamaska)

Compagnie Electrique Service redemande et obtienne le permis de construction de la ligne électrique.

Les merveilles de cette nouvelle invention d'Edison pénétreraient enfin dans les foyers et la Noël de 1926 fut fêtée dans la lumière et dans la joie.

Ce n'est qu'en 1928 toutefois que les rues du village furent munies d'éclairage à différents endroits. Un surveillant était à l'emploi de la Municipalité pour allumer ou éteindre les ampoules de 200 watts ou les remplacer lorsqu'elles étaient brisées ou brûlées.

Au début des années "30", la Shawinigan Water and Power continua à la suite de la Southern de fournir l'électricité qu'elle produisait à son usine des Trois-Rivières.

Il y a dix ans, des ampoules de 20,000 Lumens et 4,000 Lumens remplacèrent la vieille installation. Avec l'électrification des arches du pont, les soirées au village sont de beaucoup plus gaies et nos villageois n'ont rien à envier aux citadins sous ce rapport.

Jusqu'à ces dernières années, le "courant" n'était ni très fort ni très résistant; les pannes étaient nombreuses et le moindre éclair laissait Yamaska tout entier dans le noir.

Aussi, nul n'ignore les bienfaits que la lampe à huile peut rendre dans de telles occasions! Heureusement, on renforcit la ligne et le danger des pannes est beaucoup moindre, mais un bon conseil: gardez votre réserve d'huile à lampe, elle peut encore servir!

LES ARBRES

Nos ancêtres vouaient aux arbres de leur village un culte très particulier. Ils les avaient conservés d'un bout à l'autre de la rue et notre village ressemblait à un immense bouquet de feuillage dans lequel les maisons semblaient des nids d'oiseaux minuscules aux formes variées et aux couleurs éclatantes.

Le 16 juin 1883, un règlement fut établi qui interdisait d'en couper les branches sans nécessité tandis qu'en 1915, pour abattre un arbre, le propriétaire devait obtenir auparavant la permission du Conseil.

Il n'était pas de maisons qui ne soient ombragées par un ou deux

érables, des plaines, des peupliers ou des ormes. Dans les cours, les arbres fruitiers produisaient des fruits délicieux à souhait pendant qu'au printemps les lilas embaumaient les parterres.

Chez-nous, deux chênes séculaires restent témoins de notre histoire et poussent un peu plus chaque année vers le ciel. Ils me sont un héritage précieux et seul l'âge pourra les faire disparaître.

Malheureusement, en l'an 1900, certains de nos arbres ont dû laisser la place aux poteaux et aux fils du téléphone. Avec l'avènement du béton et du ciment, ils subirent un coup plus dur encore. Leurs racines poussaient sous les trottoirs et quand on élargit les rues, on dut en couper un grand nombre.

Mais, savez-vous que le Conseil payait encore pour faire ramasser les feuilles d'automne et ainsi encourager les possesseurs de ces arbres? Et c'était en 1925!

Malheureusement, l'heure de l'hécatombe approchait.

Ceux du couvent disparurent avec sa démolition, le terrain de l'église fut mis à découvert et du gazon les remplaça.

On coupa les peupliers du cimetière et il en fut de même pour de nombreux autres. C'est ainsi que petit à petit, nos géants tombaient les uns après les autres sous la hache impitoyable de bûcherons improvisés. Il faut dire que certains avaient vieilli et qu'il était nécessaire de les abattre mais plusieurs auraient pu être conservés.

Des années plus tard, les enfants qui étaient nés à l'ombre du feuillage s'aperçurent avec tristesse qu'il leur manquait; ils en ont planté à nouveau autour de leur demeure.

Sur les parterres, on a revu des arbres plus variés que leurs prédécesseurs mais peut-être moins robustes. C'est pourquoi on leur procure tant de soins.

Je pense que maintenant chacun a compris qu'un arbre fait la richesse et la beauté d'un lieu. Tous savent qu'il a besoin de protection parce que la vie de toute une génération suffira à peine à le faire parvenir à l'âge adulte.

LES RUES, AU VILLAGE

Dans sa forme originale, une seule rue traversait le village Ouest. On l'appelait la rue Principale et le nom lui est resté.

Le 7 avril 1873, on construisait la rue Centrale du côté Est de la rivière après en avoir obtenu la permission du Surintendant spécial, le notaire François-Xavier Rivard.

Au printemps de 1912, une demande fut adressée au Lieutenant-Gouverneur pour obtenir l'ouverture d'une rue parallèle à la rue Principale laquelle fut acceptée au mois d'août de la même année. Elle porta le nom de rue Nouvelle jusqu'à 1960 où le Conseil la nomma Saint-Michel en l'honneur du patron de la paroisse.

Toujours en 1912, le sieur Siegfroid Lauzière à son tour demanda l'autorisation de dresser un chemin sur sa terre reliant la rue Principale à la rue Saint-Michel. Il a donné son nom à la rue qui existe maintenant à cet endroit.

La rue Plante, à son origine, était à la fois une cour d'entrée de l'hôtel bâti en ce lieu et le chemin permettant de se rendre à la fromagerie qui existait près du chemin de fer sur la propriété actuelle de monsieur Isidore Salvas.

De son côté, monsieur Maurice Cardin avait lui aussi tracé sur sa terre, un chemin et en avait subdivisé une partie en lots qu'il espérait vendre pour former un développement domiciliaire. De fait, les lots situés entre les rues Principale et Nouvelle se vendirent en l'espace de quelques années, mais au-delà de la seconde, la route resta déserte. En 1919, on y éleva un pont enjambant la petite rivière Saint-Louis et les gens de ce rang et de Saint-Thomas l'empruntaient pour se rendre au village en voiture, ce qui constituait un raccourci fort appréciable.

Quoique le Conseil s'opposât à son entretien et refusât de l'accepter, la route était devenue pratiquement publique.

En 1937, une requête circula à l'effet de la faire entériner comme route Nationale No 3 mais elle fut rejetée. Avec l'affaissement du pont, elle fut par la suite complètement abandonnée. Ce n'est que depuis l'an dernier qu'on en a rouvert une partie et ainsi prolongé la rue Cardin jusqu'à la partie neuve de la route Marie-Victorin et la rue Mgr Parenteau construites après l'éboulis de 1974.

Quelques autres rues furent ouvertes depuis ce même temps, ce sont les rues Saint-Germain, Salvas, Léveillé, Arel, Guillemette et Brouillard. Toutes relient les deux longues rues parallèles, ce qui apporte un essor considérable au développement du coeur du village si durement éprouvé par quatre fois.

La rue LaSalle a sans doute été au début du siècle une voie d'accès à la salle municipale et s'est prolongée peu à peu jusqu'à Saint-Michel. En 1915 déjà, un terrain fut acheté pour bâtir un trottoir. Quelques pieds y furent faits mais l'étrécissement de la rue ne permettait guère ce luxe. En 1964, elle fut élargie de six pieds afin de la faire asphalter.

Mais la rue Principale est toujours restée la voie de passage pour les voitures traversant le village. Pour faciliter la circulation automobile des zones de "stationnement interdit" furent instituées à différents endroits notamment près du pont et de l'église.

A Yamaska Est, la rue Saint-Jean fut sans nul doute la toute première à naître étant donné qu'elle longe la berge quoique rien toutefois, ne nous le prouve.

Enfin, celle Du Pont, autrefois, le chemin Sainte-Catherine était le prolongement de la route menant à la traverse du côté Ouest de la rivière. Cette route se rendait effectivement au rang Sainte-Catherine et dans le but d'en faire changer le tracé, on y a même traîné, un certain soir, une fromagerie qu'on y a placée en plein milieu. Quels entêtés, que ces "Gros Casques" de maskoutains!

Ce fut d'ailleurs peine inutile car il était décidé de toutes manières que la route traverserait le village en direction sud et serait retracée à l'endroit actuel vers St-François-du-Lac. Le lendemain, sachant son procès perdu à l'avance, le propriétaire en question n'eut qu'à ramener la bâtisse à sa place!

Une affaire de rien quoi! Elle ne mesurait que quarante-huit pieds!

Un petit chemin, près de la grève, causa beaucoup de soucis aux dirigeants du village entre 1871 et 1892. Il était tracé entre les deux ponts, près de la rive du côté Ouest, pour les usagers qui, descendant du chemin Sainte-Catherine, désiraient se rendre traverser le pont du chemin de fer aménagé pour le passage des voitures. Mais nul n'acceptait de pourvoir à son entretien; la municipalité niait qu'il lui appartienne et la Compagnie du rail également. Lorsque les glaces

emportèrent le pont, en 1891, la question fut réglée et le sentier fut fermé définitivement au printemps de 1906.

Voilà en résumé, l'histoire des rues d'Yamaska!

ON SE PROMENAIT SUR DES TROTTOIRS!

Le règlement du Conseil établi en 1867 sur l'entretien des trottoirs fut probablement à l'origine de la division des municipalités du village et de la paroisse, avec d'autres intérêts entrant en jeu pour les deux parties.

Ce premier règlement se lisait comme suit au registre des minutes du Conseil du village.

“Que les trottoirs soient nettoyés et pelletés à chaque bordée de neige de façon suffisante pour que les piétons puissent y marcher facilement.

Que la neige soit étendue pour ne pas bloquer le passage des voitures dans la rue et que chaque propriétaire, locataire ou occupant soit tenu et obligé d'entretenir à ses frais le tronçon de trottoir passant devant son terrain”.

Bien entendu, ces trottoirs étaient faits de bois de pin, pruche ou épinette de 36” à 40” ponté de travers avec un vide entre chaque planche, comme en fait foi le règlement numéro “trois” relatif à la construction d'un trottoir du côté Nord de la route Sainte-Catherine (rue Du Pont).

De cette façon, à des époques différentes, on a fourni aux piétons un passage dans tout le village des deux côtés de la rivière. En 1894, ils furent refaits en entier du côté Ouest excepté devant la résidence du Dr L. Migneault qui déjà, en avait fait construire un en ciment.

En 1912, le Conseil déplorait leur mauvais état sur les rues Plante et Lauzière de sorte que petit à petit, on les remplaça par des trottoirs de ciment dont la construction et l'entretien étaient laissés à la charge de chaque propriétaire jusqu'aux limites de sa propriété.

En 1958, on obligea les résidants à les refaire à 40” au lieu de 36”, à les hausser à hauteur égale pour chacun du niveau de la rue.

Avec l'avènement des chasse-neige, les propriétaires ne sont plus

tenus de les entretenir durant l'hiver et ce fait est sans doute à déplorer. On se doit d'espérer qu'un jour viendra où des améliorations seront apportées à cet état de choses en autant que faire se pourra.

L'ASSOCIATION SAINT-JEAN BAPTISTE ET LA SALLE MUNICIPALE

Une des premières associations à exister à Yamaska outre les groupements religieux fut celle de la Saint-Jean Baptiste de Saint-Michel d'Yamaska fondée en 1907 par messieurs Alphonse Béland, Jérémie Cartier et quelques autres paroissiens.

Pour la tenue de leurs assemblées, la société d'alors procéda à la construction d'une salle sur la rue LaSalle, en face de la demeure actuelle de Monsieur Joseph Salvas. Cet endroit était aussi loué au Conseil du Village pour ses réunions mensuelles.

Quelques années plus tard, l'association ayant cessé toute activité, le Conseil racheta la construction qui devint la "Salle Municipale", servant à des fins multiples, allant des simples séances dudit Conseil, jusqu'aux assemblées politiques, passant par les représentations théâtrales dont certaines avec des comédiens réputés comme Hector Charland, Ovila Légaré, Marthe Thierry, Henri Deglyun, Jean Duceppe et plusieurs autres, les séances de cinéma, les bazars, les banquets, les réunions de diverses associations de la paroisse, les manifestations scolaires et combien d'autres activités!

On pouvait la louer pour \$6.00 la soirée, payant ainsi les frais du chauffage et du ménage.

Des centaines et des centaines de fois, j'ai franchi ses portes et à chacune de mes présences, je ne me lassais jamais d'admirer l'immense tableau peint par un artiste sans doute inconnu mais sûrement méconnu: Monsieur Onézime Mineau. Il représentait une forêt de sapins au pied de montagnes à l'horizon, une rivière coulant dans une vallée au milieu de laquelle paissaient des moutons. On abaissait ou relevait cette toile enroulée autour d'un cylindre de bois au besoin de chacune des représentations en cours.

Cette salle mesurait une soixantaine de pieds de longueur et pouvait asseoir deux à trois cents spectateurs. Son plancher incliné déjà peint en gris n'en avait plus trace et si ses murs avaient été peints, ils avaient dû être jaunes.

Six fenêtres l'éclairaient et l'arrière du théâtre aménagé en coulisses aboutissait sur une loge unique servant à tous les acteurs à la fois quel que soit leur nombre. Aussi de quel fouillis inextricable d'acteurs changeant de vêtements qu'ils ne retrouvaient plus, de robes, pantalons, postiches, chaussures, lampes et autres objets hétéroclites, était-elle parfois encombrée!

J'ai vu la "salle", certains soirs, remplie à pleine capacité et même au-delà. Maman raconte qu'un jour, le plancher s'enfonça sous les pieds de la foule trop compacte qui fut prise de panique et s'enfuit à pleines jambes, délaissant les lieux du bazar qui s'y tenait.

Parfois, la visibilité y devenait presque nulle à cause de la fumée du tabac à pipe ou des cigarettes autant que de la fournaise constamment rebelle.

Mais nos gens ne s'en plaignirent jamais. Ils étaient venus là pour passer une bonne soirée et malgré le froid de l'arrivée ou l'inconfort des vieilles chaises branlantes, les conversations s'engageaient d'un coin à l'autre tandis que les rires fusaient de toutes parts.

Est-il un seul maskoutain qui n'y soit jamais entré s'il a plus de vingt ans? Et lui a-t-elle laissé de mauvais souvenirs?

Pourtant, comme toutes nos choses anciennes, elle a passé et fut vendue en 1960 à Monsieur Armand Villiard, à qui elle sert maintenant de remise. Toute décrépite, ses tuiles de brique rouge arrachées lamentablement par endroits, elle est tout affaïssée par l'âge et retirée dans son coin, elle s'efface de plus en plus.

Mais ne garde-t-elle pas dans ses vieux murs un petit peu de nos joies? Pourquoi alors, ne la regarderions-nous pas encore comme un de nos monuments?

On allait y chercher le plaisir ou la détente, elle ne nous les a jamais refusés. Faisant partie à juste titre de nos reliques, que nos regards ne s'en détournent pas tant qu'elle pourra résister à l'usure du temps car elle ne peut que nous rappeler des heures heureuses!

LES COMITES DE LOISIRS

L'expression "comité de loisirs" n'évoque pas de souvenirs des années 1800. A cette époque, si les jeux existaient, ils étaient organisés en famille ou à l'école uniquement, les moyens de communication

difficiles ne permettaient pas les déplacements. De plus, le travail ardu et astreignant de la ferme ne laissait guère de temps pour les sports ou les organisations d'équipes.

En 1920, des jeunes de la paroisse organisèrent un premier club de baseball. Collégiens en vacances pour la plupart, ils avaient tous, le temps de consacrer quelques heures chaque jour à le pratiquer. Le club initial se composait du promoteur Michel Mondou, et Messieurs Emile Léveillé, Elie Salvas (le juge), Raymond Bergeron, Arthur Pouliot, Hector Dufresne, Camille Parenteau, Georges-Edouard Parent, Gustave Parent, Albert Salvas et peut-être un ou deux autres.

Ils se rendaient jusqu'à Drummondville, Saint-Hyacinthe et Acton Vale, rencontrer d'autres amateurs, conduits par Messieurs Aldéric Cartier, Raymond Bergeron ou Amherst Parenteau, les seuls possesseurs d'automobiles ou à peu près.

Durant trois ans, le club maintint ses activités mais les étudiants avaient grandi et d'autres occupations les appelaient ailleurs. Pendant les années qui suivirent, Monsieur Mondou forma des équipes à trois reprises différentes.

En 1929, une patinoire fut ouverte par Messieurs Adélar Parenteau, Michel Mondou, Robert Véronneau, Bruno Desrosiers, Edgar Parenteau et quelques autres. Monsieur Mondou construisit lui-même les "bandes" avec le bois scié à son moulin. On y fit installer l'électricité et on eut la permission de se servir des pompes à incendie pour l'arrosage.

Les jeunes et les moins jeunes trouvaient merveilleux de pouvoir s'y délasser, lorsque le soir, quelques flocons de neige virevoltaient autour des abat-jour de granit vert protégeant les lumières électriques se balançant au-dessus de la glace.

Des parties de hockey étaient organisées avec des joueurs de l'extérieur et les tirages nombreux attiraient les spectateurs de plus en plus intéressés aussi par ce sport venu des villes.

Durant plusieurs années, les loisirs organisés se résumèrent à ces deux sortes d'équipes. Puis des jeux de croquet s'y ajoutèrent et servaient de passe-temps aux moins jeunes ne se sentant pas assez en forme pour participer à des jeux violents.

Patinoires, club de balle, jeux de croquet transportaient leurs pénates à travers le village au fil des saisons, suivant la disponibilité des

terrains ou le bon plaisir des organisateurs.

En 1935, il y eut même une association de jeunes filles dont le club prit le nom de "Gailuronnes". Elles s'assemblaient dans la maison actuelle de monsieur Clovis Pétrin appartenant dans le temps au juge Elie Salvas qui ne l'habitait plus. Elles y avaient un jeu de croquet tout à côté et prenaient plaisir, de plus, à organiser des excursions à différents endroits. Madame Roméo Lavallée m'affirme y avoir vécu des moments formidables. Mais cette association ne dura pratiquement que "le temps que durent les roses". La maison fut vendue et ces demoiselles se trouvant sans logis l'abandonnèrent pour d'autres occupations.

Depuis une vingtaine d'années cependant, les organisations qui s'occupent de procurer des loisirs sont subventionnées par le gouvernement et des terrains de jeux sont aménagés pour accueillir les jeunes dont les équipes de balle-molle ou de hockey se sont multipliées des deux côtés de la rivière. Deux comités veillent à la bonne marche de ces équipes. Toute la population les encourage et les appuie de leurs deniers. Nos jeunes y font l'apprentissage de sports divers et en même temps qu'ils se délassent, forment leur corps et leur esprit à la discipline parfois un peu exigeante de ces jeux.

Sous la surveillance de moniteurs, les benjamins s'ébattent dans les cours des écoles transformées en terrain de jeux durant tout l'été quand la température est propice ou lorsqu'elle est maussade apprennent à bricoler et à dessiner sous l'oeil affectueux de jeunes adolescentes qui sont légèrement rétribuées pour ce faire.

LA FANFARE

Il est une activité qui naquit des loisirs, plus ancienne que toutes les autres et qui fut organisée dans la paroisse dès 1910. C'est le club de fanfare fondé par Monsieur le vicaire Bernier, il a grandement mérité de passer à l'histoire.

Ce groupe bien structuré que les pratiques régulières rendaient fort habile, était recherché pour jouer en maintes occasions autant dans la paroisse qu'à l'extérieur.

Nos musiciens avaient fière allure et faisaient l'orgueil du village lorsque les soirs d'été, ils en parcouraient les rues en marchant aux accords de la musique. Les gens, heureux de les entendre, se glorifiaient qu'ils soient nôtres.



Rue Principale à Yamaska Ouest.

(Gracieuseté de la Fabrique d'Yamaska)



La fanfare d'Yamaska (1910)

(Gracieuseté de monsieur Fernand Parenteau)

Ils étaient là, pour célébrer dignement les fêtes du deuxième centenaire. Plusieurs avaient certainement été remplacés, mais le groupe, loin d'être dissocié, avait pris de l'ampleur. Au milieu de la photo de groupe prise à cette occasion, sur le parvis de l'église, nos musiciens ont posé pour la postérité. On les reconnaît, coiffés de blanc, tenant leurs instruments. Ainsi: Jérémie Cartier, Camille Parenteau, Elphège Armstrong, Bruno Desrosiers, Adélarde Parenteau, Médard Salvat, Thomas Laplante, Michel Mondou, Anatole Cartier, Ernest Descôteaux, Séverin Parenteau, Léonard Parent, Alphonse De Tonnancour, Urbain Nadeau, Jacob Parenteau, Louis Saint-Germain (fils d'Alfred), Emile Joyal, Emile Côté, Wilfrid Parent (fils d'Arthur), Léo Forcier, Hermann Parent, Alphérie Parenteau et Dorila Villiard, nous ont laissé des souvenirs remplis d'harmonie.

Ils avaient salué l'aurore des fêtes aux accords de leurs cuivres et jouaient l'« Au Revoir du dernier jour ». Que ne soient-ils là, encore aujourd'hui pour les réjouissances du 250e!

Il nous reste à souhaiter qu'un jour prochain, nos enfants relèveront le déli que leurs grands-pères ont lancé et qu'à nouveau, les rues du village se rempliront des accords d'une marche triomphale.

LA CHORALE

Peut-on oublier que notre église, au cours de son existence, a senti ses murs vibrer aux trémolos du grand orgue, comme aux chants de la chorale?

Depuis le début de l'érection du temple de Dieu, il y eut comme ça, des hommes et des femmes qui ont offert leurs voix à Celui qui la leur avait donnée.

Les jours de fêtes d'obligation, fort nombreuses autrefois, avec les dimanches, les ramenaient au jubé de l'orgue pour chanter en chœur ou en solos l'office divin.

Plus tard, les restrictions de l'Eglise enlevèrent les voix féminines des chorales. Les hommes seuls restaient maîtres en ce domaine, hormis aux jours de grandes fêtes qui ramenaient les plus jolies voix du monde.

Mais les jeunes filles prenaient leur revanche au mois de mai et le chant "C'est le mois de Marie" résonnait comme un cri de ralliement jusque dans les moindres recoins de l'église plongée dans la pénombre.

Les Dames de Ste-Anne avaient leur tour pendant la neuvaine précédant la fête de leur patronne, le 26 juillet.

Réellement, les deux congrégations formaient des groupes capables dont Jean XXIII reconnut les mérites durant son concile.

A nouveau, les femmes ont leur place au "choeur de chant". Alliées aux ténors et aux basses, elles forment à Yamaska une chorale digne de nos grandes cathédrales.

Pour valoriser la richesse de ces voix, on a toujours pu compter sur des organistes de mérite qui se sont succédées aux tribunes de l'orgue.

Qu'un hommage soit rendu à tous et formons le voeu qu'il y ait toujours une relève pour chanter la gloire du Seigneur.

BOULANGERIE DE CAMPAGNE DE MON ENFANCE

Tantôt, en écoutant la radio, j'entendais le commentateur des nouvelles quotidiennes, annoncer le projet d'association de certaines boulangeries afin de concurrencer les grandes chaînes des fabricants de pain de la province.

Instantanément, mon imagination me transporta quarante ans en arrière, à la porte d'une petite boulangerie d'où une odeur alléchante s'échappait à travers les fentes de la lourde porte de planches grises qu'une "clanche" de fer permettait d'ouvrir. Mes mains d'enfant avaient peine à la faire basculer et souvent je devais attendre quelqu'aide intérieure.

C'était à l'arrière d'une antique maison de briques rouges, dans une rallonge aménagée à cette fin que Monsieur Lemoine cuisait son pain. Dans cet appentis, il faisait plutôt sombre car les carreaux des trois petites fenêtres ne pouvaient fournir à laisser entrer le soleil.

Ce soir-là, maman m'avait dit: "Thérèse, tu iras chercher deux pains pour le souper, il n'en reste plus". En fait, il en restait bien quelques croûtes, mais maman savait parfaitement que ces croûtes devraient être transformées pour être mangées. J'étais partie cette fois-là, ma corde à danser tournoyant autour de mon corps, courant allègrement car il faisait beau et ça sentait bon le printemps à la fin de cette journée ensoleillée.

Comme toujours, j'avais traversé la cour du boulanger, humant l'air parfumé de la senteur de pain chaud, puis, j'avais clanché la porte. Dans la pénombre, je le vis, lui, notre boulanger, immense bonhomme aussi large que long, coiffé d'un casque, non pas blanc, mais gris barré de bleu marine acheté au magasin général sans doute, habillé d'une salopette assortie sur laquelle il avait ajusté un tablier. Il était là, me tournant le dos, en train de nettoyer sa huche avant de pétrir son autre cuite pour le lendemain matin.

"Entre vite et ferme la porte, ma fille, pour pas que la chaleur sorte, le four va refroidir".

Il me dit tout ça sans se retourner; il savait que c'était moi ou une de mes soeurs, il m'avait vue arriver de sa fenêtre.

"Je voudrais deux pains pour le souper", lui demandais-je presque bas. Il me semblait que je ne devais pas parler fort à cause des pains cuisant dans le four.

Lentement, Monsieur Lemoine essuya ses mains sur son tablier imprégné de farine et s'approcha de l'endroit où je me tenais, près de la grande armoire où le pain était emmagasiné. Ce meuble, aujourd'hui, ferait l'envie de tous les collectionneurs d'antiquités parce que, même à cette époque, je n'aurais pu lui donner un âge. Elle touchait au plafond bas de l'appartement et de sa couleur, je ne garde qu'un vague souvenir de "foncé" presque noir. Il en fit tourner le "taquet" de bois. J'entrevis des pains sur les tablettes et d'une voix toute gênée, je demandai: "En avez-vous du chaud?"

- "Il est encore dans le four. Veux-tu attendre, ou ta mère est-elle prête pour le souper?"

- "Je vais attendre", dis-je d'une voix toute gaillarde.

Chez-nous, le souper pouvait toujours être retardé par les clients. Nous possédions un magasin général et maman devait souvent servir les clients durant les absences de mon père.

Le boulanger retourna donc à son travail et pour la millième fois peut-être mes yeux firent le tour de "notre boulangerie". En résumé, elle se résumait à bien peu de choses. L'armoire et une fenêtre tout à côté remplissaient le pan droit où j'attendais. En face de moi, dans le coin, une porte conduisait à la cuisine. Madame Lemoine l'ouvrait souvent pour lancer des messages à son époux ou peut-être

simplement pour voir ce qui s'y passait. Elle y avait, elle aussi, ses grandes et petites entrées dans cette boutique où sûrement elle oeuvrait parfois pour apporter son aide. Le reste du pan était coupé par une espèce de tablette servant à mettre les moules remplis de pâte ou les pains non cuits qui le seraient sur "la sole". Sur le côté, face à l'armoire, la huche à pétrir s'ouvrait et le boulanger y puisait la farine au besoin. Plusieurs sacs remplis s'entassaient également sur ce pan. Enfin, sur la façade, près de l'entrée, il y avait le four. Cet immense foyer de brique que l'on chauffait par en bas de bûches énormes et dans lequel cuisait la dernière fournée de ce mardi-là.

Le four m'attirait plus que tout le reste et j'avais grande hâte que le moment vint de l'ouvrir.

"Assieds-toi sur la chaise", me dit le boulanger retourné à sa besogne.

- "Ah! non, j'aime mieux vous regarder faire!" rétorquai-je. Et m'approchant presque sur la pointe des pieds, j'admirais en même temps le plancher de larges madriers de pin arrondis par l'usure dont les noeuds formaient saillies. Ca aussi, c'était sans couleur pour moi. Il était sûrement lavé quelquesfois, mais, il était tant imprégné de farine qu'il était très doux et un peu glissant.

Et pour la millième fois aussi sans doute, je me plaçai à côté de lui, le boulanger qui savait faire de si bons pains à mon avis. Maintenant, il remettait de la farine sur la huche et soulevant un linge tout près, il me fit voir, comme chaque fois, un immense pâton, prêt pour la séparation.

"Sens-le, ma fille, ça sent bon hein?"

- "Oui..." dis-je avec un soupir de satisfaction du fait qu'il m'avait permis de humer la pâte.

Je le laissai travailler quelques moments et je regardai intensément pétrir des morceaux blancs qu'il roulait en tous sens avant de leur donner la forme d'un pain.

"Est-il cuit?" m'informai-je d'une petite voix?

- "Je vais regarder!"

De nouveau, Monsieur Lemoine s'essuya les mains à son tablier et s'approchant du four, il prit une longue crosse de fer pour soulever le

loquet de la porte d'acier par laquelle il allait sortir une miche pour en évaluer le degré de cuisson. Puis, saisissant une grande palette de bois à long manche, il la glissa en-dessous de deux pains qui avaient cuit et qu'il ressortit précautionneusement pour ne pas se brûler. Instinctivement, je m'approchai mais je dus me tenir un peu à l'arrière car il craignait que la chaleur ne soit trop forte.

"Il est cuit!" dit-il et il sortit l'une après l'autre, les paires de pains jumelés puis les moules individuels. Un arôme indescriptible et qu'il faut absolument avoir respiré au moins une fois dans sa vie s'étendit dans tout l'appentis et déborda par toutes les interstices des fenêtres disjointes par l'âge.

Ca sentait bon, le pain, le vrai, pas celui que l'on apporte chez-soi bien enveloppé de plastique parmi les conserves et les légumes achetés au super marché, mais le pain d'un boulanger qui avait sué et qui l'avait pétri de ses grosses mains de travailleur, ce pain qu'il prenait maintenant avec un linge pour me le remettre. Il les mit à part, les deux miches que je lui avais demandées et se dirigeant à côté de l'armoire, il prit sur la tablette un paquet de vieux journaux et se mit en devoir de les envelopper. Il attacha le paquet d'une ficelle qui avait cousu un des sacs de farine et me les remit en échange des quinze sous que je lui donnai. Il était encore chaud, le boulanger m'avertit de le bien tenir, de ne pas l'écraser, comme s'il regrettait de s'en départir. Avec un merci hâtif, je le pris sous mon bras, protégé par ma manche de gilet et tournant les talons, je repassai la lourde porte de bois. Ma corde à danser dans l'autre main, je repartis en courant vers la maison, respirant à pleins poumons l'odeur du pain qui avait envahi la cour.

Je me dépêchais car je voulais le manger très chaud. Il était si délicieux avec de la mélasse en guise de dessert et je me promettais de manger beaucoup de miel. C'était la belle mie blanche que j'affectionnais le plus. Je trouvais la croûte plus dure et j'en aimais moins le goût.

Ils m'attendaient tous pour commencer le repas du soir. Nous mangeâmes avec grand appétit et lorsque nous enlevâmes les couverts, mes soeurs et moi, il ne restait des deux pains que bouts de croûtes rongées par le milieu, comme l'auraient fait les meilleurs rongeurs du monde. Tous, nous préférions la belle mie blanche et chaude et la croûte encore une fois, servirait à faire des poudings au pain avec du raisin de Corinthe et du sirop de cassonade.

Le lendemain, son fils Paul, remplirait sa "cabane à pain" et

partirait à travers la paroisse, vendre les pains de son père. Cela lui prenait une journée entière pour faire sa tournée.

Et si parfois nous passions dans les "rangs" nous pouvions voir la "voiture à pains" flânant le long de la route, le cheval prenant sa pitance devant chaque maison.

Il s'était amusé de maison en maison à recueillir les nouvelles ou à en donner. Pour les ménagères confinées à leur cuisine, il était le commissionnaire parfait transportant maints colis, le "boulangier" créant des liens d'une paroisse à l'autre ou encore tout simplement celui qui voit beaucoup de gens ou de choses.

Son pain, il le prenait de sa voiture, l'appuyait sur son bras et ouvrant de sa main libre la porte de chacune des demeures de ses clients, il disait après un bonjour: "Combien, aujourd'hui, M'me Chose...?"

Et la conversation s'engageait...

La nuit tombée, il repassait devant chez-nous, sa cabane vide, la besace remplie de monnaie, son cheval marchant au pas, tous deux las d'une journée bien remplie.

Sans hâte, ils retrouveraient le gîte parfumé et chaud et l'âme sereine, s'endormiraient heureux, rêvant d'une autre tournée.

Ma vieille boulangerie n'existe plus, ni d'ailleurs la vieille maison de briques rouges. Lorsque je passe devant la belle demeure neuve qui la remplace, je revois toujours la maison du boulangier et il me semble pouvoir encore respirer les effluves embaumées d'autrefois.

Il y a toujours une autre boulangerie de "l'autre côté" (du pont), Monsieur J.B. Théroux en était le propriétaire et lui aussi pétrissait chaque jour du pain qu'il revendait aux gens d'Yamaska Est, Saint-Gérard ou Saint-David.

Je n'y suis entrée que deux ou trois fois et d'après mes souvenirs, si elle était plus grande que celle de Monsieur Lemoine, je ne la trouvais pas plus belle.

Je ne saurais guère la décrire mais je puis vous assurer que de cette boutique sortait du bon pain, parce que lui aussi était fait avec soin et amour. Elle existe toujours, les fils de Monsieur Théroux ont pris

la relève. En plus de faire le pain, ils fabriquent aussi maintenant des beignes délicieux nappés de bon sirop et qui valent le coup d'être mangés.

NOS FROMAGERIES

Avez-vous déjà vu fabriquer du fromage canadien? Si vous n'avez pas eu cette chance et que vous êtes un amateur, vous avez manqué quelque chose, croyez-moi.

A l'époque où j'étais petite fille, mon père possédait trois fromageries. Je ne garde souvenance que des deux dernières, la plus ancienne ayant été démolie très tôt. En ce temps-là, tous les rangs de la paroisse étaient nantis d'une fabrique de fromage. Yamaska du moins en possédait un nombre record. Le "Petit Chenal", le "Grand Chenal", le rang Sainte-Catherine, ceux de Saint-Thomas et Saint-Louis, "Picoudi" et les deux villages Est et Ouest avaient chacun la leur.

Mon père était propriétaire de celle du rang Saint-Thomas et de l'autre bâtie dans le village Ouest, près de chez-nous. Lui, fabriquait aussi le fromage et les "patrons" étaient tous les cultivateurs qui lui apportaient leur lait chaque matin. Ces derniers étaient recrutés tous les ans dans une assemblée de fromagerie où l'on discutait de la vente, des coûts présents, passés et futurs de la fabrication de chaque livre du produit laitier, y compris, le beurre. Eh oui, lorsque les vaches pleines refusaient leur lait et que les dernières à s'être fait "attraper" n'en donnaient plus qu'un peu, on barattait le beurre.

Durant cette réunion, on arrosait copieusement les accords patrons-fabricant de quantité de whisky blanc frelaté; on chantait et parlait beaucoup tout en buvant "dru" une partie de la nuit, pendant que se levait l'aurore de la "nouvelle année du fromage". Ce matin-là, il n'était pas rare de voir de dignes matrones mener le lait à la fromagerie aux lieux et places de leur époux dont le crâne douloureux n'aurait pu supporter ni les cahots du chemin ni le tintamarre des canistres.

Le fromage commençait tôt le matin et plus tôt encore, les cultivateurs devaient-ils amener eux-mêmes leur lait à la fromagerie. Ils se groupaient pour n'y venir qu'à tour de rôle de sorte que chaque wagon était rempli de ces canistres brinquebalant au fond de la voiture dans les trous du chemin gravelé qui tenait lieu de rue à cette époque. Nous demeurions à quatre maisons de la fabrique, tout à côté de la voie ferrée. Aussi, notre réveille-matin était-il sans conteste les première ou



Fromagerie de monsieur Bruno Desrosiers (1927).

(Gracieuseté de madame Bruno Desrosiers)



Maison du boulanger, monsieur Jean Lemoine.

(Gracieuseté de monsieur Jean-Baptiste Lemoine)

deuxième voitures à lait passant sur les rails d'acier, les bidons de fer blanc dansant de plus belle tandis que le conducteur retenant le cheval qui redescendait la côte lui criait à tue-tête: "Woooh" ou "Arrié donc" tout en tirant à pleines mains sur les rênes afin d'éviter la chute malencontreuse des précieux contenants. Quel joli vacarme!

Et qui donc aurait pu dormir quand le même tintamarre devait se répéter une centaine de fois chaque matin dans une chambre à proximité dont la fenêtre était entrouverte? Quelquefois pour empirer le tout, les conducteurs se rencontrant, arrêtaient la voiture et s'interpellaient, jasant de choses et d'autres jusqu'à l'arrivée d'un autre wagon auquel ils devaient livrer passage.

De temps à autre, nous nous levions plus tôt pour aller regarder les arrivages de lait. Sortant de la maison, nous sautions à l'arrière d'une voiture ou courions jusqu'à la fromagerie. Montés sur le "step" nous devions nous faire le plus petits possible; il n'était pas grand et déjà fort occupé. Le fromager, en l'occurrence mon père, recevait les contenants, prélevant un échantillon de chacun dans une éprouvette à laquelle il ajoutait un acide afin de contrôler la teneur en gras du liquide blanc. L'employé, lui, pesait chaque "canistre" et le passait à un autre qui le vidait dans le bassin. Puis on le remettait au "patron" rempli de petit lait qu'on avait gardé de la veille et qui devait servir à engraisser les porcs très friands de ce breuvage.

Le "step" n'était ni vaste, ni beau. Bâti à la hauteur des wagons, c'était un "avancement" d'environ soixante-quinze pieds carrés ouvrant sur la rue pour la commodité des arrivages. Son parquet de ciment gris était humide d'être constamment lavé. Une balance occupait le côté gauche de la porte et la tablette remplie d'éprouvettes garnissait entièrement l'autre. Rien d'autre n'avait place à cet endroit qui n'était d'ailleurs ouvert qu'une heure ou deux chaque matin.

L'arrivée des "canistres" était loin d'être finie et dans la fromagerie, le fromage était déjà "en marche". Le lait, présuré au préalable, chauffait dans les bassins à la température désirée. Puis le "caillé" était coupé en grains d'un demi-pouce avec un couteau en fils de fer. La chaleur était maintenue par tout un système de tuyauterie se croisant sous chaque bassin.

Les jours où nous n'avions pas de classe, nous descendions dans la bâtisse jeter un coup d'oeil. Nous y serions bien restés tout le jour, mais on ne nous y endurait pas longtemps. Papa nous disait bientôt: "Retournez à la maison, les enfants, c'est dangereux ici". De plus,

personne ne souhaitait notre présence à ce moment de la journée. Chacun vaquait à des travaux pressants tandis qu'une vapeur chaude se répandait partout et que l'eau bouillante sifflait dans les tuyaux. Nous écourtions donc notre visite, nous promettant de revenir un peu plus tard. Certains jours, pour avoir la chance de voir l'immense bouilloire, du moins nous paraissait-elle ainsi, nous enjambions le bas de la porte qui séparait la chaufferie du corps principal du bâtiment et nous sortions par le bas-côté. Elle était là, cette fournaise sale et noire, nous lui jetions un coup d'oeil rempli de respect et de crainte. Nous passions vite, car il faisait sombre et très chaud; l'endroit ne nous paraissait guère rassurant. D'énormes bûches cordées près de la chaudière en ébullition servaient à alimenter le feu nécessaire. Il n'y avait rien d'autre à voir là; nous sortions satisfaits d'avoir eu le courage d'y passer.

Vers dix heures et demie ou onze heures, nous revenions constater les progrès du fromage. Soulevant la toile protectrice étendue sur les "bacs" nous mangions littéralement des yeux les minuscules grains blancs nageant dans le liquide chaud. Comme nous étions heureux si quelqu'un devinant notre envie nous en ramassait une poignée pour nous la donner! Quel délice. Nous les pressions fort ces petits caillots et dans nos mains ils se collaient les uns aux autres; c'est comme ça que nous les aimions. Nous nous délections de ce mets si savoureux. Jamais, jamais depuis, je n'ai retrouvé cet arôme embaumé, ni ce goût digne des plus fins gourmets qui se dégageaient du contenu de ce vieux bac de tôle.

D'autres jours, si nous venions un peu plus tard, les grains étaient déjà pris en blocs, le "petit lait" avait été vidé par un égout spécialement aménagé à cet effet, et soulevant la toile, nous admirions l'immense rectangle laiteux auquel il ne fallait pas toucher. Ce bloc serait bientôt coupé en gros morceaux qui devaient reposer encore deux à trois heures afin d'atteindre la consistance nécessaire. Pendant ce temps, les blocs devaient être retournés pour leur permettre de raffermir, et déplacés afin de les garder autonomes.

C'étaient les heures creuses de la journée du fromage; les employés en profitaient pour faire le ménage. On balayait l'eau répandue sur le plancher qu'on avait arrosé pour le nettoyer du lait renversé par mégarde; la chaufferie éteinte était remise en ordre, les meules de fromage de la veille étaient démoulées pour faire place aux nouvelles et quoi d'autre encore. C'étaient également les heures où les flâneurs du village venaient faire un tour et fumer une "touche" tout en jasant.

Le vieux rentier d'en face, Monsieur Ovide Labonté prenait place tous les jours sur la chaise près de la porte. Premier arrivé, il ne retournait chez-lui que pour l'heure du dîner. Aldéric Cartier, le barbier du voisinage venait raconter des souvenirs souvent embellis ou s'en faire conter entre deux clients. Sa femme ou sa belle-soeur l'envoyait chercher par le prochain qui se présentait. Wellie Cartier, son voisin, venait, lui, constater comment son lait se transformait en fromage. Le fils du boulanger, y faisait un saut aussi souvent que son pain lui en laissait le temps; et d'autres jeunes et des moins jeunes entraient en passant sans qu'on leur ferme jamais la porte. C'était public, le coeur de la fromagerie appartenait au village tout entier et chacun y avait sa place. Les visiteurs de l'après-midi se faisaient cependant beaucoup plus nombreux à l'heure où le fromage avait été coupé en bâtonnets. On avait ajouté du sel et le fromage devait reposer encore une heure ou deux en même temps qu'il devait subir une couple de brassages supplémentaires.

Certains habitués venaient acheter ces bâtonnets (à l'époque, on disait "crottes") pour dix, quinze ou vingt-cinq cents. D'autres s'assoiaient, et s'approchant de temps à autre du bassin prenaient quelques grains ou même quelques poignées pour y "goûter". Mon père devait parfois mettre le holà et dire aux plus audacieux: "Eh les gars, laissez-en un peu, hein". Les acheteurs, eux, restaient jaser en savourant leur fromage, profitant de la fraîcheur de la bâtisse. L'air humide de l'eau du parquet était très agréable lorsque le soleil d'été brûlait l'atmosphère extérieure. Nous allions tous les jours chercher notre sac de "fromage en crottes" que nous payions comme tout le monde pour la forme sans doute. Nous nous partagions cette collation quotidienne sans jamais nous en lasser de toute la saison. N'était-elle pas délicieuse à souhait? Si par malheur nous arrivions trop tard et que le fromage était déjà emmoulé, notre déception profonde devait se lire si éloquemment sur nos visages que l'employé, retenant un sourire, nous consolait, disant bien vite: "Reviens plus à bonne heure demain". Et s'il y avait moyen qu'il ouvre la dernière meule pour en enlever quelques grains, il n'hésitait jamais à le faire pour nous faire plaisir. De tels employés ne courent pas les rues aujourd'hui, n'est-ce pas? Et pourtant, le salaire de ces "engagés" n'exigeait pas de bénévolat. Ils ne gagnaient à peu près rien, alors qu'ils apprenaient en même temps leur métier de fromager à l'époque où les fabriques étaient si nombreuses.

C'était dans des moules de bois de forme ronde que l'on mettait le fromage afin d'en faire des meules. On les couchait sur le côté et les enserrait dans un étai jusqu'au lendemain, où elles étaient démoulées et emmagasinées dans la "chambre à fromage" jusqu'à leur parfait



Fromagerie ancienne (1910)

(Gracuseté de monsieur Edgar Parenteau)

vieillesse, pour être vendues sur les marchés de Montréal. Cet appartement spécial était interdit au public, mais n'étions-nous pas les filles du "patron"? Nous y accompagnions mon père qui allait sonder les meules à l'aide d'un petit tube en fer qu'il insérait dans les meules. Il en retirait un échantillon qu'il nous distribuait après y avoir goûté. Pour moi, cela valait son pesant d'or.

Dans un coin de la fromagerie, la baratte à beurre attendait son tour. Lorsque l'automne avançait, elle se mettait en marche et brassait la crème chaque jour pour la transformer en produit de choix. Son fonctionnement était si simple qu'elle n'offrait aucun attrait pour nous. Les seuls instants intéressants étaient ceux du lancement des poignées de sel dans la machine pour assaisonner le beurre. Pourquoi en était-il ainsi, je serais bien en peine de vous le dire. Je suppose que les enfants sont ainsi faits que les choses les plus simples sont celles qui les frappent le plus.

Ah oui, je ne vous ai pas parlé des murs de la fromagerie. Ils étaient tous faits de planches étroites peinturées en jaune ou en vert foncé, selon les années; un vieux cadran à balancier y marquait les différentes étapes du jour tandis que le vieux crucifix veillait toujours sur les travailleurs, témoignant de leur labeur ou de leurs doléances. Un ou deux calendriers et des photos découpées du journal "La Presse" complétaient la décoration. Des joueurs de hockey du temps avaient la vedette ou des demoiselles dont le genou laiteux laissait deviner des cuisses grassouillettes et appétissantes affichées, pour allier aux délices du fromage. Quoi de mieux pour se mettre en appétit? L'indispensable tablette sous le cadran supportait la lampe à huile, peut-être en cas d'une grève de la "Shawinigan Water and Power" mais à coup sûr comme palliatif au bris soudain des fils électriques si fragiles sur ces anciennes lignes.

Quatre fenêtres et une porte fournissaient air et lumière. Les carreaux des premières étaient festonnés des plus belles toiles d'araignées qui puissent exister; personne d'ailleurs n'y prenait garde et ces petites bêtes régnaient en reines incontestées. La porte moustiquaire, elle, mal clouée et trop souvent malmenée par des pieds trop pressés d'entrer constituait le meilleur passage pour des mouches affamées de sorte que beaucoup de "collants à mouches" pendaient au plafond pour servir d'attrapes à ces bestioles malfaisantes. Comme on ignorait les bienfaits de la pasteurisation du lait, ces mêmes collants empêchaient les conductrices de microbes de trop nuire à un produit si parfait.

Les inspecteurs étaient aussi à surveiller. Ils étaient terribles et fouinaient partout. Ils voyaient tous les défauts des fabriques; en soupçonnaient-ils seulement les avantages et les beautés? Le rapport des visites restait absolument secret. Il ne devait sûrement pas être toujours favorable. C'est sans doute, en partie à ces hommes que nous devons la disparition de ces petites usines champêtres appartenant vraiment à nos travailleurs de la terre.

Mon père, pris par d'autres occupations cessa un jour de "faire" le fromage. Il mit un "engagé" à sa place et nous qui avions nos grandes et petites entrées dans "notre" fromagerie n'y sommes plus allés que l'après-midi, y acheter du fromage. Lorsqu'il vendit sa fabrique, quelques années après, nous avons senti que nous perdions avec elle une partie heureuse de notre enfance. Léo Salvat, le nouveau propriétaire prit la relève et pendant plusieurs années encore mena à bien les "années du fromage". Mais les temps changeaient, le modernisme envahissait les marchés et une à une les fabriques disparurent de la paroisse.

Je ne suis allée dans l'autre propriété de mon père qu'occasionnellement quand la tuyauterie faisant défaut, il devait aller réparer ou s'assurer qu'elle fonctionnait à nouveau. Parfois, ce n'était qu'une simple visite de routine et toujours, il nous emmenait gentiment. Souvent, nous l'attendions dans l'auto sans nous lasser ou encore, s'il faisait beau, nous en profitions pour faire le tour du propriétaire. Bâtie à l'intersection des rangs Saint-Thomas et Saint-Louis, la fromagerie opérait près de la petite rivière du même nom, qui en réalité n'était qu'un mince filet d'eau grisâtre servant d'abreuvoir aux bêtes paissant à proximité. Les grands arbres inclinés sur ses bords, jusqu'à la toucher faisaient un coin d'ombre pittoresque à l'envie qui ajoutait un charme très particulier à la vieille bâtisse grise. Beaucoup plus petite que l'autre, elle était toute grise à l'intérieur également. Les souvenirs que j'en ai gardés sont plutôt flous hormis pour un vieux pupitre rouge, objet de mon envie et pour le vieux cadran à balancier, deux choses devenues ma propriété le jour où papa a dû vendre, faute de temps pour s'en occuper convenablement.

Aujourd'hui, le vieux cadran marque les heures heureuses que nous vivons depuis dix ans à notre chalet construit sur les bords de la petite rivière Moose près d'Acton Vale "pays d'enfance" de mon mari. J'y trouve une certaine ressemblance avec les rives enchanteresses du filet d'eau d'autrefois et le tic tac fidèle du vieux balancier me ramène souvent en arrière. Je l'aime et le garde précieusement pour me souvenir.

Je ne veux pas terminer ce chapitre sans vous avoir parlé de "Petit Jésus" un des "patrons" de mon père. Vivant dans une petite maison du centre du village, il possédait une vache qu'il laissait paître à l'arrière de sa mesure. Tous les matins, il amenait son lait à la fromagerie à l'aide d'un "joug" auquel il faisait pendre ses deux chaudières. Chaque après-midi, il était le premier acheteur qui se présentait pour son "cinq cents" de fromage en grains. Je pense qu'Yamaska a été la seule paroisse à posséder son propre Jésus marchand dans les rues. Nous ne nous lassions jamais de le regarder passer avec ou sans son joug tandis que nous examinions des pieds à la tête son accoutrement si différent des autres. De vieilles bottines éculées, grises de la poussière du chemin chaussaient ses pieds. L'été, elles le suivaient partout, aussi bien à la messe du matin qu'au champ ou à l'étable, et le bas de son pantalon finissait exactement en haut de ses chaussures. Il était posé sur elles comme un tuyau de poêle dont il avait la forme et la couleur. Son veston assorti était d'âge si respectable qu'il était racorni dans les coins et le col de chemise en celluloid dépassait largement le collet de cette antique relique des années mil neuf cents. Coiffez le personnage d'un vieux casque de conducteur de tramway ou de quelque chose d'approchant, donné par une âme charitable et votre imagination possédera la photo exacte de notre "Petit Jésus".

Dans le temps, je me suis creusé la cervelle pour savoir quelle ressemblance on avait pu lui trouver avec l'Autre de l'église pour l'avoir surnommé ainsi. Le sarcasme et la malignité du milieu rural étaient grands dans mon enfance et les surnoms survécurent à presque tous les hommes qui s'étaient quelque peu distingués du groupe d'une façon ou d'une autre. Pour "Petit Jésus", son sempiternel habit noir était si bizarre qu'on aurait dit un rabbin renfrogné sortant d'une obscure synagogue: il était sans doute digne d'une appellation plus originale que celle de tous les autres. C'est ainsi qu'un jour, grand-mère le voyant entrer chez tante Amélia, le salua amicalement d'un "Bonjour, Monsieur Jésus"...Et chose curieuse, il ne s'en offusqua pas.

A LA B.C.N. ON S'ADONNAIT BIEN!

Un incendie de la succursale de Sorel et des inondations du sous-sol détruisirent les documents relatifs à l'établissement de la Banque Canadienne Nationale à Yamaska.

On ne peut passer sous silence l'existence de cet établissement qui aurait existé dans notre village depuis environ 1911, selon

Monsieur Tétreault, le gérant actuel de Sorel.

Elle aurait ouvert ses portes à Yamaska Est et ce n'est que quelques années plus tard que le bureau d'Yamaska fut établi.

Actuellement, la B.C.N. a son commerce sur la rue Centrale quoiqu'elle doive déménager sous peu.

Espérons que cette banque dont on a joui depuis plus de cinquante ans continue car les maskoutains n'ont jamais eu qu'à se louer des services qu'elle a mis à leur disposition.

HISTORIQUE DE LA CAISSE POPULAIRE YAMASKA

Fondé le 12 mars 1942 à la salle St-Jean Baptiste.

Plusieurs années à la suite de la faillite de la première Caisse Populaire en 1928, M. le curé Emile Guillemette commença à émettre l'idée de l'implantation d'une nouvelle Caisse Populaire Yamaska, Vous comprendrez certainement le courage de cet homme de bien vouloir retourner vers ceux qui avaient perdu des sommes plus ou moins grandes à la suite d'une Caisse qui avait dû clore ses opérations faute d'une administration plus ou moins compétente. Le vicaire du temps, M. Germain Farley, a été chargé de faire ce qu'on appelle des assemblées de cuisine dans les rangs de la paroisse pour convaincre ceux-ci de la nécessité d'implanter une nouvelle coopérative axée sur des bases plus solides et qui répondraient à des besoins réels et pourrait rendre d'immenses services à l'ensemble de la population.

De par leur combativité et la confiance qu'ils avaient dans leur projet, une convocation a été faite aux paroissiens pour les inviter à la première assemblée. De fait, elle fut appelée pour être une assemblée d'organisation et de fondation de la nouvelle coopérative.

Le grand jour arriva, soit le 12 mars 1942 en soirée, à la salle St-Jean Baptiste, propriété de la Municipalité, sur la rue Lasalle. Cette salle a changé de propriétaire aujourd'hui mais demeure toujours située au même endroit. Lors de cette soirée, 20 personnes étaient présentes, lesquelles ont toutes souscrit une part sociale de cinq dollars et les membres des trois conseils acceptèrent tous leurs charges dont voici les noms, leur conseil respectif ainsi que leur rôle à l'intérieur de chacun des conseils.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Arthur L. Hébert, président
Paul Mondou, vice-président
Jean Lemoine, secrétaire-gérant
Hector Dufresne, administrateur
Aimé Théroux, administrateur

COMMISSION DE CREDIT

J.A. Parenteau, président
Louis F. Joyal, commissaire
Paul Bibeau, commissaire

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Sévérin Parenteau, président
Joseph Bibeau, secrétaire
Médard Salvat, surveillant

Le soir même du 12 mars 1942, il y eut une assemblée du conseil d'administration où M. Jean E. Lemoine fut nommé le premier gérant de la Caisse Populaire St-Michel d'Yamaska. Le premier local de la Caisse se trouvait à la boulangerie de M. Jean E. Lemoine, sis au 25 rue Principale de mars 1942 à juin 1951. Le deuxième local se situait au magasin de M. J.A. Paquin au 65 rue Principale de juin 1951 à février 1952. Le troisième local, chez M. Dorilla Villiard, au sous-sol du 108 rue Principale à Yamaska, de février 1952 à février 1953. Le quatrième local, propriété de M. Robert Véronneau, notaire, était situé au 133 rue Principale de février 1953 à septembre 1967. Le cinquième local était situé au 90 de la rue Principale de septembre 1967 à avril 1974. Le local actuel est en opération depuis avril 1974 au 145 de la rue St-Michel. Deux locaux ont été la propriété de la Caisse, soit le 90 rue Principale construit par M. Emile Arel au coût de \$12,985.- et celui du 145 rue St-Michel construit par Pincor Ltée au coût de \$63,106.80.

Lors de l'assemblée générale spéciale du 26 juin 1974, les membres présents acceptèrent de changer le nom de la Caisse Populaire St-Michel de Yamaska en celui de Caisse Populaire Yamaska et le 19 octobre 1974, la Gazette Officielle en faisait mention suivant l'adoption officielle du 23 septembre 1974.

Le présent local a été inauguré le 15 septembre 1974. Lors de cette journée en après-midi, il y eut la bénédiction de la Caisse par M. Germain Farley, curé, la levée des drapeaux respectivement par M. Florian Côté et le représentant de M. Claude Simard, M. Robert Chapdelaine. Le tout s'est poursuivi par la coupe du ruban qui a été faite par le directeur général de l'Union Régionale de Trois-Rivières, M. Henri-Paul Trudel ainsi que le dévoilement de la plaque commémorative par M. Léo Bibeau, président de la Caisse Populaire. Suite à ces cérémonies, les membres ont eu l'opportunité de visiter leur local. Le

même jour, une soirée dansante fut organisée pour tous les membres de la Caisse Populaire, suivie d'un buffet froid à la fin de la soirée. La composition des trois conseils lors de l'inauguration était:

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Léo Bibeau, président
Almanzor Parenteau, vice-président
Claude Fagnan, secrétaire-gérant
François Morvan, administrateur
Urbé Théroix, administrateur

COMMISSION DE CREDIT

Louis F. Joyal, président
Camille Villiard, commissaire
Réjean Mondou, commissaire

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Wilfrid Parent, président
Donat Pélissier, secrétaire
Albert Provost, conseiller

Je termine en vous donnant ci-après la composition actuelle, c'est-à-dire au moment de cette rédaction, des membres des trois conseils ainsi que des employés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Almanzor Parenteau, président
M. François Morvan, vice-président
M. Claude Fagnan, secrétaire-gérant
M. Urbé Théroix, administrateur
M. Albany Thibault, administrateur

ENTREE EN FONCTION

25-08-72
15-03-72
09-09-68
20-06-73
30-03-77

COMMISSION DE CREDIT

M. Louis F. Joyal, président
M. Camille Villiard, commissaire
M. Léo-Paul Lemaire, commissaire

ENTREE EN FONCTION

12-03-42
10-07-72
25-04-77

CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. Wilfrid Parent, président
M. Albert Provost, secrétaire
M. Gérard Laplante, surveillant

ENTREE EN FONCTION

12-05-67
25-08-72
15-02-77

POUR VOUS "SERVIR"

Mlle Elaine Arel, caissière 22-04-77
Mme Sylvie Bibeau, caissière 01-07-74
Mme Jocelyne Forcier, commis senior 22-03-71
M. Claude Fagnan, gérant 09-09-68

Composition du texte sur la Caisse Populaire par:

CLAUDE FAGNAN, gérant

YAMASKA SPORTSWEAR INC. & SKIRT TOGS LTEE

En 1960, lors d'une rencontre entre Madame Marie-Blanche Blais et son frère Monsieur Nelson Brunelle avec Monsieur Roland Côté, alors maire du village, une entente fut conclue à l'effet que Monsieur Côté, en association avec Monsieur Marcel Villiard construirait une bâtisse assez spacieuse pour qu'on puisse y installer les machineries nécessaires à la confection de robes pour dames, ce qui emploierait une centaine de couturières.

Madame Blais et Monsieur Brunelle, alors à l'emploi de la Skirt Togs Co. à sa succursale de Saint-Guillaume avaient décidé de s'établir à leur compte et pendant huit ans continuèrent à diriger les opérations de la manufacture. Ils avaient acquis les services de soixante-quinze à cent femmes ou jeunes filles de la paroisse et des environs. Les vêtements qu'elles cousaient étaient revendus à Skirt Togs tandis que la fabrique opérait sous la raison sociale de "Yamaska Sportswear Co. Inc."

En 1968, elle fut rachetée par la Skirt Togs dont Monsieur Norman Welxelman est le président.

Cette firme compte maintenant 10 compagnies affiliées à plus de 8 divisions parmi lesquelles figure la manufacture d'Yamaska. La même compagnie embauche 1800 employés au Québec seulement, outre ses autres divisions de l'Ontario.

Yamaska Sportswear Inc. filiale de Skirt Togs compte aujourd'hui à son service de 70 à 80 employés et se spécialise dans la fabrication de pantalons et de jupes pour dames. Monsieur Denis Paquette est un gérant compréhensif et s'est mérité l'estime des travailleuses.

On doit de profonds remerciements à Monsieur Welxelman pour avoir maintenu à Yamaska, cette industrie qui procure un travail convenablement rémunéré et réalisé dans des conditions satisfaisantes.

SAINT-MICHEL OU YAMASKA?

En 1960, les employés gouvernementaux décidèrent, un bon matin, que notre village, dont le nom officiel inscrit aux archives était "Saint-Michel" et qu'à partir de cette date, il porterait ce nom quoique tous ne l'appelaient jamais qu'Yamaska.

Sans préavis, les pancartes annonciatrices aux deux entrées du



L'éboulis du 2 novembre 1974.

(Photo Fauvea Photo Inc. - Québec)

village furent changées à la grande stupéfaction des résidants. Les nouvelles affiches portaient ce nom dont les maskoutains ne se servaient jamais et que certains avaient même ignoré l'existence jusque là.

Nos villageois se sentirent profondément lésés. Ils envoyèrent de multiples résolutions du Conseil, demandant le changement de ces indications trompeuses sans nul résultat.

Il arriva par la suite que des voyageurs se rendent parfois jusqu'à Pierreville ou Nicolet pour s'apercevoir qu'ils avaient passé le village qu'ils cherchaient sans l'avoir reconnu.

Mais le vrai mécontentement venait surtout du fait que les gens qui avaient toujours été maskoutains ne l'étaient plus chez-eux, tandis que de l'autre côté de la rivière, on avait toujours le droit de l'être.

C'était à la fois profond et imperceptible.

En 1967, en désespoir de cause, les dirigeants du village Ouest décidèrent de changer officiellement le nom de "Saint-Michel" pour celui d'Yamaska et en firent parvenir la copie de la décision à Québec. Le gouvernement accepta alors de changer les affiches vertes. Saint-Michel demeure toujours le patron de la paroisse religieuse mais Yamaska revit triomphalement de ce côté Ouest de la rivière à la satisfaction intime de tous ceux qui l'ont toujours habité.

L'EBOULIS

Un événement très proche de nous et qui laissera une marque indélébile dans tous les coeurs maskoutains se produisit le matin du 2 novembre 1974.

L'aube de cette journée se levait pleine de la grisaille d'un automne pluvieux quand le fils du docteur Dorès Hébert, Daniel, fut réveillé en sursaut par un bruit sourd semblant venir des entrailles de la terre tout en-dessous de chez lui.

Il s'habilla en toute hâte et sortit précipitamment pour voir une partie de la route et tout le terrain adjacent, glisser devant ses yeux, entraînant avec eux dans la rivière, des arbres et des débris d'asphalte qui s'enchevêtraient parmi des monceaux de glaise bleue. Un véhicule lourd venait de passer et avait probablement déclenché le sinistre. Ceci se passait au numéro 159 de la rue Principale dans le bas du village.

Monsieur et Madame Hébert étaient absents. Le jeune homme alerta tous les voisins et se mit en devoir, avec son frère cadet d'arrêter la circulation automobile. Le secrétaire de la municipalité, Monsieur Camille Villiard, manda l'aide de la police de la route qui arriva peu après l'incident.

Une heure s'écoula pendant que des curieux venaient voir ce glissement qu'on craignait depuis nombre d'années à cause de l'escarpement du terrain longeant la rivière et qui, chaque année subissait, non sans dommage, les assauts de la débâcle.

La situation resta la même jusque vers 7.45 heures, quand les habitués de la messe matinale sortirent de l'église. Une trentaine de personnes étaient rassemblées pour constater les dégâts causés par cet éboulis. Nul ne se doutait qu'un coup du sort combien plus terrible se préparait.

Le policier en faction, voyant l'attroupement grossir de plus en plus et craignant le danger qu'il y avait à être si près du trou, dit à un certain moment: "Reculer, s'il vous plaît, un nouveau glissement peut se produire".

A peine avait-il terminé sa phrase, qu'effectivement un deuxième grondement se faisait entendre. La petite troupe n'eut que le temps de s'enfuir de tous côtés, pendant que le sol disparaissait pratiquement sous ses pieds. C'est à ce moment que deux voisins, Messieurs Jean-Baptiste et Eugène Saint-Germain furent emportés vers l'abîme. Le plus âgé des deux hommes, Monsieur Jean-Baptiste Saint-Germain, fut englouti par la glaise en dépit du fait que son compagnon l'eût désespérément saisi par la main pour essayer de le retenir. Malheureusement, ce dernier dut lâcher prise afin de se sauver lui-même de l'étreinte meurtrière. La terre avait ainsi repris brutalement un de ses dévoués serviteurs et resterait son tombeau jusqu'en mars suivant lors du début des travaux de soutènement. Des enfants avaient également glissé avec la masse mouvante, mais plus lestes que leurs aînés, ils purent remonter et s'éloigner à toute vitesse de cet endroit sinistre.

Après ce deuxième glissement, deux maisons demeuraient suspendues au-dessus du gouffre. Celle de Monsieur Dorès Hébert avait perdu une partie de ses fondations et du premier étage. L'habitation de Monsieur Alphérie Salvas, à gauche, s'était disloquée et inclinée à angle droit sur l'abîme. Deux autres se trouvaient en grand danger; les demeures de Monsieur Aimé Saint-Germain, au coin de la

rue Lauzière et de Monsieur Réjean Morel, sise sur la rue Principale.

Des poteaux de l'Hydro-Québec, tels des marionnettes, n'étaient retenus que par les fils et pendaient lamentablement au-dessus du vide. La conduite d'eau maîtresse qui traversait le village le long de la rue endommagée était à ciel ouvert et déversait des tonnes d'un liquide bouillonnant auquel se mêlaient de la glaise et de la boue.

Face à ce grave danger, on prit les mesures nécessaires pour assurer la protection des familles concernées et on ordonna l'évacuation de toutes les maisons du bas du village, tant sur la rue Principale que sur la rue Lauzière. Pendant ce temps, des ingénieurs mandés sur les lieux du sinistre effectuaient des sondages aux différents endroits stratégiques et installaient des appareils permettant de prévoir tout abaissement du sol.

Le village était privé d'eau, d'électricité et d'une partie de la ligne téléphonique et le resterait pour plusieurs heures et même quelques jours dépendant des sections.

Une tristesse indescriptible s'était emparée des habitants malgré les foules de curieux qui envahirent la paroisse pendant des jours et des semaines. On déplorait la mort d'une innocente victime et Yamaska Ouest avait subi une blessure si grave qu'on prendrait deux ans à la cicatriser. Et même alors, le site où cet éboulis s'est produit restera à tout jamais effacé de la carte.

Des travaux de réaménagement furent entrepris par le Ministère des richesses naturelles. La glaise mouvante du sol bordant la rivière fut enlevée sur une longueur d'environ deux mille pieds et remplacée par des milliers de tonnes de pierre concassée afin de servir de remblai protecteur à cette partie de la rue reconstruite plus basse et plus éloignée de la rivière. Dix-sept maisons furent déménagées ou reculées et vingt familles furent déplacées. Des rues s'ouvrirent et on reconstruisit la route 132 en arrière du village.

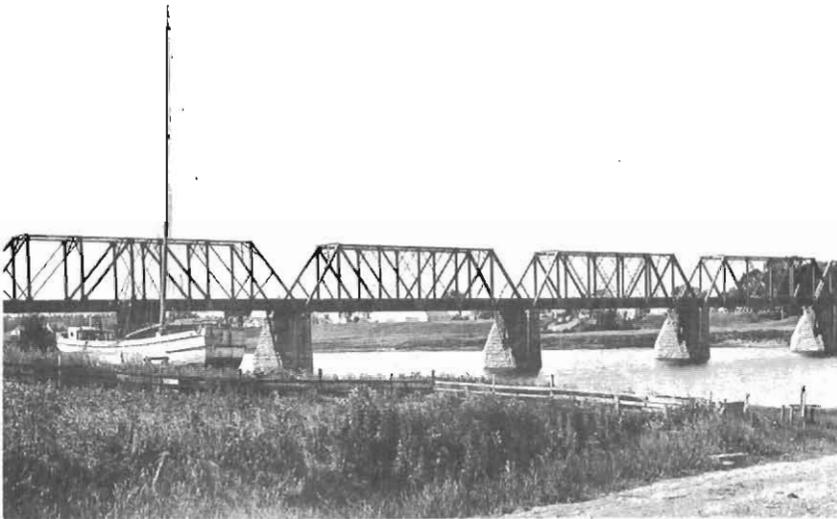
Une nouvelle catastrophe fut évitée de justesse le 9 juillet suivant pendant la durée de ces travaux lorsqu'une autre pointe de terre assez considérable glissa à son tour dans la rivière. Des travailleurs se trouvant dans le bas du ravin ne durent qu'à leur bonne fortune d'être encore vivants. Messieurs Jacques Cardin et Léo Guillemette se souviendront le reste de leur vie qu'ils échappèrent par miracle à ce nouvel éboulement.

Enfin le tout fut terminé et le bas du village a maintenant un aspect nouveau et même coquet. Cependant, chaque maskoutain garde profondément ancrée en lui la nostalgie de ce pittoresque disparu. Le vide demeure et ne sera comblé qu'avec la génération montante qui aura connu le seul visage neuf d'Yamaska.

Thérèse Desrosiers-Daigneault

Chapitre V

La municipalité du Village Est



Barge au chantier naval de monsieur Moïse Robidoux.

(Gracieuseté de monsieur Fernand Parenteau)

Origine:

Un groupe de citoyens du Village de Yamaska Est demandent au Gouvernement de former une Municipalité. Les raisons évoquées: le manque de collaboration des membres du Conseil de Yamaska Ouest à effectuer certains travaux dans Yamaska Est, et le fait que Yamaska Est se situe dans un autre comté électoral, dont l'une ou l'autre pouvait se trouver dans l'opposition.

C'est le 24 janvier 1955, qu'avait lieu la première assemblée du conseil de la Municipalité de Yamaska Est, tenue chez M. Willie Bergeron à 10 hres du matin, le 24ième jour de janvier 1955, tel que décrété par M. Henri Niquet, président de la première élection, nommé par le ministre des Affaires Municipales, à laquelle session furent élus; M. Théode Robidoux, Maire, Messieurs Julien Desmarais, Léonidas Forcier, Willie Bergeron, Rolland Joyal, Robert Cardin et Raoul Mondou, conseillers, et M. J. Willie Cournoyer, secrétaire-trésorier. M. Joseph Joyal est nommé gardien d'enclos, M. Alexandre Mondou est nommé inspecteur municipal. M. Diogène Cartier est chargé de débayer la neige devant la station de pompe à feu au prix de \$7.00 pour le reste de l'hiver. M. Albert Mondou a été nommé pour faire fonctionner la pompe en cas de feu. L'entretien de la pompe a été confié à Messieurs Armand et Almanzor Parenteau. Le premier budget de la Municipalité en 1955 se chiffrait à \$494.00; le taux était de \$0.90 du cent. Les trois premiers estimateurs ont été: Messieurs Joseph Théroux, Isidore Salvas et Armand Brouillard.

Après plusieurs mois de négociations avec le village de St-Michel d'Yamaska, au sujet des biens à partager entre les deux municipalités, le montant de \$1,350.00 fut versé à Yamaska Est en août 1955. C'est le 7 novembre 1955 que le conseil décidait de prendre une entente avec Pierre Thibault Canada Ltée, pour venir en cas d'incendie. A la séance du 5 décembre 1955, comme c'était la première élection de la Municipalité, on procéda au tirage au sort de 3 conseillers, dont le terme expire le 31 décembre. Messieurs Rolland Joyal, Robert Cardin et Willie Bergeron sont ceux dont le terme se terminera à cette date. Le 11 janvier 1966, ces trois conseillers furent réélus par acclamation. La vérification des livres fut confiée au Notaire Lemaire de St-David, au prix de \$20.00.

A la séance du 7 septembre 1956, attendu qu'il y avait une messe le premier vendredi du mois à 9 heures du soir et que le conseil siégeait le même soir, un règlement fut passé pour que les séances du conseil aient lieu le samedi pour donner l'occasion à tous d'assister à la messe. Le premier incendie survenu dans la Municipalité a été chez M. Amherst Brouillard en avril 1957, et c'est la Compagnie Pierre Thibault Canada Limitée qui a circonscrit l'incendie pour le prix de \$80.00. Le 17 mai 1957, ce fut l'assermentation du nouveau secrétaire M. Maurice Benoît. Fait assez inusité à la séance du 7 février 1959, seulement 3 conseillers se sont présentés donc, il n'y a pas eu quorum par conséquent pas de séance du conseil. Le 9 mai 1959 à 3 heures p.m. on procéda à la vente de la bâtisse, qui servait de station de pompe à feu. Le 1er juillet 1959, le premier contrat pour la cueillette de vidanges fut accordé à Messieurs

Marcel DeTonnancour et Paul-André Brouillard, et après contestation, le règlement fut annulé par la cour, et par la suite le Conseil fit un autre règlement. A la réunion du 2 janvier 1960, une résolution fut passée pour que le conseil soit ajourné au 9 janvier 1960, en marge de sympathie pour le décès du Premier Ministre Paul Sauvé. Le 16 janvier 1960, M. Paul Fagnan est élu à la mairie. C'est au cours de cette année que Yamaska Est fit l'ouverture de la rue Guilbault et de la rue Charland. Lors de l'élection du 18 janvier 1965, entre M. Denis Cournoyer et M. Paul Fagnan, ce dernier est réélu maire, mais à la suite d'une contestation à la cour provinciale par l'opposant, M. Denis Cournoyer devint le nouveau maire de la Municipalité. A cette même élection, les candidats Rolland Joyal et Réjean Mondou ayant obtenu le même nombre de votes, le Président d'élection accorda son vote au conseiller sortant M. Rolland Joyal. Après quelques années d'étude et de discussions, c'est au cours de l'année 1966, que le projet d'eau inter-municipal se concrétise, soit 4 municipalités entre Sorel et Yamaska Est qui seront alimentées par la Cité de Sorel. Le contrat est accordé à Danis Construction, et les travaux débutent et ce n'est que le 7 mars 1967, que les résidants de Yamaska Est laissèrent tomber leur petit aqueduc pour s'approvisionner de l'eau filtrée provenant de la Cité de Sorel. En octobre 1967, Yamaska Est décide de s'acheter une petite remorque et équipement à feu, c'est-à-dire boyaux et accessoires afin de pouvoir se servir de nos bornes-fontaines en cas de feu. C'est au cours de l'année 1969, que M. Maurice Benoît, secrétaire de la Municipalité, se voit décorer par le Ministre des Affaires Municipales, pour la parfaite collection de ses taxes durant 5 ans. Yamaska Est, s'est agrandi au cours de l'année 1970, car à la suite d'une erreur de ligne datant depuis les débuts, la municipalité qui se terminait chez M. Isidore Crevier s'est prolongée jusque chez M. Viateur Arel, il a fallu continuer le réseau d'eau et installer des bornes-fontaines. Au cours du mois d'avril 1972, le conseil demanda au Gouvernement d'être incorporé dans le Comté de Richelieu, étant donné que la majorité de nos citoyens travaillent dans ce comté. Cette revendication a été refusée, par conséquent la Municipalité demeure dans le Comté de Nicolet - Yamaska. Le 5 mai 1975, M. Denis Cournoyer remet sa démission comme maire et c'est M. Réjean Mondou qui lui succède. En juin 1976, lors du congrès du club des Administrateurs Municipaux Actifs, M. Maurice Benoît se voit décerner un Méritas, pour avoir collecté ses taxes à 100% et ce, durant deux années consécutives. Ainsi se terminent les faits saillants qui sont survenus dans notre municipalité de Yamaska Est.

Mme Hélène Mondou

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

LES VOIES D'EAU

*"En canot d'écorce, ça remonte, ça remonte
En canot d'écorce, ça remonte tout l'temps".*

Comme le dit si bien ce refrain populaire des temps anciens, les premiers colons remontèrent la rivière, en canots, venus du grand fleuve par le seul chemin praticable de l'époque. Ils s'installèrent près de l'embouchure mais suffisamment loin cependant pour éviter les savanes qui s'étendaient à travers les derniers milles de ses rives.

D'après les anciens, le premier colon aurait porté le nom de Gobin auquel on lui relie celui de Petit dans l'histoire de Saint-François.

Il va sans dire que nos pionniers continuèrent d'avironner dans



"On attend son tour pour charger les chalands" (1918).

(Gracieuseté de monsieur Georges Hébert)

leurs embarcations pour voyager, jusqu'au début du 19e siècle où les barges et les chalands à voile firent leur apparition, servant à la fois de moyen de transport pour les gens autant que pour faciliter le commerce au début du siècle. En 1882, une écluse fut construite sur la rivière, à la hauteur de l'Île du Domaine, dont vous pourrez lire la description des travaux à la fin du présent chapitre.

La drave sur la Yamaska existait aussi et les billots de Saint-Aimé ou d'ailleurs descendaient le courant jusqu'au moulin à scie près du chemin de fer dont le dernier propriétaire fut Monsieur Michel Mondou. Il est toujours là, ce témoin vénérable d'une époque révolue, plus que centenaire, vacillant et aux trois quarts démoli; il se souvient encore du bois scié entre ses planches disjointes, formant les murs et qui servait à la construction de ces chalands ou de ces barges dont le nombre atteignait parfois cinq ou six à la fois. C'était tout un chantier naval en opération, petite industrie locale, procurant la subsistance à près d'une centaine d'hommes à certains moments de l'année.

Les bateaux à vapeur vinrent par la suite sillonnant les eaux jusqu'à Saint-Aimé et transportant à leur bord du foin, du fromage, des briques, tous ces produits de la terre maskoutaine dont la vente rapportait aux producteurs des bénéfices substantiels.

Les commerçants du temps, dont les plus marquants, Messieurs Delphis Parent (LeSourd) mon grand-père, Jacob Paré de Saint-David



"La Couronne" et "Le Lucien" (1918).

(Gracieuseté de monsieur Georges Hébert)

et Louis Parenteau les louaient constamment pour le transport de foin, de moutons ou d'autres marchandises achetées des "terriens" de la région. On dit même que certaines cales contenaient, dissimulé dans le foin, le "Petit Blanc" de contrebande duquel un habitant de l'Île à la Perche était acquéreur et détaillant à bon prix.

Deux bateaux de plaisance, le "Mouche à Feu" et le "Sorel" y firent aussi la navette; partant de Saint-Aimé, ils arrivaient à Montréal tard le soir, tandis que les touristes avaient passé une journée formidable remplie de réjouissances de toutes sortes.

A cette époque vraiment poétique, c'était pour les riverains un plaisir toujours renouvelé de contempler les jolies voiles blanches gonflées par le vent s'éloigner sur l'onde, leur coque de bois semblant glisser sur cette glace miroitante de la rivière. Et plus tard, la joie n'était pas moindre de pouvoir admirer ces beaux bateaux aux couleurs étincelantes, remplis de gens dont le plaisir et la gaieté se répercutaient sur toute la longueur du parcours.

La construction du chemin de fer fit disparaître le commerce par la rivière. Les derniers bateaux de Monsieur Théode Robidoux passaient l'hiver, ancrés entre les deux ponts. L'été durant, ils avaient navigué sur tout le fleuve. De Cornwall, ils remontaient jusque sur le lac Ontario et la rivière Outaouais et redescendaient à Québec, remontant aussi parfois le Richelieu jusqu'à l'Île-aux-Noix près de Saint-Jean d'Iberville. Tout ce temps, ils draguaient différentes parties du fleuve ou des rivières. L'hiver les ramenait au port. Pour leur livrer passage, on ouvrait le pont des voitures. C'était un des événements marquants de la saison. Les coups de sifflet des remorqueurs (tugs) faisaient s'assembler sur le pont les flâneurs et les enfants de tous les âges qui accouraient à toutes jambes tandis que leurs aînés pressaient le pas pour ne pas manquer le spectacle.

Les commentaires allaient bon train et après leur passage chacun retournait sans se presser, heureux de voir "la marine" arrivée à bon port.

Monsieur Robidoux vendit un jour son équipement et ce fut la fin de la navigation sur la rivière. Seuls, maintenant, les yachts de plaisance s'y promènent, nous rappelant qu'il fut un temps où l'eau servait à bien autre chose.

Thérèse Desrosiers-Daigneault
Gérard Cartier

FROM: PUBLIC ARCHIVES OF CANADA

COPIE PREPAREE POUR FINS DE RECHERCHES SEULEMENT

ESTIMATES OF CANADA FOR THE FISCAL YEAR ENDING
30th JUNE 1883

“TRADUIT DE L’ANGLAIS”

“Après l’estimation de 1881-82, on a voté un budget de \$15,000 pour l’exécution de travaux proposés sur la rivière Yamaska, à partir du lac St-Pierre, jusqu’à Belle Pointe, une distance de 25 milles afin de la rendre navigable à l’eau basse pour les bateaux tirant quatre pieds et pour la plus grande partie de la saison pour les bateaux ayant un tirant d’eau de 5 à 6 pieds.

Une écluse de 133’ par 33’ et 4’ de profondeur avec entrée de 4’ plus basse lorsque le niveau d’eau atteint son degré le plus bas. Construite dans le chenal Est de la rivière entre l’île à Cardin et la rivière à environ 1.75 mille plus que le village de Yamaska.

Ensemble, avec la jetée \$20,000.

Digue de 660 pi. de long et 9 pi. de haut sur la rive Ouest de la rivière à l’île à Cardin \$10,000.

Creusement de pierre à Rapide Saint-Aimé \$3,000.

Dragage du canal sur 100 pieds de large et 3 pieds de profondeur à l’entrée la plus basse de l’écluse, sur 900 pieds de long de la rivière au canal et 2 pieds de profondeur sur une distance de 2,500 pieds d’un endroit situé à ½ mille en bas de l’île à Cardin et de 1 pied de profondeur sur 400 pieds de long jusqu’à Batture St-Jean à la tête de l’île Saint-Jean \$4,500.

Pour la supervision et l’exécution des travaux

20% \$7,500.

Total \$45,000.

“L’ingénieur-chef des travaux publics déclare qu’un examen de la rivière a été fait par M. Assistant Michaud l’an dernier (1882) et plus particulièrement de sa partie plus basse entre le lac St-Pierre et le village.



Le "moulin à scie" de monsieur Ferdinand Mondou.

(Gracieuse de monsieur Theode Robidoux)



L'écluse sur l'Yamaska (1900).

(Gracieuse de monsieur Theode Robidoux)

Avec les améliorations décrétées plus haut, la rivière sera navigable pendant la plus grande partie de la saison pour les bateaux d'un tirant d'eau de 5 à 6 pieds aussi loin que Belle Pointe et les Rapides de la Grosse Roche.

Le volume d'eau est suffisant pour se servir de l'écluse toutes les saisons de l'année si la digue est construite de façon satisfaisante pour que les fuites d'eau soient réduites au minimum.

La rivière coulant entre les rives hautes, il n'existe aucun danger d'inondation dû au relèvement du niveau de la surface de l'eau, les fonds de la rivière qu'on devra relever étant de minime importance.

Le printemps, lorsque l'eau est haute, la rivière est sillonnée par des barges de 3.5 à 6 pieds, aussi loin que Belle Pointe, mais au milieu de l'été, seules les embarcations très légères peuvent passer dans le chenal étroit et sinueux entre Yamaska et Saint-Aimé. Trois bateaux à vapeur ont navigué à différentes époques entre St-Hyacinthe, Saint-Césaire, Saint-Pie sur la partie la plus haute de la rivière.

Il y a un commerce florissant de bois de charpente et de bois de corde qui est transporté le long de la rivière et qui serait grandement amélioré par les aménagements proposés.

De plus, la rivière Yamaska arrose une des plus riches régions agricoles du Dominion où des cultivateurs actifs et industriels sont bien établis faisant produire leur terre en abondance. Si l'on facilite le transport de leurs produits sur les marchés des villes, cela donnera un grand essor à l'agriculture.

Une estimation du commerce qui se fait sur la rivière entre Saint-Aimé, Saint-David et atteignant le chiffre de \$400,000. serait certainement doublé si la navigation ne devait pas être interrompue durant l'été à cause du bas niveau du canal à trois ou quatre endroits".

Sec. Chief Engineer Report 11218
Jan. 28-81.

LE CHEMIN DE FER

En 1869, une charte fut établie pour la construction d'un chemin de fer par la Richelieu Drummond and Arthabaska Railways Co. qui relierait Sorel à Drummondville et l'Avenir, passant par Saint-Guillaume et Saint-Germain. Cette ligne serait jointe à celle du "Grand Trunk Railway" à Richmond. Des rails de bois de chêne furent utilisés pour ce faire.

Au début de 1871, la ligne Sorel - Yamaska vers Drummondville entra donc en opération, mais la compagnie avait un pressant besoin d'argent et dut vendre ses actifs à la South Eastern Railway qui, quelques années plus tard, refit le parcours avec des rails d'acier.

En 1882, la Great Eastern Railway Co. Inc. qui forma compagnie le 17 mai 1882, érigea à son tour en 1887, un tronçon de rails de 6.17 milles entre Yamaska et Saint-François-du-Lac et continua le réseau jusqu'à Nicolet en 1889.

Malheureusement, au printemps de 1892, le pont de bois sur la rivière Yamaska servant aussi à l'usage des voitures et des piétons fut emporté par les glaces, ce qui eut pour résultat l'abandon de tout service du chemin de fer.

Cet accident regrettable occasionna des revers financiers et la compagnie vendit la ligne à la South Shore Railway qui reconstruisit le pont actuel en fer et ne servant qu'à faire passer les trains au-dessus de la rivière. Le tout fut terminé et les trains recommencèrent à circuler en 1900. Au mois de mars 1901, on bénit solennellement ce pont. La narration de l'événement a été ajoutée à l'histoire du chemin de fer.

En 1901, le Conseil formula une demande pour la construction d'un trottoir pour piétons sur le pont neuf. Elle fut apparemment rejetée car personne n'y donna suite.

La South Shore Railway, comme les autres compagnies connut des difficultés financières énormes et tous ses actifs furent assignés et transférés à la "Québec Montréal" et la Southern Ry. Co. qui elles-mêmes furent rachetées en 1929 par le Canadien National. Cette ligne comprenait une distance complète de 190 milles et fut payée six millions. Le C.N. maintint la ligne en opération pendant trente ans pour le transport des passagers. Deux fois par jour les trains faisaient l'aller et retour entre Montréal et Victoriaville et d'autre part entre Montréal et Sainte-Angèle. Le passage du convoi causait toujours une certaine

satisfaction ou sécurité à la population maskoutaine assurée d'un moyen de transport confortable et peu onéreux.

Au grand regret de plusieurs, le C.N. a jugé bon d'interrompre ce service depuis près de vingt ans et notre vieille gare fut vendue et démolie quelques années après.

Des trains de marchandises ont continué pourtant de circuler avec un essor grandissant depuis la construction des usines de Bécancour et Gentilly; mais quand le pont de la Compagnie enjambant la rivière Saint-François fut incendié, la Compagnie a cessé toute activité.

Espérons qu'un jour reviendra où les gens d'Yamaska verront à nouveau passer des trains sur les rails d'acier qui continuent toujours de courir vers Nicolet ou Victoriaville, depuis la fin du siècle dernier.

par Thérèse Desrosiers-Daigneault



Vue de la station à Yamaska Ouest (1910)

(Gracieuseté de monsieur Georges A. Pélissier)



La traverse (bac) en direction est.

(Gracieuseté de madame André Proulx)



Le Pierreville, caboteur des années 1905, faisait la navette entre Pierreville et Montréal; il passait souvent sous le pont du chemin de fer pour faire escale à St-Aimé. Propriété de monsieur Henri Niquet (en chapeau melon), il fit naufrage sur le St-Laurent vers 1910.

(Gracieuseté de Mlle Antoinette Niquet)

BENEDICTION SOLENNELLE DU PONT D'YAMASKA

“Le pont sur la rivière Yamaska a été enfin franchi par les trains du chemin de fer de la Rive Sud, mardi après-midi. C’a été tout un événement pour les habitants de Yamaska, qui étaient privés de cette voie de communication depuis 10 ans.

M. Beauchemin avait invité M. le curé Bernard, ainsi que le Rév. P. Rondot, qui prêche actuellement la retraite des dames, à Sorel, M. le maire C.O. Paradis, plusieurs citoyens notables de notre ville, et les représentants de la presse, à se rendre en train spécial à Yamaska, pour passer dans un premier convoi, sur le pont du chemin de fer de la Rive Sud, qui est terminé.

Ce pont, comme je vous l’ai déjà dit, repose sur sept piliers en pierre, sur lesquels il y a 5 arches de 141 pieds, en fer, manufacturées par la Dominion Bridge Co. Une de ces arches s’ouvre pour laisser passer les bateaux qui naviguent sur la rivière Yamaska.

Les personnes présentes à cette cérémonie de la bénédiction du pont étaient le Rév. M. Bernard, curé de Sorel; le Rév. P. Rondot, curé de St-Hyacinthe; M. le maire Paradis, les directeurs de la Cie de chemin de fer de la Rive Sud, MM. H. Beauchemin, F. St-Germain, R. Tourville, C.E. Lalonde, secrétaire de la Cie; M. Art. Pontbriand, M. Geo. Beauchemin, M. C.J.C. Wurtele, M. C.T. Desjardins, M. A.P. Vanasse, correspondant du “Journal”, M. J.D. Plamondon, correspondant du “Star”; M. J.A. Chênevert, correspondant de “La Presse” et du “Courrier de Sorel”.

Le train, parti de Sorel à 1 heure p.m., a franchi les 12 milles qui séparent ce dernier endroit à Yamaska, en 25 minutes.

Durant le trajet, M. le maire Paradis proposa la santé de M. Hy. Beauchemin, l’âme dirigeante de cette compagnie, qui, malgré tous les obstacles qu’elle a rencontrés, a pu conduire à bonne fin ces travaux pour le plus grand avantage des commerçants et du public en général.

M. Beauchemin remercia M. le maire de ses bonnes paroles à son adresse et il fit, en quelques mots bien dits, l’historique de la construction de cette voie, aux applaudissements des personnes présentes.

M. J.A. Chênevert proposa ensuite la santé des directeurs de la compagnie, à laquelle répondirent en termes très appropriés, MM. les directeurs F. Saint-Germain et Rodolphe Tourville.

Le pont d'Yamaska a été construit par M. Hy. Beauchemin, le directeur-gérant de la Cie de la Rive Sud, sous la direction de M. Lanthier, ingénieur, et de M. Em. Beauchemin, conducteur des travaux. Tout l'assemblage du pont a été fait par des ouvriers de Sorel et de Yamaska.

Les entrepreneurs des piliers étaient MM. Ernest Rondeau, de Montréal, et J. Desormeau, de St-Martin."

Le Courrier de Sorel, 29 mars 1901.



Le Pont à péage - Yamaska Est (1932).

(Gracieuseté de la Fabrique d'Yamaska)

LES CHEMINS

Les voies d'eau étant accessibles aux seuls riverains, il fallait trouver d'autres moyens de communication pour avoir accès aux terres plus éloignées et promouvoir l'essor du pays.

Des sentiers (chemin de pied) d'abord tracés permettaient de se rendre à Sorel vers l'Ouest, Saint-François vers l'Est.

On note qu'en 1732 déjà, le "Grand Voyer" (équivalent au premier responsable des routes dans le pays) Lanouiller de Boisclerc a tracé et fait établir le long du lac Saint-Pierre, un chemin qu'on avait projeté d'établir sur les hauteurs depuis trente ans.

A proximité des villages, les chemins de rang firent peu à peu leur apparition et étaient empruntés par les cultivateurs désirant se rendre dans les dits villages.

L'année 1803 vit la construction du chemin du Roi dont nous vous donnons "textuellement" le procès verbal rédigé à l'époque.

- "Procès Verbal du Grand Chemin du Roi dans la
Seigneurie de Yamaska 1803"
John Antrolus, Grand Voyer
District des Trois-Rivières.

- "Qu'il soit notoire que moi, John Antrolus, Ecuyer Grand Voyer du District des Trois-Rivières, sur la représentation et requête de Baptiste Allard, Jacques Forcier, Jean Parenteau, Michel Petit, Hubert Modeste St-Germain, Jacques Rocque et Pierre Forcier, tous de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, après avoir observé les formalités requises par la loi de ma part, m'étant transporté en la dite paroisse où une assemblée composée des dits requérants eut lieu conformément le seize juillet dernier, en présence des dits requérants et Félix Hébert fils, Joseph Parenteau et Thomas Maclure et encore le treize du courant, en présence de Félix Hébert, inspecteur et des sous-voyers de la Seigneurie, j'ai procédé à fixer et établir le chemin du Roi situé depuis et entre la ligne de séparation entre St-François et Yamaska et Sorel, commençant sur les terres de Louis Schmidt, la veuve Gabriel Tardif et Pierre Mondoux et comme le dit chemin se trouve biaiser sur les dites terres et se trouvant des Ponts publics sur les terres des dites Tardif et Mondoux, j'ordonne que les dits chemins et ponts soient entretenus en bon état et qu'une clôture sera faite du côté Sud du dit chemin que les différents propriétaires défricheront leurs dites terres le tout par le

public, de la manière ci-après prescrite de là, le dit chemin sera continué sur le chemin du Roi traversant les différentes terres depuis vis-à-vis la demeure du dit Mondoux, jusqu'à la descente ou place d'embarquement qui se trouve sur la terre de Pierre Pélissier dit la Feuillade le dit chemin de descente jusqu'à la traverse de la rivière Yamaska courant sur la profondeur de la terre du dit Pélissier n'étant pas encore fait, j'ordonne par mon présent Procès-Verbal que le dit chemin sera fait de la largeur de trente pieds ensemble avec la largeur de trois pieds de chaque côté de celle-ci pour faire la clôture de chaque côté et le terrain sera payé au dit Pierre Pélissier ainsi que la loi l'ordonne par le public. Alors j'ai traversé la rivière Yamaska jusqu'au chemin vis-à-vis du côté Nord de la dite rivière et j'ai continué d'établir le dit chemin courant depuis la dite rivière dans la ligne de division entre Antoine Lavallée et Alexis Gilbert, environ sept arpents lequel dit chemin et une des clôtures seront faits et entretenus par le public ainsi qu'il est ordonné par la loi, le tout par le public comme il sera ci-après pourvu de la traverser la terre du dit Gilbert et ensuite courra quatorze arpents dans la ligne qui sépare les terres du dit Alexis Gilbert et Thomas McLure lequel chemin où des clôtures seront faites et entretenues par le public conformément à la loi et de là, le dit chemin courra environ deux arpents sur la terre du dit Gilbert et sera fait et entretenu avec les deux clôtures par le public suivant la loi. Et de là le dit chemin sera continué sur le chemin jusqu'au pont public sur la rivière St-Louis lequel dit pont sera fait et entretenu par le public suivant la loi et comme il sera après pourvu et de là continuera sur le chemin courant dans la ligne qui sépare les terres de Pierre Martineau et Pierre Laplante environ cinq arpents lequel dit chemin et une des clôtures seront faits et entretenus en bon état par le public suivant la loi; de là continuera sur l'ancien chemin du Roi à travers le bois, traversera le Pont public sur le ruisseau des Ormes et la terre de Baptiste Desrosiers dans la ligne Seigneuriale qui sépare les Seigneuries d'Yamaska et de Sorel lesquels dits ponts seront faits et entretenus par le public comme ci-après pourvu. Et le dit chemin situé comme dudit a été fait et entretenu par le public comme étant sur des terres non concédées, j'ordonne qu'au fur et mesure qu'elles seront les propriétaires d'icelles entretiendront le chemin à travers leurs terres respectives en bon état ainsi que l'exige la loi et d'ici alors le dit chemin sera entretenu en bon état par le public, le dit chemin sera fait de la largeur de trente pieds avec trois de chaque côté pour les fossés ou les saignées et tous les dits Ponts seront faits de la largeur de dix-huit pieds et comme il est ordonné par la loi. Et de plus, j'ordonne que la distribution du travail public comme il a été ordonné ci-dessus soit fait en préparation entre les propriétaires et occupants des terres situées comme il a été dit et depuis par les sous-voyers de la dite paroisse ou une majorité d'iceuse après qu'ils auront tenu une

assemblée publique de laquelle assemblée j'ordonne qu'ils donnent avis public à la porte de l'église le dimanche ou jour de fête précédent après le service divin du matin pour que toutes personnes puissent y trouver et être entendues et en cas que quelqu'un se trouve lésé par les décisions des sous-voyers ou une majorité d'iceuse, il puisse en appeler au grand-voyer ou à son député qui décidera finalement et je déclare aussi que je poursuivrai l'homologation du présent Procès-Verbal à la cour de Session générale de quartier qui s'étendra aux Trois-Rivières le 21e jour d'Octobre prochain".

"Donné sous mon seing et sceau à Trois-Rivières le dix-huit juillet 1803".

Signé John Antrolus, grand-voyer

(Les honoraires du grand-voyer furent fixés à dix livres onze schelings et six pences).

Les rivières Yamaska, Saint-François étaient alors traversées par les voitures à l'aide de bacs dont on retrace l'existence aussi loin que 1850 sur la rivière Yamaska.

Ces bacs ont été mûs d'abord par des perches puis, plus tard, à l'aide de poulies et de câbles dont la traction s'opérait par des poignées de bois (maillets). Enfin les moteurs à gazoline simplifièrent leur déplacement.

En 1867, un règlement fut établi pour les traversiers et la licence que le Conseil donnait était renouvelable chaque année pour les deux côté de la rive. Certaines années, un seul homme possédait la licence tandis qu'à d'autres saisons, deux traversiers se partageaient le droit de transporter les voyageurs. Une voiture à quatre roues payait \$0.05 le droit de passage, si elle n'avait que deux roues, il lui en coûtait \$0.03 et les piétons, \$0.02. Quand vinrent les autos, chaque conducteur devait payer \$0.25.

En 1916, la licence de traversier était concédée pour \$25. pour l'année, en 1921 elle valait \$50. et en 1923, \$250. à \$300. Si on songe qu'en 1931, elle fut payée \$1,500. il faut penser que la circulation avait fait un bond considérable.

Ces traverses, toutefois, ne constituaient pas le moyen idéal pour les usagers des routes. Outre les pertes de temps qu'elles occasionnaient, le nombre des véhicules devenant plus grand, les bacs

ne suffisaient plus à assurer leur transport ou presque. Quant aux véhicules lourds, il était difficile d'en opérer le passage.

Dès 1914, une première requête signée par les docteurs Urbain Gagnon, L. Comiré, et le Révérend Isidore Béland, demandait une étude au sujet de la construction d'un pont de voitures à Yamaska.

En 1920, le gouvernement soumit à la municipalité un projet, leur demandant une participation de \$25,000. C'était trop onéreux pour le village et le projet fut abandonné.

En 1931, en pleine crise économique, le gouvernement Taschereau se décida enfin à relier les deux rives des rivières Yamaska et Saint-François par les ponts actuels dont la construction dura au-delà d'un an.

On y établit un système de péage pour les automobiles et chaque conducteur devait payer \$0.25 chaque fois qu'il traversait son véhicule.

En 1936, une demande d'exemption de ce péage sur le pont fut faite au gouvernement, mais ce ne fut que quatre ans plus tard que toute circulation y devint gratuite. En 1945, on y installa des lampadaires et le tout fut presque parfait.

Trois fois, au moins depuis sa construction, le pont fut rafraîchi par des couches de peinture. Mais l'an dernier, le tablier fut refait en entier au grand désespoir des automobilistes et surtout par ceux qui l'empruntaient matin et soir pour se rendre au travail. Pendant plus de trois mois, ils durent subir l'épreuve de l'attente d'un possible passage sur l'unique voie carrossable. Les heures de pointe furent vraiment terribles pour ces hommes pressés de rentrer et les policiers durent intervenir à maintes occasions et réussirent à maintenir un semblant d'ordre à coups de contraventions pour ceux qui ne respectaient pas le jeu de lumières installées pour la circonstance.

Enfin, le tout fut terminé à la Noël et le pont reprit son aspect normal.

Le chemin du Roi construit en 1803, fut allongé et devint la route "3" d'abord, puis, la route Marie-Victorin entre Montréal et Québec. Gravelée entre 1920 et 1930, elle fut asphaltée et élargie par Bernard Gagné en 1950.

Depuis, de nombreuses réparations y furent effectuées, des

courbes furent adoucies, des tronçons y furent ajoutés, pour la rendre toujours plus aisément carrossable. La circulation intense des week-ends de plus en plus prolongés exige des voies appropriées et en parfait état.

Depuis 1944, les routes sont ouvertes tout l'hiver et des entrepreneurs équipés de chasse-neige et de souffleuses géantes les entretiennent après chaque bordée.

Monsieur Ovide Arel fut le pionnier de ces ouvriers locaux imité par Monsieur Lucien Arel et Monsieur Georges Villiard. Depuis 1952, le gouvernement donne un octroi aux municipalités pour l'entretien de ces routes.

L'ancien chemin du Roi entre Sorel et Saint-François, maintenant la route Marie-Victorin et "132" s'étend aujourd'hui d'un bout à l'autre de la province d'Est en Ouest.

par Gérard Cartier

Thérèse Desrosiers-Daigneault

CHANSON SUR LA CONSTRUCTION DU PONT
Par Wilfrid Léveillé (né maskoutain)

-1-

La crise est universelle
Tous s'en sentiront
Excepté dans une paroisse
Parce qu'ils construisent un pont
Pour les jeunes gens quel bonheur
Ils vont gagner beaucoup d'argent
Payés à vingt cents de l'heure
Ils vont travailler longtemps
Et c'est au jour de la paye
Vous les entendrez chanter
Que le diable emporte la pelle
Nous sommes trop fatigués
Vite allons dans les hôtels
Afin de se divertir
Allons donc vider bouteilles
C'est là notre seul plaisir

-2-

Je vous assure que c'est pas drôle
De travailler dans le ciment
Les roches nous tombent sur la tête
Que c'est décourageant
Mais il faut faire notre ouvrage
Et ne jamais dire rien
Oui c'est un vrai esclavage
Pas fait pour le genre humain
Si c'était avec des sacres
Que le pont serait construit
C'aurait pris que quelques heures
Il serait déjà fini
Les soumissions étaient trop basses
Ils disent qu'ils perdent de l'argent
Ils payent leurs hommes vingt cents de
l'heure
Mais les hommes travaillent en sacrant

-3-

Et c'est quand le vent s'élève
Et la pluie commence à tomber
Ceux qui sont sur les trussels
Doivent être découragés
Et ceux qui travaillent par terre
Dans la boue jusqu'aux genoux
Ils doivent avoir de la misère
Courageux, ils le sont tous.
Quand ils voient venir les boss
Vous les voyez pas flâner
Ils travaillent plus que leurs forces
Mais aussitôt le dos reviré
Ils allument leurs cigarettes
Et se regardent en souriant
Ils disent voilà belle lurette
Que je me fiche du gouvernement.

-4-

Une dizaine de contremaîtres
Ils sont presque tous humains
Un seul d'entre eux est bien bête
Son nom rime sur Lorain
Il sacre, il crie, il s'excite
Il est toujours enragé
Ça va jamais assez vite
Ces hommes doivent le détester
S'il arrive quelque malheur
Ça serait pas surprenant
Qu'il tombe la tête la première
En bas sur le ciment
Ou bien s'il tombe dans la rivière
Et se casse le cou en tombant
Ils le trouveront au lac Saint-Pierre
Entraîné par le courant

-5-

Vous aimeriez à savoir
Où ce pont-là se construit
C'est dans la plus belle paroisse
Qu'il y a dans le pays
C'est sur une belle rivière
La rivière Yamaska
Que les touristes vont être fiers
De visiter cette paroisse-là
Ils connaîtront pas la misère
Qui ont eu ces pauvres travailleurs
Comme ils ont versé des sueurs
Sans compter les accidents
Rappelez-vous qu'à Pierreville
Une tragédie est arrivée
C'est pour des gages ridicules
Que l'on s'expose au danger

-6-

Il y a plusieurs jeunes gens
Qui m'avait donné leur nom
Ils voulaient que je les nomme
Dans mon humble chanson
Composée par un chômeur
Qui voulait bien travailler
Maintenant il charroie d'la pierre
Son nom est Wilfrid Léveillée
Il y en a un ou deux autres
Un se nomme Pierre Léveillée
Mais il ne fait pas grand chose
Il sert les ouvriers
Et l'autre a pour ouvrage
De pousser un truc et très haut
Sa demeure est au Petit Chenail
Son nom est Georges Omer Bibeau

-7-

Vous trouvez ma chanson longue
Vous devez savoir pourquoi
Si je nommais tout le monde
Je finirais jamais
Des jeunes gens de St-David
St-Gérard et d'Yamaska
L'auteur venait de Montréal
Mais il a pas toujours resté là
J'espère que vous lui tiendrez compte
De sa bonne volonté
Mais il est presque impossible
De tous vous les nommer
Mais s'il y en a parmi vous autres
Qui voudrait un autre couplet
Et qu'ils veuillent bien me le dire
Je leur chanterai une autre fois.

Chapitre VI

Les Commissions scolaires

par Thérèse Desrosiers-Daigneault



Externat St-Michel (Yamaska Ouest) (1926).

(Gracieuseté de monsieur Charles Proulx)

YAMASKA, SES ECOLES ET LEUR HISTOIRE

Yamaska a possédé le record des arrondissements et des municipalités scolaires qui, jusqu'au début des années 1960, possédaient chacune leur propre maison d'école.

Elles ont poussé comme des champignons dans la seconde partie du siècle dernier à chaque milieu de rang ou à peu près, régies par autant de commissions autonomes. Pour ce faire, nos gens ont profité au maximum de la loi sur les constructions scolaires telle que décrite dans le "Livres des statistiques du Québec 1938":

"Les municipalités scolaires sont divisées en arrondissements délimités par les commissaires ou les syndics d'écoles; ils ne doivent pas excéder cinq milles de longueur ou en largeur. Pour en motiver l'établissement, il suffit qu'il y ait vingt enfants âgés de cinq à seize ans dans une localité. Habituellement, il y a une maison d'école dans chacune de ces divisions".

(Statistiques du Québec, page 138)

Ainsi, neuf commissions scolaires ont existé pour dix écoles jusqu'à l'époque de la centralisation et de la régionalisation. Les unes à la suite des autres, elles se sont annexées à la commission du village qui finalement, en 1971, s'est ralliée au reste de la région pour ne former que la seule commission scolaire de Sorel régissant toute la partie élémentaire des cours dispensés dans les écoles.

Nos élèves du Secondaire, fréquentent, eux, des institutions dirigées par la commission scolaire Régionale Carignan qui supervise de plus celles de Sorel et de Tracy.

Donc, notre paroisse est enfin "rentrée dans le rang" après avoir tenu la "tête d'affiche" à l'échelle provinciale pour ce domaine scolaire unique et sans précédent qu'elle maintint pendant plus d'un siècle.

Elle est d'ailleurs depuis longtemps passée à l'histoire puisque, déjà, en 1850, nos maskoutains n'en firent qu'à leur tête comme on peut le lire dans un extrait des notes préparées par Mgr Antonio Parenteau, il y a quelques années; lesquelles sont relatives à ces troubles qu'on nomma plus tard "guerre des Eteignoirs" dont il fait mention aussi dans l'histoire de la municipalité du village Saint-Michel.

"D'après l'histoire de Saint-Aimé en 1850, à Yamaska, une poignée de chauvins ont incendié deux maisons d'école. Ils ont même

voulu incendier celle de Saint-Aimé sur le Bord de l'Eau qui a dû être protégée par un citoyen demeurant en face. Celui-ci agit avec fermeté n'hésitant pas à montrer son fusil.

D'autre part, d'après l'histoire de Saint-François-du-Lac, à Yamaska, en 1850 pour s'opposer à la loi de l'Education de 1846, les citoyens ont brûlé une maison d'école le 13 avril pour ne pas payer de taxes. En novembre, ils ont brisé les ouvertures d'une autre école fournie par Michel Fourquin, député, et ils brûlèrent une autre école.

D'après monsieur Philippe Villiard, père de monsieur Omer Villiard, la première école du Pot-au-Beurre a été brûlée par les gens du rang qui n'en voulaient pas. Elle n'était pas encore terminée quand le feu y a été mis.

Enfin, monsieur Joseph Parenteau, fils de Germanique et centenaire le 1er mars 1960, l'école du village a aussi été brûlée pendant sa construction à cause de la chicane occasionnée par ceux qui n'en voulaient pas''.

(Notes de Mgr A. Parenteau)

Peut-on supposer que c'est à la suite de ces troubles que chacun des rangs de la paroisse préféra garder son autonomie et diriger comme il l'entendait l'instruction de ses enfants?

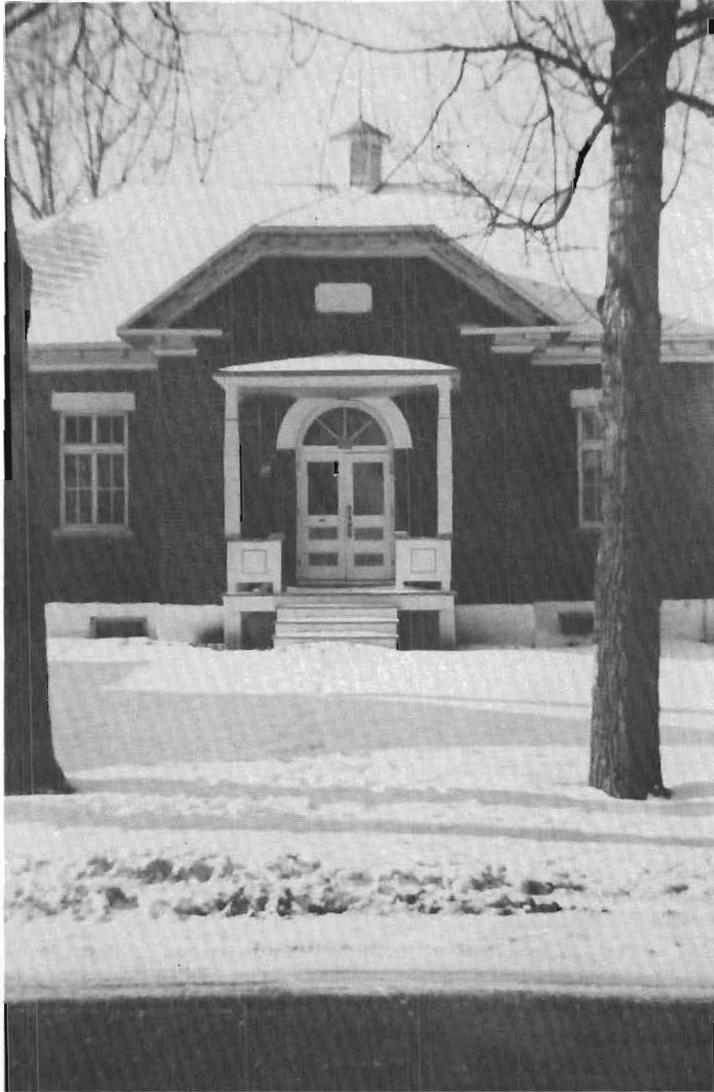
Nul ne reviendra jamais nous le dire mais ce peut être une conclusion logique. Quoi qu'il en soit, si le fait a apporté de nombreux inconvénients, il a certainement présenté certains avantages puisqu'on l'a fait durer si longtemps!

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE VILLAGE ST-MICHEL

La municipalité du Village Saint-Michel comptait autrefois deux arrondissements scolaires dus sans doute aux parties du village créées par la rivière. Deux écoles étaient continuellement à pied d'oeuvre pour recevoir les écoliers.

Avec la perte des registres brûlés dans le grand incendie de 1921, on peut difficilement retracer l'existence des maisons d'école dans les deux villages.

D'après un citoyen d'Yamaska Est cependant, une école existait déjà sur la rue du Calvaire. Était-ce la première? Après plusieurs



External St-Michel (Yamaska Ouest) (1930)

(Gracieuseté de monsieur Jean-Paul Ponton)

consultations, je n'ai pu obtenir de renseignements exacts. La seconde fut bâtie sur la rue Saint-Jean au numéro 21 et la troisième était là en 1921, au numéro 166 de la rue Centrale et maintenant la demeure de M. Réjean Mondou.

A Yamaska Ouest, avant cette date, deux écoles ont tour à tour été érigées. La première située sur l'emplacement actuel de monsieur Cyprien Salvas fut sans doute brûlée lors de la guerre des Eteignoirs dont on peut lire un compte-rendu plus bas:

"Dans la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, des troubles ayant éclaté au sujet de la loi des écoles, deux magistrats, Messieurs Johnson et Delisle, y furent envoyés pour rétablir l'ordre. Leur mission parut obtenir un succès presque merveilleux, suivant les expressions de "La Minerve" du temps (1850). Or, quelques heures à peine après la publication de ces lignes, on apprenait que dans la nuit même qui avait suivi l'expédition de Messieurs Johnson et Delisle à Saint-Michel d'Yamaska, la maison d'école de cette municipalité avait été brûlée par des misérables. Les incendiaires d'Yamaska furent découverts et arrêtés. Parmi leurs complices figurait le membre du Parlement Provincial, Michel Fourquin, dit Léveillée, député en 1848-1851, pour le comté d'Yamaska qui fut incarcéré avec les autres. On incendia les granges d'un commissaire à Saint-Grégoire (Norbert Béliveau), à Nicolet (Louis Beaubien) et à Sainte-Monique. (Mémoires de la Société Royale 1928 par Thomas Chapais) (Extrait des notes de Mgr Antonio Parenteau, conservées par l'abbé Fernand Parenteau).

En 1922, l'école existante était construite sur le terrain de monsieur Joseph Hébert au numéro 123 de la rue Principale près de la rue Cardin. Cette année-là, monsieur l'Inspecteur Normand la trouvait déjà inadéquate pour répondre aux besoins d'alors et préconisait la construction d'une bâtisse neuve.

Depuis 1882 à Yamaska Ouest, 1915 à Yamaska Est, on note qu'en 1922 également, on engagera deux religieuses de l'Assomption de la Sainte Vierge pour enseigner dans chacune des écoles (deux par école).

Ce n'est qu'en 1928 cependant, qu'on parlera à la table du Conseil de rebâtir et un terrain fut acheté au numéro 105 pour la construction de la maison nouvelle qui est devenue aujourd'hui le Salon mortuaire de monsieur Jean-Paul Ponton. Le deux novembre 1929, cette école était complètement terminée.

L'autre fut vendue le 19 mai 1930 et transportée en face de la

bâtisse neuve afin de servir de maison d'habitation. Elle y est encore présentement la propriété de monsieur Florent Saint-Germain, et porte le numéro 99 de la rue Principale.

1930. L'Honorable Cyrille Delage, Surintendant du Conseil de l'Instruction Publique demande d'instituer chaque année une "Fête des Arbres" et c'est à partir de cette demande qu'un peu plus tard vers les années 1935, la Rév. Sr. Saint-Bertrand, avec la collaboration des élèves et les contributions des parents, achètera de jeunes plants au prix d'un dollar chacun et les mettra en terre au cours d'une journée solennelle. Si vous êtes passé un jour devant la demeure de monsieur Ponton vous avez pu admirer quelques-uns de ces peupliers qui étaient encore là il n'y a pas si longtemps pour rappeler qu'autrefois des enfants furent heureux de les faire croître.

Toujours en 1930, une lettre du Conseil de l'Instruction Publique établissait la liste des congés officiels pour l'année scolaire.

*31 décembre au 5 janvier inc.: Congé du Jour de l'an
Mercredi des Cendres
Jeudi et Vendredi Saints
Congé du Curé
Congé de l'Inspecteur
Congé de la Soeur Supérieure*

lesquels à la demande de monsieur Dr. Urbain Gagnon président, seront affichés dans les salles de classe.

Vers les années 1934, monsieur l'Inspecteur Normand recommandait aux commissaires de visiter leur école deux fois l'an ainsi que de clôturer le terrain scolaire.

A ma connaissance personnelle, il y eut aussi en 1934, une croix Jacques Cartier, ornée de l'écusson fleurdelysé, érigée près de l'école à la demande du même inspecteur. Elle fut enlevée par la suite sans que je sache trop pourquoi.

Une chose curieuse ressort également des rapports de la visite "inspectoriale", tandis que dans les rangs, le visiteur demandait des cartes géographiques de l'Amérique du Nord, du Canada ou de la Province, au village, il exigeait une carte de l'Europe. Étaient-ils donc plus intelligents, ces enfants du village ou la géographie était-elle si différente?

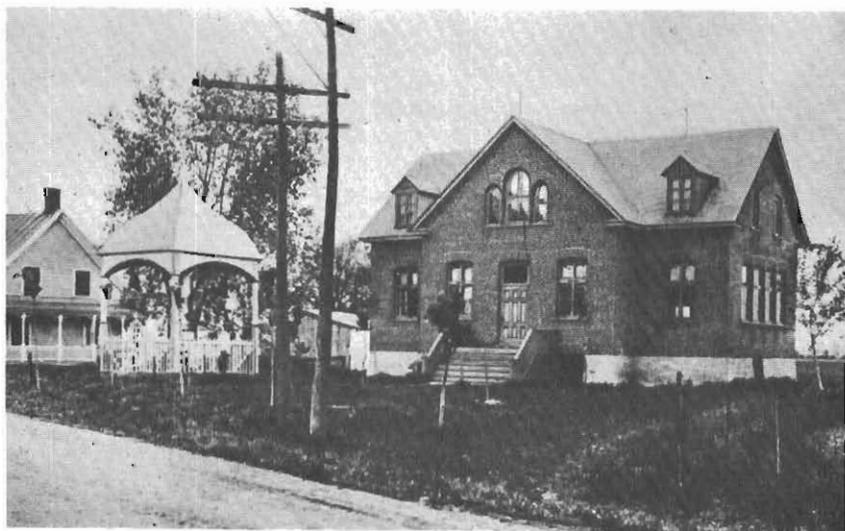
Enfin, une proposition très originale fut faite à la table du Conseil

des commissaires en 1943. C'était à l'effet d'écrire une demande au Surintendant pour faire exempter les élèves d'Yamaska des épreuves d'Anglais lors du Certificat de fin d'études (6e année), les élèves n'ayant pas eu de cours d'anglais cette année-là.

En 1943, également, après être revenu plusieurs fois à la charge, Monsieur Veilleux félicitera les dirigeants d'école pour avoir enfin demandé et obtenu les services d'un professeur masculin pour enseigner aux garçons de 8e et 9e années. Cette classe depuis longtemps espérée par de nombreux parents se remplit dès la deuxième année de son existence, elle recevait quelques élèves des environs soit de Saint-Gérard ou de Saint-David. Ce qui amènera le fait que l'école du côté Est devra subir des réparations pour répondre aux besoins nouveaux causés par cette classe en surplus.

En 1950, l'électricité fut installée aux deux écoles mais en 1954, l'école Ouest étant devenue inadéquate a été reconstruite sur le terrain cédé par la fabrique et qui était en fait l'emplacement du couvent des Soeurs démoli depuis peu.

En mars de la même année, on demanda un octroi pour l'amélioration et l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école Est.



Externat d'Yamaska Est (1926).

(Extrait du volume-souvenir du Couvent d'Yamaska)

Mais en 1956, on la revendra pour en reconstruire une neuve sur la rue Du Pont. C'est celle qui est toujours là!

Nos enfants ne marchent plus ou si peu. Par contre, ils respirent à pleins poumons l'air souvent raréfié de ces autobus qu'ils doivent attendre à certains arrêts spécifiques.

Je conclus que c'est apprendre bien jeune à quitter son patelin pour s'intégrer à des masses compactes et se frayer malgré tout une juste voie qui en fera des adultes responsables.

ECOLE NUMERO 2 DU RANG DU GRAND CHENAL

L'école numéro "2", c'est comme ça qu'on l'avait enregistrée et c'est sous ce nom qu'elle a cessé d'exister après plus d'un siècle de pérégrinations.

En 1884, on procéda à l'élection du premier conseil formé de messieurs Jean Cardin, Joseph Mondou, Joseph Fourquin dit Léveillée, Dominique Guilbeault et Daniel Mondou, président.

L'école devait être à cette époque comme la plupart de ses consoeurs, une maison réaménagée convenablement puisque en 1889 déjà, l'Inspecteur du temps la déclarait froide et dans un bien piètre état. Plusieurs améliorations lui furent apportées qui parurent toujours insuffisantes. Pourtant on avait reboisé la porte, redoublé les planchers, ajouté des solives neuves, un solage de pierre que chaque contribuable devait fournir lui-même ou se voir dans l'obligation de payer \$1.00 à la commission scolaire.

Le même représentant du gouvernement recommandait, vu le trop grand nombre d'élèves, l'engagement de deux institutrices ou d'une assistante-institutrice. Les deux furent engagées, mais la seconde fut payée à même le salaire de la première. On procéda à l'achat d'un poêle neuf et le tout se passait en 1891.

De nouveau, monsieur Belcourt revint à la charge et écrivit dans son rapport qu'on devait agrandir pour former deux classes. En réponse à cette recommandation, les dirigeants de l'arrondissement réparèrent la cheminée au coût de \$1.00 et achetèrent un balai pour \$0.18.

Ce n'est qu'en 1899 qu'on décida enfin de la reconstruction quand un désaccord naquit sur le choix de l'emplacement de la future maison. Messieurs Amédée De Tonnancour, Edouard Cardin et Joseph Mondou furent choisis pour décider du terrain convenable. Une autre mésentente éclata alors qu'un contribuable proposa la division de la municipalité (il n'y en avait pas encore assez à son goût!) en deux arrondissements. Cette divergence d'opinions se régla devant la Cour de Justice de Sorel et la requête du demandeur fut rejetée. Une seule bâtisse serait donc construite et la municipalité resterait indivisée. Le 13 juillet 1900, l'entreprise sera donnée à l'enchère sur le terrain de la dernière école existante soit sur l'emplacement actuel de Monsieur L. Gosselin. L'entrepreneur monsieur Hubert Autotte serait tenu de terminer les travaux pour le premier novembre de la même année.

Mademoiselle Amabellis Crevier fut la première institutrice à entrer dans l'école neuve avec pour assistante mademoiselle Orize Crevier. Dans cette maison pourtant nouvelle, la ventilation, comme partout ailleurs, s'avérait à peu près nulle et le manque de matériel didactique était nettement flagrant.



Ecole de l'île.

(Photo monsieur Gérard Cartier)

En 1919, le besoin de deux classes est de nouveau noté par le visiteur gouvernemental mais ce n'est qu'en 1924 que la municipalité se rendra à l'évidence.

Fait à noter, en 1934, l'année du troisième centenaire de la fondation du Canada, Monsieur Normand suggère l'érection d'une "belle croix Jacques Cartier" pour en commémorer le souvenir. Lui, qui aurait voulu en voir partout, n'en vit jamais qu'une seule dans toute la paroisse.

Au début des années 50, on fit la réfection complète de l'école du Grand Chenal, ce qui fit dire à Monsieur l'Inspecteur Veilleux qu'elle était la "plus belle des écoles de rang d'Yamaska" (tiré des notes de madame Camille Parenteau).

De ces humbles institutions sont issues des personnalités étonnantes dont l'énumération serait trop longue. Prêtres, religieuses, religieux, notaires, avocats, députés, médecins et qui d'autres encore, durent leur vocation au dévouement de ces femmes courageuses qui se dépensaient sans compter, donnant le meilleur d'elles-mêmes pour un salaire parfois ridicule. Elles travaillaient dans des conditions souvent insalubres et tard le soir préparaient leur tâche du lendemain.

On se doit de leur rendre hommage car elles ont contribué à former la race des Canadiens fiers et heureux de l'être!

*Thérèse Desrosiers-Daigneault
(d'après les notes de Mme Camille Parenteau)*

L'ÉCOLE NUMÉRO 3 DU RANG SAINTE-CATHERINE

Aussi loin que remontent les registres existants, ils prouvent que l'école du rang Sainte-Catherine était déjà là en 1876.

Les commissaires en charge de la municipalité scolaire avaient nom: Louis Arel, Pierre Laplante, Joseph Fagnan, William Pélessier et François Théroux.

On peut lire dans le registre des minutes un relevé de comptes produit lors d'une assemblée tenue en 1879, qui ferait l'envie de tous les payeurs d'impôt de 1977.

<i>Pierre Théroux,</i>	<i>ouvrage</i>	<i>\$2.00</i>
<i>Louis Denis,</i>	<i>ouvrage</i>	<i>\$0.75</i>
<i>Louis Lincourt,</i>	<i>ouvrage</i>	<i>\$0.75</i>
<i>Jacob Tonnancour,</i>	<i>2 vitres</i>	<i>\$0.04</i>

Toujours dans le livre des minutes: "au mois d'avril 1881 on propose la construction d'un puits "boisé" en pierres (chose très rare) avec "bouco" de bois, cette construction devant être vendue au moins offrant le dimanche après Vêpres sur le terrain même de l'école.

Une ère nouvelle s'ouvrait deux ans plus tard pour les enfants de Sainte-Catherine qui à partir de cette date reçurent des prix de fin d'année qu'un commissaire allait se procurer à Sorel. Cette année-là, de petits livres de prières furent achetés, le cinq juillet pour donner en récompense. On doit en déduire que l'année scolaire ne se terminait qu'après la première semaine de juillet.

Faut-il dire: "Pauvres enfants ou heureux parents?"

Dame Rosilda Payeur, la première institutrice dont il est fait mention, dut pour la somme de cent dollars, accepter d'instruire les enfants, de faire le ménage, d'allumer le poêle à 7:30 hres tous les matins et d'effectuer le grand nettoyage de son école deux fois dans l'année 1883.

L'année suivante, une querelle violente éclata lors des réparations faites à la maison d'école. On dit même qu'un cultivateur mécontent entra sur les lieux avec son cheval et sa voiture afin de "saboter" les travaux. Il avait vraiment la seule manière n'est-ce pas? De toutes façons, cette querelle se régla entre deux experts et un arbitre. Le contracteur reprit les travaux commencés soit: le lambris de l'école, la pose de fenêtres dans les pignons, l'aménagement d'une chambre pour la maîtresse, un escalier convenable, une table, un banc et d'autres menus travaux.

L'école fut munie d'un "banc de seau" et l'armoire-bibliothèque construite en 1916 put recevoir "l'Enseignement Primaire" reliée la même année par les Soeurs Grises de Nicolet pour la jolie somme de sept dollars. Sans doute, la poussière recouvrirait-elle complètement ces revues si l'école existait toujours!

En lisant les rapports de 1915, on peut vraiment se demander où était la logique en ce temps-là! Tandis qu'une journée d'ouvrage était payée \$0.75, il en coûtait \$2.00 pour l'achat d'un livre de "minutes" et

pour \$6.00 un volontaire se chargeait d'allumer le poêle de l'école pendant deux cents jours alors que \$12.00 étaient alloués pour des récompenses. Ajoutez à cela qu'un globe-terrestre coûtait \$0.90 et que le médecin chargeait \$5.00 pour la désinfection des lieux à la suite d'une épidémie, etc. C'est un vrai méli-mélo pareil à une danse menée par de mauvais danseurs.

En 1916, plusieurs lots de la paroisse Saint-Gérard furent officiellement détachés pour être annexés à la commission scolaire numéro 3 et en firent partie jusqu'à sa fermeture.

Dès années 1920 à 1945, il ne reste qu'une liste ininterrompue d'institutrices engagées, "notifiées" et de commissaires nouvellement nommés ou réélus "en remplacement d'eux-mêmes" mais cette dernière année selon la recommandation expresse de l'Inspecteur, avec une subvention gouvernementale et après le résultat de l'expertise, il fut décidé qu'on rebâtirait l'école. Monsieur Joseph Desrochers se vit adjuger le soin des travaux pour la somme de \$5,980.00.

La vieille bâtisse fut vendue à l'enchère. On prit des assurances sur la maison neuve et on fit installer l'électricité, deux conditions exigées par le Ministère pour obtenir son aide.

Le nombre des élèves augmentant sans cesse, on dut pendant quelques années engager deux institutrices et, malgré monsieur Veilleux alors Inspecteur d'écoles qui en conseillait l'agrandissement, la commission scolaire se contenta de faire aménager deux classes dans la même bâtisse. Mais cela ne dura qu'un temps et le nombre des enfants diminua. Lorsque la fusion s'opéra avec celle du Village en 1964, Madame René Verrette n'avait plus que seize élèves sous sa charge.

Cette petite école qui avait fière allure par sa nouveauté fut achetée par Monsieur Théode Tessier qui la transporta au numéro 84 de la rue centrale à Yamaska Est et après l'avoir réaménagée convenablement l'habite depuis ce temps avec sa famille.

ECOLE NUMERO 4 DU HAUT DU BORD DE L'EAU OUEST

Monsieur Georgie Salvas relate pour l'avoir entendu de son beau-père, que vers 1850, les gens du Haut de la Rivière Ouest fréquentaient l'école dans le rang de Saint Thomas qui fait partie de la paroisse

Saint-Robert. Pour s'y rendre, les enfants empruntaient un sentier y conduisant directement et qui traversait la terre de messieurs Philippe et Lucien Desrosiers à environ un mille et demi du village. C'est ainsi que Sophie Desrosiers, fille de Baptiste et soeur de madame Georgiana Desrosiers (mère de M. Geo. Salvas) y a appris à lire.

Ce fut la première école de cet arrondissement scolaire, car en ce temps-là, Saint-Robert faisait partie d'Yamaska.

Mais le premier établissement scolaire qui a existé dans le rang d'en Haut du Bord de l'Eau Ouest fut la quatrième qu'on institua dans les rangs car chacune portait un numéro correspondant à l'ordre chronologique de leur ouverture, en même temps que l'organisation des municipalités diverses.

1884 est la date la plus éloignée que nous possédions qui nous prouve son existence. Cette année-là Mademoiselle Marie Houle y "faisait la classe".

Les commissaires dont les noms suivent ont signé leur nom dans le "livre des visiteurs" à la fin de cette même année.

*Messieurs Amédée Proulx
Hilaire Lambert
Denis Hébert
Albéric Parent*

et Jean-Baptiste Parent, secrétaire trésorier, il était obligatoire en ce temps-là que le curé ou son remplaçant et les commissaires fassent passer des tests oraux aux élèves de chaque école, la dernière journée de l'année qu'on appelait "le jour de l'examen".

Mme Bruno Desrosiers née dans ce rang raconte que lorsqu'elle était "petite fille", l'école était pourvue de deux grandes tables longeant les murs dont l'une servait aux filles et qui était relativement propre. L'autre, celle des garçons, remplie de taches d'encre et de coups de canifs, lui faisait face. Les élèves s'assoiaient sur quatre bancs d'égale longueur en avant et en arrière de chaque table. Le tout formait l'unique mobilier.

Toujours selon Mme Desrosiers âgée de quatre-vingt-quatre ans, une fois l'an, à l'occasion du temps pascal, un grand événement avait lieu à l'école. Le curé de la paroisse venait confesser les élèves, installé derrière un rideau blanc suspendu dans un des coins de la salle de classe pour la circonstance.

Autre temps, autres moeurs!

On peut lire dans le livre des visiteurs qu'en 1890, lors du passage de l'inspecteur, des prix furent distribués à:

Louise Beaupré: 13 ans, Premier prix d'application

Aurore Lambert: Deuxième prix: "Le chercheur de trésors"

Gilbert Hébert: Troisième prix: "Opuscles" de l'abbé Ferland

En 1895, Monsieur Lapierre demande déjà la reconstruction de la maison d'école. On en déduit donc que celle-là n'était pas une construction neuve. Cependant, la même bâtisse continuera de servir jusqu'en 1921 où une école neuve fut bâtie sur le même emplacement.

Lors de sa bénédiction, l'Honorable David Laperrière de Pierreville, alors député du comté et invité d'honneur fut accueilli par le curé Béland qui, fin orateur, lui adressa ce mot de bienvenue: "Je suis très heureux de votre présence et vous en remercie, mais ma joie eut été beaucoup plus grande de vous voir arriver sur le pont. (Tous souhaitaient grandement l'existence d'un pont enjambant la rivière sur l'île en face de l'église)". (De Monsieur Médard Salvas).

Un fait mérite aussi d'être souligné dans l'existence de l'école. Le 8 novembre 1949, le Principal de l'École Normale de Nicolet, l'abbé Arthur Girard accompagné de cinq normaliennes rendit visite à son ancienne élève (Mme Jeannine Desrosiers-Descheneaux) alors titulaire de la classe. Cette visite avait pour but la prise de connaissance par les élèves de l'École Normale, de la direction d'une classe qui serait leur lot l'année suivante. Ces visites s'inscriraient sans doute aujourd'hui dans le cadre des programmes de "mise à jour" ou de quelque chose d'approchant.

...Et le modernisme dans le rang d'En Haut rendit comme ailleurs de plus en plus désuète l'organisation scolaire de la municipalité no 4.

En 1963, on demanda l'annexion avec celle du village à l'instar de quatre autres.

L'année suivante, cette maison d'enseignement ferma ses portes à tout jamais. C'est mademoiselle Murielle Saint-Germain qui fut la dernière à y enseigner.

L'ÉCOLE NUMERO 5 DU POT-AU-BEURRE

A trois reprises, une école fut érigée dans le rang du Pot-au-Beurre pour y instruire les enfants du rang. La première était une vieille bâtisse réaménagée pour servir d'école qu'on transporta sur un morceau de terre achetée de Monsieur Antoine Saint-Germain. En 1858, l'école neuve fut brûlée lors de la guerre, des Eteignoirs. Mademoiselle Elise Villiard grand'tante de monsieur André Villiard, maire actuel d'Yamaska paroisse, fut une des premières institutrices à y enseigner à cette époque.

Il y a une vingtaine d'années, on ne pouvait manquer de voir le long de la route Marie-Victorin, aux limites de la paroisse de Saint-Robert la troisième et la plus typique de nos écoles de rang. Elle était toute seule sur cette pointe de terrain et les bras étendus de sa croix semblaient accueillir tous les voyageurs ou leur dire "au revoir" quand ils entraient dans la municipalité ou qu'ils la quittaient.

Toute grise de la vieillesse du temps, minuscule et apparemment si fragile, elle avait résisté pendant plus d'un siècle aux attaques parfois sournoises de la nature et aux bandes d'enfants espiègles qui chaque jour pénétraient dans son enceinte.

La municipalité scolaire l'avait fait construire à la fin des troubles et malgré son exigüité, elle accueillit tous leurs enfants, tour à tour, quel que soit leur nombre, à mesure qu'ils avaient cinq ou six ans.

L'unique porte praticable de la petite maison d'école nous permettait d'entrer dans un intérieur si simple qu'il étonnait toujours les étrangers y mettant les pieds pour la première fois.

"Ah! se disaient-ils sans doute, c'est ça l'école? Elle n'est pas grande!"

C'est du moins ce que je me suis dit la seule fois que j'y suis allée!

Le vieux pupitre trônait sur une estrade et faisait face à deux rangées de cinq ou six bancs patinés par l'usure tandis qu'au milieu de l'appartement l'antique "poêle à deux ponts" attendait qu'on le chauffe.

Six fenêtres assez hautes éclairaient mal deux des murs tapissés qui d'un tableau noir et l'autre d'une carte géographique suspendue au-dessus des crochets des manteaux et des bottes. En arrière, une autre

carte, plus petite, garnissait également le mur. Sa commodité était très discutable mais n'ayant pas trouvé place ailleurs, on l'avait reléguée là, en attendant mieux.

En compagnie d'une statue de la Vierge, le vieux cadran sur une tablette, marquait les heures devant le crucifix et tous trois semblaient attendre patiemment la fin des journées bourdonnantes de lectures ou de problèmes de calcul indéfiniment répétés. D'âge plus que respectable, ils aspiraient au repos du juste tandis que la vieille cloche de cuivre près de la porte s'impatientait toujours du retour des écoliers.

Sur une planche clouée à l'escalier, la chaudière et la tasse attendaient l'eau qu'on allait quérir chez les voisins afin de désaltérer la soif des enfants. En dessous des marches, le coin à bois servait aussi de garde-manger pour l'institutrice et de bibliothèque aux quelques livres de lecture fournis par le Conseil de l'Instruction Publique et à "l'Enseignement Primaire" reliée ou non.

Une porte dans le plancher s'ouvrait sur la cave qui avait déjà servi de remise à bois et même de lieu de cachette aux écoliers "en air" de jouer des tours. Comme ce matin-là d'hiver où la "maîtresse" voyageant par les "chars" passant à proximité et qui dans le temps, faisait un arrêt à Picoudi, arriva avec deux bonnes heures de retard. Les élèves entendant le sifflet de l'engin se précipitèrent parmi les "quartiers" de bois et s'y tinrent cois tout le reste de l'avant-midi. La faim les fit sortir et l'institutrice quasi morte de peur leur donna congé pour l'après-midi.

Plus tard la construction d'un hangar élimina les dangers d'apparitions pour le moins inopinées.

Mais la clientèle scolaire baissant chaque année et l'école se faisant de plus en plus vieille, les commissaires demandèrent à leurs collègues du rang Saint-Louis de prendre leurs enfants dont le nombre ne dépassait plus cinq ou six.

La dernière institutrice qui y dispensa l'instruction fut Madame Berthe Cournoyer-Saucier durant l'année 1960.

Trois ans plus tard, l'annexion au village fit disparaître à son tour la commission numéro 5 et la petite école grise disparut un jour, sans bruit, sous la main des démolisseurs, tout comme elle avait vécu.

L'ECOLE NUMERO "6"

La municipalité scolaire Numéro "6" du rang du Haut de la Rivière Côté Est fut érigée le 15 novembre 1887.

A la première assemblée des commissaires tenue au bureau de Joseph B. Cartier, huissier, on proposa l'engagement d'un secrétaire-trésorier et d'une institutrice pour l'année en cours, laquelle institutrice reçut la somme de quarante dollars pour la dite année.

Etaient présents à cette assemblée: Basil Pélissier, Victor Vanasse, Joseph Verrier, Alexandre Plante et Joseph Cottenoir, tous commissaires qui élirent le dernier comme président de la nouvelle commission scolaire.

La même année, une maison fut louée pour servir d'école au prix de sept dollars et cinquante sous. On installa dans ce loyer de fortune, deux bancs, une table, un seau à eau et une tasse. C'est ainsi que très humblement, débuta l'existence de l'arrondissement scolaire numéro "6".

En mars 1888, les membres de la commission décidèrent à l'unanimité d'écrire au Surintendant, l'Honorable Gédéon Ouimet, afin de lui demander des instructions et les devis pour la construction d'une "maison d'école".

Cependant, en juillet de la même année le registre fait mention de l'achat d'une bâtisse, propriété possible de Monsieur Narcisse Authote au prix de soixante et onze dollars et quatre-vingts sous, que l'on fit transporter sur un terrain acheté de Monsieur Michel Joyal. Monsieur Joseph Martineau, contracteur, se vit adjuger les travaux de réparation, vendus à l'enchère au moins offrant. Pour la somme de quarante-sept dollars, il s'était engagé à refaire la toiture, la cheminée, les murs intérieurs, une partie du plancher, remplacer les fenêtres, faire deux perrons et ajuster la porte. On déduit que l'habitation devait être dans un triste état lors de son achat.

La cotisation de cette année 1887 fut fixée à vingt sous par cent dollars d'évaluation afin de parer à ces dépenses onéreuses.

En 1889, mademoiselle G. Couturier fut engagée pour "faire la classe" et reçut soixante-dix piastres pour l'année complète. Ce n'est que cette année-là qu'un cadenas fut acheté pour l'école. Les voleurs n'étaient guère à craindre dans un endroit si démuné.

Durant les premières décades, les commissaires ne délibéraient que trois fois par année. Deux assemblées avaient lieu à l'été. La première pour l'élection du président et l'engagement de l'institutrice. La dernière réunion se tenait après le passage de l'Inspecteur pour y étudier son rapport et donner suite à ses recommandations si l'on jugeait bon de le faire.

Le premier inspecteur qui laissa des marques de son passage fut Monsieur J.E. Belcourt. Il recommanda l'achat de deux registres. Entre temps, les enfants du rang recevaient une instruction élémentaire mais les institutrices y étaient très dévouées.

En 1901, monsieur Joseph Hébert, également inspecteur déclara la maison d'école en piteux état et trop petite. En fait, elle mesurait 20' par 30' et devait abriter une douzaine d'enfants. Dès sa visite suivante, il préconise sa reconstruction et recommande en 1904 la nécessité d'une armoire-bibliothèque avec portes vitrées dans le haut, ainsi que la reliure de l'Enseignement Primaire, revue officielle du Conseil de l'Instruction Publique. Il demande l'amélioration du système de ventilation et l'achat de deux tableaux neufs, d'une carte géographique ainsi que d'un mobilier perfectionné. Pendant dix ans, il fera les mêmes remarques sans grand succès d'ailleurs.

En 1914, à son grand mécontentement, il constate les réparations effectuées à la bâtisse, ce qu'il désapprouve entièrement.

Quand monsieur J.F. Normand prit la relève en 1921, il continua d'harcéler les commissaires pour la mise en place de la "bibliothèque vitrée dans le haut" et la reliure de la revue officielle du gouvernement, allant même jusqu'à menacer de couper les subventions si les commissaires refusaient toujours d'accéder à sa demande. Puis, il demanda une estrade, des stores aux fenêtres, un globe terrestre et des tableaux noirs convenables.

Fait à souligner, en 1913, on engagea monsieur le curé Béland comme secrétaire trésorier. Il accepta de remplir les devoirs de sa charge durant trois ou quatre années, mais durant cette période, les registres furent toujours signés par un assistant-secrétaire.

Monsieur Léonidas Lafond nommé inspecteur en 1935 continua les mêmes recommandations que son prédécesseur pour l'armoire-bibliothèque et l'Enseignement Primaire qui se partageaient toujours la vedette dans ses rapports avec l'estrade encore à venir.

Cependant, ce dernier accordait plus d'importance selon lui au travail de l'institutrice qu'il appréciait "à sa juste valeur" sur un total de "dix" points. Tout ce qu'elle mettait en oeuvre pour éduquer et instruire les enfants confiés à sa charge ne valait-il qu'une fraction de "dix" fût-elle très haute?

Vers les années "40", les assemblées des commissaires étaient tenues de façon à peu près régulière et beaucoup plus fréquemment. L'école continuait son petit bonhomme de chemin et les livres des minutes des années "50" sont témoins d'améliorations importantes qui y furent faites, telles la rénovation complète de la bâtisse, l'installation de l'électricité subventionnée par le gouvernement, le creusage de "toilettes septiques" et la gratuité des livres en 1952.

Mais la commission scolaire No 6 voyait arriver la fin de ses opérations avec le début des années "60".

Après maintes recommandations du Ministère de l'Education, en présence de l'Inspecteur Audet, il fut résolu de demander l'annexion à la commission scolaire du village. Et le huitième jour du mois de mai mil neuf cent soixante trois, l'école No 6 acceptait les conditions d'annexion de Saint-Michel Village, soit la somme de soixante-quinze dollars qu'on paierait annuellement pour chaque enfant. Monsieur Emilien Forcier prit en charge le transport des écoliers pour l'année suivante.

La dernière institutrice de l'école fut Madame Aline Salvat-Tellier qui enseigna pour la somme de deux mille cent dollars.

Autres temps, autres prix!

La maison d'école, qui pendant près d'un siècle avait ouvert ses portes aux enfants du Haut de la Rivière Est dont le nombre variait entre dix et vingt chaque année, fut vendue à l'enchère le onze août mil neuf cent soixante-trois et la commission scolaire No 6 a cessé d'exister l'année suivante.

L'ECOLE NUMERO "8" DE L'ILE

Il y a près d'un siècle, une petite école existait sur l'île du Domaine qui recevait les enfants du rang et ceux du rang voisin. Cette habitation sans doute trop délabrée, fut abandonnée et quand on construisit

l'école du Petit Chenal, elle reçut à son tour les enfants de l'Île. On dit même que certaine année, cinquante élèves des deux rangs y étaient inscrits. (Relaté par Monsieur Arthur Hébert, père de Germaine et Walter Hébert).

Devant ce fait, les gens de l'Île décidèrent de s'établir à leur tour en municipalité scolaire et ouvrirent leur propre établissement. Le premier fut construit entre les demeures de monsieur Robert Desrosiers et monsieur W. Simpson et il fut brûlé en 1850.

Rebâtie sur le même site, près du pont enjambant le Petit Chenal, elle subissait chaque année la débâcle et les élèves jouissaient de congés imprévus et plus ou moins prolongés. Son extérieur rouge faisait contraste avec toutes les autres de la paroisse, grises pour la plupart.

Mademoiselle Louise Léveillé, fille de Monsieur Philis Léveillé y a enseigné pour quarante piastres vers 1890.

Malheureusement des sources d'information manquent pour retrouver les faits qui ont marqué son histoire. On peut imaginer toutefois qu'elle fut à peu de choses près, semblable à celle de sa voisine.

Il est une anecdote bien typique qui vaut d'être racontée. Madame Ovide Villiard (Juliette Robidoux) y "fit la classe" un certain temps. Il lui arrivait durant la journée de monter au grenier pour quelques instants et afin de s'assurer que l'ordre continuait à régner dans la classe, elle jetait un coup d'oeil inquisiteur par une fente du plafond. Les enfants ignoraient l'existence de ce trou et lorsqu'elle redescendait, elle attrapait inévitablement le coupable qui s'étonnait toujours d'avoir été découvert. Ce qui fit dire un jour à l'un d'eux: "Comment se fait-y, que vous, la maîtresse, savez tout ce qui s'passe en bas quand vous êtes en haut? Etes-vous le bon Dieu?" L'histoire ne dit pas ce que mademoiselle Robidoux répliqua, mais il est sûr que si les enfants d'autrefois étaient d'une naïveté parfois désarmante, leur intelligence valait celle de tous les jeunes d'aujourd'hui.

La dernière institutrice a été Irelle Desrosiers en 1960. Après cette date, le nombre d'élèves insuffisant obligea la commission scolaire de l'Île à demander son annexion à celle du Petit Chenal.

L'ÉCOLE NO "9" (PETIT CHENAL)

Au Petit Chenal, c'est l'année 1884 qui fut témoin de l'ouverture d'une école pour les enfants du rang. Bâtie sur l'emplacement de Monsieur Paul-Emile Duff, il habite la dernière maison d'école qui fut vendue aux enchères en 1964.

En 1897, mademoiselle Anna Cardin y fut engagée pour y "faire la classe". Deux commissaires avaient reçu l'ordre de "marcher" pour requérir ses services et les obtinrent pour la somme de soixante-cinq dollars.

On retrouve aussi dans cet arrondissement le passage de l'Inspecteur Joseph Hébert qui dès 1916 recommanda l'armoire-bibliothèque et la reliure de l'Enseignement Primaire. Mais les gens de ce rang se souciaient fort peu de cette dépense qui leur parut superflue pendant plus de vingt ans.

L'Inspecteur F. Normand s'acharna à la suite de son prédécesseur et continua d'écrire ses recommandations tant à propos de la bâtisse que du matériel manquant mais ses encouragements ou même ses menaces de couper la subvention n'influençaient guère les décisions des commissaires qui jugeaient les réparations ou les achats relatifs à la maison d'école selon leur bon vouloir. C'était là un des avantages de leur autonomie, peut-être le seul, ils étaient "Maîtres chez-eux" et personne n'avait le droit de s'ingérer dans leurs affaires.

Que restait-il donc à ces employés du Département de l'Instruction Publique n'ayant aucun pouvoir direct? Celui de multiplier les rapports qu'on reléguait au fond d'un tiroir jusqu'à la prochaine visite? Et quel était le résultat de leur passage biennuel, portait-il des fruits? C'est à se demander si leur rôle ne se bornait qu'à servir d'épouvantail à ces jeunes filles qui devaient répondre devant lui de la science ou même du "talent" des élèves confiés à leur charge!

D'autant plus que ces petites maîtresses de rang étaient si peu rétribuées! En 1936 par exemple, pour un total de trente-et-un élèves, la titulaire de la classe s'est vu payer cent quarante piastres pour l'année, soit un salaire approximatif de cinq piastres par enfant pour l'avoir instruit et éduqué pendant cinq heures par jour, dix mois durant.

Déjà en 1946, l'inspecteur Alary recommanda l'annexion de la commission à celle du village mais sourds à cette suggestion les dirigeants scolaires décidèrent plutôt de rebâtir l'école en 1955 et

d'agrandir le terrain sur lequel elle serait construite.

Madame Huguette Descheneaux-Salvas fut la première institutrice à l'étréner pour ainsi dire.

Cette nouvelle institution si coquette et toute de blanc vêtue, était suffisamment grande pour accueillir en 1960, les élèves du rang de l'île trop peu nombreux pour qu'il vaille la peine de payer le salaire complet d'un professeur.

Mais huit ans s'étaient à peine écoulés que la fusion avec la commission du village fut demandée à l'instar de plusieurs autres. En juin 1964, Madame Noëlla Plasse-Lafrenière ferma pour la dernière fois la porte de cette maison d'école qui allait être vendue bientôt.

Ce fut la fin des activités de cette municipalité scolaire.

ECOLE NUMERO "10" DU RANG SAINT-LOUIS

L'arrondissement scolaire numéro 10 fut le benjamin de la paroisse.

Les habitants de Saint-Louis n'étaient pas très nombreux mais ils tenaient comme tous les autres à donner aux enfants du rang la chance de s'instruire chez-eux.

Aussi au début des années 1900, ils firent l'acquisition d'un ancien moulin à farine, propriété du sieur Baptiste Gilbert situé près de la petite rivière Saint-Louis au coin de la route Marie-Victorin. Durant quatre ans, ils y envoyèrent leurs fils et leurs filles.

La première maîtresse fut Madame Rosilda Saint-Germain épouse de Monsieur Médéric Parenteau.

Les commissaires élus, soit: Joseph Parenteau, Bruno Parenteau, Louis Villiard décidèrent par la suite d'acheter une autre demeure dans le rang du Pot-au-Beurre et de la transporter à Saint-Louis pour la convertir en école.

Un problème se posa bientôt. De qui achèterait-on le terrain pour servir à son installation? Après maintes discussions et des assemblées houleuses, il fut décidé qu'on mesurerait la longueur du rang et qu'on

l'y placerait exactement au centre qui s'avéra à vingt-cinq arpents de la route menant à Sorel.

Par un hasard extraordinaire, le juste milieu se situait dans un fossé. On ne vit aucun inconvénient à y asseoir la maison au-dessus et le tour fut joué.

L'école était là, et madame Elie Salvat née Marie Saint-Germain y enseigna la première année.

Au cours des années qui suivirent, il y eut comme ailleurs des commissaires élus, des institutrices engagées ou notifiées, le passage de divers inspecteurs et surtout, il y eut les petits gars et les fillettes du rang Saint-Louis, qui chaque matin, se rendaient à leur école par beau ou mauvais temps à pied, folâtrant tout le long du chemin sans hâte aucune de se renfermer à l'intérieur de murs vert foncé surtout lorsque le soleil printanier réchauffait l'atmosphère ou quand les journées automnales étaient claires et douces. Et l'hiver on se roulait si bien dans la belle neige blanche!

Mais en 1954, l'école n'en pouvait plus de vieillir. On entreprit sa complète rénovation. Quoique très petite, elle reçut à son tour avec joie des enfants d'une autre partie de la paroisse. Ceux du Pot-au-beurre dont le nombre était minime se joignirent aux quelque dix élèves de Saint-Louis pour trois ans.

Madame Bernadette Laferté-Lemaire y enseigna en 1964, la dernière année de l'existence de cette commission scolaire.

Thérèse Desrosiers-Daigneault

LES SOEURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE

à Saint-Michel d'Yamaska

1876 - 1977

1876 - Il y a donc cent un ans. L'histoire du séjour des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge en la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska s'ouvre sur une page émouvante. Le 10 juin 1876, Monsieur Isaac Guillemette, curé de la paroisse, lance un pressant appel à la Supérieure générale des Religieuses de Nicolet, congrégation fondée en 1853, à Saint-Grégoire et transférée en la ville nicolétaine en 1872.



Photo du Couvent (1926).

(Extrait du volume-souvenir du Couvent d'Yamaska)

Nous citons cette lettre qui devait recevoir une réponse favorable à la grande satisfaction du solliciteur.

Révérende Mère Supérieure,

Depuis plusieurs années, je nourris le projet d'avoir des Soeurs pour l'éducation des jeunes personnes de ma paroisse.

Cette année, je serais en état d'affrir un logement convenable aux religieuses qui auroient assez de dévouement et de charité pour venir à mon secours...

Plein d'espoir de vous voir entrer dans mes vues, je viens vous demander des Soeurs pour cet automne. N'ayant pas le succès désiré dès cette année, j'aurais à craindre de voir tous mes projets s'évanouir.

Je demeure avec considération, votre dévoué serviteur,

I. Guillemette, ptre

La proposition fut soumise à l'évêché de Trois-Rivières d'où une lettre de Monsieur l'Administrateur, en l'absence de l'évêque du lieu, fut adressée à la Supérieure générale pour approuver sa décision. "Je suis heureux que vous ouvriez une mission à Saint-Michel d'Yamaska". Longtemps, on a appelé "mission" la paroisse où s'établissaient des Religieuses.

Le livre des Chroniques du couvent des SS de l'Assomption de la paroisse d'Yamaska mentionne, à la date du 29 août 1876, l'arrivée de trois religieuses: Soeur Marie-de-la-Visitation, supérieure, Soeur Saint-Edouard et Soeur Sainte-Agnès. Les nouvelles arrivées résideront deux jours au presbytère avant d'habiter la maison qu'elles occuperont pendant quatre ans et qu'elles appelleront leur couvent. Il s'agit de la maison du notaire Pagnant.

Dès 1880, Monsieur Auguste Roberge, successeur du regretté Monsieur Isaac Guillemette, pense à la construction d'une maison pour les Soeurs de la paroisse. Le Curé sollicite la générosité de ses paroissiens, comme le rapportent les Chroniques "en passant par toutes les maisons où il reçoit de nombreuses et généreuses contributions volontaires, ce qui démontre combien la paroisse l'estimait".

Le 28 mai 1881, un acte légal assure aux Religieuses de l'Assomption la jouissance de la propriété qu'elles occuperont. Le notaire Pagnant préside au contrat signé en bonne et due forme. La construction du couvent va ensuite bon train puisque le 16 décembre 1881, les Soeurs écrivent: "enfin, nous couchons pour la première fois dans notre beau couvent" et à Noël, la messe sera célébrée dans la chapelle du couvent neuf. Cette maison subira quelques améliorations en 1916; agrandissement qui donnera une salle de récréation, une salle de musique, un réfectoire et un dortoir. Le toit mansardé dominé par un joli clocheton enlève à la construction la forme de "boîte" et donne belle allure au couvent de brique rouge encadré par la verdure du "gracieux bocage". Pendant près de 70 ans, le pensionnat des Soeurs de l'Assomption de la S.V. vivra paisiblement au bord de la rivière Yamaska jusqu'au moment où son grand âge rendra sa démolition obligatoire.

L'apostolat des Soeurs de l'Assomption de la S.V. est bel et bien commencé en la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska. En septembre 1880, à l'ouverture de l'année scolaire, les élèves sont déjà au nombre de 28 pensionnaires et de 20 élèves externes. Dans la suite, les Soeurs assumeront aussi la direction de l'école d'Yamaska Ouest (1882) en attendant de prendre aussi la direction de l'école d'Yamaska Est, en 1915. Que d'émotions ont éprouvées les Soeurs qui enseignaient à Yamaska Est en traversant la rivière sur le pont des "chars" avant d'être voyagées en automobile après la construction du pont pour véhicules!

Cette même année 1880 a déjà vu des changements dans le personnel du couvent; les religieuses sont maintenant quatre qui se partagent toutes les tâches. A l'enseignement, s'ajoutent des activités qui demandent beaucoup de dévouement: séances, bazars, retraites, fêtes et anniversaires. Les visites sont assez nombreuses mentionnent les chroniques: passage au couvent des Soeurs de Sorel, de Saint-François-du-Lac, de Saint-Guillaume et de Nicolet. Entre autres visites, celle d'une vénérée fondatrice, Mère Saint-Joseph, réjouira particulièrement les missionnaires à Yamaska. Mais si les tâches sont nombreuses, les moments de loisirs font aussi partie de la vie. On sait prendre un peu de détente puisque en 1879, on mentionne l'organisation de fêtes champêtres bien dans le goût des gens d'Yamaska qui savent jouir des beautés de la nature.

"Juin - Nos Soeurs de Saint-Guillaume avec leurs élèves sont venues nous visiter; elles sont débarquées des chars à 10h30 et sont reparties à 4h00 p.m. La journée était charmante; repas dans notre "gracieux bocage..." Et en septembre 1880: "Nous sommes allées en

pique-nique à Saint-Guillaume. Nous étions sept voitures; la promenade fut des plus agréable". N'est-ce pas savoureux de fraîcheur et de couleur locale? La tradition est déjà établie puisque on rapporte, presque chaque année, "un pique-nique", soit au parc De Guire, soit au parc des Ormes.

L'occupation première des Soeurs de l'Assomption - quand elle ne devient pas pré-occupation - dans tous les milieux où elles oeuvrent reste la formation chrétienne, l'éducation et l'instruction des jeunes personnes qui leur sont confiées - filles et garçons. A Yamaska, les statistiques sont intéressantes; elles nous révèlent que dès les premières années, plusieurs élèves se présentent au Bureau Central et obtiennent un brevet. Nous avons compté, des origines à 1900, 67 diplômes sans mention de degrés. De 1901 à 1908, 29 brevets élémentaires, 5 modèles, selon l'appellation du brevet obtenu à l'époque. De 1909 à 1925, 82 élémentaires, 14 modèles et 12 supérieurs. Après le Bureau Central, l'Université Laval décernera aussi des brevets aux élèves qui subiront les examens requis. Nous avons relevé: de 1916 à 1945, 89 brevets du cours moyen; de 1946 à 1953, 36 du Cours Lettres-Sciences; de 1954 à 1964, 152 certificats du Département de l'Instruction publique de 7e à 11e années.



Chapelle du couvent d'Yamaska (1926)

(Extrait du volume-souvenir du Couvent d'Yamaska)

L'oeuvre des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge est difficilement appréciable puisque l'action sur la personne humaine ne

peut s'évaluer en dollars. Secret de chacun qui a subi l'influence d'un dévouement sans regret de la part de ses éducatrices. Il conviendrait de mentionner ici, bien que cette action ait toujours été discrète, des actes de bienfaisance dignes des missionnaires en pays lointains. Si les Soeurs de l'Assomption ont su taire toutes leurs charités, les statistiques ne sont pas tenues au même silence. Aussi, nous relevons que 401 pensionnaires et 501 externes ont bénéficié de la gratuité de pension et de scolarité pour une somme de \$15,006.10 pendant les années où les Soeurs ont oeuvré dans la paroisse. Sacrifices touchant à l'héroïcité puisque la caisse des vacances, les premières années est plutôt mince. Il ne restait alors que \$2.00.

La vie des Soeurs de l'Assomption à Yamaska a été ponctuée par des événements dignes de mention. Soeurs "paroissiales", elles ont pris part en 1917 au Congrès eucharistique régional tenu dans la paroisse de Saint-Michel. Quelques-unes d'entre elles étaient sacristines et elles s'acquittaient de leur tâche avant de se rendre à l'école à Yamaska Ouest ou Est, en y revenant et le samedi après-midi. Lors des grandes fêtes, on faisait appel aux Soeurs de Nicolet pour la préparation du chant et des séances que les élèves exécutaient.

1926 - Le couvent a déjà 50 ans. Il s'agit de souligner dignement cet anniversaire. Un comité d'anciennes élèves préparent un programme qui se déroulera en trois jours: 14 juillet: Arrivée des invités; séance à la salle paroissiale. Jeudi, 15 juillet: Procession du couvent à l'église; messe pontificale suivie des agapes fraternelles dans les salles du couvent. Vendredi: Messe de Requiem pour les anciennes élèves décédées du couvent d'Yamaska.

1929 - Nouvel externat à Yamaska Ouest qui deviendra dans la suite salon funéraire et résidence actuelle de Monsieur Jean-Paul Ponton.

1939 - 28 juillet: Yamaska est en liesse: on célèbre le centenaire de l'église. Son Excellence, Monseigneur Lafortune, évêque de Nicolet, préside les fêtes. Messe pontificale. Le soir, sur le portique de l'église, les Compagnons Saint-Laurent, sous la direction du Père Emile Legault, jouent LE JEU DE CELLE QUI LA PORTE FIT S'OUVRIR, oeuvre du Père Barjon, s.j. Cette fête à laquelle prirent part les religieuses d'Yamaska coïncide avec la réunion des Amicalistes, anciennes élèves du Pensionnat. Fête qui réunira aussi élèves et religieuses originaires de la paroisse et qui laissera un souvenir bien cher.

1948 - Le changement de système d'éducation à Yamaska a

devancé la révolution tranquille. L'histoire du couvent d'Yamaska se fermera sur une lettre porteuse, non d'un espoir, mais plutôt d'une pénible réalité. A la date du 5 juillet, la Supérieure générale de l'époque, Soeur Sainte-Irène, annonce à Monsieur le Curé Morvan et aux Commissaires, l'obligation de fermer prochainement le pensionnat. Cette décision a été prise par le Conseil général de la Congrégation à la suite d'une visite de l'ingénieur Levasseur qui a constaté le mauvais état de la construction. On ne pourra plus admettre de pensionnaires parce que le chauffage s'avère difficile et que les conditions de sécurité ne sont plus assurées. Quelques années encore, on recevra des élèves externes et les Religieuses occuperont quelques pièces en attendant d'aller loger dans la maison du sacristain, voisine de l'église, pendant la démolition du couvent et la construction de la nouvelle résidence. "Quelle tristesse de quitter cette maison que l'on avait habitée pendant de nombreuses années" et les paroissiens ont beaucoup de peine de voir fermer leur pensionnat nous disent les chroniques. Le vieux couvent disparaîtra donc pour être remplacé par une école moderne pour l'époque qui n'admettra plus que les enfants de la paroisse. Le 24 juillet 1953, la proposition de la construction de cette école prend corps et elle sera achevée le 14 février 1955, jour de l'entrée de six religieuses qui ont résidence en cette maison.

L'école d'Yamaska Est avait, elle aussi, été remplacée par une construction plus grande et mieux aménagée; elle avait nom Ecole Saint-Gabriel pendant que l'école d'Yamaska Ouest se trouvait intégrée à la nouvelle qui porte encore le nom d'école Notre-Dame.

En 1974, départ définitif des Soeurs de l'Assomption de la S.V. de la paroisse d'Yamaska.

La Congrégation reste toutefois représentée par une fidèle missionnaire, Soeur Pâquerette Roy, qui, tout en demeurant à Pierreville perpétue l'oeuvre des Soeurs de l'Assomption auprès de la jeunesse de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska.

Adrienne Pélissier, S.A.S.V.

Yamaska

<i>Entrée</i>		<i>Nom civil</i>
28 août 1884 -	SS. Saint-Michel	Rose de Lima Vanasse
28 sept. 1888 -	St-Léonard-de-Port-Maurice	Eméline Forcier
28 août 1889 -	St-Athanase	Zélia Léveillée
25 août 1898 -	Sainte-Prisque	Rose-Alpha Cartier
27 août 1903 -	Marie-des-Oliviers	Marie Cartier
29 août 1908 -	Saint-Hilarion	Cécile Lambert
25 août 1909 -	Saint-Albéric	Emérentienne Cardin
25 août 1909 -	Saint-Auxence	Bernadette Cardin
25 août 1910 -	Thérèse-du-Sacré-Coeur	Sophie Béland
25 août 1910 -	Saint-Tharsitius	Marie-Anne Bibeau
25 août 1911 -	Imelda-de-l'Eucharistie	Eugénie Lambert
22 août 1912 -	Madeleine-de-la-Croix	Alice Proulx
2 fév. 1914 -	Saint-Fortunat	Emma Dufresne
25 août 1914 -	Sainte-Solange	Eva Proulx
25 août 1914 -	St-Cyrille-d'Alexandrie	Marie-Reine Parenteau
25 août 1914 -	Marthe-de-Jésus	Hectorine Autate
25 août 1915 -	Sainte-Yvette	Eva Duguay
1er fév. 1916 -	Sainte-Lydia	Aldéa Saint-Germain
28 août 1916 -	Ste-Cécile-de-Rome	Amandana Autate
12 fév. 1917 -	Marie-du-Bon-Conseil	Julie-Anna Parenteau
19 août 1927 -	Louis-Gérard	Lucille Véronneau
19 août 1927 -	Adrien-du-Sacré-Coeur	Adrienne Pélissier
16 fév. 1928 -	Sainte-Bibiane	Germaine Descheneaux
27 janv. 1928 -	St-Tharcisius-de-l'Eucharistie	Alice Bibeau
20 août 1928 -	Cécile-de-la-Providence	Aline St-Germain
21 août 1928 -	Madeleine-de-Sion	Béatrice Coll
21 août 1928 -	Claire-du-Crucifix	Rosanne Coll
19 fév. 1930 -	Cécile-du-Rosaire	Cécile Véronneau
21 août 1931 -	Saint-Philippe	Cécile Desrosiers
21 janv. 1937 -	Marthe-du-Crucifix	Marie-Rose Coll
23 août 1939 -	André-du-Sauveur	Georgette Laplante
31 janv. 1940 -	Sainte-Marguerite	Laurette Proulx
25 août 1904 -	Marie-Mathias	Marie-Louise Proulx
1 fév. 1910 -	Marie-Hermine	Excilda Dufresne
25 janv. 1942 -	Fernande-Cécile	Cécile Parent
30 janv. 1942 -	Joseph-du-Bon-Pasteur	Jeannette St-Germain
16 août 1957 -	Jeannine-Clémence	Jeannine Durocher

Chapitre VII

Hommage aux premières familles d'Yamaska et à quelques personnalités maskoutaines

par Fernand Parenteau



Plaque commémorative dans l'église d'Yamaska.

(Photo monsieur Gérard Cartier)

La publication de ce volume-souvenir commémorant la fondation officielle de notre paroisse commanderait un rappel détaillé des premiers constructeurs de notre milieu, et donc des plus anciennes familles de Yamaska. Des contraintes temporelles, que nous impose l'arrivée prochaine des célébrations du 250e anniversaire de fondation, nous obligent à restreindre cet hommage écrit que mériterait chacune des premières familles, pour offrir à tous nos valeureux ancêtres un témoignage global, mais extrêmement chaleureux et reconnaissant, pour les durs labeurs qu'ils se sont imposés et pour leur héritage qui s'est répercuté jusqu'à nous.

Nous dédions ce court chapitre à toutes les nobles et vaillantes familles qui ont construit Yamaska. Comme en font foi les textes que nous avons consultés, les plus anciennes familles de la paroisse ont été les familles Petit, Hébert, Laplante, Ritchot, Bréza, Giguère, Danis, Parenteau, si l'on se reporte à la rencontre du 5 mars 1721 tenue à St-François-du-Lac, par le procureur du roi, monsieur Collet.¹ Dès les premières années de 1700, on retrouvait à Yamaska les familles Deguire, plus tard dit Desrosiers,² Lafeuillade dit Pélissier, auxquelles sont venues se joindre peu après les familles Gaucin (Gossain) dit St-Germain, parce que originaires de St-Germain de Bordeaux, en France; les familles Salvas arrivées en 1761 et Fourquin dit Léveillé venues vers le même temps,³ puis les familles de Tonnancour, vers 1780.⁴

Nous n'avons pu consulter le recensement fait en 1681 pour le Gouvernement des Trois-Rivières qui mentionnait l'établissement de colons à Yamaska.⁵ Plus tard, en 1761, un autre recensement était tenu sur le territoire du Gouvernement des Trois-Rivières, auquel appartenait la paroisse d'Yamaska. Ce recensement fut publié par les Archives de Québec. Nous le reprenons ici pour permettre de retrouver les noms et les familles des premiers maskoutains.

RECENSEMENT DE LA VILLE DES TROIS-RIVIERES ⁶
 - 1761 -
 SUITE DE LA COTE DU SUD
 YAMASKA

Maisons	Mères des maisons	Enf ^{ts}			domest ^e		armes
		femmes	mâles	femelles	mâles	femelles	
0-1	Alard, Veuve	0	3	2	0	0	0
0	Alard, Joseph	0	0	0	0	0	0
1	Alard, François	1	2	1	0	0	0
1	Alard, Joseph	1	1	4	0	0	0
1	Arelle, Hyacinthe	1	2	0	0	0	0
0-1	Alard, Bte	1	0	1	0	0	0
0	Arell, Pierre	0	0	0	0	0	0
1	Brisebois, Joseph	1	2	3	1	0	1
0	Brisebois, Regis	0	0	0	0	0	0
1	Brouillard, L. (P.)	1	1	1	0	0	0
1	Bourier, François	1	0	1	0	0	0
1	Brezas, Louïs	1	3	4	0	0	0
1	Boisvert, Etienne	1	0	3	0	0	0
1	Brouillard, Jacques	1	0	0	0	0	0
0-1	Cantara, Bte	0	0	0	1	1	0
1	Cantara, Pierre	1	3	4	0	1	0
1	Couturier, Joseph	1	3	3	0	0	0
1	Cartier, François	1	3	5	0	0	0
1	Cartier, Bte	1	2	2	0	0	0
0	Cottenoir, Louïs	1	3	1	0	0	0
1	Cartier, Joseph	1	1	3	0	0	0
1	Cari, Joseph (Cavi)	1	0	1	0	0	0
0-0	Cotty, Pierre	1	0	0	0	0	0
1	Chevallier	1	0	3	0	1	0
0-0	Couderat, Michel	1	0	0	0	0	0
0-1	Cottenoir, Antolne	0	0	0	0	1	0
0-1	Cary, Michel	0	0	3	0	0	0
1	Chevallier	0	0	0	0	0	0
1	Cantara, père, Jos.	1	7	3	0	0	0
0-0	Cottenoir, François	0	0	0	0	0	0
0-1	Caillé, Joseph	0	0	0	0	0	0
1	Derosier, père, Joseph	1	4	5	0	0	1
1	Derosier, fils, Joseph	1	2	0	0	0	1
0-1	Danis, Joseph	1	2	1	0	0	0
1	Dubois, Pierre	1	0	0	0	0	0
1	Desmarais, Joseph	1	4	3	0	0	0
1	Danis, Gabriel	1	2	6	0	0	0

1	Danis, Louls	1	0	0	0	1	0
1	Danis, Bte	0	1	1	0	0	0
1	Dumas, Michel	1	2	0	0	0	0
1	Divertissant	1	0	0	0	0	0
0-0	Dumas, Michel	0	0	0	0	0	0
	42	30	53	64	2	5	3

1761

Julliet 4e

Monsr le Gouverneur a accordé à la Paroisse qui suit, en outre
de ceux des officiers de milice & de deux sergents -
1 Fusil & permis pour Mr Parent, curé
10 Do pour les habitants
10 Permis numérotés pour la chasse

SUITE DE LA COTE DU SUD
Suite Dyamaska

Maison	Mîres de maisons	Enf ^{ts}			domest ^e		armes
		femmes	mâles	femelles	mâles	femelles	
	42	30	53	64	2	5	
0-1	Etienne, Bte	0	0	0	0	0	0
1	Forcler, Joseph	1	2	5	0	0	0
1	Forcier, fils, Joseph	1	0	0	0	0	0
1	Forcier, François	1	2	2	0	0	0
1	Forcler, I.	1	1	0	0	0	0
0-1	Frontigny, Pierre	1	1	2	0	1	0
1	Goguet, Bte	1	0	1	0	0	0
0	Gagnier, Joseph	1	0	0	0	0	0
1	Giguere, Pierre	1	1	1	0	0	0
1	Goguet, Joseph	1	0	0	0	1	0
1	Goguet, J.	0	0	0	0	0	0
1	Giguere, Louis	1	1	1	0	0	0
1	Giguere, Joseph	1	3	0	0	0	0
0-1	Giguere, Joseph	0	0	0	0	0	0
1	Hebert, Pierre	0	1	3	0	0	0
1	Hebert, Pierre	0	0	0	0	0	0
0-1	Hebert, Louls	0	0	0	0	0	0
0	Hebert, Michel	1	0	0	0	0	0
1	Joyelle, Joseph	1	1	2	0	0	0
1	Joyelle, Louis	1	1	2	0	0	0
0-1	Ignace, Bte	1	0	0	0	0	0
0-0	Irague, Joseph	0	0	0	0	0	0

1	Jolicoeur	0	0	0	0	0	0
1	Lafeuillade, Pierre	1	0	2	0	1	0
1	Laferté, Pierre	1	0	0	0	1	0
1	Laferté, Pierre	1	4	2	0	0	0
1	LaRivière, Bte	1	1	2	0	0	0
1	Lepir, Pierre	1	3	3	0	0	0
1	Legalissonnière	1	0	0	0	0	0
0-1	LaRocq, Antoine	1	0	0	0	0	0
0-1	Lambert, Antoine	1	3	1	0	0	0
1	Laplante, Joseph	1	2	0	0	0	0
1	Lapointe, Nicolas	1	2	3	0	0	0
1	Labonté, Etienne	1	1	1	0	0	0

RECENSEMENT DE LA VILLE DES TROIS-RIVIERES 6

Maisons	Mtres des maisons	femmes	Enf ^{ts}		domest ^e		armes
			mâles	femelles	mâles	femelles	
1	Laplante, Louis	1	1	4	0	0	0
0-1	Laplante, Louis	0	0	0	0	0	0
1	Lavallé, Joseph	1	1	4	0	0	0
1	Laplante, Ignace	1	4	3	0	0	0
0	Laferté, (Pierre)	1	2	2	0	0	0
0-1	Laferté, Antoine	1	2	0	0	0	0
1	Lafleur, Ant.	0	0	0	0	0	0
0-1	Lauson (Lanson)	1	0	1	0	0	0
1	Menard, Pierre	1	0	1	0	0	0
0-1	Menard, Monlais (Montas)	1	3	1	0	0	0
1	Mondoux, Joseph	1	0	2	0	0	0
1	Mondoux, Pierre	1	0	1	0	0	0
1	Menard, Louis	1	2	1	0	0	0
0	Menard, Joseph	0	0	0	0	0	0
1	Nadaud, François	1	2	2	0	0	0
Curé	Parant, Bte	0	0	0	0	0	0
1	Papino, Joseph	1	2	2	0	0	0
1	Parantau, Michel	1	1	1	0	0	0
0	Petit, Pierre	1	0	0	0	0	0
1	Poitevin, Michel	0	1	1	0	1	0
1	Patrin, François	0	4	0	0	1	0
1	Parantau, Pierre	1	2	0	0	0	0
1	Parantau, Jos	1	4	2	0	0	0
1	Petit, Antoine	0	0	0	0	0	0

1	Petit, Joseph	1	1	0	0	0	0
1	Petit, Pierre	1	3	3	0	0	0
1	Parrantau, Michel	0	0	0	0	0	0
1	Ritchot, Jacques	0	0	0	0	0	0
1	Schemit, Luc						
	(Schemit)	1	1	0	0	0	1
1	Saloués, Louis	1	1	0	0	0	0
0-1	St-Germain, Ant.	0	0	0	0	0	0
1	Saboüé, François	1	4	1	0	0	0
1	Saloué, Antoine	1	2	1	0	0	0
0-1	St-Germain, Etienne	1	0	2	0	0	0
1	St-Germain, Michel	1	2	1	0	0	0
0-0	Saloué, Antoine	0	0	0	0	0	0
0	Salva	0	0	0	0	0	0
1	Vien, Pierre	1	4	6	0	0	0
0	Verrie, P.	0	0	0	0	0	0
0	Vien, Joseph	0	0	0	0	0	0
1	Veillie, Louis (Veillée)	0	0	0	0	0	0
		117	82	132	139	2	11
						4	

Nombre de personnes: 483

Ainsi, comme on peut le constater, en 1761, Yamaska comptait 117 chefs de familles, 82 femmes mariées, 271 enfants et 13 domestiques, pour un grand total de 483 personnes. Mgr Antonio Parenteau indiquait, en 1974, dans des notes manuscrites, qu'en 1739, St-François-du-Lac et Yamaska comptaient ensemble 520 habitants. En 1761, la population d'Yamaska seulement était devenue au nombre de 483 personnes, comme on le voit par le recensement rapporté.⁶

Puis en 1765, le nombre des Maskoutains passait à 524 personnes. En 1790, il se fixait à 1,324 habitants et résidants. Plus tard, vers 1820, Yamaska comptera au-delà de 3,000 personnes desservies par le curé de la paroisse St-Michel, qui ira célébrer la messe, aux quinze jours environ, dans les paroisses environnantes. Le nombre des paroissiens d'Yamaska était élevé, puisque c'était avant l'érection officielle des paroisses de St-David et St-Hugues (1835); St-Aimé et Ste-Victoire (1843); St-Marcel (1853) et St-Robert (1857). Enfin, en 1861, suite à l'ouverture de ces paroisses nouvelles, le nombre des habitants de la paroisse d'Yamaska avait commencé à décroître, à 2440. Aujourd'hui, en 1977, il se situe à 1750 résidants environ.

Le recensement de 1761 rapporté auparavant est d'une importance exceptionnelle puisqu'il nous fournit les noms des premières familles qui ont édifié notre paroisse et dont les descendants sont les citoyens actuels d'Yamaska. En reproduisant ce document précieux, nous voulons rendre hommage à ces familles de pionniers, à toutes celles qui sont venues s'y joindre par la suite, et à tous les citoyens d'Yamaska qui héritent aujourd'hui d'un patrimoine deux fois et demie séculaire.

Nous désirons, en outre, dans ce chapitre, rendre un hommage spécial à quelques maskoutains, anciens et actuels, qui se sont signalés dans les domaines économique et politique ainsi que dans les domaines juridique, social et religieux. Il s'agit des citoyens dont nous fournissons une courte biographie dans les pages qui suivent.

Monsieur Willie Cournoyer est né à Yamaska le 12 octobre 1888, de Simon Cournoyer et de Rosilda Parenteau; Marie-Reine Cartier, son épouse, est née au même endroit, le 4 mars 1892, de Joseph Cartier et de Marie Parenteau. Ils se sont épousés le 25 août 1913, à Yamaska, mais ils demeurèrent à Montréal de 1913 à 1919. A cette époque, monsieur Cournoyer fut comptable à la Compagnie d'Assurance-Vie La Sauvergarde. A Montréal sont nés quatre enfants; à Yamaska, naîtront à compter de 1919, treize enfants. Ils revinrent à Yamaska en l'année 1919 pour y acheter le magasin général qu'ils ont conservé jusqu'en 1950 et devenu depuis la propriété de leur fils Etienne,

qu'assiste Denis qui fut maire du Village Est. Monsieur et Madame Cournoyer ont été de fidèles gens au service des maskoutains qui ont souvent été surpris de trouver à leur magasin général des marchandises qu'ils ne trouvaient pas en ville parfois. Monsieur Cournoyer fut syndic de l'église à l'occasion de grands travaux de réparations qui y furent réalisés. Il a été secrétaire de la municipalité du Village Est érigée en 1955. Quatre de ses fils se sont dirigés dans les affaires. Etienne qui continue le magasin général; Marcel et Jules qui ont dirigé des meuneries à St-Jude et Warwick, et Raymond qui opère toujours celle de Yamaska. Au terme d'une vie bien remplie, madame Cournoyer est décédée le 9 janvier 1974. Son époux la suivait peu de temps après, soit le 31 juillet 1974.⁷

Monsieur Michel Fourquin dit Léveillé⁸ est né à St-Michel d'Yamaska au début du XIXe siècle, pour devenir député du comté d'Yamaska, du 24 janvier 1848 au 6 novembre 1851.⁹ Le comté d'Yamaska venait d'être créé en tant que territoire spécifique, puisqu'auparavant il était compris dans l'immense comté de Buckinghamshire. A ce moment-là, la représentation des députés était multiple puisque quatre députés représentaient les électeurs d'Yamaska, soit monsieur Fourquin lui-même, et messieurs Joseph-Guillaume Barthe, Léon Rousseau et Pierre-Benjamin Dumoulin¹⁰. Pendant la "guerre des éteignoirs" (1850) qui fut particulièrement violente à Yamaska, les opposants au système d'écoles incendièrent une maison qu'avait gratuitement prêtée Michel Fourquin pour qu'elle serve d'école¹¹.

Le docteur J. -Urbain Gagnon¹² est né à St-Elphège d'Yamaska, le 26 octobre 1875, du mariage de Alexis Gagnon et de Philomène Côté. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet, et poursuivit des études en médecine à l'Université Laval de Montréal (devenue plus tard l'Université de Montréal). En juin 1904, il était admis à la pratique de la médecine et s'établissait à Yamaska Est. Le 6 mars 1905, il épousait à Yamaska, dame Georgina Lasalle, fille de Aimé Lasalle et de Angèle Giguère, née dans cette paroisse. De leur mariage sont nés trois enfants, dont Joffre, comptable à Sorel, Judith et Ludovic. Le docteur Gagnon prit une part active à la vie sociale et politique d'Yamaska. En 1920, il était maire de la seule municipalité de village alors existante. Il sera conseiller durant 30 ans environ. Il fut commissaire d'écoles à compter de 1914 et fut président de la Commission scolaire à compter de juin 1938 et pendant quelques années. De 1932 à 1939, il était examinateur du Collège des médecins de la province de Québec. En 1933, il s'affiliait à l'hôpital du Christ-Roi de Nicolet où il occupa le poste de vice-président du corps médical de l'institution. En outre, il fut

marguillier de la paroisse depuis 1950 jusqu'en 1954. Le docteur Gagnon a été responsable de la Banque Canadienne Nationale, à Yamaska Est, pendant de nombreuses années. Un de ses loisirs préférés était la chasse aux canards qu'il ne manquait que rarement. Madame Gagnon est décédée à Yamaska le 19 août 1957. Le docteur est décédé le 27 septembre 1965. Bon nombre de maskoutains ont été accueillis par le docteur Gagnon dès leur premier souffle de vie. Aussi, Yamaska se souvient et lui rend un hommage posthume plein de gratitude.

Monsieur Joseph-Marie Godefroy de Tonnancour est né le 16 août 1750 aux Trois-rivières. Il fréquenta le Séminaire de Québec et fit ses humanités au Collège St-Louis, à Paris. Il termina ses études à l'Université d'Oxford, où il séjourna de 1772 à 1774. Il fut, semble-t-il, le premier canadien inscrit à cette célèbre université d'Angleterre.¹³

A son retour au pays, il prit part à la guerre contre les invasions américaines et il fut fait prisonnier aux Etats-Unis. En 1777, il devenait lieutenant-colonel dans le corps des Volontaires Canadiens. Après la guerre, il vint s'établir dans sa Seigneurie d'Yamaska. Le 10 juillet 1792, il était élu député du comté de Buckinghamshire qu'il représenta, avec monsieur Juchereau Duchesnay, à l'Assemblée législative jusqu'au 31 mai 1796. Il avait épousé à Yamaska, le 23 août 1785, Catherine, fille de Pierre Péliissier dit Lafeuillade, et de Marie-Anne Brouillard. Ils eurent 15 (quinze) enfants. Il mourut à Yamaska le 22 novembre 1834, âgé de 84 ans.

Monsieur Léonard Godefroy de Tonnancour, fils du précédent, est né à Yamaska le 7 novembre 1793. Il fut député d'Yamaska du 14 août 1832 au 27 mars 1838. Au moment des troubles de 1837-1838, il ne voulut pas se joindre aux Patriotes, et "ceux-ci, pour se venger, lui firent un charivari terrible"¹⁴. Il avait épousé à St-Denis de Richelieu, le 14 septembre 1835, Marguerite, fille de Benjamin Cherrier, ex-membre du Parlement provincial. Il mourut à St-Michel d'Yamaska le 29 janvier 1867. Une plaque de marbre gravée aux armoiries de la famille de Tonnancour, et portant les noms de Joseph-Marie et Léonard Godefroy de Tonnancour, est exposée dans l'église d'Yamaska, en leur honneur et souvenir.

Monsieur Omer Hébert¹⁵ est né à Yamaska le 18 février 1871, du mariage de Gilbert Hébert et de M. Bouillard; son épouse, Edwige Charland est née également à Yamaska, le 18 novembre 1870, de Alfred Charland et de Clarisse Lasalle. Ils se sont épousés dans leur paroisse natale le 14 janvier 1895. Après leur mariage, ils vécurent quelques

années aux Etats-Unis où monsieur Hébert travaillait à la "Boston Hay, Grain and Potatoes". A leur retour, il acheta le commerce d'Alfred Charland, son beau-père et fils du patriote Dominique Charland; il conserva ce commerce jusqu'en 1923, année où leur demeure fut incendiée. A la suite de cet événement, le couple Hébert allait demeurer à Québec où il est décédé plus tard. Monsieur et madame Hébert ont eu dix enfants, six fils et quatre filles, dont le Père Charles, le Frère Gilbert et Georges, qui a toujours voué, à la paroisse d'Yamaska, un véritable culte. Ce dernier est né à Yamaska, le 31 mai 1900. Il a épousé dame Irma Gingras, de Québec, le 18 avril 1932 et ils habitent Giffard, en banlieue de Québec; de leur mariage sont nés dix enfants, trois fils et sept filles. En 1952, monsieur Georges Hébert devenait propriétaire du Marché Rougemont de Québec; ses fils exploitent en 1977 ce commerce florissant. Monsieur et madame Georges Hébert célèbrent cette année leur quarante-cinquième anniversaire de mariage. Nous souhaitons que leur vivacité se continue et leur permette de célébrer leurs noces d'or, et même davantage, comme ils le méritent hautement.

Le docteur Roch-Moïse-Samuel Migneault est né à Montréal, dans la Province du Bas-Canada, le 5 février 1837. Il était le fils de Louis-Moïse Migneault et de Ann Schmidt. Il ne s'est jamais marié. Après avoir fréquenté le Collège de l'Assomption et l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, il pratiqua la médecine à St-Michel d'Yamaska où il devint maire de la municipalité, puis préfet du comté d'Yamaska. En 1891, il était élu à la Chambre des Communes du Canada, pour le comté d'Yamaska et il devait être réélu à deux reprises par la suite, soit en 1896 et en 1900. Il ne se présenta pas à l'élection de 1904, après avoir siégé au Parlement pendant treize années. Il mourut à Yamaska le 26 mars 1913 ¹⁶.

Monsieur Adélarde Parenteau est né le 27 mai 1897 à Terrebonne, près de St-Paul, au Minnesota, de Narcisse Parenteau et d'Angélique Pérusse. Vers l'âge de sept ans, il revient à Yamaska, le pays de ses ancêtres. Avec ses quatre frères, il aide son père à la fromagerie du Petit Chenal. Il fréquente successivement le Mont St-Bernard de Sorel et le Collège de Victoriaville. Au terme de ses études, il devient agent d'assurances. En 1925, Adélarde Parenteau fonde la fanfare d'Yamaska. Grâce à lui, plusieurs maskoutains apprendront à jouer d'un instrument de musique. Il demeurera le directeur de ce groupe musical pendant dix ans. En 1930, il épouse, à Yamaska, Yvonne Bonin, fille de Alphonse Bonin et de Louisa Arsenault. Deux enfants naîtront de leur mariage, Suzanne et Yvon, ingénieur. L'année même de son mariage, il devient gérant de la Banque Canadienne Nationale à Yamaska ouest; il occupera ce poste pendant trente-six ans, secondé par son épouse qui



Résidence de monsieur Roch Migneault, m. d.

(Gracieuseté de monsieur Charles Proulx)

conservera cette responsabilité quelques années après la mort de son mari. De 1936 à 1966, Adélarde Parenteau dirigea la chorale d'Yamaska avec un art remarquable. En outre, le théâtre a pu bénéficier de ses talents de comédien et de maître en maquillage. Pêcheur et chasseur émérite, il fut un pionnier de la vie de plein-air sur les rives de la rivière Yamaska; il fut le propriétaire du premier hors-bord à sillonner la rivière. Monsieur Adélarde Parenteau est décédé le 12 février 1966. Son épouse habite maintenant Boucherville, près de ses enfants. Leur grande maison rouge, sise déjà face au pont, a fait place à la nouvelle route 132. Yamaska se souvient d'Adélarde Parenteau, de ses talents d'artiste et de son goût de la vie au grand air, et de son intégrité au service des maskoutains.¹⁷

Mgr. Antonio Parenteau¹⁸ est né à Yamaska, le 14 mai 1901, de *Emile Parenteau* et de *Martine Parenteau*. Il fit ses études classiques (1913-1921) et sa théologie (1921-1925) au Séminaire de Nicolet. Il fut ordonné prêtre le 19 juillet 1925 par son Excellence Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet, puis étudia à l'École Normale Supérieure de Québec où il obtint une licence en lettres. De nouveau professeur au Séminaire de Nicolet, il devenait directeur des élèves de cette institution en 1938 pour le demeurer jusqu'en 1945. Il fonda en 1946 l'Externat classique de Drummondville où il fut directeur-fondateur jusqu'en 1951. Curé de Manseau de 1951 à 1953, il quitta cette paroisse pour fonder la paroisse St-Gabriel-Lallement de Victoriaville où il fut curé du 8 juillet 1953 au 19 septembre 1967. A cette date, il devenait curé de la paroisse St-Joseph de Drummondville où il demeura jusqu'au 8 août 1973. Mgr Parenteau avait été nommé prélat domestique en juin 1962. Il est décédé le 9 mai 1976 à Nicolet où il s'était retiré. Le 16 octobre 1975, la Municipalité du village Yamaska lui rendait hommage en donnant son nom au nouveau tronçon de la route 132, construit à la suite de l'éboulement de 1974. Mgr Parenteau a toujours nourri le rêve de faire un jour l'histoire d'Yamaska. Que ce volume, auquel il a collaboré indirectement par le don de ses notes manuscrites, lui soit dédié de façon particulière.

Monsieur Prudent Proulx est né à Yamaska, le 30 juillet 1897, du mariage de *Amédée Proulx* et de *Marie Parenteau*. Monsieur Amédée, son père, fut incidemment le parrain des cloches lors de la bénédiction du nouveau carillon, en 1910. Monsieur Prudent fit quelques années d'études classiques au Séminaire de Nicolet, puis poursuivit un cours commercial au Mont St-Bernard, à Sorel. Après ses études, il travailla à Montréal où il épousa le 29 octobre 1923, dame *Rose Menoche*, fille de *Jean-Baptiste* et de *Mélanise Bolduc*, originaire de Eastman, dans les Cantons de l'Est. Ils vinrent s'établir à Yamaska en septembre 1932 où ils achetèrent un commerce, celui de monsieur Honoré Béliand, près du

chemin de fer, à Yamaska Ouest. Ils conserveront ce commerce pendant 35 années. La famille Proulx compte cinq enfants, deux fils et trois filles. Monsieur Proulx occupa la fonction de secrétaire municipal pendant 32 années. Il présida la Commission scolaire du village d'Yamaska pendant 12 ans. C'est à cette époque que furent construites les deux écoles actuelles d'Yamaska. De 1939 à 1963, il fut responsable du central téléphonique installé dans sa maison jusqu'à l'inauguration du téléphone à cadran le 21 avril 1963. Monsieur Proulx est décédé le 26 avril 1976, à Yamaska. Madame son épouse habite toujours Yamaska, sur le parcours de la nouvelle route 132. Les services qu'ils ont rendus, comme responsables du téléphone entre autres, ont évité des incendies désastreux, par exemple, ont permis plusieurs visites d'urgence des médecins et permis aussi que plusieurs des nôtres puissent naître et voir le jour.

Monsieur Louis Véronneau¹⁹ est né à Ste-Julie de Verchères, le 4 septembre 1861, fils de Onésime Véronneau et de Adéline Brunelle. Il fit ses études au Séminaire de St-Hyacinthe, puis à l'Université de Montréal et il fut reçu à la Chambre des notaires en 1889. La même année, il se fixait à Yamaska et épousait, deux ans plus tard, le 26 octobre 1891, Olympe Léveillé, fille de Joseph et de Marie Labbé, qui venait de terminer ses études; elle était née le 27 février 1874. De leur mariage sont nés quatre fils et quatre filles, dont Robert, futur notaire à Yamaska, Cécile et Lucille, des Soeurs de l'Assomption de Nicolet. Le notaire Véronneau occupa pendant 59 ans le poste de secrétaire du comté d'Yamaska et fut registrateur du même comté. Il est décédé en 1944, à St-François-du-Lac, à l'âge de 83 ans. Madame son épouse, douée de qualités remarquables, fut la clé du succès des fêtes du deuxième centenaire d'Yamaska. On lui doit de pouvoir rappeler aujourd'hui ces événements qui ont été préparés avec une attention impeccable. Elle est décédée en 1939, quelques années avant son époux. La famille Louis Véronneau a été précieuse aux maskoutains pour lesquels elle a exercé un rôle de leadership incontestable.

Monsieur Robert Véronneau, fils du précédent, est né à Yamaska, le 29 mars 1895. Licencié en Droit de l'Université de Montréal, il fut admis à la pratique de notariat en 1918. Il pratiqua à Yamaska jusqu'en 1955, en plus d'avoir eu un bureau à Montréal de 1922 à 1932, ainsi qu'à Sorel à compter de 1940. Le 8 octobre 1932, il épousait dame Marie Blondin, fille de Joseph Blondin et de Emma Quesnel, de St-François-du-Lac, née le 29 avril 1911. De leur mariage sont nés six fils et deux filles, dont l'un Claude, de Sorel, constitue une troisième génération dans la pratique du notariat. Me Robert Véronneau fut un temps le doyen des notaires de la région. Il contribua largement aux

travaux de la Chambre des Notaires du Québec, comme membre et secrétaire de la Commission des examens pendant 12 ans. Il fut maire du village d'Yamaska pendant six ans, à compter de 1930, et préfet de comté pendant 3 ans. Il travailla activement en outre sur le plan politique et dans plusieurs mouvements sociaux, politiques et économiques, tels la Chambre de Commerce et la Société des concerts de Sorel. Il est décédé en octobre 1972, à l'âge de 77 ans, à Sorel, où il s'était fixé en quittant Yamaska. Madame son épouse habite Tracy. La famille Véronneau a toujours été amie des arts et des belles choses. Malheureusement des collections magnifiques et des souvenirs nombreux ont été perdus dans trois incendies qu'elle a dû subir. N'eût été de ces épreuves, on ne doute pas que la famille Véronneau aurait pu nous permettre de rappeler nombre de souvenirs d'Yamaska, au bénéfice de ceux qui vivront cette année le 250^e anniversaire d'Yamaska.

NOS CENTENAIRES

La paroisse d'Yamaska a eu, ces années encore récentes, deux citoyens qui ont fêté leur centenaire.

Monsieur Joseph Germanique Parenteau est né à Yamaska le 1^{er} mars 1860. Il a épousé, en avril 1894, dame Marie Pétrin de la paroisse de St-Robert-de-Richelieu. Son occupation a été celle de cultivateur sur la ferme qu'il occupait dans le rang St-Louis. De leur mariage sont nés trois enfants, dont un fils et deux filles. Plusieurs événements anciens ont pu être connus récemment grâce à ses souvenirs d'enfance qui nous conduisaient loin derrière nous pour redécouvrir les temps anciens. En 1960, Yamaska lui rendait hommage à l'occasion de son centième anniversaire de naissance. Bon philosophe, il devait demeurer encore au milieu de nous pour nous quitter le 28 mars 1964, à l'âge de 104 ans.²⁰

Monsieur Joseph Cartier est né à St-François-du-Lac le 17 juin 1865. Il quittait son village très jeune pour s'engager aux Etats-Unis dans une "briqueterie", qui appartenait à l'un de ses frères. Revenu au pays, il s'installa à Yamaska. Le 8 février 1891, il épousait dame Amanda Pépin. Cinq enfants naîtront de leur mariage dont une, Gracia, demeure toujours à Yamaska. La recette de longévité de monsieur Cartier était de se lever tôt, de travailler dur, de manger à sa faim et de toujours prendre du bon sommeil. A l'âge de 98 ans, il cultivait toujours son jardin. Il aimait se renseigner par la radio et la télévision et il avait même ses joueurs de hockey préférés. Il est décédé à Yamaska le 4 juillet 1965.²¹

TEXTE INTERCALAIRE

Nous intercalons ici, entre les anciens citoyens d'Yamaska et ceux qui y résident, la liste des religieuses nées à Yamaska, qui sont entrées dans des communautés autres que celle des Soeurs de l'Assomption. Nous donnons également les noms de fils d'Yamaska entrés dans des communautés religieuses de frères.

RELIGIEUSES

<i>Nom</i>	<i>Communauté</i>	<i>Nom du père</i>
<i>Béatrice Coll</i>	<i>Soeurs Grises de Nicolet</i>	<i>Edmond</i>
<i>Fernande Desrosiers</i>	<i>Oblates de Marie-Immaculée</i>	<i>Bruno</i>
<i>Candide Fagnan</i>	<i>Soeurs des S.S. NN. de Jésus et de Marie</i>	<i>Louis</i>
<i>Henriette Fagnan</i>	<i>Soeurs Grises de Nicolet</i>	<i>Louis</i>
<i>Marie-Rose Fagnan</i>	<i>Soeurs Grises d'Ottawa</i>	<i>Louis</i>
<i>Jeanne-d'Arc Guilbeault</i>	<i>Hospitalières de St-Joseph</i>	<i>Georges</i>
<i>Irène Joyal</i>	<i>Soeurs Grises d'Ottawa</i>	<i>Louis</i>
<i>Rita Lafrenière</i>	<i>Filles de la Sagesse</i>	<i>Wilfrid</i>
<i>Angéline Parenteau</i>	<i>Soeurs des S.S. NN. de Jésus et de Marie</i>	<i>Camille</i>
<i>Gertrude Parenteau</i>	<i>Soeurs de Notre-Dame des Anges</i>	<i>Emile</i>
<i>Denise Villiard</i>	<i>Soeurs de Ste-Anne</i>	<i>Ovide</i>

RELIGIEUX - FRERES

<i>Nom</i>	<i>Communauté</i>	<i>Nom du père</i>
<i>Marcel Courteau</i>	<i>Frères du Sacré-Coeur.</i>	<i>Omer</i>
<i>Dieudonné Giguère</i>	<i>Oblats de Marie-Immaculée</i>	<i>Antoine</i>
<i>Eugène Hébert</i>	<i>Oblats de Marie-Immaculée</i>	<i>Anatole</i>
<i>Gilbert Hébert</i>	<i>Frères des Ecoles Chrétiennes</i>	<i>Omer</i>

Monsieur Conrad Joyal ²² est né à St-François, 3 août 1885, de Oscar Joyal et de Elisa Desmarais; son épouse, Annie Mondou est née le 10 février 1889 de Joseph Mondou et Eliza Aubuchon. Ils se sont épousés le 26 janvier 1910, à Yamaska et de leur mariage sont nés sept enfants, deux fils et cinq filles. Les activités principales de monsieur Joyal furent celles de cultivateur, commerçant et boucher. Il fut élu

marguillier de l'église en 1947 et président de la Commission scolaire de son district en 1952. Profondément attachés à leurs enfants qu'ils ont toujours accueillis avec joie, ils ont eu le chagrin d'en perdre un, Emilien, décédé par noyade, à l'âge de onze ans. Malgré les peines qu'ils ont eues, leur forte croyance religieuse leur a valu beaucoup de satisfactions. C'est ainsi, affirment-ils tous deux, qu'ils ont pu fêter leurs noces d'or (50 ans), leurs noces de diamant (60 ans), leurs noces de platine (65 ans) et, en janvier 1977, leur 67^e anniversaire de mariage, en demeurant valides et alertes. Nous leur souhaitons ardemment de pouvoir fêter leur 70^e anniversaire, comme ils le désirent eux-mêmes avec confiance.

Monsieur Raoul Mondou ²³ est né à Yamaska Est le 19 mars 1905, du mariage de Roch Mondou et de Hélène Arel. Après avoir terminé ses études primaires, il travaille comme journalier dès l'âge de treize ans. En avril 1923, il se rendait à Woonsocket, Rhode Island, où il entra au service de la ville comme journalier, puis chauffeur de camion. Le 14 avril 1926, il épousait, en l'église Ste-Famille de Woonsocket, Fleur-Ange Lambert, native de St-Germain de Grantham. De ce mariage, naquirent six enfants, dont cinq garçons et une fille. Le 7 avril 1928, il revenait à Yamaska et louait l'épicerie de madame Cartier. Deux ans plus tard, en 1930, il devenait propriétaire de ce même commerce qu'il opère donc depuis 49 ans, rue Principale à Yamaska Est. Il fut élu conseiller municipal le 9 janvier 1935 et le demeura jusqu'au 2 juillet 1966, entre autres 11 ans après la création de Yamaska Est en 1955. Son fils, Réjean, lui succéda à ce siège qu'il occupe en 1977, à titre de maire également. Monsieur Mondou fut également commissaire d'école de 1939 à 1960, soit 21 ans. Il fut propriétaire de 1930 à 1940, d'un club de balle regroupant des joueurs de Yamaska et des paroisses environnantes. C'est ainsi qu'ayant toujours été un fervent amateur des sports et de baseball - surtout depuis la venue des Expos à Montréal - il aime toujours assister à un bon programme double au Stade olympique, aussi souvent que l'occasion lui en est fournie.

Monsieur François Morvan est né à St-François-du-Lac le 4 juillet 1914, de Hervé Morvan et de Marie-Anne Poirier. L'abbé Cyrille Morvan, devenu curé de St-Bonaventure, l'invitait en 1936 à devenir son assistant comme sacristain. Quelques années plus tard, le 6 juillet 1940, il épousait Marcelle Lemaire, de St-Bonaventure et ils résideront à cet endroit jusqu'en 1944. Deux enfants sont nés de leur mariage, Jean, dentiste à Sorel, et Francine, géographe demeurant à Montréal. Lorsque l'abbé Cyrille Morvan, plus tard chanoine, deviendra curé d'Yamaska, le couple Morvan s'établira à Yamaska où monsieur François occupera le poste de sacristain. Trente-trois ans de service ont

donc été donnés jusqu'à maintenant à l'église d'Yamaska dont il entretient l'intérieur, aussi bien que le cimetière et l'ensemble des propriétés de la Fabrique, avec un zèle qui s'est toujours montré constant et appliqué. Il a en outre fort bien utilisé sa voix et ses talents au service de la liturgie, sachant que chanter, c'est prier deux fois. Yamaska lui doit une fière reconnaissance.

Monsieur Camille Parenteau est né à Yamaska, le 3 juillet 1900, de Arsène Parenteau et de Parmélie Tessier. Jeanne Boucher, son épouse, est née à St-François-du-Lac, le 27 février 1902, de Adélarde Boucher et de Emma Garon. Ils se sont épousés à St-François-du-Lac le 11 septembre 1923, pour ensuite s'établir sur la ferme ancestrale des Parenteau, dans le Grand Chenal, à Yamaska Est, où les ancêtres se sont fixés au moment de la fondation officielle de la paroisse, vers 1725, après avoir habité l'Isle-du-Domaine. De leur mariage sont nés neuf enfants, soit trois garçons et six filles, dont une est religieuse, et un, prêtre-sociologue. Le 11 octobre 1959, le couple Parenteau était décoré de la Médaille "Bene Merenti" par les autorités ecclésiastiques, en reconnaissance des services rendus à l'église et à la société par la grande famille Parenteau, dont les membres Michel (45), Arsène (25), Camille (23) et Paul (2) avaient chanté les messes du matin à l'église pendant cent ans ²⁴. Cet hommage leur était également adressé en reconnaissance de leur dévouement à la communauté paroissiale, dans la municipalité comme conseiller, et plus tard, maire, et dans les mouvements socio-religieux tels que l'Union catholique des cultivateurs, les Fermières, puis l'Union catholique des femmes rurales devenue l'Association féminine d'éducation et d'action sociale; en reconnaissance enfin pour les activités théâtrales et artistiques qu'ils ont inspirées et réalisées avec et au profit des maskoutains. Le couple Parenteau a célébré ses noces d'or de mariage en 1973. Ils demeurent, au moment de célébrer le 250^e anniversaire de la Paroisse, aussi actifs sur leur ferme qu'ils exploitent toujours avec un fils, Michel. Ils constituent un exemple particulier de vitalité et d'enthousiasme qui démontre que l'âge d'or de la vie peut être une jeunesse renouvelée. ²⁵

Soeur Adrienne Pélissier (Soeur Adrien-du-Sacré-Coeur) est née à Yamaska le 23 juin 1908 de Adrien Pélissier et de Laura Fagnan. Après ses études, elle entra en religion chez les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, à Nicolet, le 19 août 1927; elle prononçait ses voeux perpétuels le 14 août 1933. Elle a consacré la majeure partie de sa vie religieuse à l'enseignement, pour séjourner tour à tour à St-Jacques-des-Piles, St-Barnabé, Gentilly, St-Louis de Kamouraska; St-Célestin, Pierreville, Warwick, Nicolet, Amos et Montréal. Elle revenait à Nicolet, au Collège de l'Assomption, en 1961 pour y



Mgr Albertus Martin, M. et Mme Camille Parenteau (Bene Merenti).

(Photo monsieur Rodolphe Blondin de Nicolet)

poursuivre son enseignement. En 1964, Soeur Pélissier devenait Secrétaire générale de la Communauté des Soeurs de l'Assomption, poste qu'elle a occupé jusqu'en 1970. Devenue bibliothécaire du Collège de Nicolet, elle quittait ce poste pour devenir secrétaire du Directeur des services pédagogiques de cette institution, poste qu'elle occupe depuis 1972, avec toute la minutie et le zèle qui l'ont toujours caractérisée. 26

Madame Colombe St-Germain Théroux est née à Yamaska le 21 octobre 1934, de Louis St-Germain et de Laurette Parent. Elle fit ses études au Couvent des Soeurs de l'Assomption, à Yamaska, puis fréquenta l'École Normale de Nicolet de 1949 à 1952. Après ses études, elle travailla de 1952 à 1960, à la Banque Canadienne Nationale, tenue par le Dr Urbain Gagnon, à Yamaska Est. Le 19 novembre 1960, elle épousait Fernand Théroux, d'Yamaska, fils de Wellie Théroux et de dame Gervaise Pépín (Madame Théroux a tenu le bureau de poste pendant de nombreuses années, en plus d'avoir été secrétaire de la Commission scolaire du village et secrétaire de la corporation de la commune). Du mariage de Colombe et Fernand Théroux sont nés deux fils: Simon et Pascal. L'église d'Yamaska lui est redevable de toute la belle musique qui y a été exécutée depuis vingt-cinq ans. Madame Théroux commençait ses cours d'orgue à l'âge de douze ans; son professeur était sa mère, elle-même organiste à Yamaska. Pendant ses études à Nicolet, Olivette, sa soeur, a suivi ses traces et assumé la relève. Madame Théroux reprenait son poste en 1952. Elle occupe toujours celui-ci en 1977. Elle sait, de son art, égayer les célébrations liturgiques et susciter la piété et la ferveur de ceux qui bénéficient de ses talents.

L'honorable Juge Elie Salvas est né à Centre-ville, Rhode-Island, le 4 septembre 1897, de Onésime Salvas et de Amélia Villiard. Il revint au Canada vers l'âge de six ans et sa famille se fixe à Yamaska Ouest. Il fréquenta l'école des Soeurs et suivit des cours de latin que lui donnait monsieur le vicaire Bernier. C'est ainsi qu'il est entré au Séminaire de Nicolet en s'inscrivant en méthode, dès sa première année à cet endroit. Il y terminera ses études classiques en 1917. Le décès de son père survenu le 1er septembre 1917, et sa situation de seul fils, l'amènèrent à pourvoir aux besoins de la famille. Il n'entrera à l'Université de Montréal qu'en janvier 1919, pour y poursuivre ses études en Droit. Le 13 janvier 1922, il était admis au Barreau du Québec et il se fixait à Sorel où il s'associait à l'étude légale de l'honorable P.-J.A. Cardin. Maître Elie Salvas épousait à Sorel le 6 juillet 1925, Germaine Fagnan, fille de Osias et de Marie-Louise Pichette. De leur mariage, sont nées quatre filles. L'honorable Juge Salvas fut nommé à la Cour supérieure du Québec le

13 décembre 1940, où il siégea vingt-six ans. Le 15 février 1966, il accéda à la Cour d'appel du Québec (ancienne Cour du Banc de la Reine) qui est le plus haut tribunal du Québec; il y demeura jusqu'au moment de sa retraite le 4 septembre 1972, après trente-deux ans de magistrature. L'honorable Juge vit actuellement à Sorel dans sa magnifique résidence dont il entretient lui-même l'immense parterre qui l'entoure. Les autorités ecclésiastiques, par le Pape Pie XII, l'ont nommé Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, le 27 mai 1944. Homme de grande sagesse, soucieux de perfection, il affirme que "le temps ne respecte pas ce que l'on fait sans lui". 27

CONCLUSION

Nous nous excusons, en terminant, auprès de toutes les familles d'Yamaska qui auraient mérité chacune un hommage spécifique. Le goût de l'histoire de notre paroisse étant maintenant aiguisé par les fêtes du 250e, peut-être ce goût se poursuivra-t-il et verrons-nous, dans quelques années, une version nouvelle de notre histoire qui rendra justice à tous et à chacun.

Nous souhaitons enfin que se perpétuent, chez les Maskoutains actuels et futurs, les qualités innombrables qu'ont manifestées les fondateurs d'Yamaska, leurs continuateurs et nos ancêtres récents, pour que notre paroisse puisse rayonner efficacement ces mêmes attributs de vaillance, de détermination et de fierté, et qu'elle puisse ainsi apporter sa contribution à la continuation harmonieuse de notre pays.

Fernand Parenteau

Québec, le 9 mai 1977.

-Tous droits réservés par l'auteur.

-Reproduction interdite sans autorisation.

REFERENCES

- (1) Les habitants de St-François-du-Lac qui rencontraient le procureur Collet le 5 mars 1721 étaient, outre le Seigneur Crevier, "Pierre Gamelin dit Châteaueux Claude Pinard, Michel Renou, François Joyel, Nicolas Cartier, Louis Véronneau, Jean Patry, Louis Pinard, Etienne Vanasse, Jacques Julien et René Giguère, tous de St-François", dans Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 179.
- (2) René Desrosiers, f.c. Un Seigneur de la région - Joseph Deguire dit Desrosiers 1704-1789, Drummondville, Société historique de Drummondville, texte ronéotypé, 1977, p. 3.
- (3) Souvenir du Congrès Eucharistique régional, op. cit. p. 8.
- (4) Ibid. p. 8 et La Presse, 29 juillet 1927 où le Juge Elre Salvat affirme que le premier Salva, Jean, est venu directement de France à Yamaska le 12 janvier 1761.
- (5) Grandeurs et misères de l'église trifluvienne, op. cit. p. 24.
- (6) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, pour l'année 1946-1947, pp. 47-51.
- (7) Notes fournies par leur fils Marcel Cournoyer, de La Providence (St-Hyacinthe).
- (8) Il y eut déjà, à Yamaska, deux Michel Fourquin dit Léveillé, l'un marié à Bibiane Giguère et l'autre marié à Suzanne Chouinard (Cf. Histoire de la famille de Tonnancour, op. cit. pp. 82 et 95). Fourquin, le député, aurait été l'époux de Bibiane Giguère, semble-t-il.
- (9) En 1792, le comté de Buckinghamshire était immense. Il fut divisé en 1829 pour former les comtés d'Yamaska, Nicolet, Drummond, Lotbinière, Sherbrooke et Mégantic.
- (10) Joseph Desjardins, Guide parlementaire historique de la Province de Québec, (1792-1902), Québec, 1902, p. 167.
- (11) Histoire de St-François-du-Lac, op. cit. p. 307.
- (12) Notes fournies par monsieur Joffre Gagnon, comptable à Sorel.
- (13) P.G. Roy, Histoire de la famille de Tonnancour, op. cit. p. 71 ; et Ho. Juge Fabre Surveyer et Francis J. Audet, Les députés de St-Maurice et de Buckinghamshire (1792-1808), op. cit. pp. 41-46.
- (14) Ibid. p. 91 et Dictionnaire général du Canada par le Rév. Père L. Le Jeune, Tome II, Ottawa, p. 722.

- (15) Notes fournies par monsieur Georges Hébert, de Giffard.
- (16) Notes fournies par monsieur Gérard Cartier de Yamaska.
- (17) Notes fournies par monsieur Yvon Parenteau de Boucherville.
- (18) Arthur Bergeron, Le clergé du diocèse de Nicolet, op. cit. pp. 213-214.
- (19) Notes fournies par Soeur Cécile Véronneau, de Nicolet
- (20) Notes fournies par sa fille, madame Louis Cournoyer, de Sorel.
- (21) Notes fournies par madame Gracia Cartier, de Yamaska.
- (22) Notes fournies par madame Marie-Rose Joyal Cartier, de Yamaska Est.
- (23) Notes fournies par madame Réjean Mondou, de Yamaska Est
- (24) Soeur Adrienne Pétissier dans Hommage posthume à Soeur Marie-du-Bon-Conseil, (Julie-Anna Parenteau), Nicolet, 1972, texte ronéotypé p. 2.
- (25) Monsieur Camille Parenteau est le père du signataire de cet article. Les autres enfants de la famille Parenteau sont Paul (Yvette Côté), Claire (Louis Laramée), Marcelle (Paul-Emile Farly), Michel (Jeannine Pelletier), Lucie (Roger Léveillé), Angéline (religieuse), Madeleine (Yvon Parenteau), Cécile (Marcel Duguay).
- (26) Notes fournies par les Soeurs de l'Assomption de Nicolet.
- (27) Entrevue réalisée auprès du Juge Salvais le 15 mai 1977.

Chapitre VIII

Yamaska 1977

Thérèse Desrosiers-Daigneault



Le presbytère d'Yamaska.

(Photo monsieur Gérard Cartier)

Notre paroisse compte deux siècles et demi d'histoire et il n'est pas hasardeux d'affirmer qu'elle a connu une foule d'embûches. Elle les a surmontées courageusement, elle est demeurée malgré l'eau et le feu, elle a grandi et toujours, elle est là, vraiment florissante et paisible.



Caisse Populaire Yamaska.

(Photo monsieur Gérard Cartier)



Yamaska Sportswear - Rue St-Michel.

(Photo monsieur Gérard Cartier)

Les 1750 maskoutains sont fiers d'Yamaska, ils l'aiment et sont heureux d'y vivre.

Cette affirmation pourrait à elle seule résumer la vie à Yamaska en 1977, qui somme toute, est une des plus belles agglomérations de la province tant par sa situation géographique excellente que par son pittoresque étonnant, la fertilité de ses terres de la vallée du grand fleuve et la coquetterie de son village sur les deux rives de la rivière. Le développement domiciliaire actuel aide les villageois à oublier petit à petit qu'un "grand morceau de terre" leur fut enlevé lors de l'éboulis de 1974.

La paroisse religieuse sous l'égide de Monsieur le Curé Germain Farley est dirigé par le Conseil des marguilliers, en l'occurrence Messieurs Charles Guillemette, Bernard Robidoux, Réjean Léveillé, Réal Léveillé, Raymond Pépin et Roger Geoffron qui veillent à son organisation et au maintien du bien-être spirituel.

Chacune des trois municipalités civiles qui la compose garde son autonomie tout en poursuivant, par les moyens dont elle dispose, le but commun qu'elle vise à atteindre, le bien de tous.

Le maire et les conseillers d'Yamaska village, soit Messieurs Léo Théroux, Cyprien Salvas, Gérard Laplante, Conrad Michaud, Marcel Tellier, Gilles Nault et Gilles Léveillé avec Camille Villiard, sec., siègent à la table du Conseil chaque mois pour établir des lois sages pour la paix, l'harmonie en même temps que l'essor de leur municipalité.

Yamaska possède une seule industrie locale qui emploie nombre de nos femmes ou jeunes filles, la Yamaska Sportswear.

Par ce fait même, nos chefs de famille sont pour la plupart des employés des usines de Sorel ou Tracy qui ont préféré élire domicile à proximité de leur travail ou demeurer "au pays natal".

D'une vocation agricole, la paroisse est maintenant passée à un avenir plutôt relié à l'industrie. Nos cultivateurs ont gardé leur ferme sur laquelle ils vivent avec tout le confort moderne mais beaucoup d'entre eux ont un emploi ailleurs aux époques de l'année où la culture leur laisse du répit.



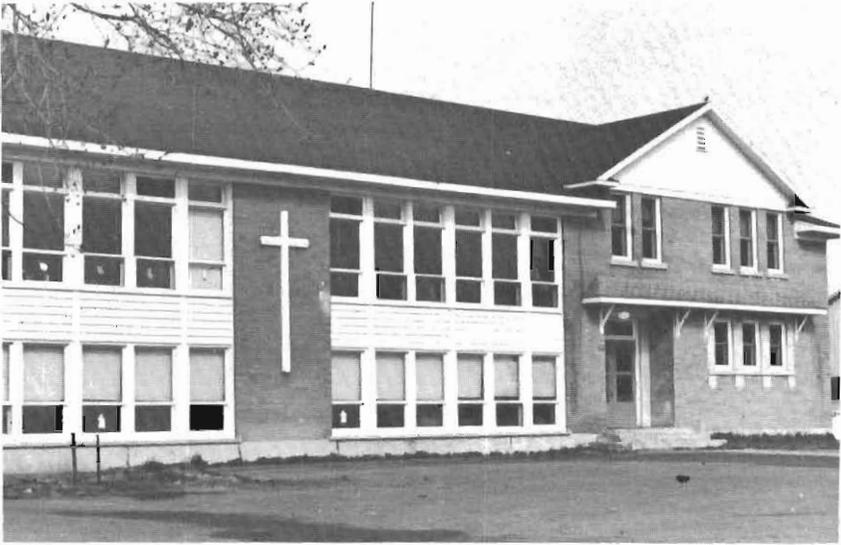
Rue Principale - Yamaska Ouest.

(Photo monsieur Gérard Cartier)



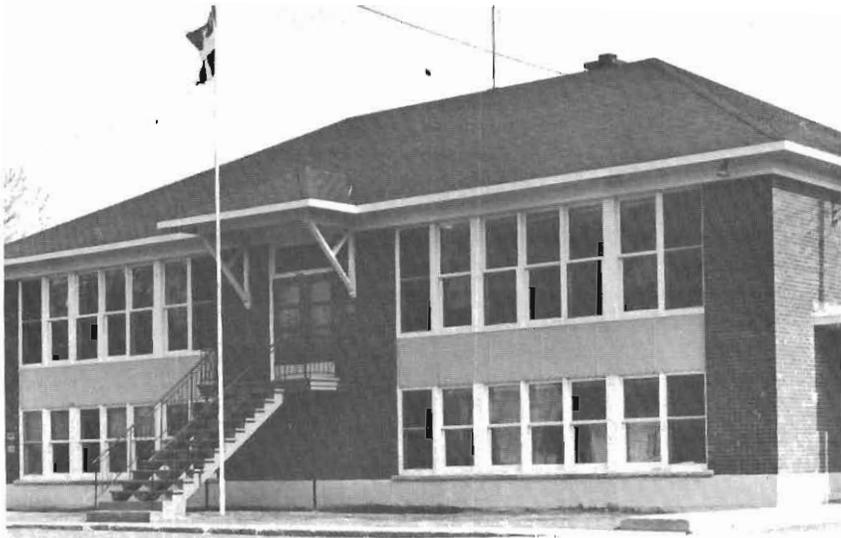
Rue Centrale - Yamaska Est.

(Photo monsieur Gérard Cartier)



Ecole Notre-Dame (Yamaska Ouest).

(Photo monsieur Gerard Cartier)



Ecole St-Gabriel (Yamaska Est).

(Photo monsieur Gerard Cartier)

Le Conseil de Yamaska paroisse se compose de:

*Messieurs André Villiard, maire,
Paul E. Forcier, Marcel De Tonnacour,
Louis Joyal, Léodor Salvat, Hector Dufresne,
Gaston Goulet et de Madame André Salvat, secrétaire.*

Ces deux municipalités vivent en relation d'amitié avec la benjamine des trois, Yamaska Est.

Le Conseil actuel se compose comme suit:

*Messieurs Réjean Mondou, maire
Raymond Pépin, Isidore Crevier,
Louis-Charles Saucier, Léo-Paul Desmarais,
Emilien Pépin, Viateur Aré: Conseillers
M. Maurice Benoît, secrétaire.*

Les maskoutains peuvent satisfaire leurs besoins immédiats en ayant recours à tous les services modernes à leur disposition.

Un médecin, des plombiers, un boulanger, des électriciens, des menuisiers, un marchand général, des épiciers, des garagistes, la Banque Canadienne Nationale et la Caisse Populaire sont là, prêts à leur aider. Les facilités d'accès et la proximité des villes complètent ce qui pourrait manquer à la population.

Des associations d'hommes ou de femmes, l'A.F.E.A.S. (association féminine d'éducation et d'action sociale) sous la présidence de Madame Thérèse Villiard-Cardin, de même que l'Age d'Or dirigée par Madame Camille Parenteau agrémentent la vie sociale et permettent de passer des loisirs en aimable compagnie.

Deux comités s'occupent des plus jeunes qui seront demain nos remplaçants. Ils mettent tout en oeuvre pour leur procurer des sports sains ou des jeux amusants ou instructifs et nous devons être fiers de ceux qui en font partie.

Ainsi va la vie à Yamaska à l'heure du siècle de la vitesse. Bien sûr, il n'y existe ni bonheur parfait ni joie sans mélange! Comme au temps de nos ancêtres, les jours gris se mêlent en intrus aux jours heureux, cependant les maskoutains vivent pleinement les moments de leur existence dont ils se souviendront toujours!

Thérèse Desrosiers-Daigneault

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Préface	3
Avant-propos	5
CHAPITRES	
I - Les origines historiques d'Yamaska	
-Introduction	7
-Origines du mot Yamaska	9
-Yamaska avant ses seigneuries	9
-La Seigneurie d'Yamaska et ses titulaires	11
• La Seigneurie de La Vallière	11
• La Seigneurie Petit	13
• La Seigneurie de Tonnancour	16
• Quelques éléments relatifs à la Tenure Seigneuriale	21
-Yamaska comme lieu d'opérations militaires	23
• Etablissement de la milice à Yamaska	23
• Yamaska Est : base militaire	26
• La révolte des patriotes de 1837-1838	27
• La guerre des "Eteignoirs"	29
-Références bibliographiques	32
II - La paroisse St-Michel d'Yamaska	
-Introduction	40
-Yamaska	41
-St-Michel d'Yamaska	41
-Erection civile de la paroisse d'Yamaska	41
-Erection canonique de la paroisse St-Michel	42
-Eglises paroissiales	43
• première église	43
• deuxième église	44
• troisième église	45
• quatrième église	47
• les presbytères	53
--Missionnaires, desservants et curés de St-Michel	54
-Vicaires et assistants des curés d'Yamaska	58

-Prêtres et religieux-prêtres originaires d'Yamaska	60
-Manifestations religieuses importantes survenues à Yamaska . 61	
• Le Congrès Eucharistique régional	63
• Le deuxième centenaire d'Yamaska	64
• Le Centenaire de l'église actuelle	65
-Le Calvaire et les Croix du Chemin	67
-Le Centre Communautaire du Norda	71
-Références bibliographiques	75

III - La municipalité de paroisse St-Michel

-Introduction	81
-La commune	85
-Chasse et pêche	89
-Le parc DeGuire et les pique-niques au Norda	95
-Les débâcles	97

IV - La municipalité du Village

-Introduction	103
-Extrait des registres de la municipalité	105
-Charité maskoutaine	107
-Hôtelleries	109
-Epidémies	111
-Feux	113
-Pompes à incendie	115
-Aqueduc	117
-On engage des policiers	120
-Que la lumière soit et la lumière fut!	121
-Les arbres de chez-nous	123
-Les rues du village	125
-On se promenait sur des trottoirs!	127
-L'Association St-Jean-Baptiste et la salle municipale	128
-Les comités de loisirs	129
-La fanfare et la chorale	131
-Une boulangerie de campagne	134
-Les fromageries de mon père	139
-A la B.C.N. on s'adonnait bien!	145
-Historique de la Caisse Populaire d'Yamaska	148
-Yamaska Sportswear Inc. & Skirt Togs Ltée	151
-St-Michel ou Yamaska?	151
-L'éboulis de 1974	153

V - La municipalité du Village Est	
-Introduction	157
-Transports et communications	160
VI - Les Commissions scolaires	
-Les écoles de rang	177
-Le couvent	199
VII - Hommage aux premières familles d'Yamaska et à quelques personnalités maskoutaines	207
-Références bibliographiques	228
VIII - Yamaska 1977	231

